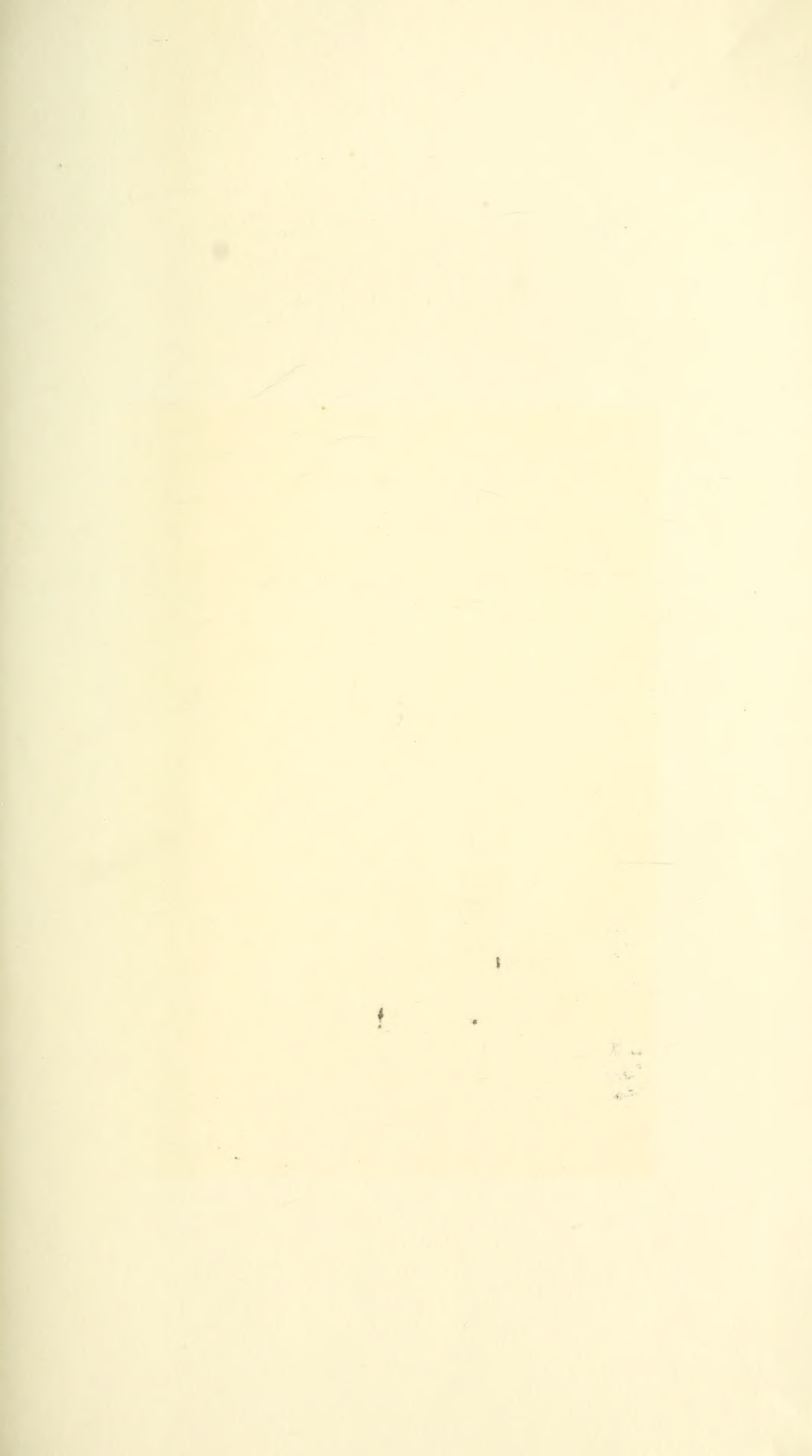


COMPLÉMENT

DES ŒUVRES

DE BUFFON,

OU

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX RARES

DÉCOUVERTS PAR LES NATURALISTES
ET LES VOYAGEURS DEPUIS LA MORT DE BUFFON.

TOME IV.

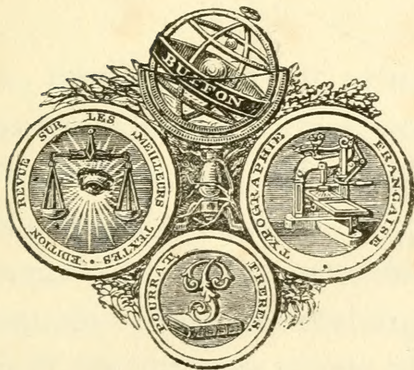
SUITE DES MAMMIFERES.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX ET Ce,
Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

HISTOIRE
NATURELLE
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE
DES
MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX
DÉCOUVERTS DEPUIS LA MORT DE BUFFON

PAR R. P. LESSON,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

MAMMIFÈRES.



PARIS.
POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;
RORET, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, 10.

M DCCC XXXIV.

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES.

SUITE DES SINGES.

LES SEMNOPITHÈQUES.

Semnopithecus. FR. CUV.

Les gibbons, que caractérisent principalement les proportions exagérées de leurs membres, tiennent à-la-fois des orangs, par la disposition de plusieurs de leurs parties, et se lient aux guenons de l'Asie par les semnopithèques, sorte de singes que rendent remarquables des membres longs et minces sans doute, mais sur-tout une queue plus alongée encore que celle des macaques, et qu'ils portent assez ordinairement relevée sur le dos.

Ainsi par les traits de leur face, par les formes amaigries et grêles de leurs membres, par des callosités développées recouvrant les tubérosités de l'ischion, les semnopithèques s'unissent aux

gibbons ; mais leur longue queue les en distingue de prime abord, et annonce sous ce rapport un degré plus inférieur d'animalité, degré qu'attestent aussi quelques replis de la peau de la face, simulant des abajoues rudimentaires qu'on sait être propres à tant de singes plus grossiers.

Toutefois, bien que chez certaines espèces de semnopithèques ces caractères extérieurs soient distincts, ils ne suffiroient cependant pas pour les isoler nettement dans un cadre zoologique, puisqu'il se présenteroit des circonstances où quelques espèces de ces singes, par des proportions plus normales de leurs membres, viendroient à se confondre avec les macaques d'Asie, et même avec les guenons d'Afrique. M. Frédéric Cuvier, l'auteur de ce genre, a donc dû se servir de caractères secondaires qu'il n'a pu puiser dans l'ensemble du système de la dentition, puisque les semnopithèques ont, comme les gibbons, trente-deux dents, mais qu'il a tirés des éminences qui hérissent la couronne des molaires ; ainsi la dernière mâchelière inférieure, au lieu d'avoir une couronne à-peu-près circulaire, présente au contraire cette partie alongée et terminée par un talon [1]. Les diverses espèces de dents sont ainsi réparties aux deux maxillaires : le supérieur a quatre incisives, deux canines, quatre fausses molaires, et six vraies ; ce nombre de

[1] Fr. Cuvier, *des Dents*, etc., pl. 5 ; et *Mammifères*, édit. in-4°, page 27.

seize dents se trouve reproduit exactement dans le même ordre à la mâchoire inférieure. Les canines dépassent les incisives d'une manière notable.

Les semnopithèques ont leur face aplatie et nue, le nez très peu saillant, des sourcils épais et dirigés en avant, ce qui est dû à un renflement assez remarquable des crêtes sourcilières; leur pelage est généralement teint de vives couleurs, et les distingue éminemment sous ce rapport.

Avec leurs membres alongés, souples, et agiles, on peut d'avance affirmer que les semnopithèques vivent dans les forêts les plus profondes; qu'ils trouvent dans les arbres un refuge sûr et commode, et que de branche en branche ils s'élancent dans ce milieu, pour lequel leur organisation est accommodée. Leurs longs bras en balancier atteignent aisément les rameaux, que leurs pieds saisissent; ils s'y accrochent ou s'en servent comme d'échelons, tandis que sur le sol leurs mouvements deviennent gênés et gauches.

Les mœurs de ces singes ne nous sont point connues; ce qu'en disent les auteurs se borne à les peindre comme défiants, soucieux, très attachés à leur liberté, et peu susceptibles de se familiariser avec la captivité, à moins qu'ils ne soient très jeunes. Leur humeur est irascible, et leur caractère sauvage. Vieux, ils sont intraitables et d'une insigne méchanceté.

Les naturalistes de la fin du dernier siècle con-

noissoient quatre espèces de singes que les nomenclateurs placent aujourd'hui parmi les semnopithèques; c'étoient le *douc*, le *kahau*, l'*entelle*, et le *maure*. Trois ou quatre autres espèces authentiques, les *cimepaye*, *croo*, et *kra*, ont été découvertes dans ces dernières années, et sont venues enrichir ce nouveau genre, auquel il faut sans contredit réunir le *pyrrhus* de M. Horsfield.

Les semnopithèques habitent exclusivement en Asie, et principalement dans les grandes îles de la Malaisie. Ils se réunissent en troupes nombreuses, que redoutent les habitants par le maraudage dévastateur qui les suit; et cependant l'entelle, par exemple, vénéré sur le continent de l'Inde par les sectateurs de Brama, y jouit du privilége insigne de ne jamais être troublé lorsqu'il cueille leurs fruits, pille leurs jardins: et mille fois heureux celui qu'une telle visite vient assurer de la protection des dieux!

M. Otto a publié l'anatomie d'une espèce qu'il a nommée *cercopithecus? leucoprymnus*, et qui est très certainement un semnopithèque. Son Mémoire permet d'apprécier les modifications que présentent les viscères de ce singe, qui est peut-être identique avec le *kra* de sir Raffles.

LE SEMNOPITHÈQUE DOUC.

Semnopithecus nemæus [1].

Le douc est une des espèces de quadrumanes les plus anciennement connues; ce n'est point toutefois le *sisac* de Flacourt, ainsi que l'a pensé Erxleben, car l'île de Madagascar ne nourrit point de singes. L'individu que Buffon et Daubenton ont décrit étoit mutilé, et ne présentoit aucun vestige de callosités sur les fesses, parceque dans la préparation on avoit remplacé la peau endommagée de cette partie par celle qui l'avoisinoit. Or Illiger, dans son Prodrome, s'est servi de ce caractère fugace pour établir sous le nom de *lasiopyga* un genre destiné à recevoir le douc, le hocheur, et le petit cynocéphale. Ce terme de *lasiopyge* fut forgé du grec λάσιος, velue, et de πυγή, région anale, pour indiquer l'absence supposée de nudité sur les fesses. Mais dans ces dernières années les dépouilles nom-

[1] *Simia nemæa*, Linnæus, Gmelin: le *douc*, Screber, pl. 24; Buffon, pl. 41, édit. in-4°, et pl. col. 256: *the cochinchina monkey*, Pennant, *Quadrupèdes*, n° 85: le *grand singe de la Cochinchine*, Brisson, *Règne animal*, esp. 18: le *douc*, Audebert: *Singes*, fam. 4, sect. 1, fig. 1; Shaw, *Gen. Zoolog.*: *pygathrix nemæus*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 90: *cercopithecus nemæus*, Desmarest, *Mammifères*, sp. 11, p. 54; *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XX, p. 32; *Encyclopédie*, pl. 15, fig. 1: le *douc*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, pl. 12, p. 38; G. Cuvier, *Règne animal*, seconde édition, t. I, p. 93.

breuses envoyées de la Cochinchine ont prouvé la fausseté de ce caractère, et que les singes du genre *lasiopyge* possédoient des callosités très évidentes sur les ischions.

Le douc, quel que soit son âge, quel que soit son sexe, affecte dans la coloration de son pelage les teintes qui sont propres à l'individu adulte. Il est peu de mammifères qui aient été plus favorisés sous ce rapport. Sa face, d'un jaune mat, est relevée par le blanc pur des côtés de la tête, la raie rouge qui traverse les tempes, le devant du cou, et le bandeau noir qui couvre le front. L'occiput et le corps sont d'un gris verdâtre résultant de ce que chaque poil est annelé de gris verdâtre, de jaunâtre, et de blanc; les avant-bras sont blancs; les mains noires, ainsi que les pieds; le croupion et la queue d'un blanc pur; les fesses et les cuisses noires, et les jambes d'un rouge-brun fort vif. On conçoit que des couleurs aussi nettement tranchées, aussi vivement opposées, donnent à l'habit de ce singe une apparence extraordinaire et peu commune.

La taille la plus habituelle du douc est de deux pieds et quelques pouces, et la queue est généralement comprise dans ces dimensions pour dix-neuf à vingt pouces. Ses formes sont massives, ou du moins les membres sont proportionnés dans des rapports assez justes avec les autres parties du corps. C'est ainsi que les jambes et les bras sont robustes et

moins grêles que chez les semnopithèques *croo* et *cimepaye*. Sa tête est arrondie et médiocre dans son volume ; les oreilles sont nues et peu développées, les bras descendent jusqu'aux fesses ; les doigts des mains sont longs, mais en revanche le pouce est très court ; la queue est arrondie, longue, et grêle. Les femelles ont un clitoris très saillant.

Si nous nous livrons à un examen détaillé des particularités qui distinguent cette belle espèce de singe, nous verrons que le brun qui teint le dessus de la tête est arrêté en avant par un bandeau brun-roux. Les joues sont revêtues de poils très longs, déjetés en dehors, et d'un blanc légèrement teint de roussâtre; la gorge est d'un marron roux, les épaules sont noires, les avant-bras blanchâtres, les cuisses noires, les jambes d'un marron fort vif; les poils des avant-bras sont dirigés vers le poignet comme chez tous les singes qui vont suivre, et diffèrent en cela de ce qui a lieu chez les orangs; la peau nue des surfaces palmaire et plantaire est de couleur noire, ainsi que le tour des yeux et la muqueuse des lèvres.

Le douc a son pelage assez serré sur les parties supérieures, et peu fourni sur l'abdomen, bien que les poils soient encore assez abondants sur cette partie.

Ce singe est, dit-on, insociable; rien ne peut adoucir son humeur sombre et défiante, et les bons procédés n'ont point d'empire sur ses pen-

chants. Il habite la Cochinchine, où il vit en troupes, et aussi, à ce qu'il paroît, la presqu'île de Malaca. Les collections publiques se sont enrichies, par les voyages modernes, de plusieurs de ses dépouilles.

LE SEMNOPITHÈQUE ENTELLE.

Semnopithecus entellus. Fr. Cuv.[1].

M. Dufresne est le premier naturaliste qui ait distingué l'entelle comme espèce, et les attributs corporels de ce singe n'ont même été bien établis que dans ces derniers temps. D'assez grandes différences existent entre les jeunes individus et les vieux, et à son sujet M. Frédéric Cuvier s'exprime ainsi : « Pendant sa première jeunesse l'entelle a le museau très peu saillant; son front est assez large et presque sur la même ligne que les autres parties de sa face; le crâne est élevé, arrondi, et renferme un cerveau qui a les mêmes dimensions que lui. A ces traits organiques se joignent des qualités intellectuelles très étendues, une étonnante pénétration pour concevoir ce qui peut lui être agréable ou nuisible, d'où naît une

[1] *Simia entellus*, Dufresne, *Bullet. de la Soc. philom.*; Audebert, fam. 4, sect. 2, pl. 2; Screber, pl. 23 B: *cercopithecus entellus*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 95, esp. 10; Desmarest, *Mammifères*, p. 59, esp. 22; Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, pl. 8 et 9, p. 30 et suiv.; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 94, seconde édition.

grande facilité à s'apprivoiser par les bons traitements, et un penchant invincible à employer la ruse pour se procurer ce qu'il ne pourroit obtenir par la force, ou pour échapper à des dangers qu'il ne parviendroit pas à surmonter autrement. Au contraire l'entelle très adulte n'a plus de front; son museau a acquis une proéminence considérable, et la convexité de son crâne ne nous présente plus que l'arc d'un grand cercle, tant la capacité cérébrale a diminué. Aussi ne trouve-t-on plus en lui les qualités si remarquables qu'il nous offroit auparavant; l'apathie a remplacé la pénétration, le besoin de la solitude a succédé à la confiance, et la force supplée en grande partie à l'adresse. »

L'entelle, lorsqu'il se dresse sur les membres postérieurs, a jusqu'à trois pieds d'élévation, dimension que la queue dépasse aussi fréquemment. Sa tête est arrondie; ses oreilles sont aplaties, minces, assez grandes, non rebordées; ses doigts sont très fendus, mais le pouce est court et comme tronqué. Les entelles ont un pelage composé de poils soyeux peu lisses, peu épais sur les parties supérieures, et assez rares sur les inférieures, bien que d'une bonne longueur. La face est noire; et cette même couleur, à teinte légèrement violacée, se fait remarquer sur la peau nue des mains, des pieds, des callosités des fesses, et passe au bleuâtre sur les parties revêtues de poils. L'entelle est en général d'un blanc

grisâtre qui varie au blond clair, et porte sur le front un bouquet de poils noirs saillant, et sous la mâchoire inférieure une barbe qui s'avance en avant au lieu de pendre sur la gorge ; une sorte de ligne roussâtre commence sur le dos et s'élargit sur les lombes ; les poils des bras, d'abord gris près des épaules, se foncent en roussâtre, puis en brunâtre à mesure qu'on avance vers la main. Il en est à-peu-près de même des extrémités postérieures ; quant à la queue, elle est entièrement d'un gris roussâtre, et terminée par un petit bouquet pointu de poils effilés.

Ce singe a l'iris brun-roux, et la pupille noire. Les vieux individus prennent à mesure qu'ils avancent en âge plus de vigueur dans le système musculaire, et leur pelage affecte une teinte blond-grisâtre à laquelle se joint sur le corps un mélange de noirâtre et de roux vif sur les côtes de la poitrine ; la queue enfin, de blanche qu'elle étoit, se couvre de poils noirâtres.

L'entelle est un des singes pour lequel les Indous ont le plus de vénération : ils croient fermement que dans son corps est renfermée, par suite de la métempsycose, l'ame de quelque prince chéri de son vivant. Le nom d'*Houleman*, qu'ils lui donnent, est celui de l'Hercule indien qui vola la mangue dans l'antique Taprobane, et qui pour punition de son larcin fut condamné au feu, et eut le visage brûlé. C'est de l'entelle qu'il est question

dans ce morceau plein de fraicheur que nous avons emprunté à M. Alfred Duvaucel, et qui est inséré à la page 248 du tome III de ce *Supplément*.

La patrie de ce semnopithèque est le Bengale.

LE SEMNOPITHÈQUE CIMEPAYE

OU SIMPAÏ.

Semnopithecus melanophus[1].

Sir Raffles est le premier voyageur qui ait décrit le semnopithèque que les Malais nomment *simpaï*, nom que notre orthographe rend assez bien par le mot *cimepaye*. Ainsi s'exprime cet auteur : « Ce singe ressemble assez au *ching-kau* par son ensemble et ses formes corporelles ; mais il est un peu plus grand et d'une couleur toute différente, car il est fauve-brillant, mélangé de noir sur la tête, le dos, et les épaules. Tout le dessous du corps est blanc ; la tête et la face sont petites, et les poils qui les couvrent divergent comme ceux du *simia cristata*, et forment sur la tête une huppe longue et remarquable composée de poils noirs qui s'étendent en touffes sur les joues en prenant une couleur

[1] Desmarest, *Mammifères*, p. 533 : *simia melanophos*, sir Raffles. *Trans. Soc. Linn.*, t. XIII, part. I, p. 245 : *cimepaye*, *simia melanophos*. Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, pl. 7, p. 29 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 94, seconde édition.

fauve, puis blanchâtre; le front, au-dessous de la huppe, est fauve-brillant; la barbe est peu fournie; les orbites, le nez, et les oreilles, diffèrent peu par la forme de ceux du *ching-kau;* la figure, nue et bleuâtre, est légèrement ridée; la ligne faciale est droite et presque perpendiculaire; les oreilles, la paume des mains, et la plante des pieds, sont noires; le pouce des mains est fort court; les callosités sont larges et développées; la queue, longue et roulée, a plus de trente pouces de longueur; les poils en général sont longs, doux, et soyeux. »

A ces traits généraux et incomplets nous ajouterons quelques détails plus minutieux. Le cimepaye est communément long de quatre pieds six pouces, mesuré du sommet de la tête à l'extrémité de la queue, et dans ces dimensions cette dernière partie entre pour deux pieds huit pouces. Les membres sont très alongés et grêles relativement aux proportions du corps; mais les avant-bras et les jambes sont sur-tout très longs, et terminés par des doigts bien fendus. Toutefois le pouce des mains est très court et très remonté. Les oreilles sont larges, minces, et non bordées; la face est très aplatie. Il a le nez garni de rides et peu proéminent, tandis que les pommettes sont renflées et que le front est notablement bombé. Les abajoues n'existent point; mais en revanche les callosités des fesses sont amples et très apparentes. Tout le pelage en dessus du corps est d'un rouge-brun lustré et brillant,

passant au blanc satiné en dessous et sur les parties internes des membres. Les parties dénudées des doigts sont d'un noir profond, ainsi que la face, à l'exception des lèvres et du menton, qui sont couleur de chair: ce dernier n'est garni en dessous que d'une très légère touffe de barbe; mais de longs poils en faisceaux divergents couvrent les joues et sont colorés en roux vif, tandis que les poils de la tête, longs et ébouriffés, forment une espèce de diadème brun terminé de gris. Les oreilles sont noirâtres, et les yeux bruns; le bas-ventre est presque dénudé, ou du moins n'est revêtu que de poils rares et mollets.

Le cimepaye habite l'île de Sumatra, où MM. Raffles, Diard, et Duvaucel, le découvrirent. Il paroît être très commun dans les environs de la factorerie de Bancoolen; quant à ses habitudes, elles nous sont complétement inconnues.

LE SEMNOPITHÉQUE CROO OU LOTONG.

Semnopithecus comatus[1].

Le docteur Eschschotz, médecin et naturaliste du brick russe le *Rurick*, exécuta un voyage autour

[1] Desmarest, *Mammifères*, sp. 816: *presbytis mitrata*, Eschschotz, *Voyage autour du Monde* de Kotzebue, t. III, p. 353, avec une planche de crânes et la main: *simia maura*, sir Raffles, *Trans. Soc. Linn.*, t. XIII: le croo, *semnopithecus comatus*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, p. 37, pl. 11.

du monde, sous les ordres du capitaine de Kotzebue, dans les années 1815 à 1818, et décrivit dans la relation du voyage le *croo* sous le nom de *presbytis mitrata*[1]. Ce singe lui fut vendu vivant par les habitants de Sumatra, lorsque le vaisseau russe cingloit dans le détroit de la Sonde. L'individu décrit par ce voyageur avoit environ un pied et demi de longueur; des poils épais, frisés, longs de deux pouces, blanc-jaunâtre à leur racine, et gris-bleuâtre à leur pointe, couvroient les parties supérieures du corps; des poils plus alongés et de même couleur se trouvoient implantés en arrière sur la tête, et sembloient la coiffer d'un bonnet fourré, suivant l'expression de M. Eschschotz, sur l'avant duquel tranchoit une large raie noire, formée de poils longs de huit lignes, et qui occupoit le front à partir du bord supérieur de l'oreille: un rebord jaunâtre isoloit ce bandeau noir des sourcils, qui étoient étroits, linéaires, et noirs. L'oreille étoit rougeâtre, sans rebord, garnie de poils jaunâtres, et se terminoit en un lobe peu sensible; la peau de la face étoit noirâtre, seulement les paupières conservoient une teinte tannée, et quelques petits poils blanchâtres apparoissoient sur les lèvres.

[1] Genre *presbytis* (nommé ainsi à cause de la ressemblance du *croo* avec une vieille femme coiffée d'un bonnet); *angulus facialis* 60° *gradum; sacculi buccales nulli; nates tyliis instructæ; cauda elongata; antipedes genu attingentes*. Eschschotz.

Les parties inférieures du corps étoient peu velues; et les poils, longs de deux pouces, souples dans leur longueur, étoient blancs. La queue, dépassant les dimensions du corps, étoit en dessus de couleur gris-bleuâtre comme le dos, jaune-grisâtre en dessous, et terminée par un pinceau de poils jaunes longs d'un pouce et demi. Les membres antérieurs atteignoient presque les genoux, lorsque ce singe se dressoit sur ses jambes. Les bras étoient gris-blanchâtres, les avant-bras jaunâtres, et le dos de la main, jusqu'à la dernière articulation des phalanges, brun-rougeâtre. Les doigts de la main, longs et grêles, contrastoient avec l'extrême briéveté du pouce, et se trouvoient recouverts par des ongles alongés, demi-cylindriques, légèrement recourbés à leur terminaison, de manière à simuler en quelque sorte la forme d'une griffe, excepté celui du pouce, qui étoit court, élevé, déprimé et arrondi sur son bord. La paume de la main étoit nue et rougeâtre. Une sorte de bourre lanugineuse, due à une plus grande rudesse de poils, se faisoit remarquer aux pieds de derrière. Les callosités des fesses étoient d'un jaune brunâtre.

De même que les autres semnopithèques le croo décrit par M. Eschschotz avoit les pommettes saillantes, le nez peu élevé, et l'angle facial très ouvert, puisqu'il mesuroit soixante degrés. Le crâne de cet individu étoit arrondi, sans traces de crêtes

osseuses sur les sutures, et les mâchoires ne présentoient que vingt-huit dents. Les vertèbres existoient au nombre de sept cervicales, douze dorsales, trois pièces au sacrum, et vingt-huit coccygiennes. La poitrine avoit ses parois fermées par sept vraies côtes et par cinq fausses, les deux plus inférieures insérées au corps même des vertèbres correspondantes et non à leurs apophyses transverses. Le sternum se trouvoit formé de cinq pièces osseuses.

Tels sont les détails fournis par M. Eschschotz sur un croo femelle et probablement très jeune. La figure encore inédite que ce naturaliste nous a montrée à Paris diffère toutefois, ainsi que la description, des renseignements donnés par sir Raffles, et du portrait qu'en a publié M. Fr. Cuvier d'après des individus conservés au Muséum. Aussi, pour mettre nos lecteurs à même de se fixer sur cette question, rappellerons-nous ce qu'en disent ces deux auteurs.

Nous croyons qu'on doit retrouver le *croo* dans la description assez incomplète que donne sir Raffles de son *simia maura* ou *lotong*. Ainsi s'exprime à ce sujet l'écrivain anglois : « Le *lotong* qu'on trouve à Singapore et à Penang a ordinairement dix-huit ou vingt pouces de longueur, et douze ou treize de hauteur. La queue a de vingt à vingt-quatre pouces. Son pelage est noirâtre, excepté les bras, les jambes, et le sommet de la tête, qui sont teintés de grisâtre,

parceque chaque poil noir est terminé de gris. Toutes les parties inférieures du corps et internes des membres sont garnies de poils moins abondants, mais blancs. Le devant du cou est blanchâtre; la poitrine et les aisselles sont d'un gris très clair; les mains, les pieds, et la face, sont d'un noir intense; quelques poils soyeux revêtent les lèvres; la barbe est peu fournie, et les poils de la tête se hérissent et forment une aigrette saillante; la tête et la face ont peu de volume et d'étendue, et le nez, très aplati à son extrémité, s'ouvre en deux narines obliques. Ce singe s'apprivoise très difficilement. »

Le *croo,* ainsi nommé sans doute par analogie avec son cri, et dont on trouve une bonne figure dans l'Histoire des Mammifères de M. Fr. Cuvier, et des individus bien conservés dans les galeries du Muséum, est de la taille de l'entelle. Son pelage, brun en dessus, se teint de noirâtre sur le front entre les oreilles et sur les épaules; des poils roides et droits lui forment sur l'occiput une sorte d'aigrette terminée en pointe; les joues, le menton, les flancs, les parties inférieures du corps et internes des membres, sont d'un blanc assez pur; la face et les oreilles sont noirâtres; la queue brune en dessus, blanche en dessous, est terminée par un petit bouquet de poils blancs.

Le *croo* habite l'île de Sumatra; on le trouve aussi dans l'île de Java, suivant M. Temminck, et on l'y nomme *siliri.*

LE SEMNOPITHÉQUE PYRRHUS.

Semnopithecus pyrrhus[1].

Par ses formes extérieures le *pyrrhus* semble faire le passage des semnopithèques aux guenons ; c'est même parmi les singes de cette dernière tribu que M. Geoffroy Saint-Hilaire l'avoit rangé, lorsque pour la première fois il fit connoître cette espèce au monde savant. L'individu que décrivit le professeur françois est au Muséum, et provenoit, dit-on, des Moluques. En 1824 le docteur Horsfield en publia une figure dans ses Recherches zoologiques sur l'île de Java, et le premier le classa parmi les semnopithèques.

La description que M. Geoffroy Saint-Hilaire a donnée de l'individu qu'il nommoit *guenon dorée* cite pour ses dimensions à-peu-près deux pieds quatre pouces pour le corps, et deux pieds deux pouces pour la queue. Son corps est peu svelte, ses oreilles sont grandes, ses bras robustes, et sa queue longue, assez mince, et égale à quelque point que ce soit de son diamètre. Le pouce des mains étoit rudimentaire, et des poils recouvroient les autres doigts jusqu'à la première phalange, tandis qu'aux

[1] Horsfield, *Zoolog. Research.*, septième livraison : guenon dorée, *cercopithecus auratus*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 93 ; Desmarest, *Mammifères*, p. 56, esp. 14.

pieds le pouce étoit très développé, et que les doigts étoient velus jusqu'à la racine des ongles. Ce qui rend cet animal remarquable est d'avoir le front et les joues recouverts de poils divergents très alongés, le ventre presque nu, et le pelage en entier d'un jaune doré, où quelques poils brunâtres apparoissent sur la queue, bien qu'une petite tache noire se dessine sur le devant des membres au niveau de la rotule. Tels sont les premiers documents qu'on ait possédés sur cette espèce: toutefois les proportions un peu fortes qui avoient porté à en faire une guenon ont bien pu tenir à la mauvaise préparation d'une peau desséchée; et M. Horsfield, qui s'est assuré des caractères du *pyrrhus*, avoit en effet cru qu'on devoit le distinguer de la *guenon dorée*, dont il diffère en outre par l'absence des taches noires des genoux.

M. Horsfield a décrit le semnopithèque *pyrrhus* avec assez de soin pour que nous croyions devoir en extraire les détails principaux qui le concernent[1]. Par les couleurs qui teignent le corps, ce singe a quelques rapports avec le semnopithèque maure avant que son pelage soit entièrement devenu noir. Toutefois le dessus du dos et les parties externes des membres sont d'un fauve décidé et constant dans l'intensité de ses teintes; son corps

[1] *Semnopithecus pyrrhus*, Horsfield, *Zool. Research.: rufus nitore splendidè fulvo, pectore, abdomine, artubus intrinsecus, caudaque basi subtùs pallidè flavis.*

est alongé et assez grêle, et ses extrémités sur-tout sont remarquables par leur minceur: la nature des poils qui composent son pelage est d'être délicate, douce au toucher, et comme soyeuse; et sa couleur présente sur les parties supérieures une teinte brune-rousse, affectant des reflets blond-doré sur le sommet de la tête, le front, la queue et les extrémités, et passant au jaune pâle sur le ventre et en dedans des membres.

Sur les flancs, depuis la tête jusqu'aux lombes, règne une bandelette longitudinale de poils clair-semés, frisottés et d'une grande délicatesse, qui sépare ainsi les poils longs et alongés du dos. M. Horsfield n'a point vu de traces de tache noire sur les rotules; mais cette particularité peut tenir à une différence d'âge.

La taille du *pyrrhus* est celle du semnopithèque maure. Il habite l'île de Java, où on le nomme *lutung;* toutefois on ne possède aucun détail ni sur ses habitudes ni sur ses mœurs.

LE SEMNOPITHÈQUE KRA.

Semnopithecus kra [1].

Le semnopithèque que les Malais nomment *kra,* et que sir Raffles a très succinctement décrit dans le Catalogue des collections qu'il a faites dans l'île

[1] *Simia fascicularis,* Raffles, *Transact. Soc. Linn.*, t. XIII.

de Sumatra, n'est pas sans analogie avec le *croo;* ce singe ne nous est connu que par ce qu'il en dit: aussi sa description fournira-t-elle tous les éléments de la nôtre.

C'est dans les forêts de l'île de Sumatra et sur plusieurs des îles Malaises que le kra vit en troupes considérables. Son corps, long de vingt pouces, est dépassé par la queue; du brun rougeâtre teint le dos et le dessus de la tête, tandis que la queue et les flancs sont d'un gris qui s'éclaircit en dedans des membres et sur la partie inférieure du corps; la face, que recouvrent quelques poils courts gris-clair, est brunâtre, et des poils blanchâtres s'élèvent sur les joues pour former des touffes beaucoup plus longues que la barbe; ses yeux sont bruns, abrités par des sourcils proéminents, et protégés par des paupières blanches; le nez, assez saillant à sa racine, s'aplatit vers l'extrémité, où s'ouvrent les narines en scissures obliques; des abajoues sont assez visibles; les oreilles, dont la forme est arrondie, présentent une pointe obtuse assez marquée à leur sommet; les canines ont peu de longueur, et le pouce des mains est comme tronqué; de larges callosités se dessinent sur les fesses.

Le nom de *kra*, que lui donnent les Malais, rend assez bien le cri de cette espèce de singe, que tout porte à croire nouvelle, à moins que ce ne soit, ainsi que nous sommes tenté de le supposer, la guenon à croupion blanc de M. Otto.

Sir Raffles rapporte que le kra s'apprivoise difficilement, et que les naturels en distinguent une variété à pelage plus blanc, et teint de rougeâtre sur le dos. Le même auteur ajoute encore qu'il en existe une race plus petite, nommée *kra buku*, qui n'a point de poils touffus sur les joues, et dont la taille atteint rarement douze pouces.

LE SEMNOPITHÈQUE A CROUPION BLANC.

Semnopithecus leucoprymnus[1].

La description détaillée que M. Otto a donnée de cette espèce ne permet pas d'avoir le moindre doute sur le genre auquel elle appartient : c'est évidemment un semnopithèque et nullement une guenon proprement dite, ou cercopithèque, parmi lesquelles on l'avoit placée primitivement quoique avec doute.

Ce semnopithèque du sexe féminin est remarquable par des formes grêles et minces, une longue queue, les doigts effilés et très fendus, tandis que les pouces, soit des mains, soit des pieds, sont peu développés. A ces traits généraux se joignent un museau aplati dont l'angle facial est d'un peu plus de soixante degrés, un front bombé, des oreilles

[1] Desmarest, *Dictionn. des Scienc. natur.: cercopithecus? leucoprymnus*, Otto, *Mém. de l'Acad. Cés. Léop. Car. des curieux de la nature*, t. XII, 1825, pl. 46 *bis* et 47; Férussac, *Bullet.*, t. VIII, p. 261.

petites et nues, des yeux grands à iris brun-jaune. Les ongles qui terminent les doigts sont aplatis aux pouces, et étroits et comprimés aux autres doigts. Sa taille étoit, en y comprenant la queue, de près de trois pieds.

Le pelage se compose de poils fins très longs et d'un aspect satiné, courts sur la queue, manquant sur la face, la paume des mains et la plante des pieds, et formant sur le côté des joues et sur le menton des touffes épaisses, longues et abondamment fournies.

Le semnopithèque à croupion blanc a la face noire, en en exceptant le tour des yeux, qui est rosé; de petites moustaches gris-blanc surmontent la lèvre supérieure, et une étroite bandelette de poils noirs assez courts règne dans l'intervalle des yeux depuis le front jusqu'au nez; les sourcils se confondent pour former une ligne noire qui encadre le haut de la figure; le dessus de la tête et même tout le dessus du corps sont d'un brun obscur ou fuligineux assez intense, tandis que les parties inférieures, telles que la gorge et le dessous du cou, sont d'un gris blanc, et que la poitrine et le ventre sont d'un noir brunâtre; mais les favoris largement étoffés des joues, les flocons de barbe qui les continuent, sont d'un blanc légèrement teint de roussâtre qui tranche sur le noir de la face. Toutefois le caractère le plus distinctif de cette espèce est d'avoir toute la région lombaire, la queue, les

fesses, et les parties externes et supérieures des cuisses, colorées en gris très clair qui se teint de roussâtre à l'extrémité de la queue; le pourtour des organes sexuels est teint de rougeâtre. Ce singe, dont nous avons reproduit la figure qu'en a donnée M. Otto, a offert quelques particularités anatomiques curieuses à relater. Ainsi la colonne vertébrale se composoit de sept vertèbres cervicales, douze dorsales, sept lombaires longues, et trois sacrées. Les caudales, extrêmement alongées, étoient au nombre de vingt-deux dans ce qui restoit de la queue, qui avoit été mutilée, et lui donnoient un pied huit pouces de longueur lorsque le corps ne présentoit que onze pouces huit lignes. Ce que l'autopsie fit apercevoir de plus remarquable dans la cavité abdominale fut l'estomac, extraordinairement volumineux, bien différent de celui des guenons, et présentant dans sa portion gauche une large cavité, tandis que la droite, rétrécie et enroulée sur elle-même, simuloit une portion de tube intestinal; l'ampleur de ce viscère étoit telle, que sa grande courbure n'avoit pas moins de deux pieds un pouce; de même que le colon deux rubans musculaires se trouvoient suivre et la grande et la petite courbure, et le bridoient en ce sens, ou du moins leur étroitesse forçoit les parois de l'estomac à se froncer et à se boursoufler sur leur longueur. L'intérieur de la bouche n'offrit aucune trace d'abajoues.

M. Otto pense que tous les semnopithèques doivent avoir la même organisation viscérale. On se rappelle en effet que le kahau (*simia nasica*), que l'on regarde comme une espèce de ce genre, a, suivant Wurmbs, un estomac extrêmement grand et de forme irrégulière. Cependant les détails fournis par M. Duvaucel ne donnent point à penser que les semnopithèques qu'il a disséqués aient présenté de telles modifications dans leur organisation interne. Les abajoues rudimentaires qu'il a trouvées chez plusieurs des espèces qu'il a étudiées, et que sir Raffles mentionne également dans ses descriptions, détruisent l'opinion assez ingénieuse émise par M. Otto sur les fonctions relatives de ces poches buccales et de l'estomac. On se rappelle en effet que le naturaliste allemand pensoit que tous les singes du genre semnopithèque n'avoient point d'abajoues, et devoient avoir par conséquent l'estomac largement développé pour servir de magasin, recevoir les provisions de réserve, et remplir ainsi en quelque sorte les fonctions dévolues aux cavités nommées abajoues.

La patrie de ce singe est inconnue; mais on peut, sans craindre de se tromper, dire qu'il provient ou du continent de l'Inde ou des îles de l'Est. Le Muséum en posséde une peau.

LE SEMNOPITHÈQUE MAURE OU TCHINCOU.

Semnopithecus maurus. Fr. Cuv.[1].

Comme tous les semnopithèques le tchincou est caractérisé par ses formes grêles et alongées, par ses longs membres, et par sa queue plus longue encore. Sa face plate, qu'entoure un cercle épais de poils divergents, ses oreilles et sa face nue colorées en bleuâtre; ses mains noires peu velues, tous ses pouces courts, lui donnent la plus grande analogie avec les espèces congénères; mais ce qui l'en distingue de prime abord est la couleur brune-foncée de tout son pelage, dont les poils, d'un noir intense, ne blanchissent qu'à leur extrémité. Ainsi que nous l'avons déja observé chez les singes de ce genre, les poils sont plus épais et plus abondamment fournis sur les parties supérieures, tandis qu'ils sont rares et clair-semés en dessous du corps et en dedans des membres.

Les tchincous adultes, dont l'iris est d'un beau fauve orangé, ont environ deux pieds de longueur, tandis que la queue a jusqu'à deux pieds six pouces.

[1] *Simia maura,* Geoffroy, *Annal. du Mus.*: *simia cristata,* sir Raffles, *Trans. Soc. Linn.*, t. XIII: *cercopithecus maurus,* Desmarest, *Mammifères*, p. 55; et semnopithèque tschincoo, *semnopithecus pruinosus,* p. 533: *tchincou,* Fr. Cuvier, *Mammifères,* pl. 10, p. 36, in-4°; Horsfield, *Research. in Java*, quatrième livraison.

Les jeunes ont leur livrée d'un brun rougeâtre, qui noircit d'autant plus qu'ils avancent en âge. M. Desmarest a donné le nom de *pruineuse* à cette espèce, parceque la pointe des poils ressort et luit sur la couleur intense du pelage. Le sommet de la tête du tchincou présente aussi une sorte d'aigrette courte due aux poils droits et hérissés qui s'y implantent. Les petits, dans le premier âge de leur existence, sont d'une couleur fauve très claire sur le ventre, et qui brunit sur le milieu du dos. Parfois ce gris fauve est légèrement ondulé de brun, teinte qui ne tarde point à passer décidément au noirâtre.

Sir Raffles donne à son *simia cristata,* ou tchincou des François, le nom malais de *ching-kau.* Il le dit très commun dans les forêts de Sumatra et aux environs de Bancoolen. Les proportions moyennes de sa taille sont à-peu-près de deux pieds de longueur, sans y comprendre la queue, qui n'a pas moins de deux pieds et demi, et sa hauteur est de quatorze pouces. Ce semnopithèque est d'un gris foncé, ce qui est dû à ce que les poils sont noirs et terminés de blanc à leur pointe, tandis que le dessous du corps est beaucoup plus clair ou plutôt teinté de gris de fer; les poils du sommet de la tête sont longs et divergents aussi bien sur le crâne que sur les côtés de la face, et forment sur l'occiput une sorte de crête ou de huppe; la barbe est peu fournie; la face et les oreilles sont nues et noires;

les orbites larges; le nez un peu élevé vers le haut, mais très aplati à l'endroit où les narines s'ouvrent obliquement non loin de la lèvre supérieure; les oreilles sont larges et arrondies; le cou est court, et les callosités des fesses très développées; la queue, revêtue de poils longs et frisés, n'est point terminée par une touffe, et les canines sont fort longues.

Les jeunes *ching-kaus* ont leur pelage fauve-rougeâtre, qui contraste avec celui des adultes, dont les teintes sont plus foncées. Les habitants de Sumatra en connoissent une variété qu'ils nomment *ching-kau-puti*, ou blanc, parceque sa couleur générale est le gris clair ou le blanchâtre.

Le docteur Horsfield a publié dans ses Recherches zoologiques sur l'île de Java une figure médiocre d'une femelle de tchincou avec son petit. Il l'observa très communément à Java, où les naturels lui appliquent le nom de *buding* ou *lutong*. M. Leschenault de La Tour avoit lui-même recueilli dans cette grande île plusieurs de ses dépouilles, qui ornent aujourd'hui les galeries du Muséum. Ce nom de *buding*, que lui donnent les Javanais, est pour le distinguer d'une autre espèce à laquelle les Malais ont donné celui de *lutong*. Ainsi le semnopithèque maure est le *lutung-itam* ou buding noir des Javanais, et le semnopithèque *pyrrhus* le *lutong-mera*, le *buding rouge*.

Les habitants de Java dédaignent le tchincou; ce n'est que très rarement qu'ils s'appliquent à

dompter son caractère indocile, et qu'ils essaient de le plier à la servitude. Privé de sa liberté ce semnopithèque en effet reste pendant un temps assez long triste et morose : il paroît exister dans l'île de Sumatra ; mais il est extraordinairement abondant dans les forêts de Java, où il établit son gîte dans les arbres, et vit en nombreuses compagnies : il n'est pas rare d'en rencontrer même des troupes de cinquante individus et plus. Les habitants en détruisent un grand nombre dans les battues qu'ils font, afin de les atteindre pour se procurer leurs peaux, qu'ils emploient dans leurs ajustements militaires et à plusieurs usages domestiques. Lorsqu'il est jeune, ce singe recherche les feuilles tendres des arbres, et plus tard il se nourrit de toutes sortes de fruits.

LE SEMNOPITHÉQUE KAHAU OU NASIQUE.

Semnopithecus nasicus [1].

Les naturalistes nomenclateurs ont ballotté le kahau dans plusieurs genres. Par ses formes géné-

[1] Le *nasique*, Daubenton, *Mém. de l'Inst.* : *cercopithecus larvatus*, Wurmbs, *Mém. de la Soc. de Batavia* : la *guenon à long nez*, Buffon, *Supplément*, pl. 11 et 12 ; copiée *Encyclopédie*, pl. 12, fig. 4 : *simia nasica*, Screber, pl. 10 B et C : *kahau*, Audebert, *Singes*, quatrième famille, seconde section, pl. 1 : *simia nasalis*, Shaw, *Zool. génér.*,

rales ce grand singe en effet s'éloigne des guenons et des semnopithèques. Peut-être devroit-on conserver la petite coupe générique que proposa M. Geoffroy Saint-Hilaire sous le nom de *nasalis*. Toutefois c'est encore des semnopithèques que ce singe se rapproche le plus, par l'ensemble de ses caractères du moins, et ce n'est que par quelques nuances de détail qu'il en diffère.

Le *kahau*, ainsi nommé par analogie avec son cri, a jusqu'à trois pieds un pouce de hauteur lorsqu'il se tient debout: sa queue est longue de deux pieds un ou deux pouces; elle est grêle, d'une égale épaisseur sur tous les points de son diamètre, et, sous ce rapport, analogue à celle des vrais semnopithèques. Une plus complète analogie se manifeste dans la brièveté du pouce de la main, qui est très remonté et que recouvre un ongle aplati, tandis que ceux des autres doigts sont convexes et un peu roulés sur eux-mêmes. Toutefois le pouce des pieds est remarquable par sa force et ses proportions, et pourroit servir de moyen de distinction.

Les formes du *kahau* sont lourdes et trapues, et les membres sont proportionnés avec le corps;

t. I. pl. 22: *proboscis-monkey*, Pennant, *Quadrupèdes*, pl. 104 et 105: *nasalis larvatus*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Mém. du Mus.*, t. XIX, p. 90: *cercopithecus nasalis*, Desmarest, *Mammifères*, p. 53, esp. 12; *Dict. des Scienc. natur.*, t. XX; G. Cuvier, *Règne anim.*, seconde édition, t. I, p. 93; et Griffith, t. I, traduction angloise; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténogr.*, huitième leçon: *nasalis larvatus* et *incurvus*, Vigors et Horsfield, *Zoolog. Journ.*, n° XIII, p. 110.

le ventre, au lieu d'être peu apparent et rentré comme chez les autres semnopithèques, est très gros et renflé, si l'on en juge du moins par l'individu conservé dans les galeries du Muséum. Le pelage en entier est, soit sur le corps, soit en dessous, également épais et également serré; les poils qui le composent sont courts, rudes, et ne s'alongent que sur les joues, où ils forment de larges favoris qui se déjettent en arrière, cachent en partie les oreilles, et se terminent sous le menton en une barbe rebroussée en avant: les oreilles sont nues, ainsi que la face, qui est saillante et colorée en noir vif; les yeux sont médiocres, et la bouche assez fendue: mais ce qui concourt à donner au *kahau* une physionomie extraordinaire est le prodigieux alongement de son nez; cet organe en effet saille obliquement en avant et en bas en s'aplatissant d'une manière sensible, et est sillonné sur sa face supérieure par une rainure longitudinale: les narines sont largement ouvertes et situées tout-à-fait au-dessous de l'extrémité du nez, de manière à donner à ce singe une perfection d'odorat inconnue chez tout autre mammifère. Une telle disposition dans l'organe de recueillement des effluves odorants doit en effet faire supposer que ce sens est de première nécessité dans les habitudes de ce quadrumane. On n'aperçoit point de sourcils au-dessus des yeux de l'individu que nous décrivons.

La couleur générale du pelage du *kahau* est un

roux ferrugineux à teintes beaucoup plus vives sur le dos, la tête, le ventre, les épaules, et les bras ; la paume des mains et la plante des pieds sont, ainsi que la face, d'un noir profond ; les doigts des mains et des pieds, longs et très fendus, sont velus jusqu'à la racine des ongles ; les poils de la queue sont courts, serrés, de couleur rousse, et ne forment point de touffe à son sommet.

Le front bombé de ce grand singe, la capacité cérébrale ample et développée, attestent que son intelligence doit être supérieure à celle des semnopithèques. Ce fait organique se trouve confirmé par l'opinion des Indiens, qui accordent au *kahau* une haute intelligence, et qui même ont admis l'idée qu'il tiroit son origine d'hommes farouches réfugiés dans les bois pour ne point payer de contributions dans les villes. M. Geoffroy Saint-Hilaire rapporte que les ambassadeurs envoyés en France par Tippo-Saïb éprouvèrent la plus vive satisfaction à la vue d'un individu conservé dans les galeries du Muséum ; et cette anecdote rappelle pour des hommes éloignés de leurs foyers le bonheur que ressentoit Poutavéri l'O-Taïtien, amené à Paris par Bougainville, à presser un mûrier à papier qui lui rappeloit les charmes de la patrie absente.

Le *kahau* habite l'île de Bornéo, où il seroit nommé *batanjan*, suivant Wurmbs, et où il paroît très rare; on le dit aussi de la Cochinchine, mais

il est probable que cette indication est erronée. Ce singe recherche la société de ses semblables; il vit en troupes considérables qui se tiennent principalement sur les bords des rivières et dans les marécages. D'une humeur défiante et d'un caractère sauvage, il est intraitable lorsqu'on l'attaque, et se défend avec une extrême vigueur.

MM. Vigors et Horsfield ont donné la figure, dans le *Zoological Journal*, d'un *kahau* dont le nez étoit complétement retroussé, et l'angle facial un peu plus ouvert que dans l'espèce ordinaire. Ils ont proposé de lui appliquer le nom de *nasalis recurvus,* en lui donnant pour caractères les particularités suivantes: la tête, le cou, les épaules, les cuisses en dessus, roux; le ventre à teintes beaucoup plus claires; le milieu de la région dorsale d'un roux grisâtre; les parties internes des bras, des cuisses, du bas du dos, et du dessus de la queue, grises, la partie inférieure de celle-ci blanchâtre: de plus la peau dénudée de sa face étoit rouge au lieu d'être noire, et sa taille étoit d'un tiers moindre que celle du *kahau* ordinaire. Cet individu, qui provenoit de Bornéo, n'avoit que vingt pouces de longueur à partir du vertex jusqu'à la naissance de la queue. Tout porte à croire que c'étoit un individu peu âgé; et cette opinion est d'autant plus probable qu'on sait que le pelage des jeunes singes diffère beaucoup de celui des adultes, et que leur angle facial, beaucoup plus ouvert, finit par éprou-

ver un notable changement. Quant au nez relevé, on conçoit encore plus aisément les nombreuses variations de forme que peuvent éprouver les cartilages mobiles qui en forment les parois.

LES COLOBES.

Colobus. ILLIG.

Sous le nom de *full-bottom-monkey* Pennant avoit figuré, dans son Histoire des Mammifères, tome I, pl. 24, un grand singe que Screber a représenté planche 10 B, et que Buffon a décrit sous le nom de *guenon à camail* (Supplément, t. VII, pl. 17). Illiger le prit pour type du genre qu'il appela *colobus*, et dont on ne connoît qu'un seul individu conservé dans la collection de M. Temminck. Ces colobes ressemblent aux semnopithèques par la forme de leur tête, et par le nombre et la disposition de leurs dents. Ce qui les en distingue est de manquer complètement de pouce aux mains (chez les semnopithèques il est rudimentaire), et par conséquent de jouer près des singes de l'ancien continent le même rôle que celui des atèles parmi les espèces du Nouveau-Monde. Toutefois les colobes sont très mal déterminés, et la place qu'on leur assigne dans les tableaux méthodiques éprouvera sans doute des changements lorsqu'ils auront été étudiés avec soin. Illiger traça ainsi les caractères de ces grand singes, dont le nom vient du grec κολοβὸς, mutilé: Leur face est obtuse, dénudée; les

narines ne sont séparées que par une mince cloison, et des abajoues occupent les côtés de la face; leur queue est longue, couverte d'un poil lâche et disposé en flocon à l'extrémité; les deux mamelles sont placées sur la poitrine; les mains sont réduites à quatre doigts par l'absence du pouce; les pieds ont cinq doigts terminés par des ongles aplatis; les fesses sont dénudées; le corps est mince, et les membres sont grêles.

Les habitudes des colobes ne sont point connues. Ce sont des singes de l'Afrique occidentale très rares, puisque leurs dépouilles ne se trouvent point dans les grandes collections publiques, et dont on ne distingue que deux espèces.

LE COLOBE A CAMAIL.

Colobus polycomos. GEOFF.[1].

Ce colobe, que quelques voyageurs nomment le *roi des singes,* a été appelé par Buffon *guenon à camail*, parceque ses épaules, le haut du dos, et le cou, sont revêtus d'une épaisse fourrure formée de poils très longs qui lui recouvrent cette partie comme le feroit un camail. Ce singe a, dit-on, trois pieds de hauteur lorsqu'il se tient debout, et

[1] Pennant, *Quadrupèdes,* t. I, p. 197, pl. 24; Screber, pl. 10 D; Buffon, *Supplément*, t. VII, pl 17: *simia comosa*, Shaw: le *roi des singes,* Encyclopédie, pl. 15, fig. 3; Desmarest, *Mammifères,* p. 53.

sa queue est plus longue que le corps; les poils alongés qui recouvrent en forme de crinière aussi bien le sommet de la tête que le tour de la face, le cou, et les parties supérieures du tronc, sont flottants et colorés en jaune que tache du brunâtre; tout le reste du pelage est très court, formé de poils noirs très luisants qui tranchent avec la blancheur de la queue, que termine un long flocon de même teinte. La couleur de la face du colobe à camail, et les parties dénudées des mains et des pieds, sont d'un noir très intense.

Les Négres d'Afrique recherchent la peau de ce singe pour se faire des ornements de guerre. Bien que sa patrie ne soit point éloignée de l'Europe, puisqu'il vit dans les forêts de Sierra-Leone et au Congo, nous ne savons rien de ses mœurs, de ses habitudes; et les descriptions de nos livres d'histoire naturelle ne reposent que sur des peaux mutilées qui ne nous peignent pas même avec exactitude ses formes matérielles.

LE COLOBE FERRUGINEUX.

Colobus ferruginosus. ILLIG., GEOFF.[1].

Quelques naturalistes supposent que le colobe ferrugineux n'est qu'une variété de celui à camail,

[1] *Bay monkey*, Pennant, *Quadrupèdes*, t I, p. 203 : *Guenon*, Buffon, *Supplément*, t. VII, p. 66 : *simia ferruginea*, Shaw : *colobus fer-*

et cette opinion a principalement été émise par M. de Lacépède. Cependant des différences dans les couleurs du pelage autorisent à l'en distinguer comme espèce à laquelle on devra même réunir le colobe que feu Kuhl décrivit dans la collection de M. Temminck, et qui faisoit partie du riche cabinet de Bullok à Londres.

Le colobe ferrugineux est un peu plus petit que celui à camail, auquel il ressemble par ses membres déliés et par la longueur et la minceur de sa queue. Son pelage est presque en entier de couleur ferrugineuse foncée sur le dos, très claire sur les joues et en dedans des membres, tandis que les poils de la tête et de la queue sont d'un noir intense, couleur qui est propre également à la peau de la face, des mains, et des pieds. Toutefois il ne paroît pas que ces teintes soient toujours bien constantes, puisque l'individu décrit par Kuhl sous le nom de *colobe de Temminck* avoit les mains, la face, et les poils de la queue, d'un roux pourpré, les membres d'un roux plus clair, et le ventre d'un jaune roussâtre, tandis que la tête, le cou, le dos, les épaules, et la région externe des cuisses, étoient noirs. Cet individu, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, avoit un pied sept pouces six lignes de longueur, tandis que la queue, dont une

rugineus, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 92; Desmarest, *Mammifères,* p. 53, esp. 9: *colobus Temminckii,* Kuhl; Desmarest, *Mammifères,* p. 53, esp. 10.

partie avoit été coupée, présentoit dans ce qui restoit environ un pied.

Tout porte à croire que le colobe ferrugineux est de la côte occidentale d'Afrique; mais on ne possède aucun renseignement à ce sujet.

LES GUENONS.

Cercopithecus. Erxl. [1].

Les distinctions qui ont été établies entre les semnopithèques asiatiques, les guenons africaines, et les macaques aussi d'Asie, sont fugaces et légères, et ne permettent point d'isoler ces groupes par des caractères saisissables dès le premier aperçu. De là sont nées ces opinions si variées et si nombreuses dans le classement de ces divers singes ; de là découle cette incertitude de synonymie si embarrassante pour les naturalistes, et qui laisse tant d'arbitraire et tant de vague dans l'histoire de chacun de ces animaux. Nous ne rappellerons pas les idées émises à ce sujet par plusieurs écrivains, nous ne pourrions en tirer de lumières pour notre sujet. Les principes de nomenclature sont si variables de leur essence, et sont tellement influencés par les théories zoologiques, que le temps doit sans cesse amener des révolutions nouvelles dans ce qui est regardé comme vrai au jour où l'on écrit. Nous nous contenterons donc d'offrir l'état réel de la

[1] *Simia,* Linnæus : *cercocebus,* Geoffroy : *cercopithecus,* singe à queue, nom usité chez les Grecs.

science au moment actuel, en résumant avec le plus de clarté possible ce que l'on sait de plus avéré sur ces diverses familles de singes.

Les guenons suivent les semnopithèques dans tous les tableaux méthodiques. Ce n'est pas cependant que les macaques n'aient plus d'analogie avec ces singes à longue queue ; mais les guenons n'ont point de rapport avec les cynocéphales, et les macaques au contraire en ont beaucoup : il a donc paru convenable d'intervertir l'ordre naturel.

Les attributs généraux des guenons sont d'avoir une taille médiocre, et des membres dont les proportions correspondent avec le volume du corps. Par cela elles se distinguent des semnopithèques sans doute dès la première vue ; mais leurs abajoues ne permettent plus de les confondre lorsqu'on vient à examiner cette poche buccale. Enfin un caractère anatomique plus obscur est celui que présentent les dernières dents molaires inférieures, de n'avoir que quatre tubercules sur leur couronne.

Les guenons, envisagées dans l'ensemble de leurs formes, sont des singes dont la tête arrondie se projette en avant en un museau assez saillant dont l'angle facial est d'environ cinquante degrés. Leurs oreilles, médiocres et arrondies, ressemblent assez aux oreilles de l'homme ; le nez toutefois est aplati, et des abajoues amples leur permettent d'entasser dans leurs replis les fruits que ces animaux vont piller dans les vergers ; leurs dents, au nombre

de trente-deux, sont semblables à celles des semnopithèques, dont elles ne diffèrent que par un tubercule de moins aux molaires inférieures; leur estomac, arrondi et simple, n'est point divisé en deux poches ainsi que l'est celui du semnopithèque à croupion blanc et du kahau : il dénote un régime purement frugivore, tandis que le genre de nourriture des deux singes que nous venons de nommer semble être plus particulièrement approprié aux feuilles et aux bourgeons des arbres.

Les guenons vivent dans les forêts; les arbres sont leurs demeures les plus ordinaires et les plus sûres, et la prestesse de leurs mouvements leur permet d'en parcourir la profondeur avec rapidité et avec aisance; sauter par bonds rapides, s'élancer de branche en branche, est chez elles l'allure la plus habituelle et celle qui est le mieux accommodée à leurs mouvements. La locomotion sur les quatre extrémités est au contraire embarrassée, difficile, et ne peut même s'exécuter qu'avec gaucherie. Ce n'est point pour un genre de vie terrestre que ces animaux furent créés.

Les guenons, dont le nom françois est sans doute corrompu du mot *gnome*, et qui dans le langage figuré est devenu le synonyme d'une face laide, grimacière et grippée, ont des mœurs irascibles, colériques, des mouvements capricieux et brusques, une intempérance de desirs, une mobilité d'imagination qui surpasse tout ce qu'on peut sup-

poser de plus variable et de plus inconstant. Moins libidineux que gourmands, ces singes sont indociles, peu éducables ; ce n'est que par l'abus de la force qu'on parvient à les dresser, à les plier à l'obéissance. Leur rancune pour les mauvais traitements qu'ils ont reçus subsiste dans toute sa vigueur pendant des années entières. Prises jeunes toutefois les guenons se façonnent à une nouvelle existence, et se dressent aux grimaces et aux jeux que leur enseignent leurs maîtres pour intéresser la commisération publique.

Toutes les espèces connues de guenons sont d'Afrique. Les auteurs les divisent en deux tribus qui sont assez distinctes, bien qu'on ne puisse convenablement les caractériser. La première comprend les vraies guenons, dont l'angle facial est de cinquante degrés, et dont les yeux ne sont pas surmontés de crêtes sourcilières ; leur nez est plat et ouvert à la hauteur des fosses nasales. Telles sont les guenons *mone*, *moustac*, *hocheur*, et *blanc-nez*. La deuxième tribu, que M. Geoffroy Saint-Hilaire a appelée *cercocèbe* (*cercocebus*), a le museau plus long, le front fuyant en arrière, l'angle facial de quarante-cinq degrés, le bord supérieur de l'orbite relevé et rehaussé en dedans, le nez plat et haut. Les cercocèbes établissent ainsi le passage des guenons aux macaques ; mais ces distinctions peu nettes et peu distinctes n'ont point encore été universellement adoptées. Les *callitriche*, *vervet*, *griset*, *malbrouk*,

patas, et *mangabey*, sont les types de cette seconde section.

LA GUENON MONE.

Cercopithecus mona[1].

Le *kèbe*, dit Aristote, est un *singe à longue queue;* et de cette phrase plus qu'incomplète Buffon a tiré la conclusion que le *kebos* des anciens Grecs devoit être la *mone*. Toutefois rien n'est moins prouvé.

Ce singe est remarquable par ses formes gracieuses et élancées, par la rare élégance des couleurs de son pelage, et par les justes proportions de ses diverses parties. Les poils qui le recouvrent sont par-tout abondamment fournis, par-tout à-peu-près de même longueur, excepté sur les joues, où ils forment deux grosses touffes épaisses qui retombent sur le cou en enveloppant le bas de la face.

Le dos, les parties supérieures du corps, et les bras en dehors, sont d'un roux-marron vif, tirant

[1] La *mone*, Buffon, t. XIV, pl. 36 et pl. color. n° 252; et le *mona*, Supplément, pl. 19; Audebert, *Singes*, quatrième famille, pl. 7: *simia mona* et *monacha*, Screber, pl. 15 A et 15 B: *varied monkey*, Pennant, *Quadrupèdes;* Encyclopédie, pl. 11, fig. 4: *simia mona*, Linnæus; Erxleben, sp. 10, p. 32: la *mone*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 13, in-4°, et p. 44; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I. p. 92; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténographiée, p. 19.

sur le brunâtre sur le dos, les reins, et la nuque; des poils un peu redressés, variés de vert-doré lustré, recouvrent la tête, et sont séparés des épais favoris par un bandeau noir: ceux-ci sont d'un jaune-clair uni qui tranche avec la couleur de chair de la face et des oreilles. Toutefois le haut du visage, ainsi que le tour des yeux, sont bleuâtres; la région interne des cuisses, des jambes et des bras, est d'un gris-bleu ardoise: c'est aussi la teinte qui est propre à la queue dans toute son étendue. Deux larges taches oblongues et blanchâtres se dessinent sur les fesses, et distinguent nettement cette guenon; mais elles manquent quelquefois, tel qu'on en a un exemple dans le *mona* de Buffon. Les côtés de l'abdomen et le dessous du corps, de même que le dedans des membres, sont recouverts de poils d'un blanc pur; les surfaces nues des pieds et des mains sont d'un brunâtre clair, ou d'une couleur de chair livide.

La queue de la mone est longue, brunâtre, et n'est point terminée par un pinceau de poils; ses ongles sont aplatis et noirâtres. Ses dimensions les plus ordinaires sont les suivantes. Le corps, mesuré depuis le museau jusqu'à l'anus, a dix-sept pouces et quelques lignes, et la queue vingt-trois à vingt-quatre. Posée sur ses quatre pattes, sa hauteur est d'à-peu-près douze pouces aux épaules et dix-huit au bassin. Sa tête est petite, arrondie; son front est élevé, et son nez est peu saillant: les poils qui

bordent les callosités des fesses sont roussâtres.

L'individu qui a servi de type à la figure publiée par M. Frédéric Cuvier a été conservé vivant dans la ménagerie du Muséum. Venu très jeune en France, il a conservé dans la captivité l'extrême douceur et la profonde indolence qui le caractérisoient alors; en vieillissant, ses membres ont acquis de la vigueur et une agilité surprenante. Cet intéressant animal, observé avec soin par M. Frédéric Cuvier, lui a paru circonspect dans ses actions et persévérant dans ses desirs, sans avoir jamais recours à la violence. « Lorsqu'après avoir bien sollicité on persiste à refuser quelque chose à la mone, dit ce savant, elle fait une gambade et semble occupée d'autre chose; elle n'a acquis aucun sentiment de propriété: elle prend ce qui lui plait, les objets qui lui ont attiré des punitions comme les autres, et a une adresse extrême pour exécuter ses rapines sans bruit. Ce singe ouvre les armoires qui ont leur clef en tournant celle-ci; il défait les nœuds, ouvre les anneaux d'une chaine, et cherche dans les poches avec une délicatesse telle que souvent on ne sent pas sa main, quoiqu'on sache qu'elle vous dépouille. C'est l'examen des poches qui lui plait le plus, parceque sans doute il y a souvent trouvé des friandises qu'on vouloit qu'il y trouvât, et il y fouille sans mystère; ordinairement il débute par-là dès qu'on s'approche de lui, et semble chercher dans les yeux des motifs d'espérance. Il n'est

pas très affectueux : cependant lorsqu'il est tranquille, et que rien ne le préoccupe, il reçoit avec plaisir les caresses, et il répond avec grace lorsqu'on veut jouer avec lui; alors il prend toutes les attitudes possibles, mord légèrement, se presse contre vous, et il accompagne toutes ces gentillesses d'un petit cri assez doux, et qui semble être pour lui l'expression de la joie. Jamais il ne fait aucune grimace; sa figure, bien différente de celle de la plupart des autres singes, est au contraire toujours calme, et paroîtroit même sérieuse; et quoiqu'il soit mâle, il n'a jamais manifesté la lubricité qui rend la plupart des singes si dégoûtants. »

Par ses formes gracieuses la mone est une des espèces de singes les plus intéressantes ; la délicatesse de ses manières, la gentillesse de ses mouvements, la douceur de son caractère, l'heureuse harmonie des couleurs qui teignent son pelage, tout peut la rendre l'objet d'une vive bienveillance. En liberté ce singe paroit exclusivement se nourrir de fruits; mais en captivité on lui voit manger de la viande cuite, du pain, et des insectes. On le trouve sur la côte occidentale d'Afrique, très probablement en Guinée; et non en Barbarie, ainsi que quelques auteurs le pensent.

LA GUENON DIANE.

Cercopithecus diana. GEOFF.[1].

La guenon à laquelle les naturalistes ont donné le nom de *diane*, par rapport au croissant de poils blancs encadrés de noir qui lui surmonte le front, est svelte dans les diverses proportions du corps. Sa tête arrondie se termine en avant par un museau obtus et assez saillant, bien que son front soit notablement bombé; ses yeux, médiocres et enfoncés, sont entourés d'une peau nue bleuâtre, et le nez et les lèvres affectent une couleur de chair livide; ses oreilles sont petites, arrondies, et en partie cachées par les poils épais des côtés de la tête; des poils touffus et alongés revêtent en grande abondance les joues et le dessous du menton: la queue, aussi longue que le corps, égale dans toute son étendue, est recouverte de poils noirs uniformément serrés; elle est longue de dix-huit pouces, et un peu moins par conséquent que le corps, qui en a vingt-un à vingt-deux: un noir foncé teint les poils de la tête,

[1] *Simia faunus* et *roloway*, Linnæus, *Ac. ac. hol.*, t. VI, p. 213: *exquima*, Marcg.: le *roloway*, Allamand; Buffon, t. XV, p. 77, pl. 13: la *palatine* et la *diane*, Encyclopédie, pl. 11, fig 4, et pl. 14, fig. 4: la *diane*, Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 6; Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 14, p. 47: *simia diana* et *roloway*, Screber, pl. 14 et 25: *cercopithecus diana*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 96; Desmarest, *Mammifères*, esp. 24; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 92.

qui sont courts et serrés ; sur le front se dessine le bandeau blanc dont nous avons déja parlé ; un brun gris teint les épais favoris des côtés des joues ; la poitrine, la région abdominale, le dedans des cuisses et des bras, sont recouverts de poils blanchâtres ; les poils de tout le dessus du corps au contraire sont noirâtres et annelés de blanc jaunâtre, ce qui leur donne une teinte généralement brune-verdâtre ; les bras, les cuisses, et les jambes, sont noirâtres, et la peau dénudée des mains et des pieds est aussi de cette couleur ; un cercle blanchâtre entoure les callosités des fesses, qui sont rouges. Quelques individus ont le pelage assez uniformément noirâtre en dessus ; des favoris noirs, tiquetés de brun et de jaune ; du jaunâtre dans le blanc du croissant du front, et enfin une petite touffe blanche sous le menton. La face est colorée en violâtre passant au bleu sur les pommettes et sur les joues, et au rougeâtre à l'entour du museau et sur les paupières.

La diane, recouverte de poils très épais en dessus, a le dessous du corps presque nu ; la couleur de sa peau est violâtre.

Une variété décrite par Linnæus sous le nom de *roloway* présentoit du blanc sur la poitrine, et en haut et en devant de la cuisse, dont la partie externe étoit de couleur ferrugineuse. La forme du croissant offroit aussi quelques différences ; peut-être cette modification provenoit-elle de l'âge?

Enfin l'individu figuré sous le nom de *diane* par Audebert ressemble assez au *roloway* de Linnæus, et diffère beaucoup de la planche de M. Cuvier. Dans le singe représenté par Audebert le croissant est à peine marqué, les favoris sont blancs, et une longue barbe blanche pointue tombe en flocon sur la poitrine, également de couleur blanchâtre. Tous les poils du corps sont noirs, terminés de blanc, et un large delta marron-vif naît du dos et s'élargit sur les reins; les cuisses, dans le haut, sont encore ferrugineuses. Or cette description légitimeroit assez la distinction de la *diane* et du *roloway*, que presque tous les zoologistes réunissent.

La diane habite la côte occidentale d'Afrique, et notamment la Guinée et le Congo, où les Nègres lui donnent le nom d'*exquima*.

LA GUENON HOCHEUR.

Cercopithecus nictitans[1].

De même forme et de même taille que la guenon mone, celle qu'on nomme le *hocheur*, à cause de son habitude de remuer la tête, a ses membres

[1] Desmarest, esp. 20: *autre singe à longue queue d'Angola*, Marcg., *Bras.*, p. 227 : *simia nictitans*, Linnæus; Erxleben, esp. 13 : *guenon à nez blanc proéminent*, Buffon, t. VII, pl. 18 ; *Encyclopédie*, pl. 7, fig. 4 : le *hocheur*, Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 2 : Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 15, p. 50, édit. in-4°; G. Cuvier, *Règne anim.*, t. I, p. 93; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténograph.*, huitième leçon, p. 19.

proportionnés; sa queue, très longue, égale dans toutes ses parties, et un pelage uniformément brun-gris tiqueté de vert, ce qui est dû à ce que les poils sont annelés de jaune, de brun, de gris, et de verdâtre, sur le corps principalement, car ils tirent visiblement au brun sur les parties externes des membres, et au noir sur les bras et les avant-bras. La queue est brune dans toute son étendue, et ne se termine point en un bouquet de poils; sa longueur est d'environ vingt-six pouces, tandis que le corps, y compris la tête, n'en a au plus que dix-neuf à vingt. Mais ce qui distingue au premier aspect ce singe est la peau noir-bleuâtre et dénudée de sa face, que domine en avant une large tache blanche qui se trouve occuper l'extrémité du nez jusqu'aux narines, et qui est formée par des poils d'un blanc pur très courts, très serrés. La paupière supérieure est carnée et contraste vivement avec le cercle noir-bleuâtre qui entoure l'œil; les mains, les pieds, aussi bien que les oreilles, dont la forme est ample et arrondie, sont d'un brun mat très foncé. Des sortes de poils rudes et noirs sont implantés sur les lèvres; et les poils qui recouvrent la tête et les joues, par leur abondance et par leur longueur, prêtent à ces parties une ampleur plus considérable qu'elles n'en ont réellement : ces poils touffus sont d'un brun-gris doré assez vif sur les arcades sourcilières, qui sont très développées, et sur les côtés de la face, où ils forment d'épais favoris. Également

serré sur tout le dessus du corps, le pelage est seulement plus rare en dedans des membres, sur le ventre et la poitrine, où il prend une teinte brun-roussâtre tiqueté de blanc, et grise sous les aisselles. Chez cette espèce de singe le pouce de la main est plus alongé que dans la plupart des guenons, où ce doigt est souvent rudimentaire.

Cette guenon, sur laquelle on ne possède point de renseignements particuliers, se trouve sur la côte occidentale d'Afrique, et vient le plus ordinairement de Guinée.

La première mention qu'on ait du hocheur est celle des Voyages de Purchass (Pelgr., t. II, p. 955), sous le nom de *white nose monkey*. La description de Marcgrave est assez précise pour faire reconnoître ce singe dans son *angolensis alius*. Pennant le décrivit d'après Linnæus, sous le nom de *the winking monkey;* et Audebert le figura d'après une mauvaise peau, et croyoit qu'il n'avoit point de callosités. Il étoit réservé à M. Fr. Cuvier d'en donner un portrait très exact, dessiné d'après une jeune femelle vivante de la ménagerie du Muséum.

LA GUENON ASCAGNE OU BLANC-NEZ.

Cercopithecus petaurista. ERXL.[1].

Allamand décrivit l'ascagne sous le nom de *blanc-nez* dans son édition de Buffon. Il en donna une figure médiocre à la planche 39. Plus tard Audebert publia les descriptions de deux singes qu'il nomma *ascagne* et *blanc-nez*, qui tous deux appartiennent à la même espèce, et par conséquent à celle primitivement figurée par l'éditeur hollandois que nous venons de nommer. M. G. Cuvier redressa cette erreur dans l'histoire qu'il traça de l'ascagne ou blanc-nez dans le grand ouvrage intitulé *Ménagerie du Muséum*, et en donna une figure supérieurement gravée par Miger, d'après le vélin de Maréchal.

Enfin, dans ces derniers temps, M. Fr. Cuvier a fourni un portrait colorié exact et gracieux d'un individu femelle de cette guenon dans la planche 16 de ses Mammifères lithographiés.

L'*ascagne* n'étoit distingué du *blanc-nez* que par

[1] *Simia petaurista*, Linnæus, Gmelin; Erxleben, esp. 14, p. 35; Screber, pl. 19 B; Buffon, *Supplément*, t. VII; *Encyclopédie*, pl. 12, fig. 3: l'*ascagne* et le *blanc-nez*, Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 14 et 15: le *blanc-nez*, *simia petaurista*, G. Cuvier, *Mén. du Mus.*, p. 5, édit. in-fol: *cercopithecus ascanius*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 16, p. 52, édit. in-4°; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 93; Geoffroy Saint-Hilaire, *Cours sténographié*, huitième leçon, p. 19.

la couleur bleue de la face, au lieu du noir qui teint la peau de la seconde espèce : mais souvent cette teinte noire de la peau change de nature chez les singes à l'époque du rut, et devient turgescente, pourprée, ou bleuâtre, sans que ce soit sous ce rapport un caractère distinctif.

L'ascagne est remarquable par l'élévation de son front, le grand aplatissement de la racine du nez, et la saillie que fait le museau. Ses oreilles sont larges, arrondies, brunâtres; d'épais favoris touffus flottent sur les joues, et garnissent le dessous du menton. Les couleurs qui se partagent les diverses régions de la tête sont assez tranchées. Ainsi tout le dessus du crâne est d'un vert jaune, plus brun sur le front. La face est d'un noir bleu dans l'état de vie, et une large tache blanche occupe l'extrémité du nez et une partie de la lèvre supérieure; les poils des joues et du menton sont légers, fins, et d'un gris clair tirant sur le blanc pur. La face, excepté le tour des yeux, n'est point dénudée, mais bien recouverte de poils noirs très petits et très serrés; les lèvres sont rubanées, c'est-à-dire peu épaisses et très étroites.

Le pelage du dos, du dessus de la queue, et des parties externes des membres, est doux, soyeux, verdâtre, légèrement teint de fauve sur la ligne vertébrale et sur la queue, tirant au gris clair en s'avançant vers les jambes et les mains; le dessous du corps et de la queue, le dedans des bras et

des cuisses, sont d'un blanc à peine teinté de grisâtre; les doigts des pieds et des mains sont carnés, mais assez bruns en dessous ou plutôt violâtres.

L'ascagne a de longueur totale, sans y comprendre la queue, quinze pouces, et cette dernière n'en a pas moins de dix-huit; lorsqu'il marche à quatre pattes, son élévation la plus grande du sol est de dix pouces.

Un individu conservé vivant dans la ménagerie du Muséum étoit remarquable par son extrême douceur et par sa confiante familiarité. Sa nourriture consistoit en carottes, en pommes, et autres aliments de même nature; ses mouvements étoient pleins de grace et de gentillesse, et son caractère ne démentoit point les charmes de son extérieur.

L'ascagne habite, comme les espéces précédentes, la côte occidentale d'Afrique, en Guinée, et au Congo.

LA GUENON MOUSTAC.

Cercopithecus cephus. GEOFF.[1].

La guenon moustac se reconnoît à sa face bleu de ciel, sur laquelle tranche un croissant d'un

[1] *Cercopithecus barbatus alius guineensis,* Marcgrave, *Bras.,* p. 228: le *moustac,* Buffon, t. XIV, pl. 39, et pl. col. n° 254; Audebert, *Singes,* fam. 4, pl. 2; *Encyclop.,* pl. 13, fig. 2: *simia cephus,* Linnæus? Screber, pl. 19, et *simia mona,* pl. 15; Fr. Cuvier, *Mammif.,* pl. 17, p. 54; Desmarest, esp. 17; G. Cuvier, *Règne animal,* t. I, p. 92.

blanc de neige dont les extrémités embrassent les ailes du nez, et qui occupe la lèvre supérieure en simulant deux moustaches, d'où lui vient le nom de *moustac*, que Buffon lui donna le premier. Cette guenon a le corps et la tête longs de quatorze pouces, tandis que la queue a vingt-un pouces; son front est ample et spacieux, son nez aplati, son museau un peu avancé; ses oreilles sont larges, arrondies, et carnées; sa tête est couverte de poils verdâtres plus foncés sur l'occiput que sur le front: ceux qui revêtent le cou, les épaules, les flancs, la croupe, et la base de la queue en dessus, sont d'un vert brun; les poils des cuisses sont d'un gris verdâtre, et ceux des membres d'un gris légèrement teinté de jaune, nuances dues à ce que chaque poil est coloré de gris à sa partie intérieure, et annelé de noir et de jaune très clairs sur les teintes grises, brunâtres aux parties brunes, et purs aux parties vertes; le dessous du corps et le dedans des membres sont d'un gris qui s'étend sur la base de la queue, et qui se change dans les deux tiers de ce membre en roux vif; des flocons de longs poils sont implantés sur les joues, et sont d'abord teints de jaune brillant entre les yeux et les oreilles, puis en jaunâtre très clair sur le bas des joues, et enfin en blanc pur sous le menton, où ils dessinent une sorte de barbe courte et médiocre; des poils noirs forment une espèce de bandeau étroit entre le jaune des favoris et le vert du front et de la tête; les tes

ticules, la plante des pieds, et la paume des mains, sont de couleur carnée.

La guenon dont nous venons d'esquisser sèchement les caractères descriptifs est très peu connue sous le rapport de ses habitudes et de ses mœurs. Ce qu'on en sait se réduit à la dire douce, très caressante, et très affectueuse pour les personnes qui en prennent soin. Comme les espèces précédentes le moustac habite la côte occidentale de l'Afrique.

LA GUENON TALAPOIN OU MÉLARHINE.

Cercopithecus talapoin. GEOFF.[1].

Le talapoin que Buffon et Daubenton ont décrit, et dont M. Fr. Cuvier a figuré une jeune femelle planche 18 de ses Mammifères, est remarquable par la distribution singulière des couleurs qui se partagent la face. Ainsi le front jusqu'aux paupières supérieures est d'un blanc pur, les joues sont de couleur de chair, le nez est d'un noir intense, tandis que le pourtour des lèvres et le menton sont blancs; d'épais favoris blancs, arrondis, teints de jaunâtre et picotés de noir, entourent la

[1] *Simia talapoin,* Linnæus; Screber, pl. 17 : *talapoin monkey,* Pennant; Shaw, t. I, part. 1, p. 46 : le *talapoin,* Buffon, t. XIV, pl. 40; *Encyclopédie,* pl. 13, fig. 1; planches coloriées de Buffon, n° 253 : *simia melarhina* et *cercopithecus talapoin*, Fr. Cuvier, *Mammifères,* pl. 18, p. 56; G. Cuvier, *Règne animal,* t. I, p. 92,

face et s'arrêtent aux oreilles, dont la couleur est noire, et la forme arrondie et large; son front est bombé, ample, et élevé; son nez aplati, et son museau très proéminent.

Le talapoin mâle décrit par M. Fr. Cuvier d'après un individu vivant n'étoit point encore adulte. La longueur du corps étoit de onze pouces, et la queue étoit coupée. Toutes les parties supérieures du corps sont de couleur verte, et les parties inférieures blanches, y compris même le dessous de la queue; les mains et les oreilles sont noires, les yeux bruns, le dessous des yeux couleur d'ocre, et les testicules couleur de chair.

Buffon donna à cette guenon le nom de *talapoin* parcequ'il la croyoit originaire de l'Inde. Il est de fait qu'on ignore encore quelle est sa patrie; toutefois on ne peut pas douter qu'elle ne soit de la côte d'Afrique.

LA GUENON CALLITRICHE.

Cercopithecus sabæus. DESM.[1].

Adanson, dans son Voyage au Sénégal, parle de la guenon callitriche sous le nom de *singe vert;*

[1] *Simia sabæa*, Linnæus; Screber, pl. 18 : *singe vert*, Brisson, *Règne animal*, esp. 17 : *the San-Iago monkey*, Edwards (jeune individu) : le *callitriche*, Buffon, t. XIV, pl. 37, et pl. col. n° 257 ; Audebert, *Singes*, fam. 4, fig. 4 ; Cuvier et Maréchal, *Mén. du Mus.*, in-fol. ;

et c'est aussi sous cette dénomination que Brisson et Edwards l'ont mentionnée dans leurs écrits. Celui de *callithrix*, beau poil, lui a été donné par Buffon pour désigner la teinte peu ordinaire chez les singes de son pelage. On en trouve une excellente figure, gravée par Miger d'après un vélin de Maréchal, dans l'ouvrage de la Ménagerie du Muséum, et le portrait d'un individu mâle dans les Lithographies de M. Fr. Cuvier.

Le callitriche est élancé dans ses formes, gracieux et proportionné dans ses membres; sa queue, longue et recourbée, se renfle un peu vers l'extrémité; son front, bombé et tant soit peu dressé, fuit toutefois beaucoup plus en arrière que chez les autres guenons, et le museau se projette assez en avant; le nez est aplati; les oreilles sont larges, déformées, et oblongues, de couleur carnée, et sa face est d'un noir intense.

La guenon callitriche est longue de vingt-deux pouces, et la queue de vingt-six; son pelage est touffu, serré sur le corps, et de couleur vert-jaunâtre, coloration due à ce que les poils sont annelés de jaune et de noir; les membres, sur leur face extérieure, sont gris, et la queue, jaune-verdâtre en dessus, se termine par un bouquet de poils

Encyclopédie, pl. 12, fig. 1; Erxleben, *Mammifères*, esp. 11, p. 33; Fr. Cuvier, pl. 19, p. 58; Desmarest, esp. 26; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 91; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*, leç. 8, p. 18.

jaunes; toutes les parties inférieures, aussi bien que le dedans des membres et le dessous de la queue, sont d'un blanc légèrement lavé de jaunâtre; quelques poils alongés ombragent les yeux, et sont d'un jaune doré, aussi bien que les poils des joues, qui se transforment en favoris déjetés en arrière, et formant par leur disposition régulière une sorte de fraise; le scrotum est verdâtre, et la peau nue des mains et des pieds est noire; une touffe de poils dorés enveloppe l'appareil de la génération. Les femelles sont assujetties à un écoulement périodique, sans gonflement ou tumescence du pourtour de la vulve.

Cette guenon est, comme les autres espèces, douée de mœurs douces, et s'apprivoise aisément; prise jeune, elle devient caressante, et témoigne sa satisfaction des soins qu'on lui prodigue. Les adultes au contraire conservent leurs mœurs primitives et sauvages, et souvent sont très méchantes. Cette guenon est la plus commune de sa famille; elle est fréquemment amenée vivante en Europe, et habite par troupes considérables les îles du Cap-Vert et toute la Sénégambie. C'est donc bien à tort que Linnæus lui a appliqué l'épithète de *sabœa*, qui lui donneroit pour patrie l'Arabie, où on ne la trouve point. M. G. Cuvier, dans sa description, dit qu'un callitriche mâle gardé dans la ménagerie du Muséum témoignoit à la vue des

femmes des desirs lubriques, et qu'il préféroit pour sa nourriture les racines sucrées et les fruits.

LA GUENON GRIVET.

Cercopithecus griseus[1].

La guenon grivet a été décrite par M. Fr. Cuvier comme espèce véritablement distincte; et ce n'est qu'à la suite d'observations répétées, faites sur des individus vivants, que ce savant a émis cette opinion. Le grivet en effet a l'analogie la plus frappante avec le malbrouck; il n'en diffère même que par des particularités qu'on ne découvre qu'à la suite de comparaisons minutieuses; et ses rapports intimes avec le malbrouck et même avec la guenon callitriche sembleroient n'en faire qu'un être intermédiaire, qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces. A ce sujet M. Fr. Cuvier exprime ainsi les motifs qui l'ont porté à distinguer le grivet des deux guenons avec lesquelles il seroit si facile de le confondre: « Cet animal, dit-il, ressemble beaucoup au malbrouck par les couleurs générales du pelage; mais il en diffère par les formes de la tête, moins arrondies; par les testicules, qui sont

[1] Fr. Cuvier, *Mammifères,* pl. 20, p. 61 : *cercopithecus griseo-viridis,* Desmarest, *Mammifères,* esp. 27; G. Cuvier, *Règne animal,* t. I, p. 92; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténogr., p. 19.

d'un vert de cuivre au lieu d'être bleu-lapis, et par les poils qui environnent ces parties, constamment d'un bel orangé chez le premier, et blancs chez le second. Il se distingue du callitriche par sa couleur d'un vert beaucoup plus sombre, le bandeau neigeux de ses sourcils, ses favoris blancs, et sa queue grise jusqu'à son extrémité. Il lui ressemble au contraire par la forme pyramidale de la tête, par la couleur des testicules, et par la coloration des poils qui environnent ces organes, jaune, il est vrai, chez le callitriche, au lieu d'être orangée. »

Le grivet a donc la face et les oreilles noir-bleuâtre, le tour des yeux carné, d'épais favoris et un bandeau blancs, le pelage d'un vert sale sur le corps et sur les flancs; les cuisses et les membres antérieurs d'un gris clair, et toutes les parties inférieures et internes d'un blanc assez pur : les poils sont annelés de gris noirâtre et de jaune livide sur le dos, et de gris et de blanc sur les avant-bras et les jambes; les mains et les pieds ont leur peau d'un noir vif, et des sortes de cils bruns alongés et roides sont implantés en dedans de l'arcade sourcilière. Ses dimensions sont absolument les mêmes que celles du malbrouck et du callitriche.

Le grivet vit en Afrique, et M. Caillaud l'a observé en Nubie. Quelques individus du sexe féminin témoignoient par leur extrême douceur, par leur desir de recevoir des caresses, toute la confiance et tout l'abandon d'un bon naturel. Ce sen-

timent sembleroit être chez eux le résultat d'une coquetterie calculée, et qui ne seroit pas sans analogie avec celle des femmes dans l'espèce humaine; tandis que les mâles conservent toujours cette rudesse de manières qui tient à un sentiment plus prononcé d'énergie et d'égoïsme.

Les singes verts sont souvent représentés sur les anciens monuments égyptiens, et M. Caillaud croit même avoir reconnu le grivet sur ceux de l'antique Méroé.

LA GUENON VERVET.

Cercopithecus pygerythrus. FR. CUV. [1].

Le vervet appartient encore à la petite tribu des *singes verts*, et ne diffère que par des nuances de détail du callitriche, du grivet, et du malbrouck: c'est à M. Fr. Cuvier qu'on en doit la distinction; c'est dans son ouvrage sur les mammifères qu'on en trouve une figure exacte et une description complète. Le vervet ne diffère point du grivet ni du malbrouck par la couleur de son pelage, qui est verdâtre, ni par sa face, qui est noire, avec le tour

[1] *Simia erythropyga*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 21, p. 63; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 92: *cercopithecus pygerythrus*, Desmarest, *Mammif.*, esp. 818, p. 534; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténographiée, p. 19: *cercopithecus pusilius*, Delalande, Desmoulins, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. VII, p. 568: *callitriche*, var., Audebert, *Singes*, fam. 4, sect. 2, pl. 5.

des yeux blafard. La guenon *callitriche* a les favoris d'un jaune vif; les testicules blancs, légèrement teints de verdâtre, et encadrés de poils blancs quelquefois colorés en jaunâtre; le *malbrouck* a ces mêmes organes d'une belle couleur lapis, et au milieu des poils neigeux qui en enveloppent la base; le *grivet* a les testicules d'un vert frais et pur, et les poils qui les bordent orangés; enfin le *vervet* qui nous occupe diffère de ces trois espèces parceque ses testicules, également verts comme ceux du grivet, sont entourés d'un cercle de poils d'un blanc pur. Ces caractères sont trop positifs pour qu'ils ne servent pas nettement à isoler ces quadrumanes: mais une autre particularité distingue le vervet, c'est que le pourtour de l'anus est garni de poils d'un roux foncé, cachés pour l'ordinaire, et qui n'apparoissent que lorsque cette guenon redresse sur le dos sa longue queue.

A ces détails nous ajouterons que le pelage, gris-verdâtre sur les parties supérieures du corps, blanc sur la poitrine, le ventre, et en dedans des membres, gris sur la queue, qui est terminée de noir, se change sur les avant-bras et les jambes en gris assez foncé. Un bandeau sur le front et d'épais favoris sur les joues sont d'un blanc qui s'étend jusqu'aux oreilles: celles-ci sont noires comme la face.

Le vervet a les dimensions du grivet et du malbrouck: il ne paroît point non plus différer de

ces deux singes par le naturel. Le nom trivial de *pygerythra*, que lui a donné M. Fr. Cuvier, vient du grec πυγὴ, derrière, et ἐρυθρὸς, rouge, pour exprimer la particularité qu'il présente d'avoir la région anale bordée de poils de couleur rousse.

Cette guenon paroît vivre exclusivement au cap de Bonne-Espérance, où M. Delalande l'a découverte. Elle se tient dans les forêts, et principalement sur la lisière de celles du district de Keiskama, au-delà de Groote-River; et nous croyons bien que c'est elle qu'Audebert, dans son Histoire des Singes, a figurée comme une variété du callitriche, fam. 4, sect. 2, pl. 5, et qu'il décrit en ces mots: «Tout le dessus du corps gris; le front, les tempes, la poitrine, le ventre, et l'intérieur des quatre membres, blancs, et les extrémités noires.»

LA GUENON MALBROUCK.

Cercopithecus cynosurus. DESM.[1].

Le malbrouck est la quatrième espèce de singe vert que les zoologistes modernes aient caractérisée. Ce qui le distingue de prime abord des calli-

[1] *Simia faunus*, Linnæus; Screber, pl. 12: *simia cynosuros*, Screber, pl. 14 B: le *malbrouck*, Buffon, t. XIV, pl. 29 (femelle), et pl. color. n° 248; *Encyclopédie*, pl. 11, fig. 1: *simia cynosuros*, Scopoli, *Delic. Floræ* et *Faunæ*, pl. 19: le *malbrouck*, Geoffroy Saint-

triches, griset et vervet, est son scrotum bleu d'azur entouré de poils neigeux. Cette guenon a communement de longueur totale dix-sept à dix-huit pouces sur un pied d'élévation, et se trouve être une des espèces les plus vigoureusement constituées et les plus fortes. Sa tête volumineuse se termine en un museau arrondi et saillant, parfaitement noir, excepté sur le pourtour des yeux, qui est carné et livide; ses oreilles, arrondies, amples, et brunâtres, sont abondamment garnies en avant de poils touffus qui descendent sur les joues et sous le menton en favoris massifs et longs, d'un blanc pur; les mains et les pieds sont noirs; les callosités et le pourtour de l'anus, d'un rouge vif à l'époque du rut; le scrotum est très développé, et coloré en bleu: les femelles ont leurs parties naturelles très peu ouvertes, munies d'un petit clitoris, et sont soumises au flux menstruel.

Les poils qui composent le pelage du malbrouck sont annelés de jaune et de noir, ce qui donne aux parties supérieures la teinte grise-verte qui les caractérise; tandis que les poils des régions inférieures et internes sont blancs: toutefois la queue affecte une nuance grise décidée dans toute sa longueur; et ce gris affoibli se montre aussi sur les

Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 96; Desmarest, *Mammif.*, p. 60; Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 22, p. 65; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 92; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*, huitième leçon, p. 19.

avant-bras et sur les jambes, jusqu'aux articulations des carpes et des tarses.

Brusque et prodigieusement agile dans tous ses mouvements, le malbrouck peut faire de nombreuses cabrioles en l'air en ne se donnant qu'une vigoureuse impulsion. Son cri, ou du moins ce que l'on a pu en entendre, se réduit à un son aigre et foible ou bien à un grognement rauque. Jeune, sa docilité est assez grande; adulte, au contraire, il devient méchant, peu traitable, et d'une circonspection qu'il est difficile de mettre en défaut, circonspection qui le porte à dissimuler sa vengeance lorsqu'il croit le moment inopportun, et à se jeter sur ceux qui l'approchent, à l'improviste et par-derrière, lorsqu'on présente des chances d'impunité aux noirceurs qu'il projette. Irritable, ennemi de toute contrainte, le malbrouck ne tarde pas à succomber lorsque la captivité a mis un frein à son naturel volontaire, et la privation de la liberté équivaut pour lui à la mort. Les femelles seules, plus irrésolues, plus timides, se plient au joug; et chez les singes comme dans l'espèce humaine ce sexe semble, par le sentiment de sa propre foiblesse, avoir été créé pour souffrir avec douceur l'autorité que la force, quelle qu'elle soit, s'est arrogée sur lui.

On dit le malbrouck du Bengale, ce qui est loin d'être prouvé. Nous avons à-peu-près la certitude

qu'il vit au *Cap-Coast*, sur la côte occidentale d'Afrique.

LA GUENON PATAS.

Cercopithecus ruber. GEOFF.[1].

Nommé *singe rouge* par les François établis à Saint-Louis, le *patas* est très multiplié dans la Sénégambie, et ne peut être confondu avec aucune autre espèce par la couleur de son pelage; ses formes sont sveltes, régulièrement proportionnées; sa tête est arrondie, mais ses yeux sont enfoncés, ses crêtes sourcilières avancées, son nez aplati, et son museau proéminent; ses oreilles larges et minces sont de couleur carnée ainsi que la face, excepté la saillie du nez que recouvrent de très petits poils noirs ras et serrés, et deux sortes de prolongements obliques simulant des moustaches sur la lévre supérieure.

La fourrure du patas se compose de poils doux, soyeux, assez longs, d'un fauve très vif sur toutes les parties supérieures du corps, et externes des membres; la queue elle-même affecte cette couleur

[1] Le *patas à bandeau noir,* Prosper Alpin, *Rer. Ægypt.*, liv. IV, pl. 4; Buffon, t. XIV, pl. 25, 26, et pl. color. n°s 246, 247; *Encyclopédie,* pl. 12, fig. 2: *simia rubra,* Linnæus: *simia patas* et *rufa,* Screber, pl. 16 et 16 B: *cercopithecus ruber,* Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 96; Desmarest, *Mammifères,* esp. 23; Fr. Cuvier, *ibid.*, pl. 23 (femelle), p. 68; G. Cuvier, *Règne animal,* t. I, p. 91.

en dessus, et blanchit en dessous; la poitrine, le ventre, le dedans des membres, sont d'un blanc qui tranche plus nettement sur les joues, où d'épais favoris se prolongent jusque sous le menton; les poils de la tête, d'un roux très vif, se trouvent séparés par un bandeau noir qui traverse le front, et va s'arrêter sur les tempes: parfois ce bandeau est blanc; et c'est ce qui avoit porté Buffon à établir comme espèce son *patas à bandeau blanc*, en donnant le nom de *patas à bandeau noir* à la guenon que nous nommons *patas* sans y ajouter d'épithète. Toutefois ces variations sont peu importantes, et les sexes ne diffèrent en rien l'un de l'autre.

Le patas mesuré du bout du museau à la racine de la queue peut avoir dix-huit pouces de longueur, et un peu plus pour la queue. Ses mains et ses pieds sont colorés en brunâtre-violacé très peu foncé, et les ongles sont bruns.

Ce singe est apporté assez souvent en vie du Sénégal, sa patrie, dans nos ports militaires du midi de la France. Mais il ne tarde pas à succomber, soit par l'influence du climat, soit par les chagrins que lui inspire la captivité. Il s'apprivoise difficilement: il est colère, emporté, irascible, et cherche à mordre lorsqu'on l'approche. Bien que son front soit moins bombé que celui de quelques autres guenons, il n'en a pas moins d'intelligence, ni moins de finesse; mais ces qualités sont chez lui destinées à l'état de liberté, et doivent

principalement servir lorsqu'il maraude en troupes en dévastant les champs de couscous et de millets des Nègres, pour lesquels il est un fléau.

LA GUENON MANGABEY A COLLIER.

Cercopithecus æthiops [1].

Hasselquist, dans son Voyage au Levant, a décrit d'une manière assez claire le *mangabey à collier* que Linnée introduisit d'après lui sous le nom de singe éthiopien (*simia æthiops*) dans son Système de la Nature. Buffon accompagna son histoire d'une figure assez exacte (t. XIV, pl. 33) dont on a reproduit une copie dans ses planches coloriées (pl. 251), et dans l'atlas de l'Encyclopédie méthodique (pl. 13, fig. 4). Dans ces derniers temps M. Frédéric Cuvier en a donné aussi un bon portrait dans ses mammifères lithographiés.

Le mangabey à collier a les plus grands rapports avec la guenon que l'on a nommée mangabey fuligineux. Leurs dimensions, les proportions des membres, les couleurs mêmes du pelage, excepté

[1] *Simia æthiops*, Linnæus; Screber, pl. 21 : *mangabey à collier*, Buffon, t. XIV, pl. 33, et pl. color. n° 251; *Encyclopédie*, pl. 13, fig. 3 : le *mangabey*, var. A, Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 10 : *cercocèbe mangabey*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 97 : *cercopithecus æthiopicus*, Fr. Cuvier, pl. 24, p. 71; Desmarest, *Mammifères*, esp. 29; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 91; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténographiée, p. 20.

celles de la tête, offrent la plus parfaite analogie.

Le mangabey à collier a le front déclive et le museau proéminent; ses oreilles larges et oblongues se terminent légèrement en pointe à leur sommet, elles sont d'un noir intense ainsi que la face; les paupières supérieures seules se trouvent être colorées en blanc mat, et donnent à cette guenon une physionomie singulière lorsqu'elles s'abaissent; les poils du sommet de la tête, un peu plus longs que ceux des autres parties, sont peints en brun-marron très vif; une écharpe blanche naît sur les joues, s'étend jusqu'aux oreilles, et contourne la nuque et la partie postérieure du cou en redescendant un peu sur les épaules; d'épais favoris d'un gris assez foncé traversent obliquement la face au bas de l'oreille, tandis que le dessous du cou et du menton est d'un gris-clair ardoisé. Quant au corps et aux régions externes des membres, le pelage du mangabey est en entier d'un gris ardoisé dont la teinte uniforme règne sur le dos comme sur la queue, sur les membres antérieurs comme sur les postérieurs. Tout le dessous du corps et le dedans des membres se trouvent être blancs. La paume des mains et la plante des pieds sont noirâtres, et les plus grandes dimensions que ce singe atteigne sont d'environ dix-huit pouces.

Le mangabey à collier exprime ses sensations en contractant les lèvres et en montrant les dents; ses mœurs n'ont paru en rien différer de celles des

autres guenons. A l'époque du rut le sang stagne sur le pourtour des organes générateurs, et fait acquérir à ces parties des dimensions exagérées. Les auteurs s'accordent à lui donner pour patrie l'Abyssinie; mais c'est avec bien plus de raison que M. Frédéric Cuvier suppose qu'il provient de la côte occidentale d'Afrique, au sud du Cap-Vert.

LA GUENON MANGABEY.

Cercopithecus fuliginosus[1].

Buffon confondoit cette guenon avec la précédente, bien qu'il lui donnât le nom de *mangabey sans collier*. Audebert ne la mentionne que comme variété; et c'est M. Geoffroy Saint-Hilaire qui le premier s'aperçut de la persistance de ses caractères extérieurs, et qui lui appliqua le nom de *cercocèbe enfumé*. En appelant ces deux espèces de singes *mangabey*, Buffon s'étaya d'un passage où Flacourt dit, dans la relation que cet ancien auteur a donnée de l'île de Madagascar : « Il y a une autre espèce de singes plus petits, qui ont le museau fort court, qu'ils

[1] Desmarest, esp. 28 : le *mangabey sans collier*, Buffon, t. XIV, pl. 32 : le *mangabey à collier noir*, Encyclopédie, pl. 13, fig. 4, et pl. col. de Buffon nº 250 : *simia æthiops*, Linnæus; Audebert, *Singes*, quatrième famille, pl. 9; Screber, pl. 20 : *simia fuliginosa*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 97; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 91 : le *mangabey*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl 25, p. 73; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténographiée, p. 20.

nomment à Mangabey d'un autre nom que *vary*, et qui n'est pas difficile à apprivoiser. » Or cette phrase est sans contredit applicable à un *lemur;* et c'est donc à tort que Buffon a cru que ces quadrumanes provenoient du district de Mangabey dans l'île de Madagascar, qui ne nourrit aucune espèce de singe.

Le mangabey fuligineux a le corps long de vingt à vingt-deux pouces et la queue de dix-huit. Ses formes sont minces et grêles, sur-tout vers le bassin, et le museau est renflé et de couleur noirâtre ainsi que les oreilles et les extrémités. Il porte habituellement sa queue renversée sur le dos, et le pavillon de l'oreille est anguleux à son sommet; les paupières supérieures ressortent vivement par leur blancheur sur le masque ou livide ou noirâtre de la face. Tout son pelage en dessus et en dehors des membres est d'un gris-brun fuligineux assez uniforme, et qui fait place en dessous du corps et en dedans des membres, ainsi que sur les joues et sous le menton, au blanchâtre légèrement teinté de gris. Les femelles ont à l'époque du rut un gonflement des parties génitales fort large près de l'anus, qui entoure la vulve en formant un bourrelet circulaire en entonnoir.

On a donné pour patrie au mangabey tantôt Madagascar et tantôt l'Éthiopie. Il est de fait qu'on le trouve au Congo et à la Côte-d'Or. Pendant que la corvette *la Coquille* étoit mouillée à Sainte-Hé-

lène, un vaisseau anglois arrivant de l'établissement de *Cap-Coast* vint y relâcher; il avoit à bord plusieurs espèces de singes vivants, et entre autres des mangabeys enfumés. M. Dumont d'Urville s'en procura un individu qu'il amena en France. Pendant plusieurs mois que cette guenon séjourna parmi nous, la douceur de ses habitudes et la gentillesse de ses manières captivèrent nos loisirs; elle se balançoit dans les cordages avec une agilité surprenante et une merveilleuse adresse: mais c'est en vain que son maître cherchoit à lui apprendre quelques exercices, tels que marcher debout, ou se tenir en faction; l'extrême mobilité de son caractère et l'insouciance qu'elle y apportoit rendirent infructueuses les sévères corrections qu'on lui infligeoit chaque jour. Très souvent violentée dans ses humeurs, toujours chagrinée dans ses penchants, souvent en butte à de mauvais traitements, jamais elle ne songea à se venger, tout en témoignant par ses gestes, et son desir de fuir, la vive aversion que lui inspiroient ceux dans la dépendance desquels elle se trouvoit.

LA GUENON ATYS.

Cercocebus atys. GEOFF. [1].

Audebert a appelé *atys* un singe à pelage blanc dont on ne connoît qu'un seul individu qui se trouve dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, et que M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans son Catalogue imprimé, page 18, a rangé parmi les guenons sous le nom de *cercopithecus atys*. On lui donne pour synonyme l'animal que Séba mentionne dans *Thesaurus*, en le désignant par les mots de *petit singe blanc de Ceylan*, et qu'il figure tom. I, pl. 43, fig. 3. Séba, en parlant du *grand singe blanc* et des singes en général, s'exprime en ces termes: « Ils sont au reste d'un naturel malin, traître et perfide, capables même d'attaquer et de mordre leur propre maître, comme je l'ai vu faire à un grand singe, très rare par la blancheur uniforme de son poil, qu'on avoit apporté ici des Indes orientales. Ce singe, irrité quelquefois par les personnes auxquelles il n'étoit pas accoutumé, ne put être apaisé par son maître, à qui il avoit obéi jusqu'alors; de sorte qu'un jour que le maître vou-

[1] *Simia atys,* Audebert, *Singes,* fam. 4, sect. 2, pl. 8, p. 13; Screber, pl. 14 B: *cercocèbe atys,* Geoffroy, *Annal. du Mus.,* t. XIX, p. 99; et *Catalogue imprimé,* p. 18: *grand singe blanc,* Séba, *Th.: cercopithecus atys,* Desmarest, *Mammifères,* esp. 30.

lut le corriger, il lui sauta au visage, le mordit au nez, et ne s'en seroit peut-être pas tenu là s'il n'en eût été empêché par des domestiques qui survinrent à propos. » Reste à savoir si ce grand singe blanc n'est pas le gibbon molock, tandis que l'atys est bien le type de la planche 43.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans le Catalogue descriptif qu'il a rédigé des mammifères du Muséum de Paris, s'exprime à-peu-près en ces termes : « L'individu de l'atys qui existe dans les galeries est long d'un pied cinq pouces neuf lignes. Son pelage est entièrement d'un blanc sale; et sa face, les doigts des mains et des pieds, complètement nus, sont de couleur de chair. Il habite les Indes orientales, et provient de la collection du stathouder; sans doute il est l'original de la description de Séba. Nous le croyons encore, dit M. Geoffroy, le produit d'une maladie albine; mais, dans ce cas, on ignore à quelle espèce on devroit le rapporter, et dans tous les cas elle n'est pas connue des naturalistes. L'atys nous paroît être en effet une guenon atteinte d'albinisme; et nous avons de fortes raisons de croire qu'elle provenoit des établissements de la côte d'Afrique, et nullement des îles indiennes ainsi qu'on l'a supposé sur la vague indication de Séba. »

L'atys, par les traits généraux de sa conformation, vient se placer près des mangabeys. Toutefois son museau prolongé, ses oreilles à bords

anguleux, lui donnent une physionomie spéciale; et sa face carnée et son pelage blanchâtre ne permettront jamais de le confondre avec aucune autre espéce de singe à queue, si on vient à en découvrir de nouveaux individus, et à lui assigner une place exempte de doutes dans nos tableaux de zoologie.

M. Temminck suppose cependant que l'atys est un albinos du macaque ordinaire (*macacus cynomulgus*); mais il ne donne aucun développement à son opinion.

LES MACAQUES.

Macacus. LACÉP.[1].

Les Portugais, lorsqu'ils s'établirent sur la côte occidentale d'Afrique, importèrent en Europe le nom de *macaco,* que les Nègres du Congo donnoient à quelques espèces de guenons et probablement à des mangabeys. Ce terme introduit dans notre langue fut changé en celui de *macaque* par lequel on désigne chez le vulgaire toutes les petites espèces de singes indistinctement, mais que les naturalistes modernes ont abusivement appliqué à des espèces indiennes : à moins toutefois que ce mot de *macaco* n'ait été plus particulièrement réservé au magot, dont cette dernière désignation pourroit bien être le dérivé.

Les macaques sont donc des singes de l'ancien monde, qui, à l'exception d'une espèce d'Afrique, habitent exclusivement l'Inde et les îles qui en dépendent. Ils forment un lien intermédiaire entre les guenons et les cynocéphales; leur système dentaire affecte la même disposition que chez les sem-

[1] *Pithecus*, Geoffroy Saint-Hilaire : *simia*, Linnæus, Gmelin : *papio*, *cercocebus*, et *pithecus*, Geoffroy : *cercopithecus*, Brisson, Lacépède, Illiger.

nopithèques, et possède un cinquième tubercule sur la couronne des dernières molaires. Les dents sont au nombre de trente-deux; les canines supérieures sont arrondies sur leur face interne et très déprimées sur l'externe; leur bord postérieur est tranchant, disposition que l'on retrouve chez les cynocéphales. Le museau des macaques, gros et prolongé, se trouve, par ses dimensions, intermédiaire entre celui des guenons et des babouins, et l'angle facial ne s'éloigne point de 40 à 45 degrés. Si la tête des macaques est ainsi notablement prolongée, on pourra toutefois ne jamais la confondre avec celle des cynocéphales, parceque ces derniers ont leurs narines placées à l'extrémité du museau et ouvertes tout-à-fait à sa troncature. Des crêtes sourcilières très saillantes forment sur les orbites un rebord élevé et échancré. Ces crêtes leur donnent, sous ce rapport, une nouvelle analogie avec les semnopithèques. Le front a peu d'ampleur et les yeux sont très rapprochés; les narines s'ouvrent obliquement, et on ne remarque point de renflement des os maxillaires; les oreilles, nues, serrées contre la tête, sont larges, et terminées en pointe à leur bord supérieur; de larges abajoues occupent le dedans de la bouche, que bordent des lèvres minces et très extensibles, et que remplit une langue épaisse et charnue; leur corps est en général trapu, massif, et en rapport avec les membres qui sont robustes et pentadactyles;

de larges callosités recouvrent les fesses; elles sont souvent peintes des plus vives couleurs, et leur queue varie en proportions; tantôt cette partie se trouve presque égaler le corps par ses dimensions, souvent aussi elle est très courte; enfin elle manque parfois complétement, ou bien une sorte de petit tubercule la remplace. Ces singes ont les poils de leur pelage le plus ordinairement de nature soyeuse, et les couleurs qu'ils présentent ne varient guère que du noir au fauve et au gris verdâtre. Ils vivent dans l'Inde et dans les îles de la Malaisie, comme les guenons, par troupes nombreuses très redoutables pour les plantations qui avoisinent les forêts. Ce sont des animaux doués d'une grande intelligence dans leur jeunesse; mais à mesure qu'ils vieillissent, ils deviennent méchants et intraitables. M. Frédéric Cuvier, qui a eu occasion d'étudier les mœurs d'un grand nombre de macaques, s'exprime ainsi sur leur compte: « Tant qu'ils sont jeunes, ils ont une douceur et une intelligence remarquables; mais dès qu'ils ont atteint l'âge adulte, ou qu'ils sont arrivés au-delà, il n'y a aucun animal plus méchant et plus intraitable. Il résulte de ces dispositions que les macaques jusqu'à leur sixième ou huitième année se prêtent très facilement à une certaine éducation, ce dont les baladins profitent pour les donner en spectacle; mais dès que ces animaux ont acquis toutes leurs forces, ils se révoltent contre la con-

trainte, et les plus obéissants peuvent devenir les plus farouches et les plus irascibles. Ce sont les macaques seuls, je crois, qui jusqu'à présent nous ont donné des exemples de propagation. Les petits, après une gestation de sept mois, naissent avec tous les sens ouverts; les quinze premiers jours, ils restent continuellement la bouche attachée à la mamelle de leur mère en se tenant cramponnés à ses poils de leurs quatre mains. Bientôt ils regardent autour d'eux, et, dès les premiers essais qu'ils font pour se mouvoir, ils ont une adresse et une force qu'on n'auroit pu attendre que d'un long exercice et d'une expérience répétée. Ils semblent mesurer avec la plus exacte précision les distances qu'ils n'ont jamais pu apprécier, et, sous ce rapport, tout annonce que la nature les a pourvus d'un instinct qui a peut-être été refusé à l'homme, et que les autres singes possèdent sans doute comme eux. L'allaitement peut être plus ou moins long, mais le jeune est capable de se nourrir seul dès le deuxième mois; et il lui faut cinq ou six années pour atteindre l'âge adulte. »

A ces détails nous ajouterons que les macaques mères soignent pendant long-temps et avec la plus vive sollicitude leurs petits, et qu'elles ont le plus grand soin de surveiller leur inexpérience afin qu'elle ne leur devienne pas fatale; elles les portent même encore dans leurs bras lorsque leur taille égale la leur. Les mœurs enfantines et la naïveté

qui accompagnent tous leurs mouvements forment un contraste bien prononcé avec la lubricité qu'ils témoignent lorsque leurs premiers desirs viennent à éclore. Les femelles entrent en rut chaque mois et peuvent recevoir les mâles sans interruption, même lorsqu'elles sont pleines. La plupart éprouvent à cette époque une turgescence énorme des organes de la génération et une tuméfaction de l'ouverture vaginale.

Les nomenclateurs sont loin d'être d'accord sur les circonscriptions que doit recevoir le genre macaque. C'est ainsi que M. Geoffroy Saint-Hilaire a créé le genre cercocèbe aux dépens de plusieurs de ces quadrumanes. Il en est de même de ceux des maimons et des magots proposés par d'autres auteurs. Les nuances qui les isolent sont trop légères pour autoriser des distinctions génériques; elles sont tout au plus suffisantes pour permettre la création de quatre petites tribus que nous nommerons *cercocèbes*, *ouanderous*, *rhésus* ou *maimons*, et *magots*.

I[re] TRIBU.

LES MACAQUES CERCOCÈBES.

Cercocebus. Geoff.

Les macaques cercocèbes s'éloignent beaucoup moins des guenons que les espèces des trois autres tribus. On peut de prime abord les reconnoître à leur queue presque aussi longue que le corps, mais qui diffère de celle des guenons, parceque épaisse à la base elle diminue successivement pour se terminer en pointe. Les callosités des fesses sont médiocres; les crêtes sourcilières sont développées, et les poils qui recouvrent la tête sont le plus ordinairement divergents.

Cette petite division comprend cinq espèces, toutes de l'Asie orientale.

LE MACAQUE A FACE ROUGE.

Macacus latibarbatus[1].

Le Muséum de Paris possède un jeune individu de ce singe, que sa face d'un beau rouge rend re-

[1] *Guenon à face pourprée,* Pennant, *Quadrupèdes,* t. I, pl. 24; Buffon, *Supplém.*, pl. 21 : *simia dentata,* Shaw, *Gen. Zool.,* t. I, p. 1, pl. 13 : guenon barbique, *cercopithecus latibarbatus,* Temminck, *Ca-*

marquable, et que la plupart des auteurs placent parmi les guenons ou cercopithèques. Le macaque à face rouge, que quelques naturalistes ont regardé comme une espèce distincte de la guenon barbique, n'en est, suivant le Catalogue de M. Temminck, que le jeune âge; et M. Geoffroy Saint-Hilaire a partagé cette opinion dans son tableau des singes inséré dans le tome XIX des Annales du Muséum.

L'adulte a, dit-on, le pelage entièrement noir, mais celui du macaque conservé dans les Galeries est un peu rude, comme laineux, et d'un gris-brun pâle assez uniforme sur le corps, aussi bien sur le dos et les membres qu'en dedans et sur la poitrine et l'abdomen. Toutefois cette nuance brune s'affoiblit sur le sommet de la tête, et devient au contraire plus foncée vers les extrémités; la queue, assez mince dans sa longueur, est d'un gris-brun clair; les poils qui la recouvrent s'épaississent vers l'extrémité et semblent former une sorte de touffe.

Ce macaque a le corps assez grêle, principalement vers l'ouverture du bassin; ses membres sont moins robustes que ceux des autres espèces de la famille, et lui donnent une grande analogie de formes avec les guenons. Peut-être même ce singe seroit-il mieux placé parmi les semnopithèques, car il a comme eux le pouce des mains très court, et celui des pieds très développé. La face, assez peu

talogue; Geoffroy Saint-Hilaire, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 94; Desmarest, *Mamm.*, esp. 16, p. 57.

saillante, est colorée en pourpre-violet éclatant; sa surface, si on en excepte le tour des yeux, est couverte d'un duvet serré très peu apparent, et se trouve enveloppée de poils d'un blanc pur qui se prolongent sur les côtés des joues pour y former des favoris dressés et en éventail, entourant les oreilles, qui sont minces et nues. Sur le front, des poils plus longs que ceux de l'occiput apparoissent sous forme de bandeau.

Le macaque à face rouge vit, à ce que l'on croit, dans l'Inde.

LE MACAQUE BONNET-CHINOIS.

Macacus sinicus. DESM.[1].

Le bonnet-chinois et le macaque toque se ressemblent complétement par la taille, les formes, les traits de la face, les proportions de la queue, la particularité d'avoir les poils capillacés du front divergents et irradiés, et ne diffèrent en apparence

[1] *Mammal.*, esp. 32, p. 64; *Encyclopédie*, pl. 14, fig. 3, et pl. 7, fig. 3 : *simia sinica*, Linnæus, Gmelin?; Screber, pl. 23? : le *bonnet-chinois*, Buffon, t. XIV, pl. 30, et pl. col. nº 249; Audebert, *Singes*, quatrième famille, fig. 11 : *cercopithecus sinicus*, Erxleben, esp. 20, p. 41 : *pithecus sinicus*, Geoffroy, *Catalogue*, p. 23 : *macacus sinicus*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 30; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 95 : *guenon couronnée*, Buffon, pl. 10 (jeune) : *bonneted monkey*, Pennant, *Quadrupèdes* : *cercopithecus pileatus*, Desmarest, esp. 18 : *the chinese-bonneted monkey*, Griff., *Règne animal*, fig. 3.

que par les couleurs du pelage. Aussi l'un et l'autre ne sont-ils pour quelques auteurs qu'une variété d'âge d'une même espèce. Cependant la permanence de certains caractères ne permet point de partager cette opinion ; et le bonnet-chinois doit, jusqu'à de plus complètes observations, être nettement distingué du macaque toque.

Le singe dont nous traçons l'histoire est long de quinze pouces sans y comprendre la queue, qui dépasse souvent dix-huit pouces. Sa tête est forte, et supportée par un cou large et très court; son museau est peu proéminent; ses oreilles, assez étroites, sont longues et déformées à leur bord supérieur; elles sont bordées et colorées en brun foncé, tandis que la face est couleur de chair, et que le tour des yeux est bleuâtre; les joues ne sont revêtues que de poils courts, peu nombreux, et grisâtres; la queue est assez roide, longue, très poilue, et uniformément brun-roux dans toute son étendue.

Ce qui distingue ce macaque est la sorte de coiffure que lui forment les poils alongés, roides, disposés en mèches, du dessus de la tête, qui divergent d'un point central en s'irradiant sur sa circonférence qu'ils débordent. Ces poils sont d'un roux-brun très foncé, et doré, teinte qui est uniformément répandue sur tout le dessus du corps et sur les parties extérieures des membres. Ils sont gris à leur base et annelés de fauve et de brun dans

le reste de leur étendue; le dessous du corps et le dedans des membres sont peu velus; la teinte bleuâtre de la peau est à peine masquée par les poils blancs, soyeux et rares qui la recouvrent; les mains et les pieds sont de couleur brun-tanné; le pelage, épais et touffu sur les parties supérieures, est assez rude et se prolonge sur-tout au bas des flancs et sur le bord des bras et des cuisses; les sourcils sont noirs, et une tache de cette couleur se dessine en liséré sur la lèvre inférieure.

La *guenon couronnée* de Buffon, admise comme espèce par la plupart des zoologistes, ne paroît être évidemment qu'un bonnet-chinois encore jeune, et dont le museau ne s'avance point autant qu'il le fera plus tard chez les individus adultes.

Le macaque bonnet-chinois habite le Bengale. Le dogme de la métempsycose, qu'ont adopté les Indous, leur fait vénérer les singes : ils pensent que dans leurs corps sont renfermées les ames des malheureux rejetés du sein de Brama, et le bonnet-chinois se trouve ainsi avoir une grande part dans leurs respects religieux.

Les mœurs de cet animal ne diffèrent point de celles des autres macaques; elles sont vives, pétulantes, capricieuses, et se composent d'une alternative de brusquerie et de malice, de finesse et de méchanceté.

LE MACAQUE TOQUE.

Macacus radiatus[1].

Le macaque toque a long-temps été confondu avec le *bonnet-chinois;* et même tous les doutes ne sont point encore dissipés à cet égard, bien que M. F. Cuvier ait publié une bonne figure du premier, jeune il est vrai, mais sur le point d'atteindre l'âge adulte. Cette figure est assez précise pour servir de type distinctif du *toque,* comme espèce, quoique ce savant l'ait d'abord réuni au bonnet-chinois dont il ne l'a isolé que dans l'édition in-4° de ses Mammifères.

Le toque, assez proportionné dans toutes ses parties, ne peut être confondu avec aucun autre macaque par la forme bizarre et hideuse de sa tête. Il a en effet le front très déclive, dénudé, et couvert de rides épaisses; les crêtes sourcilières très prononcées se projettent au-dessus des yeux, et se réunissent au bas du front pour former un rebord saillant dominant la racine du nez, qui est très enfoncée. Le museau est beaucoup plus obtus et plus conique que celui du bonnet-chinois, et il est aussi beaucoup plus mince et beaucoup plus

[1] Desmarest, *Mammal.*, esp. 33, p. 64 : *cercocebus radiatus,* Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 98 : *macacus radiatus,* Fr. Cuvier, pl. 29 ; G. Cuvier, *Règne animal,* t. I, p. 95.

étroit. Mais ce qui semble être un caractère distinctif de ce singe est la forme trilobée du gland dont la portion moyenne est alongée, tandis que les latérales sont arrondies. Les oreilles du toque sont larges, un peu déformées à leur sommet; elles sont de couleur de chair livide ainsi que le visage, la plante des pieds et la paume des mains. La face est nue, creuse sur les joues, garnie de quelques poils sur le rebord de la lèvre supérieure; le front, sillonné de rides, les tempes et les côtés des joues sont presque nus, ou du moins garnis de poils courts, ras et peu nombreux; les poils du vertex forment des mèches rudes et divergentes beaucoup moins prononcées que chez le bonnet-chinois. Les callosités, de couleur rouge, sont peu larges; et le pelage, beaucoup plus fourni sur les parties supérieures que sous le corps et en dedans des membres, est aussi composé de poils plus longs sur la ligne des flancs et sur les bords postérieurs des membres. Sa couleur sur le corps est uniformément d'un gris verdâtre, et qui tient à ce que chaque poil, d'abord gris, se trouve annelé de noir et de jaune sale; le dessous du corps, comme la face interne des membres, est blanchâtre; et cette disposition se fait remarquer aussi sur la queue, dont la moitié supérieure est de la couleur du dos, c'est-à-dire grise-verdâtre, tandis que l'inférieure est blanchâtre.

Le toque habite l'Inde, et plus particulièrement

la côte du Malabar. Ses mœurs sont analogues à celles des autres macaques; et ses dimensions les plus ordinaires sont pour le corps dix-huit pouces, et quinze ou seize pour la queue.

M. Desmarest (Dict. des Scien. nat., tom. XXVII, p. 467) a étudié le mâle et la femelle du toque; le premier étoit très ardent auprès de celle-ci, et s'en montroit jaloux, tandis que cette dernière, fidèle, maladive, étoit fort douce et peu vive, ce qui pouvoit tenir à son état de souffrance.

LE MACAQUE ORDINAIRE.

Macacus cynomolgus[1].

Sous les noms de macaque et d'aigrette Buffon a décrit, d'après la nature vivante, le mâle et la femelle du macaque ordinaire. La synonymie de ce singe est assez embrouillée, et on ne peut pas douter que dans les descriptions des auteurs il n'y ait des caractères qui appartiennent au bonnet-chinois dans son jeune âge, ou au macaque à face

[1] Desmarest, *Mammalogie*, esp. 34, p. 65; *Encyclopédie*, pl. 11, fig. 2, et pl. 14, fig. 1 (l'*aigrette*) : le *macaque* et l'*aigrette*, Buffon, t. XIV, pl. 20, 21, et pl. col. n[os] 244, 245 : *simia cynomolgos* et *cynocephalus*, Linnæus, Gmelin?; Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 99 : *cercopithecus cynomolgus*, Erxleben, esp. 7, p. 28 : *simia aygula*, Audebert, *Singes*, quatrième famille, pl. 3; Geoffroy, *Catal.*, p. 24 : le macaque, *macacus cynomolgus*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 26 et 27 : *macacus irus*, Fr. Cuvier, *Mém. du Mus.*, t. IV.

noire. Nous ne présenterons dans cette description que les faits les plus avérés de son histoire, et ce sera principalement M. F. Cuvier qui nous en fournira les éléments.

Le macaque adulte et du sexe mâle a des formes lourdes et trapues; son corps, mesuré du museau à la racine de la queue, a vingt pouces, tandis que cette dernière partie en a dix-neuf: sa hauteur totale est d'environ seize pouces. Sa tête large, dont le sommet est déclive, est très grosse relativement au volume du corps; les crêtes sourcilières forment sur-tout un soubresaut sous lequel s'avance le museau, qui est court et conique et plus haut que large; les oreilles, entièrement nues, sont terminées en pointe aiguë à leur sommet; les membres, forts et très musclés, ont cela de remarquable que les doigts des mains et des pieds sont moins alongés que ceux des autres espèces, et qu'ils sont réunis jusqu'à la dernière phalange par un repli membraneux. Le pelage de ce singe est d'un brun-verdâtre léger en dessus, et d'un gris blanchâtre en dessous et sur les parties internes des membres; les poils du dos se trouvent être ainsi mélangés de jaune doré et de noir sur un fond gris: la queue, qui se termine en pointe est noirâtre, et cette teinte règne encore sur les oreilles, les mains, et les pieds. Toute la partie antérieure de la face à-peu-près dénudée est couleur de chair livide sur laquelle tranche du blanc entre

les deux yeux. Des sortes de favoris réguliers et ras couvrent les pommettes et les joues; ils sont d'abord verdâtres, puis grisâtres: les poils qui recouvrent la tête, au lieu de diverger comme ceux des macaques bonnet-chinois et toque, sont régulièrement couchés d'avant en arrière; les poils du pelage, assez régulier sur la surface du corps, s'alongent sur les flancs pour former une ligne de séparation entre la couleur du dos et celle du ventre, et sur le bord postérieur des cuisses; les callosités sont rouges et moyennes: mais en revanche les organes de la génération sont très développés, et le scrotum sur-tout est remarquable par son ampleur; il est de couleur de chair, et le gland est piriforme.

La femelle, sensiblement plus petite que le mâle, n'a guère que quatorze pouces de longueur; ses formes sont plus ramassées et sa tête moins volumineuse. Les crêtes sourcilières, qui surmontent l'œil, se projettent aussi beaucoup moins en avant. A ces traits principaux, qui la distinguent du mâle, se joint celui d'avoir des dents canines petites et dépassant à peine les incisives, tandis que celles de son époux sont façonnées en crochets alongés et très robustes. Les poils qui entourent la face sont médiocres, droits, et colorés en gris; ceux du sommet de la tête, roides et implantés de dehors en dedans, se dirigent vers la ligne médiane de manière à se rencontrer et à former une crête longitu-

dinale que Buffon et les auteurs qui l'ont suivi ont donnée pour type du singe qu'ils ont nommé *aigrette*. Le macaque ordinaire femelle, soumis à l'écoulement périodique des menstrues, n'a point, à l'époque du rut, ses organes sexuels gonflés outre mesure comme chez certaines espèces, et ils ne sont que le siége d'une turgescence sanguine amenée par l'orgasme vénérien. Les mamelles, au nombre de deux, sont placées sur la poitrine.

Les macaques ont produit plusieurs fois en France, et M. F. Cuvier a observé avec soin les phénomènes amenés par les liaisons d'un mâle et d'une femelle élevés sous ses yeux. Ainsi s'exprime ce savant à leur sujet : « Le mâle et la femelle étant adultes, habitués à la captivité, et bien portants, s'accouplèrent; et dès-lors j'eus l'espoir que la femelle concevroit, et qu'on pourroit suivre, sur les petits qu'elle mettroit au monde, le développement de son espèce. En conséquence j'ordonnai qu'on la séparât de son mâle dès qu'elle sembleroit le fuir et qu'elle ne montreroit plus de menstruation. Ces animaux vécurent ensemble environ une année, s'accouplant chaque jour trois ou quatre fois à la manière à-peu-près de tous les quadrupèdes. Pour cet effet le mâle empoignoit la femelle aux talons, avec les mains de ses pieds de derrière, et aux épaules avec ses mains antérieures, et l'accouplement ne duroit que trois ou quatre secondes. La menstruation n'ayant plus reparu vers le commen-

cement d'août, cette femelle fut soignée séparément, et, pendant les quatre-vingts jours qui suivirent, aucun accident n'eut lieu : les mamelles se gonflèrent et le ventre prit son accroissement, sans que la santé de l'animal en parût altérée; enfin dans la nuit du 16 au 17 octobre 1817 elle mit bas une macaque femelle très développée et fort bien portante. Elle avoit les yeux ouverts, ses ongles étoient entièrement formés, et les mouvements étoient libres; mais elle ne pouvoit point se soutenir, et restoit couchée: on ne lui a pas entendu jeter de cris. Cependant sa mère ne l'adopta point, elle ne fut pour celle-ci qu'un animal étranger; rien ne la porta à lui donner des soins; elle ne manifesta d'aucune manière le besoin de l'allaiter, et l'abandonna bientôt entièrement. J'avois craint cette aberration de l'instinct: je savois que chez les animaux en esclavage, lorsqu'ils ne sont pas soumis jusqu'à la domesticité, l'amour de la progéniture peut s'altérer au plus haut degré. On essaya d'allaiter cette jeune macaque artificiellement, mais elle ne vécut que jusqu'au lendemain. La mère ne parut point souffrir du lait qui remplissoit ses mamelles, et qui s'écoula en partie au-dehors; vers le quatrième jour ses organes s'affaissèrent et reprirent leur état ordinaire. Le rut reparut dix jours après. Il étoit peu vraisemblable que la gestation n'eût duré que depuis l'époque de la dernière menstruation jusqu'à celle de la mise bas, ce qui auroit fait environ trois

mois, une autre espèce de ce genre ayant eu une portée de sept mois; il faudroit donc en conclure que la menstruation de notre macaque reparut plusieurs fois depuis la conception. Voici la description détaillée du jeune animal dont nous venons de parler.

Longueur du corps, des callosités au sommet de la tête...	0,17
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau.....	0,07
——— de la queue, de son origine à son extrémité....	0,21
——— de la jambe, du genou au talon..............	0,06
——— de la cuisse, du genou à la tête du fémur......	0,05
——— du pied, du bout du grand doigt au talon......	0,06
——— de l'avant-bras, du coude à l'articulation du poignet..............................	0,05
——— du bras, de l'épaule au coude................	0,05
——— de la main, du bout du grand doigt au poignet.	0,04

« La tête de cette jeune macaque étoit longue d'arrière en avant, comparée à sa largeur de droite à gauche; le museau saillant, mais le front droit; sa peau avoit une teinte livide, excepté entre les yeux où elle étoit blanche; tous ses poils étoient noirs, les parties supérieures du corps en étoient les plus fournies; mais nulle part ils ne couvroient assez la peau pour qu'elle ne se vît pas. Les parties inférieures étoient presque entièrement nues. Les poils de l'extrémité de la queue paroissoient les plus longs, et la terminoient en une mèche. Au sommet de la tête les poils s'écartoient de la ligne moyenne en se dirigeant obliquement en arrière, et ils se réunissoient ensuite à l'occiput en une sorte

de crête. On voyoit deux petites mamelles sur la poitrine; les callosités saillantes, mais non encore calleuses.

« En janvier 1818 notre femelle macaque fut de nouveau réunie à son mâle, qui la couvrit le 25. Aussitôt ces animaux furent séparés; et dans le courant de mars on s'aperçut que la conception avoit eu lieu, par le développement du ventre et des mamelles, quoique la menstruation fût toujours revenue chaque mois: enfin notre macaque mit bas le 19 juillet suivant une femelle qui eut le même sort que la première et qui lui ressembloit à tous égards. Ainsi, par cette nouvelle expérience, sur l'exactitude de laquelle il ne pouvoit s'élever aucun doute, la portée avoit duré sept mois, comme je l'avois déja observé sur une autre espèce de ce genre. Depuis cette époque la Ménagerie du Roi a vu plusieurs fois cette espèce se reproduire et les jeunes s'élever.

« Pendant le cours de la première année il paroîtroit, à en juger par le jeune mâle, que le museau s'alonge et que la tête se rétrécit sans qu'il se forme de crêtes sourcilieres; que les incisives se développent, et que les premières canines commencent à paroître à la mâchoire inférieure.

« Le pelage verdâtre de l'adulte remplace, dès la première mue, le pelage du nouveau-né, excepté à la partie antérieure du sommet de la tête; mais la face n'est point encore entourée à cette époque de

ces poils épais qui se montreront par la suite. Dans l'individu que je décris on voit au sommet de la tête le caractère de l'aigrette, une crête produite par la convergence des poils; l'intervalle qui sépare les yeux est toujours blanc, et les organes génitaux ne diffèrent de ceux de l'adulte que par moins de développement. Cette jeune macaque a de la gaieté, mais la méchanceté perce déja au travers de ses jeux; la longueur de son corps est de trente centimètres (onze pouces), et toutes ses parties sont à-peu-près dans les proportions de celles de l'adulte.

« A la troisième année le macaque mâle ressemble beaucoup à la femelle adulte, par les proportions et par la taille, si j'en juge par un individu de cet âge que j'ai possédé; mais la partie inférieure du front n'est point encore en saillie au-dessus des yeux, les canines ne dépassent plus les incisives, et on voit encore au-dessus des sourcils des restes du pelage noir qui y forment une bande assez marquée: le dessus du nez et de la partie des paupières qui en est voisine conserve le blanc assez pur que nous avons vu dans cette partie chez tous les individus que nous venons de décrire. Ses couleurs sont les mêmes que celles de la femelle, et sa face est aussi entourée de poils gris et hérissés; ses organes génitaux sont, à peu de chose près, semblables à ceux de l'adulte. Cet animal est doux, mais il est déja lourd et triste. »

La mobilité des traits des macaques les porte à faire de nombreuses grimaces, plus répétées lorsqu'on les contrarie. L'humeur des mâles se manifeste par la violence, et c'est avec ardeur qu'on les voit chercher à mordre ceux qui les irritent. Les jeunes, au contraire, témoignent leur mécontentement par un cliquetis particulier des lèvres, et en ouvrant la bouche de manière à montrer les dents. Indociles, légers, très inconstants dans leurs desirs, ces singes recherchent vivement les caresses et s'habituent aisément aux friandises. Ce n'est que par des punitions répétées, que par une patience à toute épreuve, qu'on les façonne à des exercices peu en rapport avec leur organisation; toutefois ils ne tardent point à devenir habiles, mais ils ne s'y livrent jamais que d'une manière contrainte et pour éviter les corrections: nul animal ne conserve plus long-temps une profonde rancune contre ceux dont les mauvais traitements lui ont inspiré de l'aversion. Mangeant indifféremment tout ce qu'on lui présente, le macaque a souvent la mauvaise habitude de ronger l'extrémité de sa queue. Les jeunes sont enjoués et aiment le badinage, tandis que les adultes sont revêches, méchants, et très portés à mordre. C'est avec la plus vive prestesse que ce singe gravit dans les cordages d'un vaisseau; et c'est avec une grande docilité que les femelles, plus douces et moins volontaires, sont façonnées par les jongleurs à une foule d'exercices

qui amusent les oisifs des villes. Qui n'a point vu, en effet, quelque jeune et malheureux Savoyard faire danser au son d'un rustique instrument un macaque revêtu d'accoutrements bizarres, et dont la face grippée est rendue plus ridicule par la coiffure qui la recouvre? Étrange association que celle d'un animal arraché aux profondes forêts de l'Asie, devenu le remplaçant de la marmotte, et le compagnon et le gagne-pain d'un pauvre montagnard européen!

Long-temps on a cru que le vrai macaque étoit originaire d'Afrique, mais cette opinion étoit une erreur; et c'est dans les îles de Sumatra, et sur-tout de Java, qu'il vit en troupes considérables et que les naturels le prennent dès son bas âge pour le plier à la domesticité, et le plus souvent afin d'en vendre les individus aux navires européens en relâche dans leurs ports. Ce singe, introduit accidentellement dans l'île Maurice, s'est établi dans les rochers crevassés de la montagne du Pouce, et s'est rendu redoutable aux habitants par les maraudes continuelles auxquelles il se livre dans les vergers placés au pied des mornes.

LE MACAQUE A FACE NOIRE.

Macacus carbonarius[1].

Le macaque à face noire n'étoit point connu des naturalistes, avant que M. Cuvier l'eût distingué du macaque ordinaire. Il se pourroit cependant qu'il eût été mentionné par quelques voyageurs; mais les renseignements qu'ils nous fournissent sur les singes sont en général trop superficiels, pour qu'on puisse en tirer quelques données satisfaisantes.

Le macaque à face noire a son pelage coloré comme le macaque ordinaire; il est d'un vert grisâtre sur les parties supérieures, teinte qui est due à ce que chaque poil, d'abord gris, se trouve annelé de jaune et de noirâtre; le dessous du corps et le dedans des membres, de même que le devant du cou et la poitrine, sont d'un gris blanc qui teint aussi les favoris et les poils des joues. La queue, de la longueur du corps environ, est couverte de poils ras, et s'amincit à mesure que l'on avance vers son extrémité; elle est grise-verdâtre à sa base, et grise-blanchâtre à sa pointe. Ce qui distingue ce macaque de l'espèce ordinaire, qui a la face couleur de chair livide, est d'avoir tout le museau d'un noir pro-

[1] Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 28, p. 84, édit. in-4°; Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 588.

fond, excepté la paupière supérieure qui est blanche. La crête sourcilière, médiocrement alongée, est hérissée de poils noirs qui dessinent une sorte de bandeau étroit au bas du front; les oreilles, notablement déformées, sont d'un noir mat, ainsi que les mains, les pieds, et les callosités des fesses. La couleur des testicules tire sur le jaune tanné.

Ce macaque ne paroît point différer, par ses mœurs, des autres espéces. Il habite l'île de Sumatra.

IIE TRIBU.

LES OUANDEROUS.

Silenus. LESS.

L'ouanderou, type unique de cette deuxième tribu, a été ballotté dans plusieurs genres par les zoologistes; c'est ainsi que les uns en ont fait un rhésus et que d'autres l'ont classé parmi les papions ou les babouins, bien cependant que tous ses caractères d'organisation ne le fassent différer en rien d'essentiel des macaques dont on peut le séparer tout au plus en se servant de particularités accessoires peu importantes.

Les macaques ouanderous auront donc pour at-

tribut un museau déclive et arrondi, qui, par sa saillie, établit le passage des macaques aux cynocéphales, et, par l'ensemble de ses formes, les unit aux cercocèbes. Sa queue mince, grêle, et terminée par un flocon de poils, ne dépasse point la moitié du corps; les poils de la tête s'alongent et retombent sur les joues et sur les côtés du cou en épaisse crinière.

Cette tribu ne renferme qu'une espèce de l'île de Ceylan.

LE MACAQUE OUANDEROU.

Macacus silenus[1].

Le singe nommé ouanderou est un des exemples les plus remarquables des vicissitudes qu'éprouve la nomenclature, et de la difficulté d'appli-

[1] Desmarest, *Mammalogie*, esp. 31, p. 63; *Encyclopédie*, pl. 10, fig. 4, et pl. 8, fig 3 (*guenon à crinière*); Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*, huitième leçon, p. 23 : *simia callitriches leonino corpore*, P. Alpin, *Ægypt.*, t. I, pl. 20, fig. 2 et 21 : *cercopithecus silenus, faunus, vetus, senex* et *vetulus*, Erxleben, *Mammalium* : *simia silenus* et *simia leonina*, Gmelin : *simia silenus*, Screber, pl. 11; Brisson, *Quadrupèdes*, p. 209 : *simia leonina*, Pennant, Shaw : l'*ouanderou* et le *lowando*, Buffon, t. VII, pl 10, p. 104, et pl. color. 221 : l'*ouanderou*, Audebert, *Singes*, deuxième famille, sect. 1, fig. 3 : le *babouin ouanderou*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 102 : *papio silenus*, Geoffroy, *Catalogue*, p. 27 : le *macaque à crinière*, Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 95 : *macacus silenus*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 38 : *rhesus ouanderou*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 588 : *the o-ouanderou*, Griff., *Règne animal*, fig. 1.

quer les descriptions des voyageurs aux animaux classés dans nos ouvrages méthodiques. Ainsi pour certains naturalistes cette espèce appartient au genre *papion*, au genre *cynocéphale* pour d'autres, bien cependant qu'il paroisse plus naturel de la laisser parmi les macaques. Son nom d'ouanderou lui a été donné par Buffon, qui l'emprunta au voyageur Knox, le premier qui ait clairement décrit ce quadrumane. « A Ceylan, dit-il, se trouvent des singes aussi grands que nos épagneuls, qui ont le poil gris, le visage noir avec une grande barbe blanche d'une oreille à l'autre; on en voit d'autres de la même grosseur ayant le corps, le visage et la barbe d'une blancheur éblouissante; on les nomme également *ouanderou;* ils font peu de mal aux terres cultivées, et se tiennent ordinairement dans les bois où ils ne vivent que de feuilles et de bourgeons; mais quand ils sont en captivité, ils mangent de tout. » Ce nom d'*ouanderou* semble dériver de celui *del wandu*, qu'on leur donne dans l'île de Ceylan, et c'est encore cette dernière dénomination que Buffon a changée en *lowando*. L'île de Ceylan n'est point la patrie exclusive de cet animal; plusieurs voyageurs, et entre autres le père Vincent-Marie, l'avoient rencontré sur la côte du Malabar, où peut-être il avoit été transporté par quelque trafiquant chingalois. Il est connu des Indous sous le nom de *nil-bandar*.

Les variations que l'ouanderou présente dans

les couleurs de son pelage ont fait ériger en espèces, par les nomenclateurs, de simples variétés d'âge et de sexe. C'est en effet le même singe qu'Erxleben a décrit sous cinq noms différents ; ainsi ses *cercopithecus veter*[1], *senex*[2], *vetulus*[3], *silenus*[4], et *faunus*[5], ne sont évidemment que ce macaque aux différentes époques de sa vie. Les figures qu'on en possède s'accordent assez généralement ; on trouve une grande analogie en effet entre celles de Knox, de Screber, de Buffon, copiées dans l'Encyclopédie ; d'Audebert, de Griffith, et de M. F. Cuvier.

Dans ces derniers temps, le Muséum d'histoire naturelle a reçu plusieurs individus d'ouanderous qui ont vécu dans la ménagerie. Ce singe, assez long et mince de corps au niveau du bassin, a son museau tout d'une venue avec le sommet de la tête, dont le nez est situé presque à l'extrémité à une assez grande distance de la lèvre supérieure. Sa queue, forte à la base, puis amincie, se termine par une touffe de poils qui la grossit à l'extrémité ; sa longueur est d'un peu plus du tiers du corps ; et si elle paroit très courte dans la figure que Buffon a fait graver (pl. 10), cela tient à ce que le sujet qu'il examina avoit eu cette partie coupée. Du reste la forme de la queue de l'ouanderou est très bien

[1] *Cercopithecus barbatus, albus, barba nigra*, Erxleb., p. 24 et suiv.

[2] *Cercopithecus barbatus, totus albus.*

[3] *Cercopithecus barbatus, niger, barba alba.*

[4] *Cercopithecus barbatus, totus niger.*

[5] *Cercopithecus barbatus, caudâ apice flocosâ.*

représentée, quoique dans des dimensions trop longues, dans la figure, donnée par le même auteur, de ce singe sous le faux nom de *guenon à crinière*.

L'ouanderou atteint communément vingt-quatre pouces et la queue dix. Les poils qui recouvrent le corps sont assez courts, et d'un noir intense sur le dos, la tête, le cou, les flancs, et les parties externes des membres. La queue est uniformément brune; toutes les parties inférieures et le dedans des membres sont gris-blanchâtre, et parfois entièrement blancs; une mèche grise termine aussi la queue. Mais ce qui rend l'ouanderou plus remarquable est l'épaisse crinière qui, à partir du front, enveloppe la face, couvre les joues, et retombe en épais flocons sur le menton. Cette crinière se compose de poils alongés, doués d'une certaine rigidité, souvent d'un blanc pur sur les joues, et qui deviennent gris et même gris-brun en avoisinant la face. Celle-ci est nue et colorée en noir mat, ainsi que les pieds et les mains.

Tous ceux qui ont vu des ouanderous en vie s'accordent à les dire méchants, sauvages, et toujours prêts à mordre ceux qu'ils approchent. Leur angle facial aigu leur donne des liens de parenté assez intimes avec les cynocéphales, et semble prouver que leur intelligence, en suivant les développements de l'encéphale, est peu susceptible d'éducation; cependant une femelle observée par M. F.

Cuvier étoit douce, affectueuse, mais singulièrement capricieuse.

Le macaque ouanderou vit, dit-on, de fruits et de racines dans les forêts de l'île de Ceylan. On l'a très fréquemment rencontré sur la côte du Malabar, mais en captivité; il se pourroit alors qu'il y eût été transporté par les navires qui font le cabotage entre Ceylan et les côtes de l'Inde.

IIIe TRIBU.

LES RHÉSUS OU MAIMONS.

Rhesus. GEOFF.

Les macaques de la tribu des rhésus s'éloignent déja beaucoup des guenons et se rapprochent singulièrement des cynocéphales. Les deux espèces les plus anciennement connues ont été jusqu'à ces derniers temps une source intarissable d'erreurs de synonymie de la part des nomenclateurs, et les noms de rhésus et de maimons ont été fréquemment appliqués tantôt à un de ces macaques, tantôt à l'autre. Les rhésus ont les formes trapues et massives, de larges callosités aux fesses, le museau très projeté en avant, et la cloison du nez abaissée verticalement sur la lèvre supérieure;

leurs oreilles se déforment déja à leur sommet d'une manière très remarquable : leur queue ne dépasse jamais le cinquième de la longueur du corps ; elle est grosse et conique, et s'enroule en dessous ; elle est ordinairement tortillée chez les maimons, nommés à cause de cela *singes à queue de cochon ;* enfin chez deux espèces la queue a au plus deux ou trois pouces, et établit le passage avec les magots. Tous les rhésus sont des îles indiennes de l'est.

LE MACAQUE RHÉSUS.

Macacus erythræus[1].

Audebert donna le nom de rhésus au singe que Buffon décrivit sous les doubles noms de macaque et de patas à queue courte. C'est bien à tort que quelques auteurs réunirent à cette espèce le maimon aussi décrit par Buffon, et que déja Edwards avoit mentionné sous le nom de singe à queue de cochon. Les auteurs les plus modernes ont singu-

[1] Isidore Geoffroy, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 588 ; *Encyclopédie*, pl. VII, fig. 2 ; Desmarest, *Mammalogie*, esp. 35 (synonymie erronée) : *macaque à queue courte* et *patas à queue courte*, Buffon, *Supplément*, t. XIV, pl. 16 : le *rhésus*, Audebert, *Singes*, deuxième famille, pl. 1 (bonne figure) : *patas à queue courte*, ibid., pl. 4 : *macacus erythræus*, Fr. Cuvier, pl. 31 et 32 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96 ; et *Ménag. du Mus.* (figure de Maréchal gravée par Miger) : *pithecus rhesus*, Geoffroy, *Catalogue*, p. 25 : *simia rhesus*, G. Cuvier, *Ménag. du Mus.*, in-fol.

lièrement embrouillé la synonymie qui se rapporte au rhésus et au maimon, et ont appliqué avec tant d'arbitraire à l'une ou l'autre de ces espèces les phrases des auteurs systématiques, que nous ne croyons pas devoir nous livrer à l'examen d'une question qui seroit oiseuse aujourd'hui que l'on peut déterminer avec précision ces singes pris individuellement. Le rhésus est le *simia erythræa* de Screber; et cette désignation, consacrée dans les *species*, lui vient de ce que ce singe est le seul dont les fesses et le haut des cuisses s'injectent à une certaine époque de la vie et paroissent d'un rouge de feu.

Le rhésus mâle représenté dans la pl. 35 des Mammifères de M. F. Cuvier est remarquable par ses formes robustes et massives, et sur-tout parce-que ses membres ont beaucoup plus d'épaisseur que ceux des autres macaques. Sa tête est forte, son cou est très court; son front est aplati, séparé de la racine du nez par un soubresaut, et son museau déclive est épais et conique; ses oreilles sont amples, et très pointues à leur sommet: mais son caractère principal consiste en une queue forte, assez courte, ayant une grande tendance à s'enrouler, non pas en dessus, mais bien en dessous et en forme de crochet. Ses testicules sont de couleur tannée et le gland est simple. Son caractère répond à sa physionomie, car ses mœurs sont très méchantes. Son pelage est sur le corps d'un gris verdâtre à

teintes blondes, qui résulte de ce que chaque poil est gris, puis jaune, et terminé de noir. Les avant-bras et les jambes sont plus décidément grisâtres, tandis que la teinte jaune des cuisses est plus dorée et plus brillante que sur toute autre partie. La queue est verdâtre en dessus et grise en dessous; et toutes les parties inférieures du corps et internes des membres, foiblement garnies de poils soyeux, sont d'un blanc pur. La nature du pelage, chez cette espèce, est de toute part remarquable par la finesse et la douceur des poils qui le composent. Des favoris assez épais recouvrent les joues; ils sont gris-léger, tandis que la peau dénudée de la face, des oreilles et des mains affecte une teinte cuivrée très claire. M. F. Cuvier signale un caractère assez spécial que présente le rhésus, c'est que, par une organisation qui semble particulière à la peau de ce macaque, le tissu de cette enveloppe éprouve une flaccidité qui n'est point le résultat de l'âge, mais qu'on observe à toutes les époques de la vie; fréquemment, chez de jeunes individus, la peau du cou est profondément ridée; souvent encore les mamelles sont flétries de très bonne heure, et de nombreux plis sillonnent la surface de l'abdomen; lorsque les individus ainsi amaigris du rhésus se trouvent dans des circonstances favorables pour acquérir de l'embonpoint, les mailles du tissu cellulaire lâches se remplissent de graisse, les formes du rhésus disparoissent alors, et ce singe

semble ballonné. C'est dans ces circonstances que les seins devenus demi-sphériques et arrondis ont offert ces formes gracieuses de globes élastiques que surmonte un mamelon carné, qui ont porté si souvent des personnes amies du merveilleux à faire des rapprochements absurdes de ce singe avec notre espèce.

La femelle du rhésus ne diffère point du mâle par les couleurs de son pelage; elle est toutefois de taille plus petite, et n'a guère, mesurée du bout du museau à la racine de la queue, que quinze pouces de longueur, tandis que la queue a rarement plus de cinq pouces et demi. Mais ce qui la distingue, et dont la planche 31 de M. F. Cuvier donne une parfaite idée, c'est la couleur rouge très vive qui couvre les fesses, entoure la queue, et descend sur les jambes. Cette teinte, due à l'injection permanente des vaisseaux capillaires par le sang, est encore plus prononcée à l'époque du rut, sans cependant acquérir le développement outré qu'on a signalé chez certaines espèces; passé ce temps, l'afflux du sang étant moins considérable, il en résulte les rides ou les plis dont ces parties sont couvertes.

M. Frédéric Cuvier a fait figurer un jeune rhésus à l'âge de quarante-deux jours. Il naquit le 18 novembre 1824, ayant, au moment où il vit la lumière, tous ses organes des sens parfaitement conformés. M. Cuvier suppose que la gestation dura

sept mois; il rend compte ainsi des phénomènes qui suivirent sa naissance : « Immédiatement après être né, ce jeune rhésus s'attacha sous le ventre de sa mère, en se tenant fortement de ses quatre mains au pelage, et porta sa bouche aux mamelons qu'il saisit et qu'il ne quitta pas pendant environ quinze jours, gardant continuellement la même situation, toujours prêt à téter lorsqu'il en sentoit le besoin, dormant quand sa mère étoit assise, mais ne lâchant pas, même pendant son sommeil, les poils qu'il avoit saisis. Quant aux mamelons, il n'en abandonnoit un que pour prendre l'autre; et c'est ainsi que les premiers jours de sa vie se sont écoulés, ne faisant pas d'autre mouvement que celui de ses lèvres et de sa langue pour téter, et de ses yeux pour voir; car, dès les premiers moments de sa vie, il parut distinguer les objets et les regarder véritablement; il suivoit des yeux les mouvements qui se faisoient autour de lui; et rien n'annonçoit qu'il eût besoin du toucher pour apprécier, non pas l'effort qu'il auroit fallu qu'il fît pour atteindre les corps, mais la plus ou moins grande distance où ces corps étoient de lui.

« Les soins de sa mère, dans tout ce qui tenoit à l'allaitement et à la sécurité de son nouveau-né, étoient aussi dévoués, aussi prévoyants que l'imagination peut se le figurer. Elle n'entendoit pas un bruit, n'apercevoit pas un mouvement sans que son attention ne fût excitée, et qu'elle ne manifes-

tât une sollicitude qui se reportoit entièrement sur lui; car elle ne l'auroit jamais eue pour elle, apprivoisée au point où elle étoit. Le poids de ce petit ne paroissoit nuire à aucun de ses mouvements; mais tous étoient si adroitement dirigés, que, malgré leur variété et leur pétulance, jamais son nourrisson n'en souffroit, jamais elle ne l'a heurté, même légèrement, contre les corps très irréguliers sur lesquels elle pouvoit courir et sauter. Jusqu'au moment de la mise bas, elle avoit eu le visage et les fesses fortement colorés en rouge; mais presque immédiatement après, cette couleur, formée par l'accumulation du sang, disparut entièrement et sa face redevint couleur de chair. »

Ces quinze jours expirés, le jeune rhésus se détacha de sa mère, montra dans ses premiers mouvements une prestesse tout instinctive, et une assurance qui ne peut découler que d'un principe inné. Dans chacune de ses gambades pour s'accrocher aux barreaux de sa prison, la tendresse maternelle se manifestoit par une constante sollicitude; et, suivant tous ses mouvements d'un œil attentionné, sa mère sembloit en surveiller les suites, afin de parer assez vite aux accidents qui pourroient en résulter. En grandissant, elle cherchoit de temps à autre à l'éloigner d'elle, non par indifférence, mais pour exercer ses organes; dans le danger, au contraire, elle le serroit avec amour dans ses bras, et bondissoit dans sa prison en calculant tous ses gestes

de manière à ce qu'il n'en arrivât point de mal à l'objet de ses affections. Ce jeune rhésus ne tarda pas à acquérir l'expérience de ses père et mère; mais on peut dire que sous le rapport de la justesse du coup d'œil, et de la certitude de la locomotion, il se montra dès le début aussi habile que les individus adultes. Après six semaines environ il cherchoit une nourriture plus substantielle que le lait, qui, jusqu'à ce jour, avoit fait la base de son existence; mais c'est alors que la mère montra le plus de sévérité, qu'à l'affût des aliments saisis par son enfant, et sans doute dans la crainte de son inexpérience, elle les lui arrachoit des mains et s'efforçoit d'empêcher qu'il y touchât: pressé par la faim ce jeune singe devenoit très entreprenant, s'attiroit parfois des corrections, et n'obtenoit qu'à force d'adresse quelques parcelles des vivres qu'on plaçoit dans sa cage. Son pelage ne différoit point sensiblement de celui de sa mère, excepté que sa teinte étoit plus claire, et que la peau du dessous du corps, presque nue, étoit plus bleuâtre. Sa tête volumineuse et arrondie lui prêtoit une physionomie enfantine; mais ses membres étoient grêles et peu nourris, et ses oreilles amplement développées.»

M. F. Cuvier a figuré (pl. 37) une femelle de rhésus dont la face étoit remarquable par sa couleur brune-foncée.

Doué de mœurs excessivement sauvages, rien

n'a pu encore apprivoiser le rhésus; d'abord hargneux, puis capricieux et méchant par boutades, ce macaque en acquérant de l'âge ne tarde pas à devenir foncièrement féroce. Les morsures qu'occasionent les canines très développées des mâles sont souvent fort dangereuses. C'est sur le continent de l'Inde qu'il vit, et c'est par troupes nombreuses qu'on le rencontre dans les forêts qui bordent le Gange; et que, protégé par les Indous, il ne craint pas de s'avancer jusque dans les villes. Outre les figures publiées par M. F. Cuvier, on en trouve dans la ménagerie du Muséum une très belle gravure exécutée par Miger d'après un vélin de Maréchal.

LE MACAQUE MAIMON.

Macacus nemestrinus[1].

Le maimon a été primitivement décrit par Edwards sous le nom de *singe à queue de cochon* (*pig-*

[1] *Pig-tailed monkey*, Edwards, *Gl.*, t. I, pl. 214 : *simia nemestrina*, Linnæus : le *maimon*, Buffon, t. XIV, pl. 19, et pl. color. n° 243 : *simia platypigos*, Sereber? : *papio nemestrina*, Erxleben, esp. 4, p. 20 : le *maimon*, Audebert, *Singes*, deuxième famille, sect. 1, pl. 2 (bonne figure d'un jeune) ; *Encyclopédie*, pl. x, fig. 1 : le *nouveau babouin*, Encyclopédie, pl. x, fig. 1 : *singe à queue de cochon*, Fr. Cuvier, pl. 33, 34, et 35 : *pithecus nemestrinus*, Geoffroy, *Catalogue*, p. 25 ; Desmarest, esp. 36, p. 66 ; G. Cuvier, *Règ. anim.*, t. I, p. 96 : *simia carpolegos*, sir Raffles, *Catal.*, *Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XIII : *maimon*, Griff., *Règne animal*, fig. 2.

tailed monkey). Les détails que Buffon et Daubenton donnèrent sur ce macaque sont vrais sous le rapport des formes, mais non sous celui de son identité spécifique avec l'espèce précédente. Les deux figures qu'en a publiées M. F. Cuvier ne permettent plus, par leur exactitude, de confondre ce singe avec le rhésus, dont il diffère à beaucoup d'égards. C'est encore le maimon que sir Raffles a décrit comme espèce nouvelle sous le nom de *simia carpolegos*[1].

[1] Telle est la description donnée par sir Raffles (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XIII) : « Le *bruh* des Malais est très commun dans le voisinage de Bencoolen, où les habitants le dressent à monter aux arbres pour lui faire cueillir les noix de cocos, service dans lequel il est très habile.

« Il a environ deux pieds de haut lorsqu'il est assis ; sa couleur est d'un brun jaunâtre mêlé de noir sur le dos, pâle ou blanchâtre par-devant. Les poils du corps sont courts et serrés. Sur le sommet de la tête les poils sont noirs et divergent horizontalement ; ceux des sourcils qui s'unissent au-dessus du nez sont aussi noirs et dirigés en haut. Il n'a presque pas de barbe. La face est nue et couleur de chair, ainsi que les oreilles, les mains, et les callosités ; l'extrémité du prépuce est vermillon ; le museau est tant soit peu élevé, et les narines ouvertes antérieurement ; les yeux sont bruns ; les oreilles sont un peu rondes et ont une pointe obtuse en arrière ; des poches aux joues ; la queue courte et conique, longue d'environ six pouces, insérée très haut et frisant en bas ; les callosités sont grandes ; le pouce est un peu plus long, en proportion des autres doigts, que chez plusieurs autres singes ; la dernière molaire a cinq tubercules. Dans cette espèce, comme dans plusieurs autres de ce genre, il y a un sac sous l'os hyoïde qui communique avec le larynx.

« Les naturels distinguent trois variétés de *bruh* : le *bruh setopong*, le *bruh selasi*, et le *bruh puti*. Le *bruh setopong* est le plus grand ; la couleur du dos tire sur l'olive, et s'éclaircit en devant. Il est le plus docile et le plus intelligent de tous, et à cause de cela il est fort estimé. Lorsqu'on l'envoie cueillir des noix de cocos, il choisit celles

Le maimon, ou singe à queue de cochon adulte, a près de vingt et un à vingt-deux pouces de longueur totale sur dix-huit ou dix-neuf d'élévation, tandis que sa queue, assez élevée au bas de l'échine, est très courte et peu prononcée avec le reste du corps, et se recourbe en dessous en hameçon : la longueur de cette partie est au plus de quatre à cinq pouces. Ce singe a la tête volumineuse, le cou très court, le corps gros, les membres robustes et largement musclés; son front est aplati, et son museau large et très proéminent; la peau de sa face est basanée et presque nue, çà et là quelques poils longs et noirs y sont implantés; les paupières supérieures sont d'une couleur carnée très claire; et les oreilles, médiocres et moins déformées que celles du rhésus, sont, ainsi que les mains et les pieds, de la même nuance que la face : toutefois les ongles sont d'un noir profond. Le pelage de ce singe est abondamment fourni de poils sur les parties supérieures du corps, tandis qu'ils sont plus rares en dessous et en dedans des membres; tous sont soyeux : le milieu du vertex est d'un brun noir qui descend sur le cou, le long du dos, sur les lombes, et sur la moitié supérieure de la queue; à ce brun noir ne tarde pas à se joindre sur les reins une teinte verdâtre qui s'étend aussi aux épaules, et qui passe au

qui sont mûres avec beaucoup de jugement, et n'en prend pas plus qu'on ne le lui a commandé. Les deux autres sont d'une couleur plus sombre, moins intelligents, et moins traitables. »

jaune sur les bras, puis au fauve sur les avant-bras : le verdâtre des cuisses se trouve mélangé de beaucoup de gris, dont la nuance s'affoiblit sur les pieds; toutes les parties inférieures et le dedans des membres sont d'un blond clair qui succède au blanchâtre propre aux jeunes sujets : des poils assez épais entourent le visage en recouvrant les joues et en passant sous le menton; ils dessinent sur le front une sorte de petit bandeau d'un blanc pur qui se continue sur les joues, sous le menton, et autour des oreilles : sous les yeux ces poils blanchâtres se teignent de brun et forment sur les côtés des joues une sorte de tache noire; il en est de même en avant et au-dessous des oreilles.

Les deux sexes se ressemblent par les couleurs, et les jeunes seuls ont leur livrée plus blonde ou plus dorée. C'est en vieillissant que le maimon devient trapu, que la tête prend de l'ampleur, que le dessous du corps se teint de jaune, que les paupières blanchissent, et que la queue se recourbe en dessous. Daubenton, en disséquant le maimon décrit par Buffon, remarqua que ce quadrumane avoit le gland trilobé, les deux lobes latéraux étant plus longs que larges; et le troisième, placé en dessus à la naissance des deux autres, de forme arrondie et moins développé. Ces trois lobes sont séparés par de profonds sillons qui divisent ces trois portions du gland en les circonscrivant de manière que les deux grands lobes forment une

cavité spacieuse au milieu de laquelle s'ouvre le méat urinaire.

Les vieux maimons diffèrent des rhésus par leur douceur, et on en cite des individus dont le calme et la gravité ne se démentoient point; en général cependant, de doux et d'affectueux qu'ils sont dans le jeune âge, ils deviennent, en acquérant des années, indociles et peu traitables. Plus douces que les mâles, les femelles, à l'époque du rut, présentoient l'ouverture du vagin bordée d'ordinaire par une large surface nue et ridée, gorgée d'un sang abondant dont la quantité finit par se faire une issue. Cette époque passée, l'abord du fluide sanguin diminue, et peu à peu la peau des parties naturelles reprend sa flaccidité première. Une femelle conservée dans la ménagerie du Muséum, et à laquelle on donna un mâle, s'accoupla très fréquemment dans un court espace de temps; et chaque fois le coït ne duroit que quelques secondes. Après sept mois et vingt jours elle mit au monde un petit qui étoit mort dans la parturition.

Le maimon habite l'île de Sumatra. Les Malais lui donnent le nom de *barrou*, suivant M. Duvaucel, et de *bruh*, suivant sir Raffles. Les naturels l'emploient à monter dans les arbres pour cueillir les fruits, et l'habituent à unir la fidélité à l'adresse. C'est de cette particularité qu'étoit dérivé le nom de *simia carpolegos* que lui avoit donné sir

Raffles dans son Catalogue d'une collection faite à Sumatra.

LE MACAQUE LIBIDINEUX.

Macacus libidinosus. Is. Geoff.[1].

M. F. Cuvier fit copier par M. Prêtre un vélin du Muséum représentant un macaque inconnu, et cette petite figure parut dans l'atlas (cinquième livraison) du Dictionnaire des Sciences naturelles. M. Desmarest crut y reconnoître le maimon ou *macacus nemestrinus;* mais ce rapprochement lui parut douteux, parcequ'alors le *rhésus* et le *maimon* étoient très mal déterminés, et leur histoire considérablement embrouillée par les auteurs modernes. Toutefois il se pourroit que ce macaque libidineux, ainsi que l'a nommé M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, il y a peu de temps, fût véritablement le maimon femelle à l'époque du rut. Quoi qu'il en soit, la seule bonne diagnose faite de ce singe est celle que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire[2] a tracée d'après la belle figure des vélins, et qu'il a imprimée en ces termes

[1] Isidore Geoffroy, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 589; le *macaque inédit*, Fr. Cuvier, *Atlas du Dict. des Sc. natur.*, fig. 2; et *Mammifères*, p. 109, édit. in-4° : *macacus nemestrinus*, var., Desmarest, *Mammalogie*, p. 67; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96.

[2] *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, t. IX, p. 589.

dans le Dictionnaire classique d'Histoire naturelle.

« Notre description est faite d'après un dessin, de moitié environ de grandeur, qui se trouve dans la riche collection des vélins du Muséum. L'individu représenté, qui est une femelle, est fort semblable au maimon, dont il diffère cependant par ses joues d'un fauve légèrement olivâtre, comme les épaules et les membres antérieurs, et non pas blanches ou blanchâtres comme chez le maimon. Il a de même une sorte de calotte noire sur la tête, et cette tache se prolonge sur le dos et la queue, qui se trouvent, ainsi que toutes les parties postérieures du corps et la face externe des membres de derrière, d'un brun légèrement nuancé de fauve olivâtre. La face interne des membres, soit antérieurs, soit postérieurs, semble grisâtre sur le dessin, et le dessous du corps d'un blanchâtre qui se nuance insensiblement avec le brun du corps. La face et les doigts sont à-peu-près couleur de chair; enfin le corps paroît plus grêle que chez le maimon, et la queue est à-peu-près de même longueur : mais ce qui rend cette espèce extrêmement remarquable, c'est l'énorme turgescence de toutes les parties sexuelles pendant le rut. Tout ce qui environne la vulve, l'anus, et les callosités (et même le dessous de la queue dans presque toute son étendue), acquiert un développement véritablement prodigieux, et dont il est tout-à-fait impossible de se faire une idée par la fluxion

quelquefois assez abondante qu'on observe périodiquement chez les autres macaques. »

Or cette description, faite d'après un dessin seulement, se rapproche beaucoup de celle du maimon ; elle légitime ce que Buffon dit de l'individu qu'il a représenté dans sa planche coloriée 233, dont tout le dessous de la queue étoit nu et ridé, nudité qui devoit à l'époque du rut se gorger de sang, ainsi qu'on en a un exemple très remarquable dans la femelle du rhésus.

Cette espéce est donc très douteuse, et devra probablement être réunie au maimon, *macacus nemestrinus* des auteurs méthodiques.

LE MACAQUE A FACE ROUGE.

Macacus speciosus [1].

Le *macacus speciosus*, par l'ensemble de ses formes, établit le passage des macaques aux magots. Ce singe en effet est ramassé et a les membres trapus et la taille lourde, ce qui peut être dû à la brièveté de sa queue et au renflement de sa tête, que termine un museau conique.

Le macaque à face rouge a son pelage teint sur les parties supérieures du corps et externes des

[1] Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 40, p. 112, édit. in-4°; Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 589; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96.

membres d'un roux vineux, la face entourée de poils noirs disposés en cercle alentour; les parties inférieures et internes, et le bord des fesses, colorés en blanc grisâtre; les oreilles et les doigts brunâtres, et les ongles noirs.

Ce qui caractérise ce singe est le rouge vif qui colore la peau nue de la face, et qui ressemble à celui du macaque à face pourprée, mais qui est très distinct du rouge vermillon qui apparoît sur le museau des femelles du rhésus lorsque leurs organes de la génération sont en état d'érétisme et d'excitation.

Le macaque à face rouge est aussi très facile à reconnoître à l'extrême brièveté de sa queue conique et pointue, et en grande partie cachée par les poils, qui dépassent le sacrum.

On ignore quelles sont les mœurs de ce quadrumane. Il vit dans dans l'île de Sumatra, et paroît être le *bruh selasi* de sir Raffles: on en doit la découverte à MM. Diard et Duvaucel.

LE MACAQUE DE L'INDE.

Macacus maurus [1].

Un individu du macaque indien fut envoyé au Muséum par M. Alfred Duvaucel, et décrit par

[1] Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 39; Isidore Geoffroy, *Dictionnaire class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 589; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I,

M. Desmarest dans sa Mammalogie sous le nom de *cynocéphale négre*. La tête forte que termine un museau conique et proéminent, et l'extrême brièveté de la queue de ce quadrumane, avoient porté ce dernier auteur à le ranger parmi les cynocéphales, et nous avoient décidé à le classer dans notre Manuel avec le magot, dont il a presque tous les caractères généraux de port et de formes. M. Frédéric Cuvier le décrivit sous le nom de macaque ; et c'est en effet parmi ces singes de la tribu des rhésus qu'il doit être placé comme un passage naturel à la tribu des magots, dont la seule différence consiste dans le tubercule qui remplace le rudiment de queue que présentent le macaque à face rouge et celui que nous décrivons. M. Gray, dans le premier fascicule de ses *Spicilegia*, vient de donner un médiocre portrait du cynocéphale négre, sans tenir compte de celui du macaque indien de M. F. Cuvier, bien que ces deux représentations soient relatives à des animaux identiques. Enfin nous savons que MM. Quoy et Gaimard doivent publier une nouvelle figure faite d'après un individu vivant, pris aux Célébes, de ce macaque, dont le Muséum ne posséde qu'une dépouille en mauvais état.

p. 96 : *simia malayana*, Desmoulins, *Dictionn. classiq.*: *magus maurus*, Lesson, *Man.*: le cynocéphale négre, *cynocephalus niger*, Desmarest, *Mamm.*, esp. 819, p. 534; Gray, *Spicilegia*, 1[er] fasc., pl. 1, fig. 2: *wood baboon*, Pennant, *Quadrupèdes?*

Le macaque de l'Inde a le museau très prolongé et très gros; la peau de la face est nue et colorée en noir mat intense; les oreilles, terminées supérieurement en pointe, sont ainsi que la peau des mains et des pieds colorés en noir; les ongles sont en gouttière et bruns, excepté ceux des pouces qui sont aplatis; son pelage se compose de poils assez longs, par-tout également épais et très fournis, mais sur-tout sur la tête et le cou, où ils s'épaississent en forme de crinière. Leur couleur est uniformément brun-noir-sale, tirant au fuligineux; les callosités des fesses sont rouges et surmontées par une queue à peine apparente, très mince et très pointue.

M. Gray a vu ce singe vivant dans la Tour de Londres [1]; sa taille est d'environ vingt-deux pouces, et la queue a moins d'un pouce.

Le macaque indien habite les Moluques, notamment les Célèbes et l'île de Solo, suivant M. Dussumier.

[1] Il lui donne pour diagnose la phrase suivante : *C. niger; capite elongato, cristâ compressâ longâ ornato; caudâ brevissimâ.*

IVe TRIBU.

LES MAGOTS.

Magus ou *inuus.*

Une seule espèce appartient à cette quatrième tribu; elle ne diffère presque point des macaques cercocèbes, dont elle a tous les caractères généraux d'organisation. Son museau est moins proéminent que celui des rhésus, mais elle a comme eux le bord supérieur de l'oreille déformé et terminé en pointe. Ce qui distingue d'une manière précise les magots, c'est leur manque à-peu-près complet de queue; car chez eux cette partie se trouve remplacée par un simple tubercule, ou plutôt l'extrémité du coccix forme une légère éminence au-dessous de la peau. Peut-être seroit-il plus convenable de placer les magots à la suite des cercocèbes, en faisant suivre les rhésus par les singes du genre cynocéphale; mais les rapports sont si nombreux entre les espèces des quatre tribus que nous avons énumérées, qu'il devient presque indifférent de placer l'une d'elles avant l'autre.

Les magots sont les seuls macaques qui vivent en Afrique, et qui se soient avancés en Europe, puisqu'on sait qu'ils se sont propagés sur le rocher de Gibraltar.

LE MACAQUE MAGOT.

Macacus inuus [1].

On s'est livré à beaucoup de discussions pour savoir si le magot étoit le pithèque et le cynocéphale connu des Grecs, dont Aristote nous a laissé la description. Cette question est à-peu-près résolue d'une manière affirmative en ce moment, et le pithèque que disséqua Galien paroît être, sans aucun doute, ce singe commun alors assurément comme aujourd'hui sur toutes les terres d'Afrique qui bordent la Méditerranée. Dans son jeune âge, ses traits peu arrêtés lui donnent une physionomie enfantine; c'est alors le pithèque de quelques auteurs; en vieillissant, sa physionomie est dénaturée par les grands changements qu'elle éprouve, et revêt des formes âpres et dures, plus laides encore que ridicules, qui ont fait donner à ce singe le nom de magot, ou, en d'autres

[1] Desmarest, *Mammalogie*, esp. 37, p. 67 : *pithecos*, Arist., Gal. : *cynocephalus*, Prosp. Alpin : *simia pithecus*, Screber, pl. 4, fig B : *simia inuus*, *sylvanus*, et *pithecus*, Linnæus : le *magot*, Buffon, t. VII, pl. 4, et pl. color. nos 238, 239; Audebert, *Singes*, fam. 1re, sect. 3, pl. 1 : le *petit cynocéphale*, Encyclopédie, pl. 7, fig. 1 : le *magot*, Encyclopédie, pl. 6, fig. 3, et pl. 18, fig. 2 : le *pithèque*, Buffon (jeune magot); *Encyclopédie*, pl. 6, fig. 1 : *pithecus inuus*, Geoffroy, *Catal.*, p. 26 : *macacus sylvanus*, Fr. Cuvier, pl. 41, p. 114, édit. in-4° ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96.

termes, celui de singe à tête de chien (cynocéphale), ainsi qu'on le trouve décrit dans Prosper Alpin (pl. 16 et 20), Jonston (pl. 50), Brisson et quelques autres vieux auteurs.

Le magot habite toute la bande septentrionale des terres d'Afrique ; on l'a rencontré du moins en Égypte, en Abyssinie, en Arabie, et très communément en Barbarie. De ce dernier point il s'est propagé sur le rocher escarpé de Gibraltar, en deçà du détroit, de sorte que c'est le seul endroit d'Europe où l'on puisse véritablement dire que les singes existent. Ces animaux ont-ils paru sur ce rocher depuis que la mer s'est ouvert un passage entre l'Europe et l'Afrique, ou bien s'y trouvoient-ils lorsqu'une langue de terre que les anciens géographes nommoient le seuil de la Méditerranée établissoit une communication entre ces deux parties du monde, ainsi que l'ont pensé quelques écrivains? L'existence des macaques-magots sur le rocher de Gibraltar a donné lieu à l'énonciation d'un fait géologique assez curieux : un Anglois, M. Imerie, a publié, en 1798, dans les Transactions de la Société royale d'Édimbourg, une Notice dans laquelle il affirme que les brèches calcaires de Gibraltar sont parsemées de débris osseux qu'il a reconnus appartenir à l'espèce du magot.

La taille la plus habituelle que ce macaque acquiert est d'environ vingt-six pouces et quelques lignes de longueur totale, sur dix-neuf pouces de

hauteur vis-à-vis les épaules; sa tête est forte, supportée par un cou à peine apparent; les proportions des membres et celles du corps sont régulières, mais robustes et massives; son museau élargi est très projeté en avant et surmonté par deux crêtes sourcilières saillantes, sous lesquelles sont cachés les yeux; les oreilles nues sont décidément terminées en pointe; de larges surfaces dénudées et calleuses apparoissent sur les fesses; un gland piriforme, souvent caché dans le scrotum, termine la verge. Ses abajoues sont amples, ses canines prononcées, les doigts garnis d'ongles aplatis; mais ce qui est particulier au magot c'est que les pouces des mains sont très petits, tandis que ceux des pieds sont excessivement développés.

S'avançant dans les contrées tempérées, le magot est de tous les singes celui qui a reçu la vestiture la plus épaisse; son pelage est en effet très fourni, et les teintes qui le colorent sont sur la tête, les joues, le cou, les épaules, la partie antérieure du dos, et la région externe des membres antérieurs, d'un jaune doré assez vif, mélangé de quelques poils noirâtres: cette nuance générale est due à ce que chaque poil est gris-foncé à la base, et puis annelé de jaune et de gris: dans le reste du corps se mêle à la couleur que nous venons d'indiquer beaucoup de gris; parfois apparoissent sur les lombes des lignes ondulées brunâtres, dues au dérangement qu'a éprouvé le système pileux de ces

régions. La poitrine et l'abdomen, ainsi que le dedans des membres et le bas des joues, sont d'un gris jaunâtre; une petite tache noirâtre descendant sur les joues occupe l'angle externe des yeux; elle est due à ce que les poils de cette partie sont noirs et légèrement terminés de jaune à leur sommet. La face, qui est entièrement nue, et les oreilles, velues sur leur pointe et à leur bord, sont d'une couleur de chair livide; les mains sont noirâtres et presque entièrement poilues, et les poils des joues retombent sur les côtés du cou sous forme de favoris assez touffus; de même que chez les orangs, les poils implantés sur les avant-bras des magots rebroussent vers en haut, en sens contraire par conséquent de ceux du bras; enfin la peau et les testicules sont rosés.

Les femelles sont plus petites que les mâles, et leurs canines dépassent à peine les autres dents: sous tous les autres rapports elles n'en diffèrent en rien.

Habitant des contrées peu éloignées de l'Europe, le magot est de tous les singes celui qu'on y transporte le plus fréquemment. Docile, soumis, très éducable, ce singe, dans sa jeunesse, se plie aisément à la servitude, et retient facilement les tours que les jongleurs lui apprennent. Étourdi, inattentif, capricieux, vivement affecté par ce qui l'entoure, ce macaque toutefois, lors même qu'il est bien appris, s'attire de nombreuses corrections

en oubliant quelques unes des cérémonies qu'il doit accomplir dans nos carrefours et nos places publiques. Plus âgé, au contraire, ses penchants se dénaturent, son humeur s'aigrit, son caractère devient revêche, et il s'abandonne alors à toute la frénésie de ses sauvages penchants : pris âgé, on ne peut en rien faire; il se défend avec courage, et mord avec fureur.

Le magot a une grande propension à faire des grimaces et à montrer les dents. La locomotion a quatre pattes sur le sol est la plus ordinaire; mais il grimpe avec la plus grande aisance, sur-tout dans les arbres. Il se sert de ses mains pour porter les aliments à sa bouche après les avoir flairés : tout lui est bon, bien qu'il préfère cependant les bourgeons et les fruits. Pour se reposer ou pour dormir il s'assied en penchant sa tête sur le corps, ou il se couche sur le côté. La colère se décèle chez lui par le claquement des dents; mais lorsqu'il est mû par des passions douces, sa voix est une sorte de petit grognement léger. En captivité, ce singe éprouve du plaisir à être réuni à quelque animal d'une espèce même opposée à la sienne; il s'y attache, témoigne la satisfaction qu'il ressent dans sa compagnie, en lui épluchant les poils et en lui cherchant des insectes sur la peau. C'est aussi de cette manière qu'il manifeste l'attachement qu'il porte au maître qui a pris soin de l'élever.

Par l'ensemble de son organisation, le magot

est le lien de transition des macaques avec les cynocéphales, bien que son manque de queue ait servi à beaucoup d'auteurs pour le rapprocher des orangs.

LES CYNOCÉPHALES.

Cynocephalus. BRISSON.

Les Grecs donnoient le nom de κυνοκέφαλος ou tête de chien à des singes que les Latins, à leur imitation, appelèrent *cynocephalus,* et qui répondent en grande partie aux babouins ou aux papions de Buffon. Tout porte à croire que les cynocéphales, mentionnés par Diodore de Sicile, sont des mandrills : ce qu'il en dit du moins semble le faire supposer. Toutefois les détails fournis par Strabon, par Pline et par Œlien, se bornent à peindre les cynocéphales comme des singes intraitables et brutaux ; et il est probable que l'espèce qu'ils avoient en vue étoit le singe de Moco ou l'*hamadryas,* dont ils pouvoient avoir connoissance par leurs communications avec l'Éthiopie. Ces animaux sont de tous les quadrumanes ceux qui se rapprochent le plus des mammifères carnassiers : leurs caractères zoologiques ne les font point différer essentiellement des macaques, mais on ne peut les confondre avec aucune espèce de singes, soit de l'ancien, soit du nouveau mônde, à cause de leur museau alongé, qui présente une grande analogie de forme avec celui d'un chien, bien qu'il n'ait

point de muffle; les narines vont s'ouvrir à l'extrémité et en devant de la troncature du nez, en grande partie formée par l'énorme développement des os maxillaires.

Les cynocéphales ont trente-deux dents, et les canines sont sur-tout remarquables par leur prodigieux développement: comme chez les semnopithéques, la dernière molaire a cinq tubercules, et celle d'en bas est terminée par un talon; l'angle facial est réduit de trente à trente-cinq degrés au plus, et le front est notablement effacé; les crêtes sourcilières, sagittale et occipitale, s'élévent avec rudesse sur la surface du crâne; les oreilles sont aplaties, mais très anguleuses à leur sommet; de vastes abajoues permettent la distension de l'appareil buccal; le corps est toujours massif, et supporté par des membres égaux et puissamment musclés; la queue varie de forme, elle est ou très longue ou très courte; de larges tubérosités dénudées recouvrent les fesses, et sont ordinairement teintes des plus vives couleurs. Les cynocéphales sont les plus grands de tous les singes: leurs proportions et leur taille sont assez bien rendues par celles de nos grands chiens de basse-cour. Le pouce des mains est très court, celui des pieds est plus robuste, et une extension de la peau unit les deux doigts à leur base jusqu'à leur deuxième phalange: ils sont terminés par des ongles minces, ployés en gouttière, mais non aigus à leur som-

met. Dans la locomotion, il n'y a que l'extrémité des doigts qui porte sur le sol.

Les cynocéphales peuvent être aisément divisés en deux tribus ou sous-genres que caractériseroient quelques traits d'organisation peu importants sans doute, mais suffisants cependant pour autoriser cette petite distinction : la première section comprendroit les cynocéphales proprement dits, ou les babouins dont la queue est aussi longue ou un peu moins longue que le corps, et dont la face est lisse; la deuxième comprendroit les mandrills, dont le museau est couvert de plis, et la queue très courte, très grêle, et implantée d'une manière presque perpendiculaire à la colonne vertébrale.

Les cynocéphales, étudiés sous le rapport des modifications qu'éprouvent les appareils des sens, ont les yeux protégés par des crêtes sourcilières très saillantes et une papille ronde, cerclée de brun; l'énorme renflement des sinus maxillaires et la grande ouverture des narines font supposer que leur odorat est parfait : les lèvres ne sont presque point apparentes; et la langue, dont la muqueuse est douce, est très extensible; la peau nue du bout des doigts paroît jouir d'une grande sensibilité : aussi le tact est-il très délicat chez ces singes : la verge, que termine un gland piriforme, se cache dans le repos au milieu d'un scrotum généralement très développé. Les femelles ont deux mamelles placées sur la poitrine; l'ouver-

ture vaginale apparoît au-dehors sous forme d'une fente longitudinale, où l'on n'aperçoit aucune trace de lèvres et de nymphes : à l'époque du rut ces parties se gorgent de sang et se tuméfient outre mesure, jusqu'à ce qu'une perte vienne aider au rétablissement de leur état normal. L'accouplement a lieu comme chez les autres mammifères; seulement les mâles ont le soin, pendant la copulation, de retenir immobiles les femelles, en saisissant leurs jambes avec leurs mains.

Le pelage des cynocéphales se compose de poils généralement touffus, mais plus épais cependant sur les parties supérieures du corps : la face et les mains en sont ordinairement privées, ou du moins ils ne s'y montrent qu'en très petite quantité. Ce n'est guère qu'en se servant des quatre membres à-la-fois que la locomotion s'exécute chez ces animaux; mais leur encolure massive et leurs muscles puissants leur donnent une énergie et une force prodigieuses. Ils gravissent les rochers ou grimpent dans les arbres avec une prestesse peu commune, et les endroits qu'ils préfèrent sont toujours les lieux les plus déserts et les plus escarpés : avec leurs longues canines ils peuvent faire de dangereuses blessures; leur voix aigre est tantôt un aboiement rauque ou tantôt un grognement sourd et étouffé : leur face hideuse et méchante, leurs appétits brutaux, font de ces singes des animaux indomptables dont rien ne peut adoucir la férocité naturelle.

Les femelles, un peu plus petites de taille que les mâles, n'ont point leurs canines, et se laissent parfois apprivoiser : les jeunes au contraire, dont le museau est beaucoup moins saillant, dont les formes sont plus arrondies et plus douces, paroissent en effet doués d'un bon naturel, et ne perdent de leurs qualités enfantines qu'en vieillissant; mais c'est alors qu'ils paroissent hideux, tant par leur air féroce que par le cynisme avec lequel sont développées leurs parties postérieures.

La nourriture de ces singes ne consiste cependant qu'en fruits ou en graines, régime qui ne doit entrer pour rien dans leur instinct de méchanceté : ils boivent en humant, et leur appétit est loin d'être aussi développé que leur penchant pour l'amour; leur lubricité est révoltante, et c'est en public qu'ils aiment à satisfaire leurs sens grossiers : lors même qu'ils sont en captivité, la vue d'une femme suffit pour allumer leurs desirs; et c'est chez eux, par un sentiment inné, que, ne pouvant les satisfaire avec un individu de leur race, ils ont recours à la masturbation.

Dans l'état de liberté, les cynocéphales vivent par troupes dans des cantons que chacun d'eux affectionne, et dont ils chassent impitoyablement ceux qui tenteroient de s'y établir. Ces singes n'ont pas toujours peur de l'homme, et c'est, dit-on, à coups de pierres et de branches d'arbres qu'ils essaient de repousser les visites importunes. Leurs

dévastations les ont rendus redoutables aux habitants des pays où ils vivent; et l'on assure que lorsqu'ils projettent de dépouiller un verger, ils ont le soin de placer des vedettes dont la vigilance répond du salut de la bande. On suppose que la durée de la vie de ces singes est d'environ cinquante années; et comme leur accroissement est lent, ils ne prennent guère les formes adultes avant sept ou huit ans.

On n'a point d'exemple de cynocéphales apprivoisés; ils n'ont même jamais conservé la plus petite reconnoissance pour ceux qui en prennent soin : toujours hargneux, sans cesse disposés à mordre, il est bien rare de les voir déposer un instant leur air sauvage et méchant.

Tous les cynocéphales sont originaires d'Afrique, et se trouvent plus abondamment dans les parties inter-tropicales, bien qu'on en connoisse de l'Arabie déserte et des environs du cap de Bonne-Espérance : ces derniers habitent ainsi la zone tempérée.

Les espèces de singes que nous décrivons ont été placées dans le genre *cynocephalus* par Brisson, Erxleben, Illiger, et F. Cuvier. Linnæus et Boddaert ne les avoient point distingués de leurs *simia* ordinaires, et quelques espèces avoient été décrites comme papions par Brisson, Erxleben, Illiger, Geoffroy, et Lacépède.

Parmi les curiosités rapportées d'Égypte par le

célèbre voyageur Belzoni se trouvoit une momie parfaitement bien conservée d'un cynocéphale-tartarin ou *hamadryas*, reconnoissable à sa chevelure et à son long camail. Il paroît assez évident que le *simia cynocephalus* de Linnæus avoit des temples à Hermopolis, et on en trouve des figures très reconnoissables sur la plupart des monuments égyptiens. Il est même très probable que le sphinx, dénaturé par la mythologie grecque, avoit pour fondement l'existence de l'*hamadryas*. Chez les Égyptiens le cynocéphale étoit le symbole de *Tot* ou Mercure.

LE CYNOCÉPHALE BABOUIN.

Cynocephalus babuin[1].

Le babouin n'a été bien caractérisé que dans ces derniers temps. Les auteurs n'ont pas toujours été d'accord sur les espèces qui devoient porter exclusivement ce nom. M. Geoffroy Saint-Hilaire est le premier qui ait reconnu que ce singe devoit être le cynocéphale des anciens, dont ils ont souvent figuré les traits, ainsi que le prouvent les monuments qu'ils nous ont laissés.

[1] *Simia cynocephalus*, Fr. Cuvier, *Mém. du Mus.*, t. IV, pl. 19; et *Mammifères*, mai 1819, t. I; *Dictionn. des Sc. natur.*, t. XII, p. 377: *cynocephalus babuin*, Desmarest, *Mamm.*, esp. 33, p. 68 : *papion cynocéphale*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 102 : le *babouin*, Desmoulins, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. V, p. 259; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 97.

Le babouin semble être le lien de transition des magots aux singes groupés sous le nom générique de cynocéphales. Ses narines, ouvertes à l'extré mité d'un museau saillant et conique, ne sont ce pendant pas perforées sur la partie la plus avancée; le cartilage moyen forme une sorte de saillie qui se projette sur la lèvre supérieure; ses yeux sont enfoncés sous des arcades sourcilières proéminentes; sa taille la plus ordinaire est de deux pieds et quelques pouces, sans y comprendre la queue, dont les dimensions sont de vingt à vingt-deux pouces; son museau est nu et de couleur de chair livide; d'épais favoris blanchâtres couvrent les joues; son pelage est tout entier d'un jaune verdâtre, formé de poils jaunes et légèrement annelés de noir : cette teinte est beaucoup plus claire sur les parties inférieures.

Les jeunes babouins diffèrent des adultes en ce qu'ils sont d'un blanc sale sur la poitrine et le ventre; leur museau est moins saillant; et les parties dénudées des fesses, au lieu d'être rouges, sont de couleur tannée. Ce singe paroît avoir été vénéré à Hermopolis. Son espèce ne paroît pas en effet être rare dans toute l'Afrique septentrionale, et on la rencontre fréquemment dans la Barbarie.

LE CYNOCÉPHALE ANUBIS.

Cynocephalus anubis[1].

L'anubis a les plus grands rapports avec le babouin ordinaire, dont il pourroit fort bien n'être qu'une variété d'âge. Cependant l'anubis semble avoir quelques caractères qui lui sont propres, et qui, toutes proportions égales, le distinguent du babouin : tels sont un museau plus alongé, une voûte du crâne plus surbaissée, et un pelage d'un vert plus foncé. Ces caractères toutefois, de l'alongement de la face et de l'intensité de coloration, appartiennent en général aux individus âgés de toutes les espèces de singes, quelles qu'elles soient, et il seroit, dans ce cas, possible que l'anubis fût l'âge complétement adulte du babouin. Les deux individus que M. F. Cuvier a examinés avoient à-peu-près un pied et demi du bout du museau à l'extrémité postérieure du corps, et deux pieds d'élévation au-dessus du sol lorsqu'ils se tenoient debout. La partie antérieure de la face étoit noire, ainsi que les oreilles et les pieds, tandis que les joues et le tour des yeux offroient une teinte carnée légère, et que la peau des fesses étoit d'un violâtre foncé. Les poils des joues étoient d'un

[1] Fr. Cuvier, juin 1825.

jaune pâle, et ceux du dedans des membres étoient blanc-grisâtre : quant au pelage, il étoit par-tout ailleurs d'un verdâtre foncé.

La description de M. F. Cuvier a paru dans le mois de juin 1825 : nous en avons extrait les détails qu'on vient de lire ; à cela seulement se borne toute l'histoire de l'anubis.

LE CYNOCÉPHALE PAPION.

Cynocephalus sphinx [1].

Les naturalistes ont décrit sous le nom de papions des espèces de singes fort différentes. Le vrai papion cependant se distingue de toutes par ses formes ramassées et par son long museau, imitant celui d'un dogue. Ses proportions communes, mesurées de l'extrémité du nez jusqu'à l'anus, sont de deux pieds et quelques pouces sur vingt-six pouces d'élevation ; la peau dénudée des mains, les oreilles et la face, sont d'un noir intense :

[1] *Simia sphinx*, Linnæus, Screber, pl. 13 B : le *grand papion*, Buffon, t. XIV, pl. 13, et pl. color. n° 217 : le *papion*, Audebert, *Singes*, fam. 3, sect. 1, fig. 1, 2, et 3; *Encyclopédie*, pl. 6, fig. 4 : *simia cynocephalus*, Brongn., *Journ. d'Hist. natur.*, pl. 21 (jeune); copiée, Screber, pl. 13 B : le *bavian* des Hollandois : le *petit papion*, Buffon, t. VII, pl. 7, p. 96, et pl. col. n° 240 ; *Encyclopédie*, pl. 9, fig. 1 ; Fr. Cuvier, *Mammifères*, mai 1819, t. I; Desmarest, *Mammalog.*, esp. 39, pl. 69; Fr. Cuvier, *Dictionn. des Sc. natur.*, t. XII, p. 377; Desmoulins, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. V, p. 260; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 97.

seulement la paupière supérieure est d'une couleur de chair très claire : les narines sont larges, placées en avant du museau, qui est tronqué obliquement, de manière à en occuper le bord le plus alongé ; l'ensemble du pelage est jaunâtre, à reflets bruns, ce qui est dû à ce que chaque poil est annelé de noir et de brun clair ; ceux des joues sont fauves et disposés en favoris épais ; le cou est revêtu de poils bien plus longs que par-tout ailleurs, tandis que le dessous du corps et les régions internes des membres sont presque nus. Les callosités des fesses des papions sont très larges et d'un rouge assez vif ; la queue, presque de la longueur du corps, est dressée jusqu'à quelques pouces de son origine, et puis retombe comme si elle étoit brisée.

Buffon avoit figuré ce cynocéphale sous le nom de *grand* et *petit papions*. Les différences qu'il a cru remarquer ne tenoient qu'à des modifications apportées par l'âge ; et son grand papion, représenté avec une queue courte, avoit été mutilé.

M. F. Cuvier a donné le portrait d'un très jeune papion femelle dont la coloration ne diffère point considérablement de celle des adultes. Son pelage est en dessus d'un brun roux, tiqueté de noir, passant au blanchâtre sur la poitrine, le ventre, et le dedans des membres ; les oreilles et l'extrémité sont brunâtres : d'épais favoris roux couvrent les joues ; et le museau, d'un noir intense, est remar-

quable par sa brièveté et par la concavité du chanfrein.

Le papion possède à un haut degré toutes les habitudes que nous avons énumérées dans l'histoire des cynocéphales. C'est un singe plein d'intelligence, d'un caractère revêche et indisciplinable, très adonné à la gourmandise et à la lubricité; ses passions sont violentes et haineuses, et la force musculaire qu'il possède le rend dangereux.

Ce cynocéphale habite indubitablement la côte occidentale d'Afrique, et principalement la Guinée: il est assez commun dans les ménageries d'animaux vivants qu'on montre en Europe. M. Delalande lui donne pour patrie le cap de Bonne-Espérance. Il rapporte que les papions, très communs autour de la ville du Cap, ne dépassent point la baie de *Plata-Monts*.

LE CYNOCÉPHALE PORC OU CHACMA.

Cynocephalus porcarius[1].

Boddaert est le premier auteur qui ait décrit le cynocéphale que M. F. Cuvier nomma dans ces

[1] Desmarest, *Mamm.*, esp. 40, p. 69: *simia porcaria*, Boddaert, *Nat.*, t. XXII, fig. 1 et 2; Screber, pl. 6 B et 7 B: *simia ursina*, Pennant, *Quadrupèdes*: le *babouin des bois*, Pennant, copié *Encyclopédie*, pl. 9, fig. 4: *simia sphyngiola*, Linnæus: *papio comatus*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX: *guenon à museau alongé*, Pennant; Buffon, *Supplément*, t. VIII, pl. 15, p. 60, copiée *Encyclopédie*, pl. 8, fig. 1:

derniers temps *chacma*, nom dérivé de *choakauma*, que Kolbe, dans sa relation du cap de Bonne-Espérance, applique, d'après les Hottentots, à un grand singe de cette partie de l'Afrique, qui paroît être en effet le cynocéphale porc[1]. Le Vaillant en donne une figure, dans son deuxième Voyage au Cap, sous le nom de *singe noir*, mais sans l'accompagner de détails intéressants : le portrait le plus exact de cette belle espèce est donc celui qui est lithographié dans l'histoire des Mammifères de M. F. Cuvier.

Le *chacma* a des formes massives et trapues : les membres sont même courts, proportionnellement à l'ampleur du corps; la tête sur-tout est remarquable par ses fortes proportions et par l'épaisseur du museau ; les os maxillaires sont, sur les côtés du nez, notablement renflés; les yeux sont enfoncés sous une profonde dépression des crêtes sourcilières; le crâne est très aplati; la face, les oreilles de ce singe, ainsi que la peau des mains, sont d'un noir violâtre, que relèvent la teinte claire du tour

papio comatus et *porcarius*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 102 et 103 : le *chacma*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, juin 1819, t. I, 7e livrais.; Fr. Cuvier, *Dictionnaire des Sc. natur.*, t. XII, p. 377 : le *singe noir*, Le Vaillant, *deuxième Voyage*, t. II, pl. 17 : *choak-kauma*, Kolbe, *It.*, t. III, p. 64, édit. in-12; Desmoulins, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. V, p. 260; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 97 : *cynocephalus comatus*, Géoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*.

[1] La description de Kolbe est bien celle d'un cynocéphale; mais rien n'indique qu'elle soit plutôt relative au *papion* qu'au *chacma* : la figure qu'il en donne est méconnoissable.

des yeux et la blancheur de la paupière supérieure; les oreilles sont très déjetées en arrière de la tête, et se trouvent placées à une distance considérable des narines; d'épais et larges favoris grisâtres recouvrent les joues; les callosités des fesses sont beaucoup plus petites que chez les autres cynocéphales.

Le pelage est en général d'un noir verdâtre, plus clair sur les épaules et sur les flancs que le long du dos: la teinte verte est beaucoup plus décidée sur le sommet de la tête: les poils, épais et serrés sur les parties supérieures, très rares sous le corps et en dedans des membres, sont gris à leur base, puis noirs et annelés de jaune plus ou moins sale vers leur extrémité; les doigts, ceux des pieds de derrière sur-tout, sont hérissés de petites soies courtes, rudes, et noires: un flocon épais de poils alongés termine la queue; et de très longs poils, formant une épaisse crinière, sont implantés sur le cou: une profonde dépression sépare les deux narines en dessus.

L'individu figuré par M. F. Cuvier avoit la tête longue d'un pied, mesurée du bout du museau à l'occiput. Les dimensions de la queue étoient d'un pied huit pouces; sa hauteur aux épaules de deux pieds quatre lignes; et vis-à-vis le bassin, d'un pied neuf pouces quatre lignes. Ce *chacma* pouvoit alors avoir quinze ans. Une femelle conservée vivante dans la ménagerie du Muséum étoit douée d'une

douceur de caractère qui ne se démentit point : elle éprouvoit chaque mois le retour du flux menstruel, et entroit en chaleur régulièrement à cette époque; mais alors le pourtour extérieur des organes de la génération se gonfloit outre mesure, et donnoit à ces parties l'apparence extérieure d'un bourrelet renflé : elle se distinguoit du mâle en ce qu'elle n'avoit point le cou garni d'une crinière.

D'une insigne méchanceté, le chacma, par sa force et la brutalité de ses appétits, est un animal excessivement dangereux ; ses canines font de profondes blessures : toutes les passions sont chez lui portées à un haut degré de violence; la vue des femmes lui fait une vive impression ; et si quelqu'un s'en approche et a l'air de leur adresser des caresses, il entre aussitôt en fureur. Jaloux, sensuel, gourmand, méchant, ce singe semble avoir en partage tous les vices, sans qu'une bonne qualité vienne racheter ces défauts.

Le cynocéphale porc ou chacma a, dit-on, treize côtes et cinq vertèbres lombaires. Il vit par troupes de trois ou quatre individus seulement, sur les montagnes, dans le voisinage des bois de l'Afrique australe, à plus de cent lieues de distance de la ville du Cap.

LE CYNOCÉPHALE TARTARIN.

Cynocephalus hamadryas [1].

Le tartarin a été décrit par les anciens naturalistes de la renaissance des lettres. On en cite un portrait de Bélon que nous n'avons pu vérifier; mais les figures de Clusius et de Jonston, quoique grossières, sont très reconnoissables. Ce nom de tartarin lui fut donné par Bélon, parcequ'il pensoit que le singe auquel il l'avoit appliqué provenoit de la Tartarie. Hasselquist, dans son Voyage au Levant, en parle sous le nom de *simia ægyptiaca;* c'est très évidemment le *dog-faced monkey* de Pennant, représenté dans sa planche 14, figure première. Le tartarin reçut le nom spécifique d'*hamadryas* de Linnæus; celui de *singe de Moco* par Buffon, parceque l'individu qu'il étudia provenoit de Moco sur le golfe Persique; enfin M. Cuvier l'appela *papion à perruque.*

Le tartarin a ordinairement le corps long de

[1] Desmarest, *Mamm.*, esp. 41, p. 69 : *simia hamadryas,* Linnæus; Screber, pl. 10 : *cercopitheci,* Clusius, *Exot.*, p. 370 : *papion à perruque,* Cuvier, *Règne animal,* t. I, p. 98 : *papion à face de chien,* Pennant, *Quadrupèdes; Muld-Tpuffel,* pl. 39 : *lowando* et *singe de Moco,* Buffon, t. XIV, pl. 18; *Supplément,* t. VII, pl. 10; copié Screber, pl. 10, et *Encyclopédie,* pl. 10, fig. 3 : le *tartarin,* Fr. Cuvier, *Mammifères,* avril 1819, t. I, 5ᵉ livrais.; *Dictionn. des Sc. natur.,* t. XII, p. 578; Desmoulins, *Dictionn. class. d'Hist. nat.,* t. V, p. 259.

vingt-quatre pouces, et la queue de quinze; la tête, mesurée depuis l'occiput jusqu'au bout du museau, a jusqu'à huit pouces; son corps est trapu et énergiquement membré; le ventre est peu proéminent, tandis que l'abondante fourrure qui recouvre les épaules donne à cette partie du corps beaucoup d'ampleur; son museau est long et élevé; un sillon assez profond sépare les narines; les yeux sont enfoncés sous des crêtes sourcilières très saillantes; et les callosités sont tellement développées, qu'elles recouvrent toutes les fesses, et brillent du rouge le plus vif; le museau et le rebord du front sont de couleur de chair légèrement tannée, teinte qui est propre aux parties dénudées des oreilles, tandis que les mains et les pieds sont noirâtres; les joues sont garnies d'épais favoris gris-ardoisé; une touffe de poils alongés termine la queue, qui est forte: toutes les parties supérieures du corps sont couvertes de poils longs de six pouces, qui forment sur le cou et sur le devant du corps une épaisse crinière: le pelage est uniformément d'un gris cuivré un peu lavé de verdâtre, ce qui est dû à ce que chaque poil est alternativement annelé de noir et de jaunâtre.

Les tartarins qu'on a eu occasion d'observer en captivité étoient des singes hideux, d'une force étonnante, et d'une férocité inouïe: on leur a trouvé treize côtes et cinq vertèbres lombaires.

Le tartarin ou papion à perruque habite l'Abys-

sinie. Alvarez et Nieburh l'ont rencontré en Arabie, et peut-être est-ce le *sphinx* de Diodore. Ce grand singe est représenté dans les bas-reliefs du sanctuaire d'Essaboua, si l'on en juge par la quarante-cinquième planche (figure *a*) des Monuments de la Nubie par Gau, où il est très reconnoissable.

Ses habitudes sont entièrement inconnues.

LE MANDRILL.

Cynocephalus mormon [1].

De tous les animaux, le mandrill est le plus remarquable par la profusion des riches couleurs qui teignent les parties du corps qui sont privées de poil. Le rouge de feu, le violet le plus éclatant, l'azur le plus pur, sont répandus avec profusion sur sa face ou sur les larges nudités des fesses, et blessent les regards par la beauté cynique

[1] *Simia mormon* et *maimon*, Linnæus (jeune âge et adulte): le *mandrill*, le *boggo*, le *barris*, le *choras*, Buffon, t. XIV, pl. 16 et 17; et *Supplément*, t. VII, pl. 8, et pl. color. 220 et 241; *Encyclopédie*, pl. 9, fig. 2 et 3: *cynocephalus mormon*, Desmarest, *Mammalogie*, esp. 42, p. 70: *papio mormon*, Geoffroy: *mandrill*, Audebert, *Singes*, fam. 2, sect. 1, pl. 1; Screber, pl. 7 et 8: *mormon*, Alstroëmer, *Act. Holm.*: le *mantegar*, Encyclopédie, pl. 6, fig. 2; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 98; Miger, grav. d'après Maréchal, *Ménag. du Mus.*; *mandrill*, Fr. Cuvier, *Mammif.* (très jeune), juin 1821, 29[e] livrais.; et *mandrill* mâle (vieux), mai 1824; *Dictionn. des Sc. natur.*, t. XII, p. 378; Desmoulins, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. V, p. 261.

des organes qu'ils enluminent avec tant d'éclat. C'est aussi un singe robuste, puissant par son système musculaire, armé de canines redoutables, et d'une salacité encore plus brutale que celle des papions. La vue d'une femme jeune et jolie suffit pour allumer avec violence ses desirs; et lorsqu'il est captif, on le voit la provoquer du geste, l'appeler avec ardeur, et se livrer enfin à tous les écarts de la passion la plus immodérée dans ses déréglements. Ce singe légitime donc tout ce qu'en ont dit d'anciens voyageurs, et a dû plus d'une fois chercher à assouvir ses desirs avec les jeunes Négresses qu'il trouvoit isolées dans les forêts de la Guinée et du Congo, où il est très commun. De là a dû dériver sans aucun doute le nom donné, par les matelots hollandois des vaisseaux européens qui les premiers fréquentèrent la côte occidentale d'Afrique, de *mann-drill*, ou homme-satyre, mots qui répondroient au *bon drille* de notre vieux langage. L'histoire de ce singe est entremêlée de détails qui appartiennent au chimpanzé; et il seroit fort difficile de débrouiller, sous ce rapport, les faits qui appartiennent aux singes que Barbot, Gassendi et autres nomment *barris*, *boggo*, *mantegar*, etc.

Le mandrill atteint jusqu'à quatre pieds et demi lorsqu'il se tient debout. Ses dimensions les plus ordinaires, prises du bout du museau jusqu'à l'anus, sont de vingt-cinq à vingt-six pouces, tandis que

la tête, mesurée de l'occiput jusqu'aux narines, a huit pouces et quelques lignes; la queue se borne à-peu-près à un tronçon qui a à peine deux pouces, et qui affecte une forme pointue et une position très élevée sur le bassin; ses membres sont épais et trapus; ses joues sont nues, très renflées, et sillonnées de rides profondes et longitudinales d'un bleu d'azur vif, passant au violet noirâtre; le nez est terminé par du rouge-cerise; et ses oreilles, dont la peau est lisse et le sommet pointu, sont d'un noirâtre pourpré ou violâtre, variant de teinte suivant l'âge et suivant la vivacité des desirs à l'époque du rut chez les mâles; les pieds et les mains sont noirâtres; les fesses sont complétement nues, et l'espace démuni de poils est beaucoup plus large que chez aucune autre espéce : ces parties sont d'un rose vif auquel se mêle un lilas pur ou un pourpre-violet foncé, et parfois un violâtre bleu, qu'encadrent des teintes carnées; un rebord d'un rouge de sang entoure l'anus, et le périnée affecte souvent une coloration jaunâtre : à ce luxe de couleurs déposées sur des appareils que la nature a presque toujours voilés par des poils et dérobés par des parties accessoires, tandis qu'elle s'est plu à les étaler au grand jour chez le mandrill, se joint le rouge de feu des parties de la génération.

Le vieux mandrill a son pelage très épais et très fourni sur le corps; il est aussi foncé en couleur sur ces parties, et est d'un brun verdâtre à nuances

sombres et intenses en dessus et d'un blanchâtre uniforme en dessous; d'épais favoris rayonnants, formés de poils très longs, entourent les oreilles et couvrent les joues; ils sont roux, teintés de gris, et tiquetés de noir; sous le menton pend une petite barbe qui avance en brosse, et dont la couleur est d'un jaune-citron agréable; une sorte d'aigrette, due à l'alongement des poils de la tête, hérisse parfois l'occiput.

Avant que les canines aient pris toute leur croissance, avant que le museau se soit alongé et que les maxillaires se soient renflées, les jeunes mandrills diffèrent beaucoup des individus adultes; leur pelage est d'un gris-verdâtre plus clair; leurs oreilles et le bout du museau sont noirs; les rides se creusent sur les joues, mais la teinte bleue d'azur forme déja un masque sur la face, et les distingue du drill; la petite barbe du menton est blanchâtre ou roussâtre; les favoris sont tombants et roux; les fesses n'ont aucune des couleurs vives qui doivent plus tard y apparoître avec tant d'éclat, et les testicules enfin sont brunâtres.

La femelle ne prend jamais la taille du mâle; ses formes sont plus petites et plus minces, et la peau de la face et des fesses ne se colore point avec autant de vivacité; son nez ne rougit à l'extrémité qu'à l'époque du rut, qui se renouvelle chaque mois, et qui amène sur le pourtour de la vulve une excitation et une affluence de sang qui don-

nent alors à cette partie la forme sphérique qui finit par disparoître avec la cause qui l'avoit vue naître, pour se développer le mois suivant.

Les différences que présentent les mandrills avoient porté les auteurs systématiques à distinguer le jeune âge comme espèce sous le nom de *simia maimon* de Linnæus, tandis que l'individu adulte reçut le nom de *simia mormon* d'Alstroëmer et celui de *choras* par Buffon.

Le mandrill est essentiellement méchant: jeune, il reçoit avec plaisir quelques caresses, et semble reconnoître les soins qu'on prend de lui; plus âgé, il est intraitable, colère, cruel, lascif et glouton: en un mot c'est un animal sauvage, féroce; et cependant son régime est purement végétal, car il ne recherche pour aliments que les fruits et les racines. Il habite la Guinée et le Congo, où il est commun, et d'où on le tire ordinairement pour les ménageries ambulantes de l'Europe.

LE DRILL.

Cynocephalus drill[1].

Le drill est la vivante image du mandrill; il n'en diffère que par des nuances si peu frap-

[1] *Simia leucophæa*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, décembre 1818, t. I (adulte); et *Annal. du Mus.*, t. IX, pl. 37 (jeune): *drill* très vieux, mai 1821, 28e livrais.; et *drill* très jeune, février 1826; *Dictionn. des*

pantes, que tous les auteurs jusqu'à M. Frédéric Cuvier ne l'en distinguèrent point. A ce sujet, nous serions assez disposé à croire toutefois que c'est du drill qu'il s'agit sous le nom de *simia sylvicola*, figurée pl. 12 de la Zoologie générale de Shaw. C'est aussi probablement ce singe que Buffon avoit en vue quand il décrivit son *babouin des bois*[1]?

Le drill, dans l'âge adulte, ne diffère donc pas du mandrill, ni par les formes ni par les proportions du corps : la face et les oreilles sont nues ainsi que les fesses et les testicules, la paume des mains et la plante des pieds ; la teinte générale de la peau est bleuâtre, et les poils sont beaucoup moins abondants sur les côtés des fesses et sur la mâchoire inférieure ; les callosités et le scrotum sont d'un rouge vif : ce cynocéphale est caractérisé parceque sa face est constamment, et dans tous les âges, d'un noir luisant ; les rides mêmes qui côtoient le nez ne se creusent qu'à une époque assez avancée de la vie, et jamais on n'aperçoit de rouge sur le nez ni de bleu sur les joues. Des poils longs et très fins, gris à leur moitié inférieure, puis annelés de noir et de jaune, recouvrent toutes les parties supérieures du corps et externes des membres, ce qui donne à l'ensemble du pelage une

Sc. nat., t. XII, p. 578 : *cynocephalus leucophæus*, Desmarest, *Mammalogie*, esp. 43, p. 71 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 99.

[1] *Babouin des bois*, Pennant ; *Encyclopédie*, pl. 9, fig. 4?

teinte verdâtre; ceux de la poitrine et du ventre, du dedans des cuisses et des bras, sont blancs-grisâtres; les joues sont recouvertes de poils assez rares couchés en arrière et d'un gris roussâtre qui ne cachent point la base des poils du cou, dont le gris est à nu et forme un demi-collier; le dessous du menton est occupé par une petite barbe d'un blanc jaunâtre, tandis que les poils de l'occiput s'alongent pour donner naissance à une sorte de petite aigrette aplatie; la queue, très courte et presque verticale, est implantée très haut sur le croupion: elle est recouverte de poils gris disposés en une seule touffe.

Le drill adulte a les mains et les pieds de couleur tannée, le front un peu bombé, les arcades sourcilières assez développées, et le museau large et renflé; ses oreilles sont sans hélice proprement dite, ses lèvres minces et entières, et sa langue est douce: la verge, à gland piriforme, se cache en entier dans le scrotum.

La femelle du drill a la tête moins alongée, la taille plus petite, et le pelage beaucoup moins foncé en couleur; les teintes verdâtres n'apparoissent que sur les parties antérieures, tandis qu'elles sont remplacées par des tons gris sur les postérieures. A l'époque du rut le pourtour de la vulve se tuméfie, et forme une protubérance qu'un étranglement divise en deux portions inégales: ce phénomène se renouvelle mensuellement.

Un drill âgé de douze ou quatorze ans avoit vingt-huit pouces de longueur totale, sur vingt de hauteur. Le ton gris du pelage avoit pris une grande intensité de brunâtre, principalement sur le dos, les fesses, et les régions externes des membres; les arcades sourcilières étoient saillantes, et le front affectoit une grande déclivité; les os des maxillaires étoient très renflés; et les poils des joues, du cou et des épaules constituoient par leur alongement une épaisse fourrure; un rouge vif coloroit la mâchoire inférieure, les callosités, et traçoit autour de la queue un cercle élargi.

Le drill mâle dans sa deuxième année ressemble beaucoup à la femelle; les sillons des joues ne sont point encore développés, et sa face est d'un noirâtre sale; le front est bombé, les crêtes sourcilières peu saillantes, et le museau moins alongé; le pelage est gris-jaunâtre, excepté sur le sommet de la tête et sur les membres où apparoissent des reflets verdâtres. Les jeunes femelles ont tous leurs poils gris-jaunâtres, et la barbe d'un jaune clair.

Le drill doit, sans contredit, avoir les mêmes mœurs que le mandrill; il doit aussi provenir des mêmes contrées, quoiqu'on ne soit point fixé à ce sujet. Les individus n'en sont pas rares dans les ménageries, et nous en avons vu un bel individu dans celle que le sieur Martin montre actuellement à Paris (décembre 1829).

LE CYNOCÉPHALE DE WAGLER.

Cynocephalus Wagleri[1].

Cette espèce, dont nous ne connoissons que la courte description insérée par extrait dans le Bulletin des Sciences de M. le baron de Férussac, paroît distincte des autres cynocéphales; cependant il est si difficile de prononcer sur quelques phrases, et sans le secours de bonnes figures, que nous nous bornons à rappeler les notions imparfaites qui indiquent son existence.

Les caractères que l'on assigne à ce singe nouveau dans l'extrait de la description originale du recueil allemand l'*Isis* sont les suivants : Son museau s'alonge beaucoup, et la peau de la face est nue, couleur de chair, et garnie de quelques petits poils sur le pourtour de la bouche seulement; les oreilles sont ovalaires, nues, et sans rebord; la partie antérieure du cou et la poitrine étoient dénudées; le pelage se compose de poils olivâtres dans leur partie supérieure, cendrés à leur base, et noirs à leur pointe; le pourtour de l'anus et les callosités des fesses sont colorés en fauve jaunâtre; les mains sont en dessus d'un cendré olivâtre, et la

[1] Agassiz, *Isis*, t. XXI, p. 861, avec figure, ou cahiers 8 et 9 de l'année 1828; *Bulletin des Sciences* de Férussac, cahier de novembre 1829, p. 345.

queue, plus longue que le corps, est terminée par une touffe de poils jaunâtres.

Ce singe a offert les proportions suivantes :

Longueur de la tête, du nez à l'occiput	»	7	»
——— de la face, du nez au front	»	2	1
Hauteur de la lèvre supérieure jusqu'au nez	»	»	7
——— de tout le museau, du menton au nez	»	2	2
Intervalle entre les yeux	»	»	6
——— entre les oreilles	»	3	»
——— entre les oreilles et l'angle externe de l'œil.	»	2	7
Longueur du tronc	1	1	7
——— de la queue	1	3	8
——— des membres antérieurs	1	5	»
——— des membres postérieurs	1	8	»

L'auteur dit avoir comparé le singe qu'il décrit avec les cynocéphales ouanderou, babouin (*cynocephalus antiquorum*, Schintz), papion, *comatus*, chacma, *hamadryas*, et indique les différences qui l'isolent de ces diverses espèces.

On n'en connoît point la patrie. M. Wagler acheta, vivant à Londres, l'individu femelle type de la description. C'étoit un animal d'un caractère très doux, dont les mouvements étoient empreints de langueur, et dont la voix faisoit entendre les sons rauques et brefs de *ho, ho, ho*.

LES SAPAJOUS,

OU LES HÉLOPITHÈQUES.

Cebus. AUCT.[1].

Sous ce nom on désigne la tribu des singes américains ou platyrrhinins de M. Geoffroy Saint-Hilaire, que caractérisent une cloison nasale large, des narines ouvertes sur les côtés du nez; six molaires de chaque côté et à chaque mâchoire, ce qui porte le nombre total des dents à trente-six; des ongles aplatis; point d'abajoues ni de callosités; la queue longue, fortement musclée, et *prenante*, c'est-à-dire pouvant s'enrouler autour des corps et les saisir à l'instar d'une main. Ce dernier caractère est le seul qui soit propre aux sapajous ou hélopithèques, et qui les distingue des sagouins ou géopithèques : encore peut-on considérer le genre sapajou proprement dit ou sajou (*cebus*), dont la queue est entièrement velue et foiblement prenante, comme formant un passage entre les deux

[1] Cet article, rédigé en entier par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et dont nous sommes redevable à son obligeance, est l'histoire abrégée la plus complète et la plus au courant de la science de cette famille de singes.

groupes, et les liant de la manière la plus intime. Les sapajous et les sagouins sont donc très rapprochés les uns des autres par leur organisation, et ne sont véritablement que deux sections d'une même famille naturelle. Presque toutes les considérations sommaires que nous pourrions présenter sur les uns étant ainsi également applicables aux autres, nous renverrons aux généralités relatives aux SINGES (t. III, p. 228) le petit nombre de remarques qui appartiennent à ces deux groupes; et nous nous attacherons principalement dans cet article à faire connoître l'organisation et les mœurs de chacune des tribus dont nous avons à nous occuper. Ces genres seroient, suivant l'état présent de la science, au nombre de quatre; mais un cinquième parfaitement distinct, et très remarquable par plusieurs anomalies, doit être ajouté : nous en exposerons les caractères sous le nom d'*eriodes*. Parmi les cinq genres qui se trouveront ainsi décrits dans cet article, les quatre premiers, *stentor, ateles, eriodes*, et *lagothrix*, ont la queue nue et calleuse en dessous vers son extrémité, et forment une première section à laquelle on peut donner avec Spix le nom de *gymnures*. Le cinquième compose à lui seul une seconde section que caractérise sa queue entièrement velue; c'est le genre *cebus*, que l'on nomme en françois *sapajou* proprement dit, ou mieux *sajou*. Nous décrirons d'abord les genres de la première section.

§ Ier.

SAPAJOUS

A QUEUE NUE ET CALLEUSE.

Gymnuri. SPIX.

Si l'on excepte les cétacés et les kanguroos, il n'est point de mammifères chez lesquels la queue acquière une aussi grande force et remplisse d'aussi importantes fonctions. Cette partie, qui n'existe ordinairement que rudimentaire et qui n'a presque toujours que des usages tout-à-fait secondaires, ou même entièrement nuls, devient, chez les sapajous, un instrument tout-puissant de préhension; c'est, en quelque sorte, une cinquième main à l'aide de laquelle l'animal peut, sans mouvoir son corps, aller saisir au loin les objets qu'il veut atteindre, ou se suspendre lui-même aux branches des arbres. L'étendue de la partie calleuse de la queue, toutes choses étant égales d'ailleurs, paroît se trouver dans un rapport assez exact avec la force de préhension de cet organe; et comme elle est très constante pour chaque espèce, elle pourroit fournir d'excellents caractères spécifiques. Toutefois elle n'est sujette qu'à de bien légères variations, non seulement d'une espèce à l'autre, mais même entre deux genres différents. Ainsi la partie nue et cal-

leuse comprend toujours le tiers environ de la queue chez les hurleurs et les atèles, et les deux cinquièmes chez les ériodes. Un autre trait commun à tous les sapajous de cette première section consiste dans le peu de largeur de leur nez; les narines sont ouvertes latéralement comme chez tous les autres singes américains, mais elles sont en général beaucoup plus rapprochées que chez les sapajous à queue velue et chez tous les singes américains à queue non prenante; et nous verrons même que ce caractère est tellement exagéré dans le genre *ériodes*, que la disposition de ses narines le rend véritablement plus voisin des singes catarrhinins que des platyrrhinins. Cette remarque très curieuse a déja été faite à l'égard d'une espèce, par Spix; elle doit être étendue à tous les ériodes. Quant aux formes du crâne, elles sont très variables dans cette première section des sapajous; cependant tous les genres ont cela de commun que la portion postérieure de la boîte cérébrale est très peu développée, et que l'os molaire ou jugal est constamment percé d'un trou très considérable dans sa portion orbitaire, au lieu du trou plus ou moins rétréci qui existe ordinairement. La grandeur de ce trou n'est pas sans quelque importance, parceque, d'après l'analogie, il doit donner passage à une branche du principal nerf de la face, le trijumeau; et il est à remarquer que tout au contraire le trou sous-orbitaire est très exigu, ou plutôt se trouve

remplacé par plusieurs ouvertures très petites; ce qui au reste est un caractère très général dans la famille des singes. Une autre condition organique, qui est commune à tous les sapajous à queue nue, consiste dans l'ampleur de leur hyoïde. C'est même dans l'un des genres de ce groupe, celui des hurleurs, que le corps de cet os arrive à son maximum de développement, ainsi que nous allons le montrer en présentant l'histoire de ces singes.

LES HURLEURS OU ALOUATES.

Stentor.

Ce genre, très naturel et très bien circonscrit, est caractérisé par ses membres d'une longueur moyenne, et tous terminés par cinq doigts; par son pouce antérieur de moitié moins long que le second doigt, très peu libre dans ses mouvements et à peine opposable, et sur-tout par les modifications très remarquables de son crâne et de son os hyoïde. La tête est pyramidale, le museau alongé, le visage oblique. L'angle facial est seulement de trente degrés; et le plan du palais forme, avec celui de la base du crâne, un angle tel, que lorsqu'on pose la tête osseuse d'un hurleur sur les bords dentaires de la mâchoire supérieure, c'est-à-dire lorsqu'on met le palais dans un plan horizontal, le trou occipital se trouve placé au niveau de la partie supérieure

des orbites. Ce trou est d'ailleurs remarquable par sa position ; il est reculé très en arrière, et dirigé verticalement au lieu de l'être horizontalement, en sorte que, bien loin d'être compris dans la base du crâne, il lui est perpendiculaire. La mâchoire inférieure est développée à l'excès, soit dans son corps, soit sur-tout dans ses branches ; celles-ci sont tellement étendues en largeur et en hauteur que leur surface est presque égale à celle du crâne tout entier. Elles forment ainsi deux vastes parois comprenant entre elles une large cavité dans laquelle se trouve logé un hyoïde modifié d'une manière non moins remarquable. Le corps de l'os est transformé en une caisse osseuse à parois très minces et élastiques, présentant en arrière une large ouverture sur les côtés de laquelle sont articulées deux paires de cornes, et figurant à-peu-près, lorsqu'elle a atteint son dernier degré de développement, une moitié d'ellipsoïde. Cette caisse avoit, dans l'un des hyoïdes que nous avons examinés, deux pouces environ dans son diamètre antéro-postérieur, un et demi dans son diamètre transversal, et deux antérieurement dans son diamètre vertical ; et il n'est pas rare d'en voir de plus volumineuse encore. Aussi, ce qui est une suite de cet énorme accroissement, le corps de l'hyoïde dépasse en bas la mâchoire inférieure, et forme au-dessous d'elle une saillie recouverte extérieurement et cachée par une barbe longue et épaisse. La grande influence qu'exerce

dans la production de la voix cette conformation singulière de l'hyoïde des hurleurs n'a point encore été expliquée d'une manière entièrement satisfaisante; mais elle ne peut être révoquée en doute. Le larynx ne diffère de celui des sajous que par l'existence de deux poches membraneuses dans lesquelles s'ouvrent les ventricules, et qui se portent vers l'hyoïde. Ces poches ont été décrites par Camper et Vicq-d'Azyr; et plus tard par M. Cuvier (*Anat. comp.*, t. IV), qui, d'après de nouvelles recherches, a relevé quelques erreurs qui s'étoient glissées dans les observations de ses illustres prédécesseurs, et qui a fait connoître quelques faits fort intéressants. Ainsi ce dernier anatomiste nous apprend que, dans l'individu qu'il a disséqué, la poche droite occupoit à elle seule presque toute la cavité de l'hyoïde, la gauche se terminant au moment même où elle alloit y pénétrer; en sorte que les organes vocaux n'étoient pas symétriques, et présentoient une exception remarquable à l'un des caractères les plus généraux des appareils qui appartiennent en propre à la vie animale. Quoi qu'il en soit, au reste, de cette observation que nous nous bornons à présenter ici, il est certain que c'est aux modifications anatomiques de leur hyoïde que les hurleurs doivent la force extrême de leur voix qui se fait entendre à plus d'une demi-lieue à la ronde, ainsi que l'assurent tous les voyageurs. Cette voix est rauque et désagréable; d'Azara la

compare au craquement d'une grande quantité de charrettes non graissées, et d'autres voyageurs aux hurlements d'une troupe de bêtes féroces. Ces singes se font entendre de temps en temps dans le courant de la journée; mais c'est sur-tout au lever et au coucher du soleil, ou bien à l'approche d'un orage, qu'ils poussent des cris effrayants et prolongés: ceux qui n'y sont pas accoutumés croient alors, dit un voyageur, que les montagnes vont s'écrouler. Marcgraaff donne aussi à ce sujet quelques détails que nous rapporterons, sans toutefois nous porter garant de leur exactitude; il assure qu'un individu se fait d'abord entendre seul, après s'être placé dans un lieu élevé, et avoir fait signe aux autres de s'asseoir autour de lui et de l'écouter: « Dès qu'il les voit placés, dit le voyageur saxon, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin on croiroit qu'ils crient tous ensemble; cependant il n'y en a qu'un seul; et pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; ensuite lorsqu'il cesse il fait signe de la main aux autres de répondre, et à l'instant tous se mettent à crier ensemble jusqu'à ce que, par un autre signe de main, il leur ordonne le silence. Dans le moment ils obéissent et se taisent; alors le premier reprend son discours, et ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. » Quelques voyageurs assurent que les hurleurs se

taisent lorsqu'on approche d'eux; quelques autres affirment, au contraire, qu'ils redoublent alors leurs cris, et font un bruit épouvantable qui devient leur principal moyen de défense quand on les attaque. Ils cherchent en même temps à éloigner l'agresseur en lui jetant des branches d'arbres, et aussi en lançant sur lui leurs excréments, après les avoir reçus dans leurs mains. Au reste, ces animaux, dont le nombre est si considérable que, suivant un calcul de M. de Humboldt, il y en a, dans certains cantons, plus de deux mille sur une lieue carrée, sont assez rarement attaqués par les chasseurs. Leur peau est, il est vrai, employée quelquefois au Brésil, dans les Cordilières, pour recouvrir les selles et le dos des mulets; mais leur chair paroît être d'un goût peu agréable, quoiqu'on l'ait comparée à celle du lièvre et à celle du mouton. Comme ils se tiennent toujours sur les branches élevées des grands arbres, les flèches et les armes à feu peuvent seules les atteindre; encore, avec leur secours même, a-t-on beaucoup de peine à se procurer un certain nombre d'individus, parceque, s'ils ne sont pas tués sur le coup, ils s'accrochent avec leur queue à une branche d'arbre, et y restent suspendus, même après leur mort.

Les femelles des hurleurs, de même que celles des autres singes américains, ne paroissent point sujettes à l'écoulement périodique, et elles ne font qu'un seul petit qu'elles portent sur leur dos. D'Azara

assure que, lorsqu'on pousse près d'elles de grands cris, elles abandonnent leurs petits pour s'enfuir plus rapidement; et quelques autres voyageurs rapportent aussi des observations d'où il résulteroit que l'instinct de l'amour maternel a sur elles beaucoup moins de pouvoir que sur toutes les autres femelles de singes. Cependant nous trouvons, dans le grand ouvrage de Spix sur les singes du Brésil, un fait dont ce voyageur nous dit avoir été lui-même témoin, et qui tendroit à faire adopter une opinion toute contraire. Ayant fait à une femelle une blessure mortelle, il la vit continuer à porter son petit sur son dos jusqu'à ce qu'elle fût épuisée par la perte de son sang; se sentant alors près d'expirer, elle rassembla le peu de force qui lui restoit, pour lancer son précieux fardeau sur les branches voisines, et tomba presque aussitôt; trait qui, ajoute Spix, suppose une sorte de réflexion. L'auteur de l'Histoire des Aventuriers, Oexmelin, affirme aussi que les femelles sont remarquables par leur attachement pour leurs petits, et qu'on ne peut se procurer de jeunes individus qu'en tuant leurs mères. Ce dernier auteur ajoute que les hurleurs savent s'entr'aider et se secourir mutuellement pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à l'autre, et que, lorsqu'un individu est blessé, on voit les autres s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la plaie comme pour la sonder; alors, si le sang coule en abondance, quelques

uns ont soin de tenir la plaie fermée, pendant que d'autres apportent des feuilles qu'ils mâchent, et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. « Je puis dire, ajoute Oexmelin, avoir vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec admiration. » Les hurleurs, comme la plupart des singes, vivent en troupes et se tiennent habituellement sur les arbres; on a même prétendu qu'ils n'en descendent jamais. Spix affirme qu'ils sont monogames; mais le contraire semble résulter des observations de d'Azara. Ils sautent avec agilité d'une branche à l'autre, et se lancent sans crainte de haut en bas, bien certains qu'ils sont de ne pas tomber jusqu'à terre, et de s'accrocher où il leur plaira, au moyen de leur queue à-la-fois longue, bien flexible et robuste. Ils se nourrissent de différentes espèces de fruits et de feuilles, et l'on assure qu'ils mangent quelquefois aussi des insectes. Bien loin de redouter le voisinage des grands amas d'eau, comme le font un grand nombre de singes, ils se plaisent dans les forêts les plus rapprochées des fleuves et des marais; c'est ce qui a été vérifié également au Paraguay par d'Azara, au Brésil par Spix, et à la Guiane par un observateur que Buffon cite sans le nommer, et qui est très vraisemblablement le voyageur de Laborde. Suivant ce dernier on trouve communément des alouates (*stentor seniculus*) dans les îlots boisés des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur. Enfin M. de Hum-

boldt, dont l'autorité suffiroit seule pour établir ce fait, l'a constaté également dans plusieurs parties de l'Amérique espagnole. Dans les vallées d'Aragua, à l'ouest de Caraccas, dans les Llanos de Lapuré et du Bas-Orénoque, et dans la province de la Nouvelle-Barcelonne, on trouve des hurleurs par-tout où des mares d'eau stagnante sont ombragées par le sagoutier d'Amérique. On ne doit donc pas s'étonner, quoique la plupart des singes appartiennent exclusivement aux régions continentales, que quelques îles renferment des hurleurs. Telle est, d'après le voyageur Legentil, l'île Saint-George, située à deux lieues du continent. Enfin, en terminant ce qui concerne les habitudes des hurleurs, nous dirons que ce sont des animaux tristes, lourds, paresseux, farouches, et d'un aspect désagréable. Il est rare, pour cette raison, et sans doute à cause de leur voix, qu'on cherche à les apprivoiser, et il est plus rare encore qu'on y réussisse. Ils paroissent en effet s'habituer très difficilement à vivre en domesticité; et c'est ce qui nous explique pourquoi on ne les amène jamais vivants dans nos climats, malgré la fréquence des relations commerciales de l'Europe avec plusieurs des régions américaines où ils sont le plus communs.

Ce genre, comme on a pu le voir par ce qui précède, répandu dans presque toute l'Amérique méridionale, avoit d'abord été établi sous le nom

de *cebus* par MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, dans le Mémoire qu'ils ont publié en commun sur la classification des singes (Magas. encyclop.); mais le nom de *cebus* ayant été depuis transporté au genre des sajous ou sapajous proprement dits, nous adopterons, à l'exemple de M. de Humboldt, de Desmarest (Dict. des Sc. nat.), et de plusieurs autres naturalistes, le nom de *stentor* proposé par M. Geoffroy Saint-Hilaire. Ce nom, déja ancien dans la science, rappelle d'une manière heureuse le trait le plus remarquable des hurleurs; et nous le préférons aux noms d'*alouata* et de *mycetes* créés l'un par Lacépède, l'autre par Illiger. Le nombre des espèces déja connues, ou du moins indiquées par les auteurs, est assez considérable. M. de Humboldt et M. Geoffroy en admettoient six, et depuis la publication de leurs travaux, quelques autres ont été annoncées par plusieurs écrivains, tels que Kuhl et Spix. Au surplus, il est très possible que le nombre réel des espèces soit beaucoup moindre qu'on ne l'a pensé. Il est certain que les hurleurs sont sujets à un grand nombre de variétés dépendant du sexe et de l'âge; et il est probable que plusieurs de ces variétés auront été érigées en espèces, comme on est porté à le faire toutes les fois qu'on n'a sous les yeux qu'un petit nombre d'individus. Pour nous, après l'examen de vingt crânes et de plus de quarante peaux, nous n'avons pu parvenir à déterminer, d'une manière exacte, que quatre es-

pèces, savoir : les *stentor seniculus* et *niger* de M. Geoffroy, le *stentor ursinus* de M. de Humboldt, et une espèce non encore décrite que nous ferons connoître sous le nom de *chrysurus*.

L'ALOUATE[1].

On lui a quelquefois donné le nom de hurleur roux ; nom que nous ne pouvons adopter, parcequ'il convient également à plusieurs espèces. Il se distingue de la plupart de ses congénères par la nudité presque complète de sa face où l'on remarque seulement des poils très courts et très clairsemés au-dessous des yeux et entre les orbites, sur la ligne médiane. Le corps est, en dessus, d'un fauve-doré éclatant qui, vers la base de la queue et près des cuisses et des épaules, se change en roux brillant. La barbe, les joues, les bras, les cuisses, et la partie supérieure des jambes, sont d'un marron-clair très vif, et le reste des membres, le dessus de la tête et la queue sont d'un marron foncé, tirant un peu sur le violet. Les poils de la partie antérieure de la tête naissent du front, et se portent d'avant en arrière et de dedans en dehors. Un autre centre de poils se remarque vers la fin du cou. Il y existe en effet un point à partir duquel les poils du côté droit se portent à

[1] Buffon, t. XV : *stentor seniculus*, Geoffroy Saint-Hilaire : *simia seniculus*, Linnæus.

droite, ceux de gauche à gauche, ceux du dos ou les postérieurs en arrière, ceux du cou ou les antérieurs en avant. Les poils du cou et de la partie postérieure de la tête se dirigent ainsi précisément en sens inverse de ceux de la partie antérieure, d'où résulte, à l'endroit où ils se rencontrent, une crête dont la direction est transversale, et la forme demi-circulaire. Les poils des joues se portent en avant et en bas; ceux de la queue, des membres postérieurs et des bras descendent; ceux de la face externe de l'avant-bras remontent au contraire, comme chez l'homme : caractères remarquables qui se trouvent chez tous les hurleurs, quoique inégalement prononcés. La longueur d'un individu adulte, mesuré du bout du museau à l'origine de la queue, est de deux pieds environ, et la queue est un peu plus longue. Les jeunes individus ont le corps uniformément d'un roux brunâtre. Cette espèce habite la Guiane, où on la connoît sous le nom de singe rouge et de *mono colorado*.

LE HURLEUR A QUEUE DORÉE.

Stentor chrysurus. Is. Geoff.

Cette espèce paroît avoir été confondue avec la précédente, dont elle diffère moins par la nuance que par la disposition de ses couleurs. La dernière moitié de la queue et le dessus du corps, depuis l'o-

rigine de la queue jusqu'un peu en arrière des épaules, sont d'un fauve-doré très brillant; l'extrémité de la queue est d'un marron assez clair; et le reste du corps, la tête tout entière, et les membres, sont d'un marron très foncé, principalement sur les membres, où il prend une teinte violacée. La face est un peu moins nue que dans l'espèce précédente. Elle se distingue d'ailleurs très facilement de celle-ci ; en effet, la tête et les membres sont d'une seule couleur, et la queue et le dessus du corps de deux couleurs, chez le *stentor chrysurus*, tandis que chez le *stentor seniculus* la tête et les membres sont de deux couleurs, et la queue et le dessus du corps d'une seule. De plus, le *stentor chrysurus* est sensiblement plus petit, et il diffère même un peu par ses proportions; sa queue forme seulement la moitié de sa longueur totale, et elle est par conséquent un peu plus courte que chez le *stentor seniculus*, et sa partie nue est proportionnellement un peu plus étendue. Cette espèce nous est connue par trois individus, dont deux adultes, entièrement semblables, et un jeune différant seulement par la nuance un peu moins claire de sa queue; peut-être le premier âge est-il généralement brunâtre comme dans l'espèce précédente. C'est par l'examen de leurs pelleteries que nous les avons d'abord déterminés comme se rapportant à une espèce non encore décrite; depuis, la comparaison de leurs crânes avec ceux de leurs congénères nous a con-

firmé dans notre opinion. Il existe en effet plusieurs différences, dont les plus remarquables sont les suivantes : la partie antérieure de la tête a moins de largeur que dans le *stentor seniculus*, et se détache ainsi davantage de la portion moyenne. Par suite de cette modification, le palais devient plus étroit ; mais en revanche il s'étend davantage en arrière, d'où il suit que les arrière-narines sont plus couvertes, et que leurs orifices sont placés dans un plan presque vertical, au lieu de l'être dans un plan très oblique. Les rangées des dents, plus longues que chez les autres espèces, sont parallèles entre elles, principalement à la mâchoire inférieure. La symphyse de cette mâchoire est aussi remarquable par sa direction très oblique en arrière, et son bord inférieur est tellement sinueux qu'elle ne peut soutenir la tête sur un plan horizontal, tandis que, chez le *seniculus*, la mâchoire inférieure, en posant sur la symphyse et son bord inférieur, fournit à la tête une base très solide. Enfin les apophyses zygomatiques sont plus larges que chez aucun autre hurleur. Cette espèce, sous le nom d'*araguato*, a été envoyée des Antilles au Muséum royal d'histoire naturelle par feu Plée. Il est cependant certain qu'elle n'habite pas cet archipel où il n'existe point de singes, comme nous l'apprennent tous les voyageurs, et comme nous l'a confirmé M. Moreau de Jonnès dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer sur les singes américains. Ce n'est que

tout récemment que nous sommes parvenu à connoître la patrie du *stentor chrysurus*: cette patrie est la Colombie.

L'OURSON.

Stentor ursinus. GEOFF. SAINT-HIL.

Il a été décrit et figuré pour la première fois par M. de Humboldt dans son grand ouvrage zoologique, sous le nom de *simia ursina*. Son pelage, composé de poils plus longs et plus abondants que dans les autres espèces, est d'un roux-doré à-peu-près uniforme, la barbe étant seulement plus foncée, et renfermant à son centre des poils d'un noir profond. Ses proportions sont les mêmes que celles de l'alouate; mais il est un peu plus petit. Sa face est beaucoup plus velue que celle des espèces précédentes; des poils abondants se remarquent au-dessous des yeux jusqu'auprès de la ligne médiane, et il n'y a guère que le tour de la bouche et le tour des yeux qui soient entièrement nus. Ces caractères sont les seuls que l'on puisse assigner à cette espèce, dans laquelle la nuance du pelage, et même la quantité proportionnelle des poils de la face, sont très variables. Les jeunes individus sont bruns. L'ourson est commun au Brésil; et c'est d'après un individu originaire de cette contrée, que M. de Humboldt l'a figuré dans son recueil de Zoologie. Il existe aussi, suivant ce célèbre voyageur, dans le

voisinage de l'Orénoque, et il est connu dans la Terre-Ferme sous le nom d'*araguato*. Ce nom est aussi celui de l'espèce précédente; ce qui prouve que les deux hurleurs sont confondus dans leur patrie, ou bien qu'*araguato* est une dénomination que l'on donne en commun aux diverses espèces de hurleurs, et non une désignation qui appartienne en propre à telle ou telle espèce. Cette remarque peut servir à montrer, par une preuve nouvelle, combien l'usage qui semble prévaloir depuis quelques années, d'adopter des noms de pays pour termes spécifiques, est nuisible aux intérêts de la science, et propre à amener dans la synonymie une dangereuse confusion.

LE HURLEUR BRUN.

Stentor fuscus. GEOFF. SAINT-HIL.

Il est d'un brun marron; le dos et la tête passant au marron pur, et la pointe des poils étant dorée. Il habite le Brésil comme l'ourson, et, comme lui, est sujet à un grand nombre de variétés; aussi est-il extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de le distinguer d'une manière nette et précise des autres espèces, et sur-tout de l'ourson. C'est à cette espèce qu'on rapporte l'ouarine de Buffon et le *simia beelzebul* de Gmelin qu'il faut bien se garder de confondre avec l'atèle belzébuth.

LE HURLEUR AUX MAINS ROUSSES.

Stentor rufimanus. DESM.[1].

Il est généralement noir, avec les quatre pieds et la dernière moitié de la queue de couleur rousse. La face et le dessous du corps sont nus. Cette espèce, à laquelle on doit, suivant Spix, rapporter le *guariba* de Marcgraaff que tous les autres auteurs réunissent au *stentor fuscus*, présente aussi un grand nombre de variétés. Nous pensons qu'on doit lui réunir le *mycetes discolor* de Spix, décrit et figuré (pl. 35) dans le riche ouvrage que ce naturaliste a publié sur les singes et les chauve-souris du Brésil. Ce hurleur habite les forêts voisines de la rivière des Amazones, et a, suivant la description de Spix, le pelage généralement brun, avec les mains rousses. La patrie de l'individu de Kuhl n'est pas connue; mais l'espèce existe très vraisemblablement dans plusieurs parties du Brésil.

[1] *Mycetes rufimanus,* Kuhl.

LE HURLEUR A QUEUE NOIRE ET JAUNE.

Stentor flavicaudatus. GEOFF. SAINT-HIL.[1].

Cette espèce, distinguée par M. de Humboldt, habite par bandes les rives de l'Amazone, dans les provinces de Jaën et de Maynas, et est connue sous le nom de *Choro*. Elle est généralement d'un brun noirâtre, avec deux stries jaunes sur les côtés de la queue; la face, d'un brun jaunâtre, est peu garnie de poils. La queue est plus courte que le corps.

LE HURLEUR NOIR.

Stentor niger. GEOFF. SAINT-HIL.

C'est très probablement le *caraya* de d'Azara. Le mâle adulte est uniformément noir; seulement la queue est couverte à sa face inférieure de poils jaunes à pointe noire. La face est revêtue presque par-tout de poils, mais ces poils sont très courts et très peu abondants. Les jeunes et les femelles diffèrent beaucoup des mâles; ils sont d'un jaune de paille à la face inférieure du corps, sur les flancs, sur les membres (à l'exception des mains), et sur la tête. Le dos est vêtu de poils noirs, avec la pointe

[1] *Simia flavicauda*, Humboldt.

jaune, paroissant dans leur ensemble d'un fauve cendré. Cette espèce habite le Brésil, et se distingue, outre les traits caractéristiques que nous venons d'indiquer, par sa taille (elle n'a qu'un peu plus d'un pied et demi du bout du museau à l'origine de la queue) et par la callosité de sa queue, qui comprend moins du dernier tiers. Son crâne nous a présenté les caractères suivants : le museau est étroit comme chez le *stentor chrysurus*, mais seulement en devant; il suit de là que le palais est beaucoup plus large en arrière qu'en avant, et que les deux rangées de dents, bien loin d'être parallèles comme chez le *chrysurus*, se rapprochent beaucoup antérieurement. Nous pensons que l'on doit rapporter à cette espèce le *mycetes barbatus* de Spix (*loc. cit.*, pl. 32 et 33), qui différeroit cependant, suivant les observations de ce voyageur, par l'étendue plus considérable de la callosité de la queue; et l'arabate, *stentor stramineus* de Geoffroy et de tous les auteurs françois, qui, d'après l'examen comparatif que nous avons fait des pelleteries et des crânes de plusieurs individus, nous paroît être la femelle ou le jeune. Peut-être le *stentor flavicaudatus* n'est-il lui-même qu'un double emploi, et ne repose-t-il que sur des individus différant par l'âge de ceux que nous avons examinés.

LES ATELES.

Ateles.

Ce genre, établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (Ann. du Mus., t. VII), se distingue au premier aspect de tous les autres singes américains (à l'exception du genre suivant) par l'état rudimentaire du pouce aux mains antérieures. Liés de la manière la plus intime, soit avec les hurleurs qui les précèdent, soit avec les lagothriches et les sajous qui vont les suivre, ils diffèrent cependant d'une manière bien remarquable, en ce qu'ils manquent du caractère essentiel, non seulement de la famille des singes, mais même de tout l'ordre des quadrumanes. Les atéles n'ont point de pouces, ou n'ont que des pouces excessivement courts aux mains antérieures; ou, pour parler plus exactement, ils ont des pouces tellement rudimentaires, qu'ils restent entièrement ou presque entièrement cachés sous la peau: d'où leur nom d'atéles, c'est-à-dire *singes imparfaits, singes à mains imparfaites.* Déja chez les hurleurs nous avions trouvé aux mains antérieures des pouces courts, peu libres dans leurs mouvements, peu opposables aux autres doigts, et par conséquent d'un usage borné dans la préhension. Chez les atéles leur emploi devient tout-à-fait nul, aussi bien lorsque leur extrémité paroît à l'ex-

térieur que lorsqu'ils sont entièrement cachés sous les téguments. Il semble que dans ces deux groupes de sapajous quelques unes des fonctions qu'exerce ordinairement la main aient été dévolues au prolongement caudal, et que l'extrême développement de ce dernier organe soit lié nécessairement à l'atrophie plus ou moins complète des pouces. La loi du balancement des organes, dont de nombreuses applications ont déja été faites dans nos travaux, semble donner la clef de ces faits; mais sur-tout elle nous explique d'une manière frappante et toute directe ceux que nous allons indiquer. Chez les hurleurs les membres sont proportionnés au corps, et les pouces ne font que s'atrophier; chez les atèles les membres, et plus spécialement les mains, sont d'une excessive longueur, et les pouces avortent presque complètement. Et il est si vrai que ces deux conditions organiques sont liées l'une à l'autre, que chez les lagothriches, dont l'organisation répète presque en tout point celle des atèles, nous verrons en même temps les pouces reparoître et les mains se raccourcir. Au reste, si les membres ont une longueur considérable chez les atèles, ils sont aussi excessivement grêles; d'où l'on a quelquefois donné à ces animaux le nom de singes-araignées, et d'où résultent pour eux des habitudes et des allures très remarquables. Leur marche, ainsi qu'il résulte des observations de M. Geoffroy Saint-Hilaire (Ann. du Mus., t. XIII), ressemble à celle des orangs,

qui ont aussi des membres très longs et très maigres. Comme ces derniers ils sont obligés, lorsqu'ils veulent marcher à quatre pieds, de fermer le poing et de poser sur la face dorsale des doigts. Dans quelques cas, les atéles, ce qui est aussi une habitude commune aux orangs, ont un autre mode de progression un peu plus rapide : après s'être accroupis, ils soulévent leur corps au moyen de leurs membres antérieurs, et les projettent en avant comme font les gens qui se servent de béquilles, ou bien encore comme le font les culs-de-jatte. Ce mode de locomotion, qui rappelle aussi celui des kanguroos lorsqu'ils marchent à quatre pieds, est très remarquable, en ce que les membres de derrière ne jouent qu'un rôle absolument passif, et que la longueur considérable de ceux de devant, qui est en général une cause de gêne et de lenteur dans la progression, devient ici une circonstance extrêmement favorable.

Les atéles, semblables aux orangs par leurs membres longs et grêles et par leur mode de progression, se rapprochent aussi à divers égards des autres genres qui tiennent avec les orangs le premier rang parmi les singes de l'ancien monde. Quelques rapports entre eux et les gibbons ont été signalés par M. Desmarest, et aussi entre eux et les semnopithèques par M. Fr. Cuvier; et il est certain, comme l'a remarqué M. Geoffroy, qu'il existe quelque ressemblance entre leur crâne et celui du tro-

glodyte. La boîte cérébrale est arrondie et volumineuse, et forme près des deux tiers de la longueur totale du crâne. L'angle facial est de soixante degrés environ. Les orbites, larges et profondes, sont en outre remarquables chez les vieux individus par une sorte de crête existant à la portion supérieure et à la portion externe de leur circonférence. La mâchoire inférieure est assez haute, et ses branches sont larges, quoique beaucoup moins que chez les hurleurs. L'ouverture antérieure des fosses nasales est de forme ovale; et il est à remarquer qu'une partie de leur contour est formée par les apophyses ascendantes des os maxillaires, les intermaxillaires ne montant pas jusqu'aux os du nez, et ne s'articulant pas avec eux, comme cela a lieu chez la plupart des singes, et particulièrement chez les hurleurs, les lagothriches, les sajous, et même chez quelques espèces jusqu'à ce jour confondues avec les véritables atèles, et que nous décrirons plus bas sous le nom d'*ériodes*. Tous ces caractères ont été vérifiés sur plusieurs individus, et nous les avons constamment retrouvés sur tous les crânes que nous avons examinés. C'est au contraire sur un seul, appartenant à un mâle presque adulte de l'*ateles pentadactylus*, que nous avons reconnu un fait que nous ne pouvons regarder que comme une anomalie, celui de l'existence de sept molaires au côté droit de l'une et de l'autre mâchoire. On verra plus loin que M. Geoffroy Saint-Hilaire a déja si-

gnalé chez un très vieux sajou une semblable exception à l'un des caractères les plus généraux des singes platyrrhinins, puisqu'il se rencontre non seulement dans les cinq genres du groupe des hélopithèques, mais aussi chez les géopithèques. Enfin, pour terminer ce qui concerne le système osseux, nous dirons que les vertèbres caudales sont au nombre de plus de trente, et qu'elles forment plus de la moitié du nombre total des vertèbres; qu'elles sont (principalement les premières) hérissées de nombreuses et fortes apophyses; que les os longs des membres sont au contraire grêles, et ne présentent sur leur corps ni crêtes ni aspérités; ce dont la loi du balancement des organes rend très bien compte, vu leur extrême développement en longueur; enfin que les phalanges sont courbes, leur convexité étant en dessus; ce qui est un rapport de plus, et un rapport très remarquable avec les genres orang et gibbon. L'hyoïde ressemble aussi à celui d'un grand nombre de singes de l'ancien monde, tels que les guenons et les cynocéphales. Son corps est une lame très étendue de haut en bas, et recourbée sur elle-même d'avant en arrière. C'est en petit un arrangement analogue à celui qui caractérise d'une manière si remarquable les hurleurs. Au reste cette ressemblance anatomique, quoique très réelle, n'entraîne point une ressemblance dans la voix. Celle des atèles, aussi bien que celle des genres suivants, est ordinairement une

sorte de sifflement doux et flûté qui rappelle le gazouillement des oiseaux.

Nous passons maintenant à l'examen de quelques caractères qui distinguent plus particulièrement les atèles, soit des lagothriches, soit sur-tout du genre auquel nous donnons le nom d'*ériodes*. Leurs molaires sont aux deux mâchoires petites et à couronne irrégulièrement arrondie; et, ce qui est sur-tout à remarquer, les incisives supérieures sont de grandeur très inégale, celles de la paire intermédiaire étant à-la-fois beaucoup plus longues et beaucoup plus larges que celles de la paire externe. Les inférieures, rangées à-peu-près en demi-cercle de même que les supérieures, sont au contraire égales entre elles; et, toutes assez grandes, elles surpassent sensiblement en volume les molaires. Les ongles sont élargis et en gouttière comme chez presque tous les singes; leur forme est a-peu-près demi-cylindrique. Les oreilles sont grandes et nues. Les narines, de forme alongée, sont disposées comme chez les hurleurs; elles sont assez écartées l'une de l'autre et tout-à-fait latérales, c'est-à-dire placées exactement sur les côtés du nez. On a déja vu, et il importe de le rappeler ici, que les ouvertures osseuses qui leur correspondent sont de forme ovale, et circonscrites dans une portion de leur contour par les apophyses montantes des os maxillaires. Le clitoris est excessivement volumineux; aussi arrive-t-il très fréquemment que l'on

prend des femelles pour des mâles. Cet organe avoit jusqu'à deux pouces et demi de longueur sur une femelle de belzébuth récemment morte à la Ménagerie, et sa grosseur étoit considérable. La structure du clitoris ne présente d'ailleurs rien de particulier, et il est nu comme à l'ordinaire. Les parties du corps et de la queue, voisines des organes sexuels, n'offrent également rien d'insolite, et sont plus ou moins velues. La queue, beaucoup plus longue que le corps, est nue en dessous dans son tiers terminal. Enfin la nature et la disposition des poils offrent des caractères que nous ne devons pas omettre, parcequ'ils permettent de distinguer, au premier aspect et avant tout examen, les atéles des deux genres suivants. Le pelage est soyeux et généralement long comme chez les hurleurs. Cependant, comme cela a lieu aussi chez ces derniers, le front est couvert de poils ras qui se dirigent, au moins en partie, d'avant en arrière. Au contraire tous les autres poils de la tête sont très longs, et se portent d'arrière en avant; d'où résulte au point de rencontre des uns et des autres une sorte de crête ou de huppe plus ou moins prononcée, et dont la disposition varie suivant les espèces.

Les atéles sont généralement doux, craintifs, mélancoliques, paresseux et très lents dans leurs mouvements. On les croiroit presque toujours malades et souffrants. Cependant, lorsqu'il en est besoin, ils savent déployer beaucoup d'agilité, et fran-

chissent par le saut de très grandes distances. Ils vivent en troupes sur les branches élevées des arbres, et se nourrissent principalement de fruits. On assure qu'ils mangent aussi des racines, des insectes, des mollusques et de petits poissons, et même qu'ils vont pêcher des huîtres pendant la marée basse, et en brisent les coquilles entre deux pierres. Dampier, auquel nous empruntons ce fait, et d'Acosta rapportent encore quelques autres circonstances propres à nous donner une haute idée de l'intelligence et de l'adresse de ces animaux. Ils affirment que lorsque des atèles veulent traverser une rivière, ou passer sans descendre à terre sur un arbre trop éloigné pour qu'ils y puissent arriver par un saut, ils s'attachent les uns aux autres par la queue, et forment ainsi une sorte de chaîne qu'ils mettent en mouvement et font osciller, jusqu'à ce que le dernier d'entre eux puisse atteindre le but où ils tendent, se fixer à une branche, et tirer à lui tous les autres. Leur queue, outre sa fonction la plus habituelle, celle d'assurer la station en s'accrochant à quelque branche d'arbre, est employée par eux à des usages très variés. Ils s'en servent pour aller saisir au loin divers objets sans mouvoir leur corps, et souvent même sans mouvoir leurs yeux; sans doute parceque la callosité jouit d'un toucher assez délicat pour rendre inutile dans quelques occasions le secours de la vue. Quelquefois ils s'enveloppent dans leur queue pour se

garantir du froid, auquel ils sont très sensibles ; ou bien ils l'enroulent autour du corps d'un autre individu. Du reste, nous n'avons jamais vu aucune espéce se servir de sa queue pour porter à sa bouche sa nourriture, suivant une habitude que les voyageurs attribuent aux atéles. Leurs mains, que l'absence du pouce, leur étroitesse et leur extrême longueur rendent d'une forme désagréable, mais qui sont loin d'être sans adresse, remplissent constamment cette fonction. Ce genre, répandu dans une grande partie de l'Amérique du sud, comprend aujourd'hui un assez grand nombre d'espéces, toutes très voisines les unes des autres et se ressemblant même pour la plupart par les couleurs de leur pelage. Ce seroit, sans aucun doute, rompre d'une manière très fâcheuse les rapports naturels, que de séparer génériquement les espéces qui ont aux mains antérieures un rudiment de pouce, de celles que l'on a coutume de désigner comme tétradactyles. Nous avons déja dit que le pouce existe en rudiments chez celles-ci comme chez les premières. Or, que le pouce soit entièrement caché sous la peau, ou qu'il vienne porter à l'extérieur son extrémité, qui ne voit que c'est là une circonstance qui ne peut avoir aucune influence sur les habitudes d'un animal, et par conséquent que c'est là un caractère sans aucune valeur générique? Nous ne croyons donc pas devoir adopter le genre court-pouce, *brachyteles*, proposé par Spix dans son ou-

vrage déja cité sur les singes du Brésil. Ce genre, qui seroit formé du chamek, de l'hypoxanthe et d'une autre espéce, romproit doublement les rapports naturels; savoir, en associant au chamek l'hypoxanthe, qui appartient, comme nous le démontrerons bientôt, à un genre très différent, et, de plus, en séparant le premier du coaïta, et le second de l'arachnoïde, si rapprochés d'eux par leur organisation, que ce n'est guère que par l'absence ou la présence du pouce qu'on les distingue les uns des autres.

LE COAITA[1].

C'est l'espéce la plus anciennement connue. Daubenton en a donné l'anatomie, et Buffon l'a figurée; mais elle avoit été confondue avec d'autres atéles. Son pelage est noir, sa face de couleur de mulâtre; ses mains antérieures sont tétradactyles. Elle a un pied neuf pouces du bout du museau à la queue, et celle-ci a deux pieds et demi. Elle habite la Guiane, où on la connoît sous le nom de *coaïta* ou *coata*.

[1] Buffon, t. XV, pl. 1 : *ateles paniscus*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. VII : *simia paniscus*, Linnæus.

LE CHAMEK.

Ateles pentadactylus. GEOFF. SAINT-HIL.

Il se distingue seulement du coaïta par sa queue un peu plus longue, et par ses pouces antérieurs qui paroissent au-dehors sous la forme de tubercules ou de verrues sans ongles. Cette espèce a été connue de Buffon, mais confondue par lui avec le coaïta. M. Geoffroy Saint-Hilaire est le premier qui l'ait établie. Elle habite la Guiane, et, suivant Buffon, le Pérou.

LE CAYOU.

Ateles ater[1].

Il ne se distingue du coaïta que par la couleur entièrement noire de sa face. Il paroît habiter également la Guiane. M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui l'a le premier indiqué, le considéroit comme une simple variété.

[1] Fr. Cuvier, *Mamm. lith.*

L'ATÈLE A FACE ENCADRÉE.

Ateles marginatus[1].

Il est généralement noir comme les espèces précédentes; mais il se distingue par une fraise de poils blancs qui entoure la face. Sa taille est à-peu-près la même que celle des autres espèces, mais sa queue est un peu plus courte. Il est à remarquer que chez les jeunes individus la fraise blanche n'existe pas tout entière. Cette espèce habite le Brésil, et se trouve aussi dans la province de Jaën de Bracamoros, d'après M. de Humboldt. En effet, le *chuva* de cet illustre voyageur ne diffère pas, suivant la plupart des auteurs et suivant M. de Humboldt lui-même, de l'*ateles marginatus*.

LE BELZÉBUTH[2].

Il est généralement noir, avec le dessous du corps et la face interne des membres d'un blanc plus ou moins jaunâtre. On doit remarquer que cette espèce n'est pas d'un noir pur comme les précédentes, mais d'un noir brunâtre. Sa taille est aussi un peu moindre; sa face est noire, avec le tour des yeux couleur de chair; sa peau est noi-

[1] Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. XIII.

[2] Brisson, *Règ, anim.*: *ateles belzebuth*, Geoffroy Saint-Hilaire.

râtre, même sous le ventre. Plusieurs auteurs indiquent quelques différences entre le mâle et la femelle; mais ces différences ne sont pas constantes, comme nous l'avons vérifié nous-même par l'examen de plusieurs individus adultes de sexes différents, et cependant semblables par leurs couleurs. Cette espèce, qu'il ne faut pas confondre avec le *simia beelzebul* de Linnæus (qui est le *stentor fuscus*), habite les bords de l'Orénoque. C'est l'un des quadrumanes les plus communs dans la Guiane espagnole, où on le connoît, suivant M. de Humboldt (Observations zoologiques, t. I), sous le nom de *marimonda*.

L'ATÈLE MÉLANOCHÉIRE.

Ateles melanochir.

M. Desmarest a décrit sous ce nom, dans la Mammalogie de l'Encyclopédie, deux atèles femelles que possède le Muséum, et dont le pelage est varié de gris et de noir. L'un d'eux a le dessous du corps et la face interne des membres blanchâtres, le reste des membres et la queue presque partout noirâtres; enfin le dessus du corps couvert de poils blancs dans leur première moitié, bruns dans la seconde. L'autre individu a les quatre mains, les avant-bras, les genoux et le dessus de la tête noirs; le dessus de la queue brunâtre, le reste du pelage

grisâtre. Ces deux atèles, dont l'origine est inconnue, sont évidemment de jeunes sujets; et il semble, d'après la disposition irrégulière de leurs couleurs, qu'ils soient en passage de l'état de jeune âge à l'état adulte. Peut-être appartiennent-ils à l'*ateles belzebuth*, auquel ils ressemblent par leurs proportions et la disposition générale de leurs couleurs, ou bien à l'*ateles marginatus*, dont ils se rapprochent aussi à quelques égards. Malheureusement le peu de renseignements que l'on possède sur le premier âge de ces espèces nous oblige à laisser dans le doute cette question.

L'ATÈLE MÉTIS.

Ateles hybridus. Is. Geoff.

C'est une espèce nouvelle, due aux recherches du voyageur Plée, et qui habite la Colombie, où on la connoît sous le nom de *mono zambo* (singe métis), à cause de sa couleur semblable à celle des métis du Nègre et de l'Indien. Il paroît qu'elle est aussi connue, de même que le belzébuth, sous le nom de *marimonda*, nom commun à un grand nombre de singes dans l'Amérique espagnole. Le principal caractère de cet atèle consiste dans une tache blanche placée sur le front et de forme à-peu-près semi-lunaire, qui a environ un pouce de large sur la ligne médiane, et se termine en pointe, de cha-

que côté, au-dessus de l'angle externe de l'œil. Le dessous de la tête, du corps, et de toute la queue jusqu'à la callosité, et la face interne des membres, sont d'un blanc sale ; et les parties supérieures sont généralement d'un brun-cendré clair qui, sur la tête, les membres antérieurs, les cuisses et le dessus de la queue, passe au brun pur, et qui, au contraire, prend une nuance jaune très prononcée dans la région des fesses, sur les côtés de la queue et sur une partie des membres inférieurs. Cet atèle est à-peu-près de même taille que la plupart de ses congénères ; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'un pied dix pouces ; mais sa queue, plus courte que chez les autres espèces, mesure seulement un peu plus de deux pieds. Cette espèce nous est connue par l'examen d'un jeune mâle et de plusieurs femelles adultes. Le premier diffère seulement par la teinte plus claire des parties supérieures de son pelage, qui sont d'un cendré roussâtre. Comme l'*ateles hybridus* ne nous est point encore connu à l'état de mâle adulte, et comme d'un autre côté il paroîtroit (d'après les remarques que nous avons faites dans le paragraphe précédent) que quelques atèles, cendrés dans leur premier âge, deviennent noirs dans leur état adulte, on pourroit supposer que les différences sur lesquelles nous avons basé notre détermination ne sont que des différences d'âge ou de sexe, et que nos individus, par suite des déve-

loppements de l'âge, auroient pu prendre les caractères de l'une des espèces précédentes. Cette supposition ne seroit nullement fondée. Il est très probable que l'*ateles hybridus* ne devient jamais noir; car les femelles des espèces précédentes sont bien connues, et toutes sont noires comme leurs mâles; et d'ailleurs aucun de nos individus, pas même le jeune mâle, ne présente la plus légère trace de poils noirs. Mais, il y a plus, en admettant même que ces individus appartiennent à une espèce noire dans l'état parfait du pelage, il n'en seroit pas moins certain qu'ils appartiennent à une espèce distincte de toutes celles déja décrites. Il en est deux seulement avec lesquelles il seroit peut-être possible de la confondre alors, l'*ateles belzebuth* et l'*ateles marginatus*. Or le belzébuth n'a point de tache blanche au front, et les poils du côté de la tête et du cou sont disposés un peu différemment. Leur principal centre d'origine est toujours chez le belzébuth à l'occiput ou à la région supérieure du cou. Chez l'atèle métis il est toujours à la région inférieure. Dans les deux espèces l'oreille est en grande partie cachée par les poils, mais chez le belzébuth c'est par de très longs poils naissant sur toute la joue depuis la commissure des lèvres et se dirigeant en arrière. Chez l'atèle métis c'est par des poils assez courts qui naissent du centre commun d'origine et se portent en avant. Quant à l'*ateles marginatus*, il suffiroit

presque de dire qu'on en connoît le jeune mâle et la femelle; car cela seul prouve qu'on ne sauroit attribuer à l'influence de l'âge ou du sexe les différences qui nous ont servi de caractères. Nous ajouterons cependant que la portion du dessus de la tête qui est couverte de poils blancs et courts est beaucoup plus étendue chez l'*ateles marginatus* que chez l'*ateles hybridus;* aussi la petite huppe qui résulte de la rencontre des poils du front et de ceux du reste de la tête est-elle placée sur le milieu du crâne chez le premier, et, tout au contraire, très rapprochée des orbites chez le second.

LES ÉRIODES.

Eriodes. Is. Geoff.

Les espèces que nous réunissons sous ce nom générique ont jusqu'à ce jour été confondues avec les véritables atèles, auxquels elles ressemblent par l'extrême longueur de leurs membres, par l'état rudimentaire de leurs pouces antérieurs, toujours entièrement ou presque entièrement cachés sous la peau; enfin par quelques autres conditions organiques d'une importance secondaire. Toutefois si le nouveau genre que nous proposons aujourd'hui n'a point été établi plus tôt, c'est sans doute parceque les espèces qui doivent le composer ont été jusqu'à ce jour peu étudiées, soit par-

cequ'elles sont en général assez rares et connues depuis peu de temps, soit par d'autres causes. En effet les caractères qui distinguent nos ériodes des atèles sont à-la-fois très nombreux et, pour la plupart, très importants, comme le prouvent les détails suivants, et comme chacun pourra s'en assurer avec facilité, la description que nous avons donnée des atèles ayant été faite sous un point de vue comparatif, et de manière à faire saisir au premier coup d'œil les caractères distinctifs de l'un et de l'autre genre. Les molaires des ériodes sont généralement très grosses et de forme quadrangulaire; les incisives sont aux deux mâchoires rangées à-peu-près sur une ligne droite, égales entre elles, et toutes fort petites: elles sont beaucoup moins grosses que les molaires, caractères qui suffiroient pour distinguer les ériodes de tous les autres sapajous, les hurleurs exceptés. Les ongles ressemblent autant à ceux de plusieurs carnassiers, tels que les chiens, qu'à ceux des atèles et de la plupart des singes; ils sont comprimés, et on peut les regarder comme composés de deux lames réunies supérieurement par une arête mousse. Les oreilles sont assez petites, et en grande partie velues; les narines, de forme arrondie, sont très rapprochées l'une de l'autre, et plutôt inférieures que latérales, à cause du peu d'épaisseur de la cloison du nez; disposition que Spix a déja remarquée dans une espèce, et qui fournit à notre genre *ériodes*

l'un de ses caractères, sinon le plus apparent, du moins le plus remarquable. Les ériodes tiennent véritablement le milieu, par la conformation de leur nez, entre les singes de l'ancien monde, ou catarrhinins, et ceux du Nouveau-Monde ou platyrrhinins; et il est même exact de dire qu'ils sont, par ce caractère, plus voisins des premiers que des seconds. Les ouvertures osseuses des fosses nasales, qui sont à-peu-près cordiformes, présentent aussi une différence importante à l'égard des atèles. Les intermaxillaires montent jusqu'aux os propres du nez et s'articulent avec eux, en sorte que les maxillaires ne concourent point à former l'ouverture. On seroit porté, au premier abord, à croire cette disposition liée d'une manière nécessaire avec celle que présentent les narines des ériodes, d'autant mieux qu'elle se trouve aussi chez les singes de l'ancien monde. Il n'en est rien cependant; car cet arrangement existe aussi presque toujours chez les singes américains, et les atèles sont même les seuls, à notre connoissance, qui ne le présentent pas. Le clitoris, moins volumineux chez les ériodes que chez ces derniers, nous a présenté un caractère très singulier en lui-même, et que sa rareté rend plus remarquable encore. Il est couvert sur ses deux faces de poils soyeux, un peu rudes, très serrés les uns contre les autres, noirâtres, longs d'un demi-pouce environ à la face postérieure, et de près d'un pouce à l'antérieure. La disposition de ces

poils est telle, que le clitoris ressemble à un pinceau élargi transversalement; et il est à ajouter que ceux de la face postérieure, se portant obliquement de dehors en dedans vers la pointe de l'organe, laissent d'abord entre eux un petit espace triangulaire qui semble continuer le sillon de l'urètre. Il n'est pas douteux, au reste, que l'urine coule entre ces poils, non seulement parceque leur manière d'être l'indique, mais parcequ'ils sont comme agglutinés les uns aux autres. Cette disposition du clitoris se lie évidemment avec la particularité suivante: au-dessous de l'anus on remarque un espace triangulaire correspondant à la région périnéale, et plus ou moins étendu, qui se trouve nu ou couvert de poils excessivement courts et de même nature que ceux du clitoris; et tout le dessous de la base de la queue, dans la portion qui correspond à cet espace et qui s'applique sur lui lorsque l'animal rapproche sa queue de son corps, est couvert de poils excessivement ras, dirigés de dehors en dedans, et formant au point où ils rencontrent ceux du côté opposé une sorte de petite crête longitudinale. L'aspect gras et luisant de toutes ces parties semble annoncer la présence d'un grand nombre de follicules sébacés; mais n'ayant vu que des pelleteries desséchées, nous n'avons pu constater leur présence. Nous n'avons pu également, faute de sujets, et à notre grand regret, examiner chez le mâle le pénis et les parties environnantes. Nous

ne doutons point que nous n'eussions trouvé chez lui quelque chose d'analogue à ce que présente le clitoris, mais avec de notables différences ; car on concevra facilement combien un gland pénien hérissé de poils rudes, comme l'est le gland du clitoris de la femelle, seroit une condition défavorable pour l'acte de l'accouplement. Enfin, outre toutes ces conditions organiques dont l'importance ne sauroit être contestée, les ériodes diffèrent encore des atèles par leur queue un peu plus courte, et nue dans ses deux cinquièmes postérieurs, et surtout par la nature de leur pelage. Tous leurs poils sont moelleux, doux au toucher, laineux, et assez courts; ceux de la tête, plus courts encore que ceux du corps et de la queue, sont dirigés en arrière, caractères précisément inverses de ceux que présentent les atèles, et qui donnent aux ériodes une physionomie toute différente. C'est à la nature laineuse de leurs poils que se rapporte le nom générique que nous avons adopté pour ces singes, et par lequel nous avons cherché à rappeler le plus apparent de leurs traits distinctifs.

Ce genre est, dans l'état présent de la science, composé de trois espèces, toutes originaires du Brésil, et encore très peu connues ; aucune d'elles n'a jamais été, du moins à notre connoissance, amenée vivante en Europe, depuis un individu qu'Edwards vit à Londres en 1761, et qu'il a mentionné sous le nom de *singe-araignée*, sans nous

transmettre à son sujet aucune remarque intéressante. Les ériodes ont été également très peu observés dans l'état sauvage. Spix, au quel on doit la découverte de l'un d'eux, nous apprend seulement que ces singes vivent en troupes, et font, pendant toute la journée, retentir l'air de leur voix *claquante*, et qu'à la vue du chasseur ils se sauvent très rapidement en sautant sur le sommet des arbres.

Un fait fort remarquable, et qui montre mieux que tous les raisonnements théoriques combien le voyageur que nous venons de citer brisoit les rapports naturels par l'établissement de son genre court-pouce, *brachyteles*, c'est que, sur nos trois ériodes, il en est un chez lequel il n'y a aucune trace extérieure des pouces antérieurs; un autre, chez lequel ces doigts se montrent au-dehors sous la forme de tubercules sans ongles, et un autre enfin chez lequel ils sont même onguiculés : et cependant tous trois sont liés par des rapports si intimes, et se ressemblent tellement par les couleurs de leur pelage et leurs proportions, qu'on seroit presque tenté de les réunir en une seule espèce. Aussi le genre *court-pouce* n'a-t-il été adopté par aucun naturaliste, quoique déja publié depuis plusieurs années.

L'ÉRIODE HÉMIDACTYLE.

Eriodes hemidactylus. Is. Geoff.

C'est l'espèce chez laquelle il existe un petit pouce onguiculé, très grêle, très court, atteignant à peine l'origine du second doigt, et tout-à-fait inutile à l'animal. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'un pied huit pouces, et la queue a deux pieds un pouce; son pelage est en général d'un fauve cendré, qui prend une teinte noirâtre sur le dos; les mains et la queue sont d'un fauve plus pur que le reste des membres et le corps; les poils qui entourent l'espace nu ou couvert de poils ras, que nous avons dit exister à la base de la queue et près de l'anus, sont d'un roux ferrugineux qui ne diffère de la couleur des poils du clitoris que par une nuance plus claire; la face, qui n'est complètement nue que dans le voisinage des yeux, paroît être tachetée de gris sur un fond couleur de chair. Cette espèce, découverte en 1816 au Brésil par Delalande, a toujours été confondue avec la suivante.

L'ÉRIODE A TUBERCULES.

Eriodes tuberifer. Is. GEOFF.[1].

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par le caractère suivant : ses pouces rudimentaires paroissent à l'extérieur sous la forme de simples tubercules, et manquent constamment d'ongles, suivant les observations des auteurs allemands ; son pelage est, comme celui des deux autres ériodes, d'un fauve tirant sur le cendré, la queue étant d'un brun ou d'un fauve ferrugineux ; la racine de la queue étant, ainsi que la partie postérieure des cuisses, de couleur rousse ; les doigts sont couverts de poils ferrugineux. Cet ériode, qui ne nous est connu que par la description des auteurs que nous avons cités, a été découvert au Brésil par le prince de Neuwied ; on lui donne généralement les noms de *miriki*, *mono*, et *koupo*.

[1] *Ateles hypoxanthus*, Pr. de Neuwied et Kuhl, *Beyt. zur Zool.* : *brachyteles macrotarsus*, Spix, *loc. cit.*

L'ÉRIODE ARACHNOIDE.

Eriodes arachnoides. Is. Geoff.[1].

Cette espèce est généralement d'un fauve clair, qui passe au cendré roussâtre sur la tête, et au roux doré sur l'extrémité de la queue et sur les pattes, principalement aux talons : quelques individus sont d'un fauve-clair uniforme. Cet ériode, dont la taille ne diffère pas de celle de l'hypoxanthe, est connu au Brésil sous le nom de *macaco vermello*.

LES LAGOTHRICHES.

Lagothrix.

Ce genre, établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (Annales du Musée, tom. XIX), se distingue des deux précédents par ses membres beaucoup moins longs, et sur-tout par ses mains antérieures pentadactyles comme chez les hurleurs et les sajous : c'est à ces derniers qu'il ressemble par ses proportions. Les doigts sont de longueur moyenne; et le second d'entre eux, ou l'indicateur, est même court; les ongles des mains antérieures sont un

[1] *Ateles arachnoides*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Annal. du Mus.*, t. XIII.

peu comprimés, même ceux des pouces, et ils tiennent ainsi le milieu, par leurs formes, entre ceux des atèles et des ériodes; les ongles des mains postérieures sont, à l'exception de ceux des pouces, plus comprimés encore, et ressemblent davantage à ceux des ériodes; ce qui est sur-tout apparent à l'égard des trois derniers doigts. La tête des lagothriches, qui est arrondie, et sur-tout leurs poils doux au toucher, très fins, et presque aussi laineux que ceux des ériodes, les rapprochent encore de ces derniers; mais leurs incisives et leurs narines sont comme chez les atèles: leur angle facial est de 50 degrés, et leurs oreilles sont très petites. Quant aux conditions organiques que présente le clitoris, nous n'avons pu rien savoir à leur égard, à cause de l'état des pelleteries que nous avons examinées, et du défaut absolu de renseignements dans les ouvrages des voyageurs.

C'est à M. de Humboldt qu'est due la découverte de ce genre encore peu connu, soit dans son organisation, soit dans ses mœurs. M. de Humboldt nous apprend seulement que les lagothriches vivent par bandes nombreuses, qu'ils paroissent d'un naturel très doux, et qu'ils se tiennent le plus souvent sur leurs pieds de derrière. Spix, qui depuis a retrouvé ce genre au Brésil, et qui l'a décrit sous le nom de *gastrimargus*, ajoute que le son de leur voix ressemble à un *claquement*, et qu'ils sont très gourmands. C'est à cette dernière remarque que

se rapporte le nom de *gastrimargus*, que nous n'adopterons pas. Nous préférons à tous égards celui de *lagothrix*, qui est à-la-fois et le plus ancien et le plus convenable, et qui, malgré une assertion tout-à-fait erronée de plusieurs auteurs allemands, n'a jamais été appliqué à l'hypoxanthe par les naturalistes du Musée de Paris.

LE LAGOTHRICHE DE HUMBOLDT.

Lagothrix Humboldtii[1].

Ce singe a été décrit pour la première fois par M. de Humboldt sous le nom de caparro, *simia lagothricha*. Il est haut de deux pieds deux pouces et demi; son pelage est uniformément gris, les poils étant blancs avec l'extrémité noire; le poil de la poitrine est beaucoup plus long que celui du dos, et de couleur brunâtre; celui de la tête est au contraire très court, et de couleur plus claire que le reste du pelage. La queue est plus longue que le corps. C'est sans doute par erreur que M. de Humboldt, auquel nous empruntons ces détails, ajoute que les ongles sont tous aplatis. Cette espèce habite les bords du Rio Guaviare, et paroît se trouver aussi près de l'embouchure de l'Orénoque.

[1] Geoffroy Saint-Hilaire, *Annales du Musée*, t. XIX.

LE GRISON.

Lagothrix canus. GEOFF. SAINT.-HIL.

Il est d'un gris olivâtre sur le dessus du corps et la partie supérieure des membres, et d'un brun plus ou moins cendré sur la tête, la queue, les parties inférieures du corps, et la portion interne des membres. Sa taille est un peu moindre que celle du caparro. Cette espèce habite le Brésil. On doit très probablement lui rapporter le *gastrimargus olivaceus* de Spix (*loc. cit.*, pl. 28), et sans doute aussi un jeune lagothriche que possède le Muséum, et dans lequel le gris olivâtre est remplacé sur le dos par le gris argenté; et le brun, principalement sur la tête, par le noir.

LE LAGOTHRICHE ENFUMÉ.

Lagothrix infumatus[1].

Cette espèce, qui ne nous est connue que par la description et la figure de Spix, et que M. Temminck regarde comme un double emploi, est tout entière d'un brun enfumé, et habite le Brésil.

[1] *Gastrimargus infumatus*, Spix, *loc. cit.*, pl. 29.

§ II.

SAPAJOUS

A QUEUE ENTIÈREMENT VELUE.

Trichuri. SPIX.

Cette seconde section ne renferme qu'un seul genre, celui des sajous ou sapajous proprement dits, *cebus* des auteurs modernes, qui, par sa queue entièrement velue et beaucoup moins forte que dans les genres précédents, tient le milieu entre la première section des sapajous, et le premier des genres du groupe des géopithèques, celui des callitriches.

LES SAJOUS OU SAPAJOUS

PROPREMENT DITS.

Cebus.

Dans ce genre les membres sont forts, robustes, et alongés, principalement les postérieurs; aussi les sajous sautent-ils avec une agilité remarquable. Les pouces antérieurs sont peu développés, peu libres dans leurs mouvements, et à peine opposables aux autres doigs; absolument comme chez les hurleurs et les lagothriches. Les ongles sont en gouttière et

peu aplatis; la queue est à-peu-près de la longueur du corps· quelquefois elle est entièrement couverte de longs poils; quelquefois, au contraire, sa partie terminale ne présente plus en dessous que des poils très courts, parcequ'ils se trouvent usés par l'action répétée du frottement. Du reste, jamais elle ne présente une véritable callosité. L'hyoïde a sa partie centrale élargie, mais ne fait aucune saillie; la tête est assez ronde; la face est large et courte, et les yeux sont très volumineux et très rapprochés l'un de l'autre, principalement dans la partie profonde des cavités orbitaires. L'ouverture des fosses nasales est large, mais peu étendue de haut en bas; le palais est aussi assez évasé, et les arcades dentaires sont à-peu-près parallèles, soit à l'une, soit à l'autre mâchoire; les molaires sont de grandeur moyenne, au nombre de six de chaque côté et à chaque mâchoire, comme chez tous les autres sapajous. Cependant M. Geoffroy Saint-Hilaire a trouvé sur un individu très vieux, appartenant au *cebus variegatus*, sept molaires à la mâchoire supérieure; anomalie très remarquable, puisque c'est, avec celle que nous avons nous-même observée et indiquée chez un atéle, la seule jusqu'à ce jour connue. Les incisives sont rangées sur une ligne presque droite; celles de la paire intermédiaire sont un peu plus grosses à la mâchoire supérieure, et c'est l'inverse à l'inférieure: les canines sont très fortes chez tous les vieux individus. Enfin, la boite

cérébrale est très volumineuse; elle est en effet très large et en même temps très étendue d'avant en arrière; le trou occipital est assez rentré sous la base du crâne. Ces conditions organiques sont très différentes de celles que nous avons eues à signaler dans les genres précédents; cependant les rapports qui unissent entre eux tous les sapajous sont bien réels, et ne peuvent être révoqués en doute; peut-être même seroit-il possible de s'assurer de ce fait par l'examen des crânes eux-mêmes, sur-tout si, au lieu de se borner à l'étude des crânes des adultes, on embrassoit dans son examen les têtes de tous les âges. Des observations faites sous ce point de vue nous ont fait reconnoître de nombreuses ressemblances entre la tête des sajous adultes et celle des jeunes atèles; et de plus, entre celle des atèles adultes et celle des jeunes hurleurs. Il sembleroit ainsi que le même type crânien, se reproduisant chez tous les sapajous, nous apparût, dans un premier degré de développement, chez les sajous; dans un second, chez les atèles (et aussi chez les ériodes et les lagothriches); et enfin dans un troisième et dernier, chez les hurleurs.

Les sajous sont des animaux pleins d'adresse et d'intelligence; ils sont vifs et remuants, et cependant très doux, dociles, et facilement éducables. Chacun a pu se convaincre de ces faits par ses propres observations, ces singes étant maintenant extrêmement communs dans toutes nos grandes

villes. Il seroit donc tout-à-fait inutile de nous étendre sur les qualités que peut développer en eux l'éducation, et c'est ce que nous éviterons. Ce qui seroit vraiment intéressant, ce seroit de donner quelques remarques sur leur intelligence, telle qu'elle est naturellement, et non pas telle que l'homme l'a faite. Malheureusement nous ne trouvons, dans les ouvrages des voyageurs, aucun fait digne d'être cité; tous se bornent à nous dire que les sajous sont intelligents, et n'ajoutent aucun détail. Nous essaierons de suppléer en partie à leur silence, en rapportant une observation que nous avons faite nous-même sur un individu vivant en domesticité, il est vrai, mais n'ayant reçu aucune espèce d'éducation. Lui ayant donné un jour quelques noix, nous le vîmes aussitôt les briser à l'aide de ses dents, séparer avec adresse la partie charnue, et la manger. Parmi ces noix, il s'en trouva une beaucoup plus dure que toutes les autres: le singe, ne pouvant réussir à la briser avec ses dents, la frappa fortement et à plusieurs reprises contre l'une des traverses en bois de sa cage. Ces tentatives restant de même sans succès, nous pensions qu'il alloit jeter avec impatience la noix, lorsque nous le vîmes avec étonnement descendre vers un endroit de sa cage où se trouvoit une bande de fer, frapper la noix sur cette bande, et en briser enfin la coquille. Cette observation nous paroît digne d'être citée, car elle prouve d'une manière

incontestable que notre sajou, abandonné à lui-même et sans avoir jamais reçu aucune éducation, avoit su reconnoître que la dureté du fer l'emportoit sur celle du bois, et par conséquent s'étoit élevé à un rapport, à une idée abstraite.

Les sajous, comme les autres sapajous, vivent en troupes sur les branches élevées des arbres, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient monogames; ils se nourrissent principalement de fruits, et mangent aussi très volontiers des insectes, des vers, des mollusques, et même quelquefois de la viande. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique; elles ne font ordinairement qu'un seul petit qu'elles portent sur leur dos, et auquel elles prodiguent les soins les plus empressés. C'est à tort qu'on a dit que ces animaux ne se reproduisoient pas dans nos climats; Buffon prouve par plusieurs exemples la possibilité de leur fécondation en France. Quelques espèces ont été désignées par les voyageurs sous les noms de *singes-musqués* et de *singes-pleureurs:* le premier de ces noms leur vient d'une forte odeur musquée qu'ils répandent principalement à l'époque du rut; et le second, de leur voix, devenant, lorsqu'on les tourmente, plaintive et semblable à celle d'un enfant qui pleure. Le plus souvent ils ne font entendre qu'un petit sifflement doux et flûté; mais quelquefois aussi, principalement quand ils sont excités par la colère, la jalousie, ou même la joie, ils poussent des cris perçants

et qu'on a quelque peine a supporter, tant leur voix est alors forte et glapissante.

Ce genre, auquel tous les auteurs donnent aujourd'hui le nom de *cebus*, autrefois commun à tous les sapajous, est principalement répandu dans le Brésil et la Guiane. Il nous paroît démontré qu'il renferme un assez grand nombre d'espèces, malgré l'opinion de quelques auteurs; mais il nous paroît non moins certain que plusieurs de celles qu'ont admises les naturalistes modernes ne sont réellement que de simples variétés. Il n'est point de genre dont l'histoire offre autant de difficultés sous le rapport de la détermination de ses espèces; ou, pour mieux dire, un tel travail est absolument impossible dans l'état présent de la science, quel que soit le nombre des individus que possèdent toutes les collections, et de ceux même que nous pouvons observer vivants. On peut dire que rien n'est plus rare que de voir deux sujets absolument semblables, et qu'il existe presque autant de variétés que d'individus, tant les couleurs du pelage sont peu constantes. Bien plus, l'examen que nous avons fait il y a quelques mois de deux sajous du Brésil, l'un adulte, l'autre encore jeune, nous a convaincu que non seulement la couleur, mais aussi la disposition des poils, varient d'une manière remarquable par l'effet des développements qu'amène l'âge. Ces deux individus ressemblent par leur tête, l'un au sajou brun, et l'autre au sajou

cornu, et cependant ils appartiennent très certainement à la même espéce. Or, s'il en est ainsi, n'est-on pas porté à croire que les jeunes individus du *cebus fatuellus*, ou des autres espéces caractérisées par la disposition des poils de leur tête, ont pu donner lieu à quelque double emploi? Quant à nous, nous ne doutons pas qu'il en soit ainsi; cependant, ne pouvant encore le démontrer, et ne possédant pas tous les éléments nécessaires pour la solution de telles questions, nous présenterons une indication succincte des espéces admises par les auteurs.

LE SAJOU BRUN[1].

Pelage brun, clair en dessus, fauve en dessous; dessus de la tête, ligne qui descend sur les côtés de la face, queue et portion inférieure des membres, noirs. Longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, un pied et quelques lignes; queue formant un peu plus de la moitié de la longueur totale. De la Guiane.

[1] Buffon, t. XV : *cebus apella*, Erxleb.; Geoffroy Saint-Hilaire, *Annales du Musée*, t. XIX : *simia apella*, Linnæus.

LE SAJOU ROBUSTE.

Cebus robustus.

Kuhl et le prince de Neuwied ont donné ce nom à une espèce ou variété qui habite le Brésil, et qui se distingue de la précédente par sa taille un peu plus forte et par quelques légères différences de coloration. Nous ne voyons aucun motif pour séparer du *cebus robustus* le *cebus macrocephalus* de Spix (*loc. cit.*, pl. 1). Tous les caractères qu'indique ce voyageur, tels que celui d'avoir des crêtes très prononcées sur le crâne, sont des caractères communs aux vieux individus de toutes les espèces.

LE SAJOU LASCIF.

Cebus libidinosus[1].

Ce sajou est caractérisé ainsi par Spix : calotte brune-noire, barbe entourant en cercle toute la face; dos, gorge, barbe, poitrine, membres (excepté les bras et les cuisses) et dessous de la queue, d'un roux ferrugineux; devant de la gorge d'un brun-roux foncé; joues, menton, doigts, d'un roux plus clair; corps d'un roux fauve, queue un peu

[1] Spix, *loc. cit.*, pl. 2.

plus courte que le corps. Du Brésil. « C'est, dit Spix, la lasciveté qui rend ce singe remarquable ; il aime à faire continuellement des grimaces en regardant certaine partie de son corps. » Il est évident qu'une telle habitude étoit chez le sajou observé par Spix un résultat de la domesticité, et qu'elle appartenoit à l'individu et non à l'espèce.

LE SAJOU CORNU[1].

Pelage marron sur le dos, plus clair sur les flancs, et roux-vif sur le ventre ; tête, extrémités et queue brunâtres, deux forts pinceaux de poils s'élevant de la racine du front. De la Guiane.

LE SAJOU A TOUPET.

Cebus cirrifer. GEOFF. SAINT-HIL.

Pelage brun-châtain ; un toupet de poils très élevés, et disposés en fer-à-cheval, sur le devant de la tête ; poils longs, doux et moelleux. Du Brésil.

C'est près de cette espèce ou variété que doit être placé un sajou du Brésil dont nous avons parlé au commencement de cet article, et qui ressemble au *cebus fatuellus* dans l'état adulte, au *cebus apella* dans le jeune âge. Son pelage, très long et moel-

[1] Buffon, *Supplément*, t. VII : *cebus fatuellus*, Erxleben : *simia fatuellus*, Linnæus.

leux, est généralement d'un brun châtain; mais quelques longs poils blancs se trouvent chez l'adulte mêlés parmi les poils bruns. Peut-être le sajou à toupet ne seroit-il qu'un âge intermédiaire?

LE SAJOU TREMBLEUR.

Cebus trepidus. Erxl.

Pelage marron; poils de la tête relevés, disposés en coiffe, et d'un brun noirâtre; mains cendrées. Cette espèce, plus douteuse encore que les autres, habiteroit la Guiane hollandoise: c'est le singe à queue touffue d'Edwards (*Glan.*, t. III), et le *simia trepida* de Linnæus.

LE SAJOU COIFFÉ.

Cebus frontatus. Kuhl.

Pelage d'un brun noir, poils du front relevés perpendiculairement; des poils blancs épars sur les mains. Cette espèce, dont la patrie est inconnue, diffère très peu de la précédente, et doit peut-être lui être réunie.

LE SAJOU A CAPUCHON.

Cebus cucullatus[1].

Poils de la partie antérieure de la tête dirigés en avant; membres et queue presque noirs, dos et tête brunâtres; bras, gorge, poitrine roussâtres; ventre d'un roux ferrugineux. Du Brésil et de la Guiane, selon Spix.

LE SAJOU BARBU.

Cebus barbatus. GEOFF. SAINT-HIL.

Pelage gris-roux, variant du gris au blanc suivant l'âge et le sexe; ventre roux, barbe se prolongeant sur les joues, poils longs et moelleux. De la Guiane.

M. de Humboldt rapporte cette espèce ou variété au sajou brun; et M. Desmarest, qui l'adopte mais avec doute, pense que le sajou gris de Buffon forme une espèce particulière, à laquelle il donne le nom de *cebus griseus.*

[1] Spix, *loc. cit.*, pl. 6.

LE SAJOU NÈGRE.

Cebus niger[1].

Pelage brun ; face, mains et queue noires ; front et joues blanches. C'est, suivant M. de Humboldt, une simple variété du sajou brun.

LE SAJOU MAIGRE.

Cebus gracilis[2].

Pelage brun-fauve en dessus, blanchâtre en dessous ; vertex et occiput bruns ; formes très grêles. Cette espèce, très douteuse, habiteroit les forêts voisines de la rivière des Amazones.

LE SAJOU A GROSSE TÊTE.

Cebus monachus[3].

Front large et arrondi, pommettes saillantes ; poitrine, ventre, joues, face antérieure des bras, d'un blanc-jaunâtre orangé ; face externe des bras, blanche ; avant-bras, cuisses, jambes et queue,

[1] Buffon, *Supplément*, t. VII : *cebus niger*, Geoffroy Saint-Hilaire.
[2] Spix, *loc. cit.*, pl. 5.
[3] Fr. Cuvier, *Mam. lith.*

noirs; dos et flancs variés de noir et de brun; tête noire en dessus, et blanchâtre sur les côtés; bande noire descendant sur les côtés de la face, comme chez le *cebus apella*. Cette espèce, dont la patrie est inconnue, n'a été établie qu'avec doute par M. Fr. Cuvier, et ne repose que sur l'examen de deux individus qui même différoient entre eux à quelques égards.

LE SAJOU LUNULÉ.

Cebus lunatus. KUHL.

Pelage noirâtre; une tache blanche, en forme de croissant, sur chaque joue. Patrie inconnue.

LE SAJOU A POITRINE JAUNE.

Cebus xanthosternos. WIED-NEUW, KUHL.

Pelage châtain, dessous du cou et poitrine d'un jaune-roussâtre très clair. Du Brésil.

LE SAJOU A TÊTE FAUVE.

Cebus xantocephalus[1].

Région lombaire, partie supérieure de la poitrine, cou, nuque, et dessus de la tête, fauves;

[1] Spix, *loc. cit.*, pl. 3.

portion moyenne du tronc, fesses et cuisses, brunes. Du Brésil.

LE SAJOU FAUVE.

Cebus flavus. GEOFF. SAINT-HIL.

Pelage entièrement fauve. Du Brésil. Le sajou blanc, *cebus albus* de M. Geoffroy Saint-Hilaire, n'est qu'une variété albine de cette espèce; et le sajou unicolore, *cebus unicolor* de Spix (*loc. cit.*, pl. 4), en est un double emploi.

LE SAJOU A FRONT BLANC.

Cebus albifrons. GEOFF. SAINT-HIL. [1].

Pelage gris, plus clair sur le ventre; sommet de la tête noir; front et orbite blancs; extrémités d'un brun jaunâtre. Des environs de Maypures et d'Atures, sur les bords de l'Orénoque.

LE SAJOU VARIÉ.

Cebus variegatus. GEOFF. SAINT-HIL.

Pelage noirâtre, pointillé de doré; ventre roussâtre; poils du dos bruns à la racine, roux au milieu, noirs à la pointe. De la Guiane.

[1] L'ouavapavi, *simia albifrons*, Humboldt.

LE SAI[1].

Pelage variant du gris brun au gris olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un blanc-grisâtre. De la Guiane. Cette espèce, qu'il ne faut pas confondre avec le saï de M. Fr. Cuvier (qui paroît être le *cebus apella*), est celle que les voyageurs ont le plus souvent désignée sous le nom de singe-pleureur.

LE SAJOU A GORGE BLANCHE[2].

Pelage noir; front, côtés de la tête, gorge et épaules, blancs. De la Guiane.

LE SAJOU AUX PIEDS DORÉS.

Cebus chrysopus[3].

Nous décrivons avec quelque détail cette jolie espèce parcequ'elle n'est encore que très peu connue. Son pelage est formé de plusieurs couleurs dont la disposition la rapproche de la plupart de

[1] Buffon, t. XV: *cebus capucinus,* Erxleb.: *simia capucina*, Linnæus.

[2] Buffon, t. XV: *cebus hypoleucus,* Geoffroy Saint-Hilaire: le cariblanco, *simia hypoleuca*, Humboldt.

[3] Fr. Cuvier, *Mam. lith.*

ses congénères, mais dont la nuance la distingue parfaitement. La partie antérieure du dessus et des côtés de la tête, depuis les oreilles et le devant de la tête et du cou, est d'un blanc légèrement jaunâtre; les pieds, les jambes, les régions antérieure et interne des cuisses, les mains, les bras, et une portion des avant-bras, sont d'un roux vif. Le reste des membres, le dessous de la queue, les flancs, les épaules, la partie antérieure du dos, et le dessous du cou, sont d'un brun-clair légèrement cendré qui se prolonge sur la partie postérieure de la tête, en prenant une teinte un peu plus foncée; la partie postérieure du dos et toute la région lombaire sont rousses. Enfin le ventre est d'un fauve roussâtre qui se confond par nuances insensibles, en avant, avec le blanc du dessous du cou; en arrière, avec le roux de la partie interne des cuisses. Cette espèce, qui a de nombreux rapports avec l'ouavapavi de M. de Humboldt (*cebus albifrons*), paroît habiter la Colombie. Notre description est faite d'après plusieurs individus entièrement semblables, envoyés au Muséum par le voyageur Plée sous le nom de *carita blanca;* nom très analogue à celui de *cari-blanco* que M. de Humboldt attribue à l'espèce précédente, et qui signifie comme lui *face blanche.*

Telles sont toutes les espèces de sajous admises par les auteurs modernes. Quant aux *simia moria* et *simia syrichta*, qui doivent également être rappor-

tées au genre *cebus*, ce sont des espèces établies seulement sur des individus incomplets, et qui doivent dès à présent être retranchées des catalogues.

LES SAGOUINS
OU GÉOPITHÈQUES.

Geopithecus.

Nous avons donné, en traitant des *singes* en général dans le tome troisième, une définition des espèces qu'on réunit sous le nom commun de *sagouins*. On se rappellera d'ailleurs que M. Geoffroy Saint-Hilaire a divisé la famille des singes en deux grandes races, les *catharrhinins* ou singes de l'ancien monde, et les *platyrrhinins* ou singes d'Amérique. Ces derniers sont eux-mêmes distingués en *hélopithèques* ou singes à queue prenante, en *géopithèques* ou singes à queue non prenante, qui sont nos *sagouins*, et enfin en *arctopithèques*[1], ou *ouistitis*, et *tamarins*. Ces trois tribus américaines se trouvent donc nettement circonscrites dans leurs attributs généraux.

Les sagouins forment ainsi une petite famille qui renferme, d'après les travaux les plus récents de M. Geoffroy Saint-Hilaire, quatre genres, qui sont les callitriche, *callithrix;* nyctipithèque, *nyc-*

[1] Singes dont les molaires sont hérissées de pointes aiguës.

tipithecus; saki, *pithecia;* et enfin brachyure, *brachyurus.* M. Desmarest regardoit son genre sagouin comme synonyme de *callithrix* de M. Cuvier; mais long-temps auparavant M. de Lacépéde avoit proposé pour lui le nom scientifique de *saguinus.* Erxleben ne sépara point les sagouins des *cebus* ou sapajous.

Les sagouins se distinguent de tous les autres singes d'Amérique par leurs habitudes. Leur queue non prenante ne pourroit leur servir à se balancer sur les branches et sauter d'arbre en arbre dans les forêts; aussi de cette conformation sont aussitôt découlées les privations de ce moyen de conservation, et les sagouins ont été contraints de chercher des refuges dans les broussailles et les fourrées du sol, qu'ils ne quittent guère, et dans les crevasses des rochers. De là le nom de *géopithèques,* que leur donna M. Geoffroy Saint-Hilaire. Ces singes, par leur tête arrondie, paroissent avoir reçu en partage une ample dose d'intelligence; leurs yeux organisés pour la vision nocturne semblent prouver qu'ils n'ont jamais plus d'assurance que le soir et aux approches de l'obscurité, et qu'ils restent tapis le jour dans l'asile qu'ils habitent; leur face, communément courte, forme un angle de soixante degrés; leurs narines, largement ouvertes, sont percées sur le côté; leurs mâchoires présentent six dents molaires, et enfin la longue queue qui les distingue ne paroît avoir aucun but

d'utilité. M. Geoffroy Saint-Hilaire les divise en deux sections, d'après les indications fournies par l'os incisif ou l'intermaxillaire qui porte les dents incisives. Ainsi s'exprime ce savant dans ses Leçons :

« L'incisif est dirigé en dedans, ou bien il est réfléchi en dehors. Infléchi comme chez tous les autres singes, les dents sont parallèles et contiguës, et la cloison des narines est moins large que ne l'est la rangée des dents incisives. L'intermaxillaire est-il au contraire prolongé et saillant en avant, les incisives s'écartent des canines, et la cloison des narines est tenue plus ample que la rangée des incisives n'a de largeur ; mais de nouvelles recherches m'ont fait connoître d'autres différences d'organisation, c'est-à-dire que les deux sections sont susceptibles de subdivisions, ou autrement qu'elles contiennent plusieurs genres. »

M. F. Cuvier a trouvé que le système dentaire des callithriches ou *saïmiris*, premier genre des sagouins, ne différoit point de celui des alouates, des atèles, et des sajous ; qu'il présentoit trente-six dents, dix-huit à chaque mâchoire, ou quatre incisives, deux canines, et douze molaires.

§ I[er].

LES CALLITHRICHES.

Callithrix[1].

Le type de ce genre est le saïmiri de Buffon, que M. Geoffroy Saint-Hilaire a pris pour le caractériser; et ce savant pense même que les autres espèces de callithriches diffèrent assez notablement du saïmiri par les détails de leur organisation, pour ne point faire partie du même genre. Quoi qu'il en soit, voici les caractères généraux adoptés par les auteurs : tête petite, arrondie; museau court, angle facial de soixante degrés; les canines médiocres; les incisives inférieures verticales, et contiguës aux canines; les oreilles grandes et déformées; la queue un peu plus longue que le corps, couverte de poils courts; le corps assez grêle. Le crâne des callithriches est énormément développé dans le saïmiri, mais beaucoup moins quant à l'ampleur dans les autres espèces; le cerveau acquiert des dimensions qui rendent compte de l'extrême sagacité que le saïmiri manifeste; les yeux sont dans toutes les espèces d'une grandeur considérable; les orbites sont complétement arrondies; l'oreille interne est

[1] Cuvier, Geoffroy, Illiger, Desmarest : *cebus*, Erxleb.

munie de grandes caisses auditives, mais dans les callithriches, veuve, à collier, moloch, et autres, la boîte cérébrale est moins étendue, le trou occipital est plus reculé en arrière, et la cloison interorbitaire est entièrement osseuse : leur pelage agréablement coloré leur a mérité le nom de *callithrix*, qui veut dire *beau poil.*

Les mœurs de la plupart des animaux de ce genre sont encore peu connues ; on sait seulement que quelques espèces ont beaucoup d'intelligence, vivent de fruits et d'insectes, et se réunissent par troupes considérables dans les forêts équatoriales du Nouveau-Monde.

LE SAIMIRI.

Callithrix sciureus. Geoff. Saint-Hilaire.

Ce joli singe, rempli d'intelligence, a reçu une foule de noms vulgaires; c'est ainsi qu'on le nomme fréquemment *sapajou-aurore* ou *singe-écureuil.* Le nom de *saïmiri*, d'abord employé par Buffon, est usité parmi les Galibis de la Guiane, tandis qu'il est nommé *titi* sur les bords de l'Orénoque, suivant le docte de Humboldt. Linnæus et Screber, dans sa planche 33, lui consacrèrent le nom scientifique de *simia sciurea* ou de singe-écureuil ; et M. Geoffroy Saint-Hilaire dans les Annales du Muséum (t. XIX, p. 113, sp. 1), et M. Desmarest dans sa Mammalogie

(sp. 75), lui imposèrent celui de *callithrix sciureus*. On en trouve des figures dans l'Encyclopédie, pl. 18, fig. 1; dans Audebert, pl. 7; dans F. Cuvier, t. I, 10e livraison des Mammifères; dans Buffon, t. XV, pl. 67, et figures coloriées, pl. 265.

Le saïmiri a de longueur totale environ un pied onze pouces. Il est remarquable par sa tête arrondie et par l'aplatissement de sa face, qui rend le museau très peu saillant. Des poils courts, en brosse, recouvrent le sommet et le derrière de la tête; ses oreilles sont nues et taillées à angles sur plusieurs points, leur forme est aplatie le long des tempes; les yeux sont gros; la couleur du pelage est en général d'un gris olivâtre, tirant sur un roux léger; le museau est noirâtre, tandis que les bras et les jambes sont d'un roux vif; le poil enfin est doux, et couvre abondamment le corps, mais la face est entièrement nue et blanche, excepté le bout du nez qui est marqué par une tache noire qui se reproduit sur les lèvres. Au milieu de chaque joue se dessine une petite tache verdâtre; l'iris des yeux est châtain, et entouré d'un cercle couleur de chair. On distingue deux variétés dans l'espèce de *saïmiri*, l'une qui a le dos d'un jaune-verdâtre unicolore, et qui est beaucoup plus commune que l'autre dont le pelage supérieur est varié de roux vif et de noir. Cette dernière a la taille du double plus forte que la précédente; mais toutes deux ont une teinte grise sur les membres,

qui se change en un bel orangé sur les avant-bras et sur les jambes. La queue, grise-verdâtre dans son ensemble, est terminée de noir dans une longueur de deux pouces; les parties inférieures sont d'un blanc sale teint de rouille, et les parties génitales sont d'une couleur de chair très vive. Le saïmiri a les ongles des pouces plats et larges, tandis que les autres sont longs et étroits. Ce singe vit d'insectes et de fruits, et se réunit en troupes nombreuses. M. de Humboldt est le seul voyageur qui ait publié sur cet animal des détails précis et complets. Voici ce qu'on lit dans les Leçons de M. Geoffroy Saint-Hilaire: «La physionomie du *saïmiri* ou *titi* de l'Orénoque est celle d'un enfant; c'est la même expression d'innocence, quelquefois le même sourire malin, et constamment la même rapidité dans le passage de la joie à la tristesse. Il ressent aussi vivement le chagrin et le témoigne de même en pleurant; ses yeux se mouillent de larmes quand il est inquiet ou effrayé. Il est recherché par les habitants des côtes pour sa beauté, ses manières aimables, et la douceur de ses mœurs. Il étonne par une agitation continuelle; cependant ses mouvements sont pleins de graces. On le trouve occupé sans cesse à jouer, à sauter, et à prendre des insectes, sur-tout des araignées qu'il préfère à tous les aliments végétaux.» M. de Humboldt a remarqué plusieurs fois que les *titis* reconnoissoient visiblement des portraits d'insectes, qu'ils les dis-

tinguoient sur les gravures même en noir, et qu'ils faisoient preuve de discernement en cherchant a s'en emparer en avançant leurs petites mains pour les saisir. Un discours suivi prononcé devant ces animaux les occupoit au point qu'ils suivoient les regards de l'orateur, ou qu'ils s'approchoient de sa tête pour toucher la langue ou les lèvres. En général ils montrent une rare sagacité pour attraper les insectes dont ils sont friands, et jamais les jeunes n'abandonnent le corps de leurs mères lors même qu'elles sont tuées : aussi est-ce à l'aide de ce moyen que les Indiens se procurent les jeunes saïmiris qu'ils vont vendre à la Côte. « Cette affection coïncide, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, avec le développement de la partie postérieure des lobes cérébraux, dont les saïmiris sont si amplement dotés. »

Ces singes vivent en troupes de dix à douze individus; ils saisissent leurs aliments, soit avec la main, soit avec la bouche, et boivent en humant. On les trouve communément au Brésil et à la Guiane. M. de Humboldt a plus particulièrement observé la variété à dos unicolore sur les bords du *Cassiquiaré*. Les individus âgés ont leur pelage plus foncé en couleur suivant M. F. Cuvier, qui a décrit avec soin les mœurs d'un jeune individu en captivité.

LE SAGOUIN A MASQUE.

Callithrix personatus[1].

Ce sagouin forme, suivant l'opinion de Kuhl, une seule espèce avec celles décrites sous les noms de *sagouins à fraise* et *veuve*. Il est de fait que ces trois animaux ont entre eux de grandes ressemblances, quoique cependant M. Spix les isole. Le sagouin à masque a à-peu-près de longueur totale deux pieds sept pouces; sur cette longueur la queue à elle seule a un pied trois pouces: son pelage est en entier gris-fauve; la face, le sommet de la tête, les joues, le derrière des oreilles, sont d'une couleur brune-foncée dans la femelle, et d'un noir intense chez le mâle. Les poils des membres et du dos, étant annelés de blanc sale vers la pointe, paroissent grivelés; les parties inférieures sont d'un gris sale; la queue est médiocrement touffue, d'un fauve roussâtre; les poignets et les mains, les pieds de derrière, à l'exception des talons, sont d'un noir assez vif.

Ce sagouin habite le Brésil, depuis le 18e degré de latitude sud jusqu'au 21e, dans les forêts qui bordent les grandes rivières.

[1] Geoffroy, *Ann. Mus.*, t. XIX, p. 113, sp. 2; Humboldt, *Observ. zoolog.*, sp. 21; Desmarest, sp. 76.

LE SAGOUIN-VEUVE.

Callithrix lugens[1].

Cette espèce a été décrite sous le nom de *viduita* ou *simia lugens* par M. de Humboldt, dans ses Mélanges d'observations zoologiques, p. 319. Ses dimensions sont d'environ un pied; son pelage se compose de poils doux, lustrés, d'un noir uniforme, excepté au-devant de la poitrine et les mains qui sont d'un blanc net. La face est blanchâtre, teintée de bleuâtre, et traversée par deux lignes blanches qui se rendent des yeux aux tempes; les poils noirs du sommet de la tête ont un reflet pourpré; la queue et les pieds sont noirs.

Les habitudes de ce sagouin sont tristes et mélancoliques; il vit isolé, et ne se réunit point en troupes comme les autres espèces du même genre. On le trouve dans les forêts qui bordent les rivières de l'Orénoque et du San-Fernando de Atapabo.

[1] Geoffroy, Desmarest, sp. 37.

LE SAGOUIN A FRAISE.

Callithrix amictus[1].

M. de Humboldt a décrit cette espèce dans ses Mélanges zoologiques, sp. 24, sous le nom de *simia amicta*, sans se rappeler positivement sa patrie. On la dit toutefois du Brésil. Le sagouin à fraise est du double plus gros que le *saïmiri;* son pelage sur le corps, les avant-bras et les jambes, est d'un noir mêlé de brunâtre; les poils des joues sont bruns, le dessous du cou et le haut de la gorge blancs; les mains, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, sont d'un gris-jaunâtre sale; la queue, entièrement noire, est moins touffue que celle des autres sagouins.

LE SAGOUIN A COLLIER.

Callithrix torquatus[2].

Ce singe a été décrit pour la première fois en 1809 par le comte de Hoffmansegg, dans un Recueil allemand sur l'Histoire naturelle. Il le nomma *callithrix torquata*, en lui donnant pour caractères d'avoir le pelage brun-châtain, jaune en dessous

[1] Geoffroy, Desmarest, sp. 78.
[2] Geoffroy, Desmarest, sp. 79.

avec un demi-collier blanc; la queue un peu plus longue que le corps. Il est du Brésil.

LE SAGOUIN MOLOCH.

Callithrix moloch[1].

Cette espèce a, comme la précédente, été décrite par le comte de Hoffmansegg, qui la nomma *cebus moloch*, et qui la découvrit au Para où elle paroît être rare. Sa taille est du double de celle du saïmiri; son pelage est cendré; mais comme les poils sont annelés, il en résulte que le dos et les régions externes des quatre membres sont variés agréablement; les extrémités sont en dehors d'un cendré plus clair que celui du dessus du corps; le gris des mains et du bout de la queue est très clair et presque blanc; la face est nue, brunâtre, garnie de quelques poils rudes sur les joues et le menton : tout le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un fauve roussâtre, assez vif, qui s'arrête avec le gris des parties supérieures sans transition; la queue est garnie de poils assez longs à sa base, puis courts à son extrémité, et annelés de gris-brun noirâtre et de blanc sale.

[1] Geoffroy, Desmarest, sp. 80.

LE SAGOUIN AUX MAINS NOIRES.

Callithrix melanochir[1].

Ce sagouin a été découvert par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, et on en trouve une description dans la traduction françoise de son Voyage au Brésil (tome II, page 10). Il a de longueur trente-cinq pouces dix lignes; en y comprenant la queue, qui à elle seule a vingt et un pouces dix lignes. Les poils qui le recouvrent sont longs, touffus, et doux; la face et les quatre extrémités sont noires, et son pelage paroît gris-cendré parcequ'il est mélangé de noir et de blanc sale; le dos est d'un brun-marron rougeâtre; la queue est blanchâtre, souvent presque blanche, et quelquefois teintée de jaune.

Cet animal, très commun dans les forêts de l'intérieur du Brésil, où il est nommé *gigo*, pousse des cris rauques dès le lever du soleil, dont les sons discordants retentissent au loin.

[1] Wied, Kuhl, Desmarest, sp. 81: *callithrix incanescens,* Lichst.: *pithecia,* F. Cuvier.

LE SAGOUIN MITRÉ.

Callithrix infulatus[1].

Cette espèce a été primitivement décrite par Lichsteintein et Kuhl sous le nom de *callithrix infulata*, et ils se bornent à l'indication des caractères synoptiques les plus saillants, tels que d'avoir un pelage gris en dessus, d'un roux jaunâtre en dessous, avec une grande tache blanche entourée de noir au-dessus des yeux; la queue est noire à son extrémité et d'un jaune roussâtre à sa naissance. Ce sagouin est du Brésil, où il est rare.

§ II.

LES NYCTIPITHÈQUES.

Nyctipithecus. Spix[2].

M. de Humboldt, dans ses Mélanges de Zoologie, proposa la formation d'un genre nouveau pour recevoir un animal découvert par lui dans les épaisses forêts de l'Orénoque, et connu sous le nom de *douroucouli*. Ce genre reçut du naturaliste prussien la dénomination d'*aotus*, d'*a* grec, privatif, sans,

[1] Desmarest, sp. 82.

[2] *Aotus*, Humboldt: *nocthora*, F. Cuvier.

et *otus*, oreilles; mais ce nom, forgé contre la réalité et très mal choisi, fut changé en 1823 par le Bavarois Spix en celui de *nyctipithecus* ou singe de nuit, nom plus convenable puisqu'il repose sur une particularité essentielle des mœurs des animaux de ce genre. Sans connoître cette dernière synonymie, M. F. Cuvier proposa le nom de *nocthora* en place de celui d'*aotus*.

Les nyctipithèques présentent des caractères génériques fort remarquables, que M. de Humboldt, puis Illiger, et Geoffroy, spécifièrent ainsi qu'il suit: dents comme dans les callithriches, museau obtus, face nue, point d'abajoues; yeux grands, oreilles *nulles;* queue longue, à poils lâches; deux mamelles pectorales, mains et pieds pentadactyles, fesses velues sans callosités. Or on conçoit que de tels caractères ont dû être singulièrement modifiés par une connoissance plus parfaite des formes de l'animal, puisque les oreilles externes dont on supposoit qu'il étoit privé sont au contraire notablement développées. Aussi M. Desmarest dans sa Mammalogie donne-t-il pour caractères au genre *aotus* les suivants:

Tête ronde et fort large; museau court; yeux nocturnes, très grands et rapprochés; les narines séparées l'une de l'autre par une cloison mince; les oreilles très petites; la queue plus longue que le corps, non prenante et recouverte de poils: tous les pieds à cinq doigts et à ongles aplatis.

Tout dans les nyctipithèques rappelle la coupe générale des loris; leurs grands yeux, leur tête arrondie, leurs formes grêles, leurs habitudes nocturnes, semblent en faire les représentants dans le Nouveau-Monde des *lemur* exclusivement confinés dans les régions équatoriales de l'ancien. M. Geoffroy Saint-Hilaire (Leçons sténogaphiées) a trouvé dans le squelette sept vertèbres cervicales, quatorze dorsales, neuf lombaires, deux sacrées, dix-huit coccygiennes, et jusqu'à trente vertèbres caudales. Long-temps on n'a connu qu'une seule espèce de ce genre, le *douroucouli,* nommé *aotus trivirgatus* par M. de Humboldt; mais deux autres espèces ont été récemment décrites par Spix dans son *simiarum et vespertilionum brasilienses Species novæ*, publié à Munich en 1820. Ces deux espèces ne nous sont connues que par une courte note insérée dans les Leçons sténographiées du savant professeur Geoffroy Saint-Hilaire, et tous les détails de mœurs relatifs aux habitudes et à la manière de vivre des nyctipithèques seront rapportés à l'histoire du *douroucouli* qu'ils concernent exclusivement.

LE NYCTIPITHÈQUE A FACE DE CHAT.

Nyctipithecus felinus [1].

Son pelage est d'un gris-brun uniforme, le ventre roussâtre, le tour des yeux blanc, et la queue noire à sa moitié terminale.

LE NYCTIPITHÈQUE HURLEUR.

Nyctipithecus vociferans [2].

Le pelage est gris-roux par tout le corps, même sur la tête, et il a seulement le tiers de la queue noirâtre. Tous les deux vivent au Brésil.

LE DOUROUCOULI.

Nyctipithecus trivirgatus: aotus trivirgatus [3].

Le *douroucouli*, aussi nommé *cara rayada* par les missionnaires espagnols établis sur les bords de l'Orénoque, est sans contredit un des singes les plus remarquables de l'Amérique méridionale, tant par

[1] Spix, pl. 18. — [2] *Ibid.*, pl. 19.

[3] Humboldt, *Observ. zoolog.*, pl. 28, p. 806; Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. XIX, sp. 1; Desmarest, sp. 83: *nocthora trivirgata*, Fr. Cuvier, 43e livraison.

ses formes corporelles que par les couleurs de son pelage. Sa longueur totale est d'environ vingt-trois à vingt-quatre pouces. Tout le pelage sur les parties supérieures du corps est d'un gris varié qui est dû à ce que chaque poil est annelé de blanc et de noir; les parties inférieures, depuis le menton jusqu'à l'origine de la queue, sont d'un orangé qui remonte sur les côtés du cou; la queue, noire à son tiers terminal, est grise-jaunâtre dans le reste de son étendue; un sourcil blanc surmonte l'œil; trois raies noires sillonnent le front en divergeant: l'une occupe la ligne médiane, et chacune des deux autres naît de l'angle extérieur de l'œil et se recourbe vers l'angle interne: l'intérieur des mains et des oreilles est nu et couleur de chair; la face, également nue, est fuligineuse; l'iris est brun-jaunâtre, et les ongles sont noirs.

Les dents du douroucouli ne diffèrent point de celles des sajous; les mains ont aussi la même conformation; les doigts antérieurs ne sont point extensibles; les ongles sont longs, étroits, creusés en gouttière, et un peu crochus; la queue, qui n'est pas prenante, est assez touffue et mobile; le globe de l'œil est très gros et a sa pupille ronde; l'oreille est externe et très développée; le nez n'est point terminé par un muffle; les narines sont étroites; la bouche est fort grande et sans abajoues; les poils sont doux, épais, et très soyeux; les intestins grêles sont extrêmement petits; les cólons sont

au contraire amples ; la vulve est grande et assez semblable, par sa forme extérieure, à celle des chiens, et les mamelons sont placés près de chaque aisselle.

Le douroucouli dort pendant le jour, parceque la lumière du soleil l'incommode, et ne se met en quête de sa nourriture qu'aux approches du crépuscule. Ses tanières sont des troncs d'arbres vermoulus, où il fait le guet lorsqu'il est inquiété par le bruit. En captivité il mange du lait, du biscuit, et des fruits ; en liberté au contraire, suivant M. de Humboldt, il chasse aux petits oiseaux, et ne dédaigne point les fruits, tels que les bananes, les cannes à sucre, les amandes du *bertholletia*, et les fèves du *mimosa inga*. Cet animal vit par paires. Pour dormir il prend la même position que les loris, c'est-à-dire qu'il s'assied sur sa croupe les jambes de derrière ramenées sur le ventre, les quatre mains réunies, le dos courbé, la tête baissée, presque cachée dans les mains. Cette position est facilitée par une grande mobilité dans l'articulation des vertèbres ; son cri nocturne ne peut mieux être rendu que par les syllabes *muk-muk*, et n'est pas sans analogie avec celui du jaguar. Aussi est-ce pour cela, dit M. de Humboldt, que les créoles des missions de l'Orénoque l'appellent *titi-tigre*. La voix du douroucouli en effet est d'une force considérable par rapport à la petitesse de sa taille. Il paroît qu'il a aussi deux autres cris, l'un qui est

une espéce de miaulement (*e-i-aou*), et l'autre un son guttural très désagréable qu'on peut rendre par les syllabes *quer-quer*. Sa gorge se gonfle lorsqu'il est irrité; il ressemble alors, par son renflement et la position de son corps, à un chat attaqué par un chien. Un individu mâle que M. de Humboldt essaya d'apprivoiser fut rebelle à tous ses soins; une femelle, qui a vécu à la ménagerie du Muséum, étoit d'une grande douceur.

Le douroucouli habite les forêts épaisses des bords du Cassiquiaré et du Haut-Orénoque, près des cataractes des Maypures.

§ III.

LES SAKIS.

Pithecia[1].

Les sakis ont été nommés singes à queue de renard ou singes de nuit; cependant ils sont beaucoup moins nocturnes que les nyctipithéques, mais ils sortent de préférence le soir et le matin. Ils sont voisins des sapajous et des sagouins par leurs formes corporelles; mais ils se distinguent des premiers parceque leur queue n'est pas prenante, et on les isole nettement, à la première vue, des

[1] Desmarest, Geoffroy, Cuvier, Illiger : *cebus*, Erxleben.

autres genres de la famille des sagouins parceque leur queue est garnie de longs poils touffus. Leur système dentaire présente aussi des particularités que M. F. Cuvier a décrites. Il offre trente-six dents; quatre incisives, deux canines, douze molaires en haut, et un pareil nombre en bas. Les incisives supérieures sont arrondies à leur bord inférieur, échancrées au côté externe et excavées à la face interne; la canine se termine par une pointe aiguë; les molaires, y compris les fausses, sont hérissées de crêtes diversement contournées : leur analogie se trouveroit être parfaitement identique avec les dents des alouates, et paroît être la même que chez les callithriches. Ce genre est aussi séparé des ouistitis par les tubercules mousses de ses molaires; car les dents de ces derniers sont couronnées de tubercules acérés : leurs ongles diffèrent aussi notablement des demi-griffes des ouistitis. Les caractères extérieurs des sakis sont : une tête ronde avec un museau court, dont l'angle facial est de soixante degrés environ; les oreilles de grandeur médiocre, et bordées; la queue moins longue que le corps, et garnie de poils longs et touffus; les pieds pentadactyles, et munis d'ongles courts et recourbés. Les espèces qui composent ce genre vivent dans les profondes forêts du Nouveau-Monde de fruits et d'insectes, et dorment ou se cachent le jour, de sorte que leurs habitudes sont peu connues. On dit toutefois qu'elles vivent en

troupes de sept ou huit individus, se livrant à la recherche des ruches de mouches à miel; que les sajous les suivent pour s'emparer de leur nourriture, et les battre lorsqu'elles font mine de résister.

LE SAKI A VENTRE ROUX.

Pithecia rufiventer[1].

Ce saki est remarquable par sa face arrondie, son museau court, ses grands yeux, son manque de barbe, ses narines obliques et dilatées. Il est par-tout recouvert de poils très longs, très touffus, et qui ont jusqu'à trois pouces de longueur sur les côtés du cou; son pelage est brun, lavé de roussâtre en dessus; roux sur le ventre, chaque poil étant brun à son origine et annelé de roux et de brun; les poils du sommet de la tête forment une sorte de calotte divergente; les poils des pieds et des mains sont ras, et ceux de la face fins et doux et de couleur tannée.

Le saki est très commun dans les forêts de la Guiane françoise.

[1] Geoffroy, Desmarest, sp. 86 : le *saki*, le *singe de nuit*, Buffon, pl. 31 : *simia pithecia*, Linnæus.

L'YARQUÉ.

Pithecia leucocephala[1].

Cette espèce de singe a le corps long de dix à onze pouces et son pelage brun-noir; les poils sont longs, touffus en dessus, et beaucoup moins en dessous; ceux de la tête sont courts et ras. Les joues, le front et la mâchoire inférieure sont d'un blanc-sale teinté de jaunâtre; le tour des yeux, le nez et les lèvres, sont les seules parties nues, et colorées en brun.

Les yarqués se réunissent par petites troupes d'une douzaine d'individus, et recherchent dans les broussailles le miel des abeilles sauvages. On les trouve aux environs de Cayenne.

LE SAKI MOINE.

Pithecia monachus[2].

Ce singe seroit remarquable par son pelage varié de grandes taches brunes et blanchâtres; les poils sont bruns à leur origine, et roux et dorés à leur extrémité: il n'a point de barbe; les poils diver-

[1] Geoffroy, Desmarest: *saki* et *yarqué*, Buffon, pl. 12: *simia pithecia*, Linnæus; Audebert, pl. 2.

[2] Geoffroy, Desmarest, sp. 90.

gents de l'occiput se terminent au vertex. Sa taille est aussi plus petite que celle du saki à ventre roux. On le trouve au Brésil.

LE SAKI A TÊTE JAUNE.

Pithecia ocrocephala[1].

Ce singe, de la taille du yarqué et dont un seul individu existe dans la collection de M. Temminck, provient, dit-on, de Cayenne. Son pelage est d'un marron-clair en dessus, puis d'un roux-cendré jaunâtre en dessous, avec les mains et les pieds d'un brun noir. Les poils qui recouvrent le front et qui entourent la face sont d'un jaune d'ocre.

LE SAKI A MOUSTACHES ROUGES.

Pithecia rufibarba[2].

Cette espèce a été décrite d'après un individu conservé dans la collection de M. Temminck, et provenant de Surinam. Le corps est en dessus d'un brun noir, et d'un roux pâle en dessous; la queue paroît pointue par la diminution de longueur des poils : on n'observe point non plus de tache blanche au-dessus de l'œil.

[1] Kuhl, Desmarest, sp. 89.
[2] Kuhl, Desmarest, sp. 88.

LE MIRIQUOUINA.

Pithecia miriquouina[1].

Ce singe, décrit soigneusement par d'Azara, est long, sans y comprendre la queue, de trente-deux pouces. Il habite les bois de la province de Chaco et de la rive occidentale de la rivière du Paraguay, que cet animal n'a jamais traversée. Il vit dans les forêts, et on dit qu'en captivité il est paisible et docile. Ce singe a un cou très court qui paroît plus gros que la tête, parceque celle-ci est petite et globuleuse; son œil est grand, et l'iris est couleur de tabac d'Espagne; l'oreille est très large, arrondie, et velue; le pelage est très touffu; une tache blanchâtre, finissant en pointe, surmonte l'œil; la face est nue; les joues, légèrement velues, sont blanchâtres; tout le dessus du corps est d'un gris-brun assez uniforme, quoique les poils soient annelés de noir et de blanchâtre; les parties inférieures ont une belle couleur cannelle fort vive; la queue est noire, excepté à son origine, où elle est couleur de tabac d'Espagne en dessous; les poils du dos sont longs d'un pouce et demi, et ceux de la queue ont vingt et une lignes. La femelle ne diffère pas du mâle par ses teintes; elle est seulement un peu plus pe-

[1] Geoffroy, Desmarest, sp. 87; d'Azara, *Paraguay*, t. II, p. 243.

tite, et présente une mamelle sur chaque côté de la poitrine. On ne connoît point les mœurs du miriquouina, qui est la seule espèce de son genre qui s'avance autant vers les latitudes méridionales.

§ IV.

LES BRACHYURES.

Brachyurus. SPIX[1].

Les brachyures ne diffèrent en rien par les caractères essentiels d'organisation des sakis ; leur boîte crânienne, leur système dentaire, sont analogues ; mais leur queue, lâche et touffue comme celle des sakis, est de moitié plus courte : de là leur nom de *brachyurus*, courte-queue. Les espèces qui composent ce genre sont remarquables par leur chevelure épaisse, et rabattue sur le front, et par la longue barbe qui revêt le menton et couvre la partie latérale des joues. Ils habitent les profondeurs des forêts, et leur naturel paroît triste et mélancolique. Lorsqu'ils sont irrités, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, grincent des dents, se frottent la barbe, et s'élancent sur leur ennemi ; ils boivent avec le creux de leurs mains, et prennent les plus grandes précautions pour ne jamais

[1] *Pithecia*, Desmarest, Geoffroy : *cebus*, Erxleben : *simia*, Linnæus.

se mouiller. Ces détails, que nous empruntons à M. Geoffroy Saint-Hilaire dans ses Leçons sténographiées, se rapportent à cinq espèces connues de ce genre, dont deux ont été découvertes par M. Spix.

LE COUXIO.

Brachyurus satanas[1].

Ce singe est sans contredit l'espèce la plus remarquable et la plus singulière qu'on puisse signaler, par la couleur uniforme et sombre de son pelage, et par la physionomie bizarre que lui donne une épaisse barbe. Le *couxio* a de longueur totale environ deux pieds neuf pouces, en y comprenant la queue. Sa face est nue, de couleur brune; l'ampleur de la bouche laisse entrevoir les dents, et les canines sur-tout sont d'une grande force; le pelage est d'un brun foncé et lustré chez les mâles, et d'un brun fuligineux chez les femelles. Les jeunes sont entièrement d'un gris brunâtre. Les poils sont épais sur le corps, rares et grêles sur la poitrine, le cou, le ventre, et sur les faces internes des membres; la tête paroît revêtue d'une sorte de chevelure formée de poils droits, assez longs, retombant sur le

[1] Geoffroy, *Leçons sténograph.*: *pithecia satanas*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, sp. 1; Desmarest, sp. 84 : *cebus satanas*, Hoffman : *brachyurus israelita*, Spix : *couxio*, Humboldt, *Mél. zool.*, pl. 27.

front et sur les tempes, en s'irradiant du sommet de l'occiput comme d'un point central. Une barbe touffue, flexueuse, médiocrement longue, occupe les joues et le menton, et se compose de poils prodigieusement épais et tous d'égale longueur; de sorte qu'ils forment un demi-cercle barbu autour du visage, tel qu'on en voit des exemples chez les Juifs. La queue est d'un brun noir, et la barbe des femelles est moins prononcée que celle des mâles.

On ne connoît point les mœurs des *couxios*, dont le Muséum possède plusieurs individus très bien conservés. Seulement ils habitent la Guiane la plus déserte et le Para.

LE CAPUCIN.

Brachyurus chiropotes [1].

Ce singe, de la taille du précédent, a son pelage roux-marron; la face et le front sont nus; ses yeux sont grands et enfoncés; la chevelure qui recouvre le sommet de la tête est formée par des poils fort longs, et disposés sur chaque tempe en une touffe ou toupet assez long; la barbe est très épaisse et retombe sur la poitrine, qu'elle recouvre en partie; la queue est d'un brun noirâtre, et les testicules ont une belle

[1] Geoffroy, *Leçons sténogr.* : *pithecia chiropotes*, Geoffroy, Desmarest, sp. 85 : *simia chiropotes*, ou capucin de l'Orénoque, Humboldt, *Observ. zoolog.*

couleur pourprée. Le *capucin de l'Orénoque* a des mœurs tristes et solitaires: il vit isolé par couples dans les immenses déserts du Haut-Orénoque. Son nom de *chiropotes,* qui boit avec la main, lui a été donné par M. de Humboldt, parcequ'il prend un soin particulier de sa barbe, en ayant grand soin de ne pas la mouiller en buvant.

A ces deux espèces on doit joindre sans doute celle que M. Stew. Traill a décrite comme en étant très voisine, et n'en différant que par quelques teintes peu importantes du pelage, et qu'il nomme SAKI A GILET, *pithecia sagulata* (Mémoires de la Société Wern., tom. III, pag. 167), dont la queue est *longue*, noire, très velue et claviforme; la barbe noire, ainsi que le corps en dessus, et les poils du dos de couleur ocracée. Ce mammifère a été découvert à Démérary, dans la Guiane hollandoise, par M. Edmonstone.

On devra probablement laisser parmi les *brachyurus:*

LE CACAJAO.

Simia melanocephala[1].

Ce singe a été exactement figuré par M. Griffith, dans sa traduction du Règne animal. Ce qui

[1] Humboldt, pl. 29: *pithecia melanocephala*, Geoffroy, Desmarest.

le distingue dès la première vue est sa tête en entier de couleur noire, tandis que le corps et les membres sont d'un brun-jaunâtre clair. Sa queue, assez courte et touffue, est brune-jaunâtre, terminée de brun; les parties inférieures et la face interne des membres sont plus claires que les flancs; les mains et les pieds sont noirs, et remarquables par des doigts très alongés.

La cacajao, nommé aussi dans les forêts de la Guiane et sur les bords de la rivière Noire *caruiri*, *shucuzo* et *mono-rabon*, vit en troupes qui recherchent les fruits sucrés et doux, tels que les bananes et les goyaves. Ses habitudes sont lentes et paresseuses, et son caractère doux et paisible.

LES OUISTITIS.

Arctopithecus. GEOFF.[1].

De tous les singes, les ouistitis sont les quadrumanes qui se rapprochent le plus visiblement des mammifères de l'ordre des rongeurs, par les traits fondamentaux de leur système osseux buccal. Quelles différences en effet entre les orangs et les gibbons, si remarquables par leurs longs bras, les semnopithèques dont les formes sont grêles, les babouins ou cynocéphales à museau de dogue, les sapajous à queue enroulante, et ces ouistitis au corps grêle, à tête arrondie, à longue queue velue! Ce n'est qu'aux sagouins qu'ils se lient, et c'est parmi eux qu'ils ont été classés pendant fort long-temps; mais on ne peut que reconnoître la justesse des idées de M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui a le premier isolé cette petite tribu sous le nom d'*arctopithèques* ou de singes dont les ongles sont analogues à ceux des ours.

Les ouistitis s'éloignent donc des autres genres, non seulement par la petitesse de leur taille, l'harmonie svelte et gracieuse des formes, la vivacité

[1] *Hapale*, Illiger: *jacchus* et *midas*, Geoffroy: *saguinus*, Lacépède et Cuvier: *simia*, Linnæus: *callithrix*, Erxleben.

des couleurs qui teignent leur pelage, mais encore par les traits les plus fondamentaux de l'organisation.

C'est ainsi que, par opposition avec ce qui existe chez tous les autres quadrumanes, les ouistitis ont leurs incisives proclives et obliques, et leurs ongles comprimés, recourbés, crochus, imitant de véritables griffes : leurs dents au nombre de trente-deux, tandis que tous les autres singes américains en ont trente-six, se composent de quatre incisives, deux canines, dix molaires à chaque mâchoire. Les incisives d'en haut, très déjetées en avant et fort larges, sont convexes sur leur face antérieure, concaves sur la postérieure, et un peu échancrées sur leur côté externe seulement; celles d'en bas sont plus étroites que les précédentes, mais plus alongées : les molaires antérieures ont sur leur couronne une pointe aiguë s'élevant au bord externe, et un talon sur leur côté interne ; les plus reculées dans la bouche ont leur surface hérissée, celle du maxillaire supérieur d'un tubercule interne et de deux externes, et celle de l'arcade inférieure de deux internes et d'autant sur le rebord extérieur.

Tels sont les caractères zoologiques les plus constants pour réunir les ouistitis en un groupe qu'on ne peut assimiler à aucun autre. L'examen des divers systèmes organiques ne fournit pas moins des données précises et non à dédaigner, pour en tracer le signalement générique ; ainsi le pouce de la

main est peu mobile, et se trouve presque soudé au carpe, sans jouir par conséquent des mouvements d'opposition si complets, si étendus, chez tous les autres singes, faculté qui leur a valu le nom de quadrumanes : ce pouce, au lieu d'être revêtu d'un ongle aplati, présente une véritable griffe alongée et robuste. Cette anomalie ne se reproduit point au pouce du pied, qui est légèrement mobile, et revêtu d'un ongle aplati, à la manière des pouces de tous les singes. Les membres postérieurs sont plus alongés que les antérieurs, et décèlent les fonctions qu'ils sont appelés à remplir, c'est-à-dire à s'élancer de branche en branche, à aider le saut et l'action de grimper dans les forêts touffues qu'ils habitent; leur queue est longue, abondamment rêvetue de poils sur toute sa surface, et ne se contourne point ou n'est point prenante à l'extrémité, comme celle des sapajous : leurs oreilles sont grandes, minces, cartilagineuses et presque dénudées, et leurs narines sont percées sur les côtés du nez à une assez grande distance l'une de l'autre.

Les ouistitis sont recouverts d'une épaisse fourrure, moins serrée sous le corps et en dedans des membres, composée de poils doux, soyeux, très mollets; ce qui avoit porté Illiger à créer comme nom générique le mot *hapale*, du grec ἁπαλὸς, *mollis:* les nuances les plus gracieuses les teignent ordinairement, et leur donnent un aspect satiné. Comme

tous les singes américains, les ouistitis n'ont point d'abajoues ni de callosités dénudées sur les fesses. Leur angle facial est toutefois très ouvert, d'environ soixante degrés, et la peau de leur face n'est point hérissée de poils.

De cette organisation générale doivent naturellement découler pour les ouistitis des mœurs et des habitudes différentes de celles des autres singes. Leur petite taille, dont les proportions sont sveltes; leur queue, qu'ils portent le plus habituellement redressée sur le dos; leurs ongles acérés, en font des animaux destinés à vivre dans les forêts à la manière des écureuils, avec lesquels ils ont plus d'une analogie, soit de formes, soit de mœurs. Leur intelligence est peu étendue, peu complète, bien que leur angle facial fasse supposer une certaine ampleur dans la boîte crânienne, et par suite dans le cerveau. Ce profil presque vertical est donc dû à un alongement de la face, qui ne contribue en rien au développement des hémisphères cérébraux moins volumineux que le cervelet; ce qui doit subordonner l'intelligence à l'acte de la génération, dont la prééminence n'est pas douteuse. Leur large conque auditive doit recueillir avec une grande finesse les sons répandus dans l'air, et ce sens doit jouir chez ces petits êtres d'une perspicacité peu commune. Il en est de même de l'odorat, mis en communication avec l'atmosphère par deux ouvertures élargies. Le toucher seul est à-peu-

près nul, ou du moins fort incomplet, puisque les doigts sont peu mobiles, et que le pouce est comme fixé sur le carpe. Cette imperfection est alors remplacée par des ongles aigus, accrochants, destinés à se cramponner sur les écorces et sur les branches, et qui doivent suppléer par une adresse matérielle à la finesse intellectuelle et au tact des autres singes.

Toutefois le cerveau est assez régulier pour que les actes soient communément empreints d'une certaine prudence, et d'une connoissance des corps nuisibles ou utiles qui les entourent, sans que pour cela on puisse leur accorder une dose remarquable d'intelligence. Dans leur état sauvage les mouvements sont rapides, pleins de graces et de gentillesse; la brusquerie de leurs manières, l'inconstance de leurs allures, les caprices du moment qui ont tant d'influence sur leur attention toujours rapide et mobile, la beauté de leur pelage, en font des êtres aimables, qu'on chercheroit à conserver en captivité s'ils pouvoient vivre dans nos climats: ce n'est pas cependant que plusieurs espèces n'aient bravé les hivers de la France, car nous savons qu'un marikina couroit dans les rues de Brest par les plus grands froids sans être incommodé; mais ces exemples sont très peu nombreux, et tiennent à des exceptions individuelles.

Des ouistitis en captivité, observés par divers naturalistes, témoignoient une grande aversion pour les chats et les guêpes, qui leur rappeloient deux

redoutables ennemis de leurs climats, les premiers ne différant point en effet par les formes de plusieurs chats carnassiers du Nouveau-Monde, et les secondes étant très voisines des guêpes rouges si dangereuses au Brésil et à la Guiane. Ces individus reconnoissoient même les figures coloriées qu'on plaçoit sous leurs yeux ; et lorsque c'étoit par exemple celles des grillons et des sauterelles, qu'ils aimoient, ils cherchoient à s'en saisir. Ceci nous rappelle que des macaques bonnet-chinois, que nous plaçions devant un miroir, faisoient la grimace à leur image, en la voyant reproduite par l'être imaginaire offert à leurs yeux, et s'empressoient de le chercher par-derrière, absolument de la même manière que le faisoient les Nègres océaniens soumis à cette épreuve.

Des ouistitis captifs recherchoient les insectes, tels que les sauterelles, les hannetons, etc.; les pommes cuites, le sucre; les œufs, qu'ils vidoient avec adresse, tandis qu'ils refusoient les amandes, les fruits acides, et les chairs non cuites; cependant si l'on plaçoit dans leur cage un petit oiseau en vie, ils se jetoient sur lui pour le tuer, et suçoient la cervelle après avoir brisé le crâne. De telles habitudes prouvent que ces singes à dents hérissées de pointes ont des mœurs cruelles comme celles des mésanges et des pies-grièches, avec lesquelles ils ont des rapports par leur humeur colérique, leur cri aigu et perçant, leurs brusques

mouvements, leurs mobiles desirs. Ainsi les peint M. F. Cuvier : « Les ouistitis adultes n'ont jamais montré beaucoup d'intelligence; très défiants, ils étoient assez attentifs à ce qui se passoit autour d'eux; et on auroit pu leur croire de la pénétration, à n'en juger que par leurs grands yeux toujours en mouvement, et par la vivacité de leurs regards. Cependant ils distingoient peu les personnes, se méfioient de toutes, et menaçoient indifférement de leurs morsures celles qui les nourrissoient et celles qui les voyoient pour la première fois; peu susceptibles d'affection, ils l'étoient beaucoup de colère; la moindre contrariété les irritoit; et lorsque la crainte s'emparoit d'eux, ils fuyoient se cacher en jetant un petit cri court mais pénétrant; d'autres fois, et sans motifs apparents, ils poussoient un sifflement aigu qu'ils prolongeoient singulièrement sur le même ton : ils avoient besoin de déposer souvent de l'urine goutte à goutte, et ils le faisoient toujours au même endroit et en s'accroupissant. »

Les ouistitis vivent exclusivement dans les régions chaudes du Nouveau-Monde, et principalement dans les forêts du Brésil et de la Guiane.

Les naturalistes les ont divisés en deux tribus: la première, celle des *Jacchus,* Geoffroy, ou *Hapale,* Illiger, ou ouistitis proprement dits, a les dents incisives inférieures inégales et cylindriques, le front peu apparent; et la deuxième, ou celle des

tamarins, *Midas,* Geoff., est caractérisée par les incisives taillées en bec de flûte, et le rebord orbitaire du front saillant. Ces deux petits genres assez naturels ont été proposés par M. Geoffroy-Saint-Hilaire. Mikan, dans ces derniers temps, leur en a associé un troisième, celui des *marikinas;* mais comme les trois divisions admises par l'auteur allemand ne reposent que sur l'arrangement des poils, il en résulte qu'elles doivent être rejetées, ou qu'elles peuvent tout au plus servir à établir des races parmi des êtres dont les espèces d'ailleurs se réunissent par un passage insensible de l'une à l'autre.

L'OUISTITI VULGAIRE.

Jacchus vulgaris [1].

L'ouistiti est l'espèce la plus anciennement connue du genre; et Edwards en avoit donné une assez bonne figure dans ses Glanures, sous le nom de *sanglin* ou de *sagui minor*. Ce petit singe, gracieux et proportionné dans ses formes, a le corps long d'environ huit pouces, tandis que la

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 119; Desmarest, *Mamm.*, esp. 93, p. 92; *Encyclopédie,* pl. 18, fig. 14; Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 516 : *ouistiti,* Buffon, t. XV, pl. 14, et fig. color. n° 244; Fr. Cuvier, *Mammif.*, 8e livrais. : *simia jacchus*, Linnæus; Screber, pl. 33; Humboldt, *Observ. zoolog.*, esp. 34 : *callithrix jacchus,* Erxleben, esp. 32, p. 56 : *singe musqué*, Brisson.

queue en a de onze à douze: sa face est très aplatie; elle est complètement nue, ainsi que les oreilles, les mains et les pieds, et de couleur de chair; son pelage est cendré, tirant au brun sur la tête et sur le cou, et offrant dix ou onze bandes alternativement brunes et cendrées sur le dos et sur les reins; la queue elle-même présente quinze ou dix-huit de ces bandes d'égale largeur, qui la coupent par des cercles de l'effet le plus agréable: ces rayures sont dues à ce que les poils, tous assez alongés, ont leur racine noire, leur milieu jaune, surmonté par un cercle noir, tandis que la pointe est blanche; parfois aussi la queue est régulièrement annelée de noir et de blanc: les parties inférieures du corps et celles des cuisses sont brunes tiquetées de blanc; une tache d'un blanc pur occupe le milieu du front entre les yeux; et des poils longs et flottants, d'un blanc de neige tiqueté de brunâtre, enveloppent les oreilles.

On en connoît une variété dont le pelage est roux et la croupe annelée de fauve et de cendré.

Les ouistitis à peine âgés de quelques mois diffèrent de leurs père et mère en ce que les rayures des parties supérieures du corps sont à peine apparentes, et que leur tête est grisâtre. A leur naissance l'occiput et le cou sont d'un noir intense, même dans le lieu où, plus tard, doit se dessiner une tache blanche; le corps et les membres sont alors d'un gris roussâtre. Les ouistitis mâle et

femelle ont les organes de la génération dénudés tout alentour, et hérissés de petits tubercules qui paroissent tenir à un appareil glanduleux dont le but est inconnu.

M. Frédéric Cuvier est le seul auteur qui ait eu occasion d'observer la gestation de ces singes; voici les détails qu'il fournit à ce sujet. « Deux de ces animaux ayant été réunis vers la fin de décembre 1819, quoique assez imparfaitement apprivoisés, ne tardèrent pas à s'accoupler: la femelle conçut et mit bas, le 27 avril 1819, trois petits, un mâle et deux femelles, très bien portants; mais il n'a pas été possible de fixer la durée de la gestation, parceque ces animaux s'accouplèrent presque jusqu'au moment de la naissance des petits: ceux-ci, en venant au monde, avoient les yeux ouverts, et étoient revêtus d'un poil gris-foncé très ras, et à peine sensible sur la queue; ils s'attachèrent aussitôt à leur mère en l'embrassant, en se cachant dans ses poils; mais avant qu'ils tétassent, elle mangea la tête à l'un d'eux : cependant les autres prirent la mamelle, et dès ce moment la mère leur donna ses soins que le père partagea bientôt. Tout ce qu'Edwards dit d'une paire de ces animaux qui produisit en Portugal, j'ai pu l'observer sur ceux dont je parle. Lorsque la femelle étoit fatiguée de porter ses petits, elle s'approchoit du mâle, jetoit un petit son plaintif, et aussitôt celui-ci les prenoit avec ses mains, les

plaçoit sous son ventre ou sur son dos, où ils se tenoient eux-mêmes, et ils les transportoit ainsi par-tout jusqu'à ce que le besoin de téter les rendît inquiets; alors il les rendoit à leur mère, qui ne tardoit pas à s'en débarrasser de nouveau. En général, le père étoit celui des deux qui en avoit le plus de soin; la mère ne montroit pas pour eux cette affection vive, cette tendre sollicitude que la plupart des femelles ont pour leurs petits: aussi le second mourut-il au bout d'un mois, et le troisième ne prolongea sa vie que jusqu'à la mi-juin. Depuis les premiers jours de ce mois, la mère, ayant éprouvé de nouveau les besoins du rut, avoit fini par perdre son lait.»

L'ouistiti a les mœurs irritables et colériques, analogues à celles des autres individus de la famille: il est commun à la Guiane et au Brésil.

L'OUISTITI A PINCEAU.

Jacchus penicillatus[1].

L'ouistiti à pinceau ressemble beaucoup à l'espèce ordinaire, dont il a la taille, et M. Georges Cuvier croit même qu'il n'en est qu'une variété: cependant, toutes proportions gardées, sa tête a

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 119; Humboldt, *Observat. zoolog.*, esp. 38 *bis;* Desmarest, *Mammal.*, esp. 94, p. 92; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 519; Spix, pl. 26.

des formes arrondies et des dimensions plus petites : sa gorge, ainsi que le ventre, sont de couleur roussâtre; la tache blanche qui régne sur le front forme un triangle plus large que chez l'ouistiti vulgaire; son pelage est d'un brun-roux cendré sur le dos, et les reins et la queue sont annelés de brun et de cendré clair : mais ce qui distingue l'ouistiti et ce qui lui a valu son nom est un pinceau de longs poils noirs qui occupe le devant de l'oreille. Quelques individus même ont aussi de ces longs poils alongés implantés sur l'occiput et sur le bord postérieur de l'oreille: ces touffes poilues sont de couleur fuligineuse chez les jeunes individus.

Cet ouistiti est très commun au Brésil, et l'on ne posséde sur ses mœurs que des détails peu complets. « Les *sahuis* (*jacchus penicillatus*), dit le prince de Neuwied (dans la relation de son Voyage au Brésil, t. II, p. 115, trad. franç.), s'offrirent à notre rencontre par troupes à l'embouchure du *Rio da Salza* ou *Peruaçu;* mais, aussi agiles que les écureuils, ils grimpèrent aux arbres trop vite pour qu'on pût les tirer. »

L'OUISTITI A TÊTE BLANCHE.

Jacchus leucocephalus[1].

Cet ouistiti est encore une espèce ambiguë sur laquelle on a des doutes fondés; peut-être n'est-ce en effet qu'une variété de l'ouistiti vulgaire. Sa taille est un peu plus forte que celle des deux espèces précédentes; sa face est nue et de couleur de chair; son pelage est jaune-roux, excepté le front et toute la tête qui sont, ainsi que la gorge et le dessous du cou, de couleur blanche; deux bouquets de poils noirs alongés et rigides sont implantés en avant et en arrière de chaque oreille; une tache brune-noirâtre règne sur la partie supérieure du dos et sur les épaules, et se perd insensiblement avec le blanc des parties inférieures et du dedans des membres; les régions externes des extrémités sont revêtues de poils brun-noir à pointes d'un blanc sale; la queue, comme celle des deux précédentes espèces, est annelée, et les mains et les pieds sont noirâtres.

Cet ouistiti habite le Brésil; mais toute son histoire est réduite à une description de formes: ce-

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 119: *simia Geoffroyi*, Humboldt, *Observat. zoolog. prod.*, esp. 37; Desmarest, *Mammal.*, esp. 95, p. 93; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 517; Wied, 2e livrais.: *jacchus albicollis*, Spix, *Bras.*, pl. 25.

pendant dans ces derniers temps M. Auguste de Saint-Hilaire en a rapporté plusieurs individus de la capitainerie des Mines, et affirme ne l'avoir jamais rencontré dans les bois vierges.

L'OUISTITI-OREILLARD.

Jacchus auritus[1].

Ce petit singe est de même taille que l'ouistiti ordinaire; il est en dessus zoné de bandes alternativement rousses et noires à peine distinctes, ce qui tient à ce que les poils sont noirs et cerclés très étroitement de jaune à leur pointe; le ventre, les flancs et la gorge sont noirs, et les membres sont noirâtres et grisâtres; le dessus de la tête est roux-jaunâtre, tandis que la face est recouverte de très petits poils blancs; une quinzaine d'anneaux gris-cendrés et autant de bruns-noirâtres se dessinent sur la queue; un pinceau médiocre de poils blancs forme le caractère le plus tranchant de cette espèce, et occupe le devant de l'oreille.

Le pelage des jeunes se compose de poils annelés de noir et de roux, ce qui lui donne une couleur brune assez uniforme plus ou moins claire; le sommet de la tête est de ce même brun plus foncé que

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 119; Humboldt, *Prodr. Rech. zoolog.*, esp. 36; Desmarest, *Mamm.*, esp. 96, p. 93; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 518.

celui du corps, et quelquefois d'un brun-fauve doré. La patrie de ce singe est le Brésil.

L'OUISTITI A CAMAIL.

Jacchus humeralifer[1].

Plus petit que l'ouistiti ordinaire, ce singe a la queue proportionnellement plus longue; sa face est blanche, encadrée de brun clair, et recouverte sur le front de petits poils fins et serrés : son pelage est brun-châtain; mais les poils du dos sont blancs dans leur milieu, noirs à leur origine et à leur extrémité, d'où résulte une teinte générale noirâtre; les cuisses sont d'un brun tiqueté de blanc : un camail d'un blanc neigeux occupe le haut du dos, et cette couleur est celle qui régne encore sur les bras, le cou, et tout le reste du corps; de très longs poils blancs naissent en faisceaux, non pas sur le bord des oreilles, comme chez les espéces précédentes, mais bien sur ses faces antérieures et postérieures; enfin les anneaux colorés de la queue sont mal arrêtés et à peine distincts.

C'est du Brésil que provient cet ouistiti.

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 120; Humboldt, *Observ. zoolog. prodr.*, esp. 38; Desmarest, *Mamm.*, esp. 97, p. 93; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 518.

L'OUISTITI MÉLANURE.

Jacchus melanurus[1].

De la taille de l'ouistiti vulgaire, le mélanure a, ainsi que l'indique son nom, la queue d'un brun-noir uniforme, et d'un tiers plus longue que le corps. La face, les pieds, et les mains, sont bruns, et le pelage sur le corps est noirâtre-fauve, plus foncé sur les reins et sur les bras. Les parties inférieures et intérieures sont d'un gris tirant légèrement sur le fauve; du jaunâtre teint les parties externes des cuisses, et s'étend jusque sur le bassin.

Par son organisation, cette espèce fait le passage des ouistitis aux tamarins. Elle vit au Brésil.

L'OUISTITI MICO.

Jacchus argentatus[2].

Le mico est un des singes les plus gracieux. Son pelage, composé de poils soyeux, satinés, brillants

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 120; Desmarest, *Mamm.*, esp. 98, p. 93; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 518.

[2] Geoffroy, *Annal. du Mus.* t. XIX, p. 120; Desmarest, *Mamm.*, esp. 99, p. 94; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 518: le *mico*, Buffon, t. XV, pl. 18, et pl. color. 266; Humboldt, *Observat. zoolog.*, esp. 40: *simia argentata*, Linnæus; Screber, pl. 36.

comme de l'amiante ou de la soie, reflète un blanc argenté ou nacré. Les parties nues de la face, telles que le museau, les oreilles, et même la paume des mains et la plante des pieds, sont vivement colorées en rouge-vermillon que relèvent quelques poils noirs sur les sourcils et sur les lèvres. Sa taille est celle de l'ouistiti vulgaire, et la queue a le double de la longueur du corps. On en indique une variété dont la queue seroit toute blanche, ainsi que le pelage.

M. Isidore Geoffroy soupçonne, avec assez de raison toutefois, que le mico pourroit bien être une variété albine de l'ouistiti mélanure; ou peut-être l'âge adulte, dont le mélanure ne seroit que la première livrée.

Le mico vit au Para.

LE TAMARIN AUX MAINS ROUSSES,

OU TAMARIN ORDINAIRE.

Midas rufimanus[1].

Le tamarin aux mains rousses, que l'on distingue par ces derniers noms du tamarin aux mains noires, est l'espèce la plus anciennement connue.

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121 : *jacchus midas*, Desmarest, esp. 100, p. 94 : *simia midas*, Linnæus ; Screber, pl. 37 (copiée d'Edwards, *Gl.*, pl. 196) : le *tamarin*, Buffon, t. XIV, pl. 54, et

C'est du nom de *tamary*, qu'il porte dans le Maragnon, qu'on a tiré la dénomination françoise adoptée. Ce singe a six à sept pouces de longueur, et la queue en a environ onze ou douze. Ses oreilles sont élargies, nues et découpées, et son front est saillant. Toutes les parties antérieures du corps sont d'un noir intense, ainsi que les membres, dont les extrémités sont colorées en beau jaune orangé. Les parties postérieures, à l'exception de la tête et du cou, sont variées de brun et de roux, ce qui est dû à ce que les poils sont annelés de brun et de fauve. La queue est par-tout uniformément noire; et la face, les oreilles, et l'intérieur des mains et des pieds, sont d'un brun-violâtre foncé. La nature du pelage est douce, soyeuse, et les poils qui le composent sont longs et très fournis.

Ce tamarin est vif, gai, d'un naturel très irritable; très capricieux dans ses desirs, et d'une intelligence assez bornée.

Il vit en troupes nombreuses, dans les hautes futaies des terrains élevés et éloignés des habitations, à la Guiane et au Maragnon.

pl. color. 260; Audebert, fam. 6, pl. 5; Humboldt, *Observat. zool.*, esp. 46: *jacchus midas*, Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 519; Fr. Cuvier, *Mammif.*, 54e livraison.

LE TAMARIN NÉGRE.

Midas ursulus[1].

Ce tamarin, auquel Buffon donna le nom de négre, à cause de sa couleur générale, a les mêmes proportions dans sa taille que le tamarin aux mains rousses. Son pelage épais et doux est complétement noir sur le corps, excepté sur le dos et sur les flancs, où se dessinent des ondulations fauves et brunâtres, ondulations qui sont dues à ce que les poils sont annelés de fauve et de noir. Toutes les parties nues du corps, telles que la face, les oreilles, les mains et les pieds, sont colorées en noir teinté de violet. La conque de l'oreille est sur-tout remarquable par son ampleur, et par la manière dont elle est déchiquetée sur son bord postérieur.

Les mœurs de ce petit animal à l'état de liberté ne sont point connues. M. Frédéric Cuvier en a observé un individu femelle dont l'irritabilité étoit extrême, et qui grinçoit des dents au moindre mouvement qu'on faisoit auprès de lui, en cherchant à mordre ceux qui l'approchoient.

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121 : *jacchus ursulus*, Desmarest, esp. 101 : *tamarin négre*, Buffon, *Supplément*, t. VII, pl. 32 : *saguinus ursula*, Hoffmann, *Nat.*, t. X, p. 101; Audebert, *Singes*, fam 6, pl. 6; Humboldt, *Prodr. Observ. zoolog.*, esp. 45; Fr. Cuvier, *Mammif.*, 9e livraison : *marikina fuscicollis*, Spix, pl. 20.

LE TAMARIN LABIÉ.

Midas labiatus[1].

Plus petite que le tamarin, cette espèce est remarquable par son pelage brun tiqueté de blanc-roussâtre sur le dos et la région externe des membres. La tête, la queue et les quatre extrémités sont noires. Le dessous du corps, le dedans des membres, et l'origine de la queue en dessous, sont d'un roux vif, qui se change en fauve roussâtre sur la nuque.

Ce qui a valu à ce singe le nom de labié est une rangée de poils très courts, très serrés, et d'un blanc neigeux, qui entourent la bouche, et tranchent vivement sur le noir intense de la face.

Le tamarin labié se trouve au Brésil. M. Temminck en rapproche, comme de simples variétés d'âge, les midas à cou roux, à cou noir, et à moustaches, du docteur Spix.

[1] Geoffroy *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121 : *jacchus labiatus,* Desmarest, *Mammal.*, esp. 102 ; Humboldt, *Observ. zool.*, esp. 44 ; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 519 : *midas mystax*, *fuscicollis,* et *nigricollis,* Spix.

LE TAMARIN CHRYSOMÈLE.

Midas chrysomelas. KUHL[1].

Le midas chrysomèle, ou l'ouistiti à front jaune, a été décrit très brièvement par Kuhl, et à-peu-près en ces termes : « Son pelage est noir ; le front et la partie supérieure de la queue sont d'un jaune doré assez vif, tandis que les avant-bras, les genoux, la poitrine, et les côtés de la tête, sont d'un roux qui tire sur le marron. Ce petit singe a été découvert dans les grandes forêts du Brésil, principalement au Para, où il est rare, notamment entre les 14ᵉ et 15ᵉ degrés de latitude méridionale qu'on lui assigne. »

Ce tamarin fut d'abord indiqué par le prince Maximilien de Wied, sous le nom d'*hapale* à queue dorée (*hapale chrysurus*) ; mais cet auteur rectifie cette erreur dans le tome III (page 25) de son Voyage au Brésil. Les détails qu'il fournit sur cette espèce sont très intéressants.

Le sahui noir (*hapale chrysomelas*), dit le prince de Neuwied, que les Brésiliens nomment *sahuim preto*, est très commun sur les bords du *Ribeirao-das-Minhocas*. Son corps est long de huit pouces huit lignes, et la queue a onze pouces dix lignes ;

[1] Desmarest, *Mamm.*, esp. 103, p. 95 : *hapale chrysurus*, Wied, 2ᵉ livrais. ; et *Voyage au Brésil*, t. III, p. 25, trad. franç.

de longs poils roux dorés, droits comme ceux du marikina, entourent la face, et ce même roux doré colore l'avant-bras et se change en une raie roussâtre qui régne sur toute la longueur de la queue dans sa moitié supérieure seulement: tout son pelage est ensuite d'un noir foncé.

Cette espèce vit en petites troupes de quatre à douze individus, qui se tiennent à la cime des arbres les plus élevés. Elle est très multipliée dans les grandes forêts entre San-Pedro d'Alcantara et le Sertam. Le prince de Neuwied suppose qu'elle ne s'est pas étendue sur un vaste espace; car il ne l'a trouvée que dans les lieux que nous venons de mentionner. Si l'on s'approche de l'arbre sur lequel sont posés les sahuis, ajoute encore ce voyageur, ils prennent l'alarme, se cachent derrière les grosses branches, et regardent avec curiosité, en avançant la tête, pour pouvoir fuir avec sécurité. On les tue aisément; mais leur petitesse les fait dédaigner par les colons pour leur nourriture, et le seul usage qu'ils en retirent est de fabriquer parfois des bonnets avec leur peau.

LE TAMARIN A FRONT BLANC.

Jacchus albifrons[1].

Nous extrairons la description de cette espèce de la Mammalogie de M. Desmarest, qui l'avoit lui-même empruntée aux Mémoires de l'Académie de Stockholm pour l'année 1819. Son corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'anus, a huit pouces, la queue dix, et les membres postérieurs huit. Sa face est noire; et des poils blancs, très courts, revêtent le front, les parties latérales du cou, et la gorge. Sur le rebord des oreilles et sur l'occiput sont implantés de longs poils droits très noirs; quelques poils roussâtres bordent l'anus; et le pelage est en entier noir, légèrement varié d'un peu de blanchâtre, ce qui est dû à ce que les poils, noirs à leur sommet, sont blancs à leur base. La queue elle-même est brune, tachetée de blanc et d'un brun assez clair à son extrémité.

On ignore dans quelle partie de l'Amérique méridionale vit cet ouistiti.

[1] Desmarest; *Mammal.*, esp. 820, p. 534 : *jacchus albifrons*, Act. Stock., 1819, fig.

LE MARIKINA.

Midas rosalia[1].

Proportionné et gracieux dans ses formes, enveloppé d'un pelage brillant, retraçant en miniature quelques uns des caractères du lion, le marikina est un des êtres que la nature, sous le rapport de la gentillesse, a traités avec le plus de faveur. Ce petit singe, un des ornements des forêts du Brésil, n'est nulle part plus abondant qu'aux environs de Rio-Janéiro et du cap Frio. C'est le *sahui vermelho* des Brésiliens, et le singe-lion des voyageurs d'Europe.

La taille ordinaire du marikina est d'environ sept pouces six lignes, tandis que les proportions de la queue sont de dix pouces. Son pelage est remarquable par la finesse des poils soyeux qui le composent, et qui, beaucoup plus longs sur la tête et sur le cou, imitent assez bien sur ces parties une crinière qui n'est pas sans analogie de forme avec celle du lion. Tout le corps est d'un beau jaune clair, d'un blond doré sur la crinière, et plus pâle

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121 : *jacchus rosalia,* Desmarest, esp. 104, pl. 95 : *simia rosalia*, Linnæus; Screber, pl. 35 : le *marikina,* Buffon, t. XV, pl. 16, et pl. color. n° 263 (copiée *Encyclopédie*, pl. 19, fig. 1); Audebert, *Singes*, fam. 6, pl. 3; Humboldt, *Prod. Observ. zoolog.*, esp. 41; Fr. Cuvier, *Mammifères*, 1re livrais.; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 520.

sur le dos, les cuisses, la naissance de la queue, et le bas-ventre. La surface de la queue est par-tout recouverte de poils égaux, et ne se termine point en flocon à son extrémité. Sa face est large et peu saillante, de couleur carnée livide, ainsi que les parties nues des mains et des pieds. Les poils du front naissent des arcades sourcilières; mais ils sont d'abord très courts, et ne s'alongent qu'au niveau, à-peu-près, des sutures coronales. Le pavillon de l'oreille est arrondi, rebordé seulement en haut, et n'est point terminé en bas par un lobule; il est aussi, en partie, caché sous la crinière.

Parfois les couleurs du marikina sont variées de roux et de noirâtre, parfois aussi le roux du pelage affecte des teintes dorées d'un bel effet; mais on a remarqué que ce jaune se dénaturoit après la mort, qu'il étoit blafard, ce qui feroit supposer que les marikinas, en vieillissant, deviennent totalement blancs.

Ces singes vivent difficilement en Europe; ceux qu'on y a introduits souffroient beaucoup des variations de notre température: ils exigent des soins de propreté répétés, et paroissent éprouver le plus grand dégoût lorsqu'on les laisse croupir au milieu des ordures. Leurs aliments de prédilection sont les insectes et les fruits doux, bien qu'ils ne dédaignent point le lait et les sucreries. En captivité, ces animaux cherchent à se cacher dès qu'ils entendent le moindre bruit; et c'est par un petit

cri prolongé qu'ils expriment les craintes qui les agitent. L'individu observé par M. Frédéric Cuvier aimoit à recevoir des caresses, sans chercher à les rendre; et, tout en témoignant de l'affection aux personnes qui lui étoient familières, il ne dépouilloit jamais sa défiance. Ses antipathies se déceloient par l'envie de mordre, bien que ce ne fût que par un vain simulacre, et souvent par un sifflement prolongé sur un ton doux, mais élevé, qu'il témoignât son ennui et sa tristesse. Il prenoit ses aliments tantôt avec ses mains, tantôt avec sa bouche, et buvoit en humant. Une fois repu, il s'élançoit dans la partie la plus élevée de sa cage, qu'il sembloit préférer, et alors tous ses mouvements étoient agiles et brusques.

LE LÉONCITO.

Midas leoninus[1].

Le *léoncito* de Mocoa, ou le petit lion des créoles portugais de l'Orénoque, est un charmant tamarin découvert par M. de Humboldt. Son corps est long de sept à huit pouces, et sa queue est de même dimension. Son pelage est brun-olivâtre, et

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121 : *jacchus leoninus*, Desmarest, *Mammalogie*, esp. 105, p. 95 ; le léoncito, *simia leonina*, Humboldt, *Observ. zoolog.*, p. 14, pl. 5 ; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 519.

une crinière de la même couleur revêt et la tête et le cou. Sa face est noire; mais une tache d'un blanc bleuâtre se dessine sur la bouche, et remonte sur les narines. Ses oreilles sont très développées, couvertes de poils, de forme triangulaire, très séparées l'une de l'autre, et repliées sur leur extrémité supérieure. Quelques lignes légères d'un blanc jaunâtre se dessinent sur le dos. Sa queue, terminée par un flocon de poils, est noire en dessus et brune en dessous, et se recourbe sur le corps. Les mains et les pieds sont nus, colorés en noir foncé, ainsi que les ongles. « Le léoncito, dit M. de Humboldt (Obs. zool., t. I, p. 15), est très rare, même dans son pays natal. Il habite les plaines qui bordent la pente orientale des Cordilières, les rives fertiles du Putumayo et du Caqueta. Il ne monte jamais jusqu'aux régions tempérées. C'est un des singes les plus petits et les plus élégants que nous ayons vus : il est gai, joueur, mais, comme la plupart des petits animaux, très irascible. Lorsqu'il se fâche, il hérisse le poil de sa gorge, ce qui augmente sa ressemblance avec le lion d'Afrique. Je n'ai pu voir que deux individus de ce singe très rare : c'étoient les premiers qu'on eût portés vivants à l'ouest de la Cordilière. On les tenoit dans une cage; et leurs mouvements étoient si rapides et si continuels, que j'eus beaucoup de peine à les dessiner. On m'a assuré que, dans les cabanes des Indiens de Mocoa, le léoncito se multiplie dans l'état de domesticité. Ce

ne seroit que par la voie du grand Para et de la rivière des Amazones que l'on pourroit se le procurer en Europe. »

LE TAMARIN PINCHE.

Midas œdipus[1].

Le pinche, de la taille du tamarin, a neuf pouces environ de longueur, sans y comprendre la queue, qui en a à-peu-près dix-huit. Son pelage se compose de poils soyeux, assez longs, sur-tout sur la tête, où ils forment une crinière qui retombe en arrière, et qui se dessine avec d'autant plus de netteté que sa couleur neigeuse fait opposition aux teintes noires de la face et brunes des parties supérieures du dos, des flancs, et des bras. Ce brun, au contraire, tire sur le roussâtre sur les fesses et sur les cuisses, et règne sur la première moitié de la queue, qui est noire dans le reste de son étendue. Tout le dessous du corps, les bras et les jambes,

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX : *jacchus œdipus,* Desmarest, *Mammal.*, esp. 106, p. 96 : *simia œdipus,* Linnæus ; Screber, pl. 34 : le *pinche*, Buffon, t. XV, pl. 17, et pl. color. n° 364 (copiée *Encyclopédie*, pl. 18, fig. 5); Edwards, *Gl.*, pl. 195 : le *singe du Mexique,* Brisson, *Règne animal*, p. 210; Audebert, *Singes,* fam. 6, pl. 1 : le *titi de Carthagène*, Humboldt, *Observat. zoolog.*, p. 337 : le *pinche*, Fr. Cuvier, *Mammif*, 59[e] livrais. : Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 519 : *marikina bicolor,* Spix, pl. 24 ; Griffith, *Rég. an., angl.*, figure copiée.

ainsi que les mains et les pieds, sont d'un blanc pur. Les ongles sont jaunâtres.

Le pinche a des oreilles assez larges, entièrement nues ; elles sont d'un brun-noir fuligineux, ainsi que la face, la paume des mains, et la plante des pieds.

La couleur brune du pelage est due à ce que les poils sont gris à leur base, puis annelés dans le reste de leur étendue de noir gris et de brun fauve; les femelles ne diffèrent point des mâles par leur coloration.

« Les individus que j'ai vus, dit M. F. Cuvier, passoient la journée à dormir couchés dans la partie la plus obscure de leur cage, et ils ne se derangeoient même pas pour se débarrasser de leurs excréments; mais dès que le crépuscule arrivoit, ils retrouvoient toute leur activité, et c'étoit alors qu'ils prenoient leur nourriture: aussitôt que l'aube paroissoit, ils retournoient dans le coin qu'ils avoient choisi pour se cacher, et d'où l'on ne pouvoit les tirer qu'avec peine. Losqu'ils étoient contrariés ou qu'ils éprouvoient quelques besoins, ils faisoient entendre un petit sifflement doux, peu prolongé, et qui n'avoit qu'un ton. Ils avoient, dit-on, été amenés à Bordeaux par un navire qui venoit du Pérou. »

Quelques auteurs donnent au pinche un naturel méchant et atrabilaire, très difficile à apprivoiser.

On le dit rare à la Guiane, et plus commun à Carthagène, sur les rives et à l'embouchure du *Rio-Sinù*, où les créoles le nomment *titi*, suivant M. de Humboldt.

LE TAMARIN AUX FESSES DORÉES.

Jacchus chrysopygus[1].

Ce petit tamarin ou midas, que les habitants du Brésil nomment *saguhy dos grandos*, a été découvert dans la capitainerie de Saint-Paul par le voyageur Natterer, et supérieurement figuré dans le somptueux ouvrage de Mikan, intitulé *Delectus Floræ et Faunæ brasiliensis*. Ce petit singe, voisin du marikina, a le corps long de dix pouces neuf lignes, et la queue de quatorze pouces cinq lignes; son pelage est par-tout également noir, excepté les fesses et le haut des cuisses, qui sont, en dehors comme en dedans, d'un jaune assez vif, mélangé d'orangé et de brun; un bandeau d'un jaune-verdâtre livide règne sur le front, et une longue crinière noire s'étend de la tête et retombe jusque sur les bras: la queue, beaucoup plus longue que le corps, est noire et couverte de poils peu serrés. Ce singe se nourrit de fruits pulpeux et butireux de la zone

[1] Natterer, in Mikan, *Delect. Flor. et Faun. bras.*, 3e fasc., grand in-folio avec pl. color., Viennæ; Isidore Geoffroy, *Dictionn. classiq.*, t. XII, p. 521; Férussac, *Bulletin des Sciences natur.*, t. XI, p. 385.

[illegible]

[illegible]

vidu soumis à l'étude de M. F. Cuvier étoit tellement mutilé, qu'il n'a pu bien décrire les dents; nous y suppléerons par le travail du naturaliste anglois.

Les caractères de ce nouveau genre sont d'avoir six *incisives* à chaque mâchoire, à-peu-près d'égale dimension; les deux externes d'en haut un peu plus élevées que les quatre du milieu, et renflées à leur base : les plus externes d'en bas sont épaisses, élargies au sommet, obliquement tronquées à leur partie externe; les deux du milieu un peu plus courtes. Les *canines* sont fortes; les supérieures sont droites, coniques; les inférieures sont recourbées, déjetées en dehors, marquées sur leur face externe de deux rainures longitudinales. Les *molaires* sont au nombre de cinq de chaque côté, et augmentent de grosseur à mesure qu'elles deviennent plus postérieures : la *première* du maxillaire supérieur est séparée de la canine par un espace vide; elle est de forme tricuspide, la portion centrale étant élevée et conique, et s'évasant en deux éminences aux bords antérieur et postérieur : la *seconde* est épaisse, ayant trois dents latérales, celle du milieu étant la plus grande : la *troisième* est multicuspidée, les éminences externes droites, d'égale hauteur; les deux internes coniques en devant, élargies à leur base; la postérieure plus petite; toutes obliquement tronquées à leurs sommets, qui sont garnis d'un rebord : la *quatrième* plus grande,

multicuspidée à deux dents externes, est élargie et trifide à sa partie antérieure, à éminences intermédiaires plus grandes et au nombre de deux, et toutes entourées d'un rebord saillant; les trois tubercules intérieurs courts, simples, aigus, annexés au dedans du rebord : la *cinquième*, un peu plus étroite, est aussi multicuspidée; elle ressemble à la quatrième. Les *molaires de la partie inférieure* sont plus étroites, et diffèrent des supérieures par quelques modifications; la *troisième* sur-tout a sa dent intérieure obliquement tronquée, l'éminence intermédiaire très grande, isolée par un sillon profond et régulièrement conique à sa base; la postérieure est large, courte, tronquée, et le tubercule intérieur est très petit. Les éminences des *quatrième* et *cinquième molaires* sont inégales, quelques unes sont arrondies, d'autres sont aiguës.

Les caractères extérieurs du genre *panda* sont d'avoir la tête arrondie, grosse; la face obtuse, les joues élargies, le front aplati et large, la langue papilleuse; le museau conique, large et camus; le nez obtus, les narines terminales, les oreilles courtes, distantes, un peu aiguës, très poilues; les yeux en avant, proche des narines; les poils des moustaches peu fournis; le corps épais; les pieds pentadactyles, à plante revêtue d'une bourre très dense et très moelleuse : les ongles très aigus, comprimés et arqués; la queue forte, épaisse, et touffue.

LE PANDA ÉCLATANT.

Ailurus fulgens[1].

Cette espèce représente en Asie les ratons qui sont propres à l'Amérique. C'est un animal dont la longueur totale est de trois pieds deux pouces, la queue à elle seule a treize pouces et demi : ses formes sont ramassées et massives, son cou est court ; son pelage se compose de poils longs, très doux, et lanugineux à la base ; la queue est très épaisse à sa naissance, cylindrique, et atténuée vers sa pointe ; elle est revêtue de poils très longs et peu serrés : mais ce qui rend sur-tout cet animal remarquable ce sont les couleurs tranchées de sa fourrure ; des poils fauves garnissent le front ; le derrière de la tête, le dessus du cou et du dos, les parties extérieures de la base des membres, sont d'un beau fauve brun, s'éclaircissant sur le dos pour prendre une teinte dorée brillante ; une bande brune naît derrière les yeux et va s'unir à celle du côté opposé sur le cou ; la face, le museau et les oreilles sont d'un blanc pur ; l'abdomen et les extrémités sont d'un noir profond ; la queue est annelée de cercles alternativement jaunes ou brun-fauve, et noire à son extrémité : le feutre recouvrant la

[1] Fr. Cuvier, *Mammifères*, 50ᵉ livrais. ; Hardwicke, *Trans.*, t. XV, pl. 11.

plante des pieds est de couleur grise ou brunâtre.

Le *panda* fréquente le bord des rivières et des torrents qui descendent des montagnes. Il se plaît dans les arbres et se nourrit d'oiseaux et de petits quadrupédes ; son cri sert fréquemment à le faire découvrir, et ressemble au mot *wha* souvent répété : aussi le nomme-t-on *wha* dans certains cantons et *chitwa* dans d'autres. C'est de là sans doute que provient le mot *panda* introduit dans notre langue et corrompu. Cet animal n'a jusqu'à présent été trouvé que dans la chaîne des montagnes de l'Himalaya, entre le Népaul et les montagnes neigeuses.

Le genre *ailurus* fournit encore un exemple des nombreux écarts auxquels se livre la nature relativement à nos méthodes. Par ses mœurs, par ses formes, par son organisation, il se trouve en effet placé sur la limite des genres *raton*, *civette*, et *ours*, qu'il réunit par un passage insensible.

LES PARADOXURES.

Paradoxurus.

M. F. Cuvier, en proposant ce genre, n'y plaça d'abord qu'un seul carnassier connu depuis long-temps, il est vrai, mais dont l'histoire étoit obscurcie par de graves erreurs. Cet animal, nommé tour-à-tour *genette de France, marte des palmiers, pougounié*, reçut le nom de *paradoxurus typus*. Cette espèce est la seule qui soit bien authentique. Desmarest en décrivit une seconde que nous croyons nominale, le *paradoxurus prehensilis* (*viverra prehensilis* de Blainville), et M. F. Cuvier y rangea aussi la *viverra musangua* de sir Raffles. Quant au *paradoxurus aureus* (F. Cuv.), il a été reconnu appartenir au nouveau genre *arctictis* de M. Temminck, ou *ictides* de Valenciennes, ainsi que le *beinturong* que, dans son Mémoire lu à la Société philomatique en 1822, M. F. Cuvier plaçoit encore dans son genre paradoxure. Ainsi les paradoxures comprendront deux espèces certaines et deux douteuses ; car c'est à tort que M. Temminck dit qu'on en connoît six bien déterminées.

Le genre paradoxure, dont le nom tiré du grec signifie *queue anomale* (parceque chez l'animal type

cette partie, non prenante, s'enroule jusqu'à sa base de dessus en dessous), appartient à la classe des carnassiers et à la grande famille des civettes. Par l'organisation qui lui est propre il est le lien intermédiaire entre les plantigrades, dont il a la marche, et les digitigrades dont il a les ongles rétractiles. M. F. Cuvier le place après les *mangoustes* et avant les *suricates* (Dents, p. 252), et M. Temminck dans son quatrième ordre et sa seconde tribu des carnassiers proprement dits (Tableau méthodique des Mammifères).

Le genre paradoxure a le système dentaire des civettes, des mangoustes et des genettes. Les mâchoires sont armées de quarante dents, six incisives, deux canines, et douze molaires à chaque maxillaire. Le nombre des fausses molaires et celui des tuberculeuses varient seulement. Ces dernières sont au nombre de quatre en haut et deux en bas; la face interne de la première tuberculeuse diffère toutefois dans le paradoxure de celle des civettes, des genettes et des mangoustes, parcequ'elle est aussi large que la face externe et qu'elle s'est transformée en une crête qui a la forme d'une portion de cercle. Quelques légères petites différences se remarquent aussi dans la première tuberculeuse supérieure.

Les caractères généraux des genettes conviennent parfaitement au genre paradoxure, qui a pour caractères spéciaux les suivants: corps ramassé,

trapu ; pieds plantigrades, pentadactyles, armés d'ongles crochus, minces, très aigus et rétractiles, munis à leur base d'un bourrelet musculaire; doigts réunis jusqu'à la dernière phalange par une membrane lâche et pouvant s'élargir; plante des pieds et des mains garnie de quatre tubercules charnus, revêtus d'un épiderme lisse ; queue s'enroulant de dessus en dessous, non prenante, tordue sur elle-même à son extrémité; pupille verticale ; œil offrant une troisième paupière susceptible de le recouvrir ; narines entourées d'un muffle séparé en deux par un sillon profond ; oreille externe arrondie, profondément échancrée à son bord postérieur, et à conque recouverte par un large lobe libre ; poches près de l'anus manquant complétement.

On doit encore à M. F. Cuvier des détails intéressants d'anatomie ; mais comme ce savant n'a examiné que la *civette noire* ou paradoxure type, il s'ensuit qu'ils ne sont applicables qu'à cette espèce. « La langue est longue, étroite, mince, et couverte de papilles cornées, globuleuses à leur base, et terminées par une pointe crochue et grêle : entre elles se trouvent des tubercules arrondis, recouverts d'une peau très douce, et sa partie postérieure est garnie de cinq glandes à calice. Toute la région interne de l'oreille est hérissée de tubercules très compliqués dans leurs formes, et l'orifice du canal est recouvert d'une sorte de valvule. Les organes

génitaux du mâle se composent d'un scrotum libre et volumineux, et d'une verge dirigée en avant dans un fourreau attaché à l'abdomen. Un organe glanduleux, laissant suinter un liquide lubréfiant, en occupe les parois latérales ; la verge est comprimée et recouverte de papilles cornées, déjetées en arrière ; l'orifice de l'urètre est surmonté d'une sorte de gland arrondi, lisse, et long de trois lignes ; les mamelles sont au nombre de trois de chaque côté. Il y en a une pectorale et deux abdominales. »

Les paradoxures doivent avoir les mœurs et les habitudes des civettes de la section des genettes ; leur pupille verticale annonce qu'ils sont nocturnes, et qu'ils doivent chasser leur proie principalement pendant la nuit ; leur pelage est composé de poils soyeux et de poils laineux, et de longues moustaches recouvrent la lèvre supérieure.

LE PARADOXURE TYPE.

Paradoxurus typus[1].

Buffon décrivit dans le tome III de ses Suppléments, page 237, comme une légère variété de la

[1] Fr. Cuvier, *Mammifères*, janvier 1821 : *viverra nigra*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 316 : genette de France, Buffon, *Histoire naturelle*, t. III, *Supplém.*, p. 236, fig. 47 : genette du cap de Bonne-Espérance, Buffon, *Supplément*, t. VII, pl. 58 ? le pougouné, la marte des palmiers, Leschenault : *viverra genetta*, *musang sapulut*, Raffles, *Catal.*, p. 252 ?

genette de France, un animal qu'on montroit vivant, en 1772, à la foire Saint-Germain, et qu'on nourrissoit avec de la viande seulement. La patrie de cet animal étoit inconnue; et c'est par erreur que Buffon le regardoit comme identique avec la genette de France. M. Cuvier le premier reconnut que cet animal étoit la *genette pougouné* des Indes orientales; et un individu vivant que son frère eut occasion d'étudier vint fournir à ce dernier les traits distinctifs qui la séparent non seulement de l'espèce de genette européenne, mais même encore du genre *viverra*. La description de Buffon donne au pougouné les caractères suivants: tête effilée et mince, museau alongé, œil grand, pupille étroite, oreilles rondes, corps moucheté, queue longue et velue. Cet animal avoit vingt pouces de longueur, et sept pouces et demi de hauteur. Son pelage étoit long, plus fourni sur le cou; les moustaches noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues; les narines très arquées, le nez brun: une raie noire bordée de deux raies blanchâtres occupoit le dessus des yeux; une tache blanche se dessinoit au-dessus des paupières; les oreilles, noires, étoient alongées; les poils du corps d'un blanc-gris mêlé de grands poils bruns à reflets ondés de noir; le dessus du dos rayé et moucheté de noir; le dessous du ventre blanc, les jambes et les cuisses sombres, les ongles blancs et crochus; la queue longue de seize pouces, grosse

de deux pouces à l'origine, noire dans les deux tiers de sa longueur.

L'espèce décrite par M. F. Cuvier avoit un pied sept pouces de longueur, la queue un pied sept pouces, et huit à neuf pouces de hauteur. La couleur du pelage étoit un noir jaunâtre, ayant trois rangées de taches noirâtres sur les côtés et des taches éparses sur les cuisses et les épaules, tantôt isolées, tantôt formant des sortes de lignes; la conque de l'oreille étoit lisérée de blanc à son bord externe. Tous les autres caractères étoient identiques avec ceux déja donnés par Buffon.

Les habitudes et les mœurs du paradoxure pougouné sont encore inconnues; celui que Buffon observa en captivité étoit sans cesse en mouvement et fort vif. On doit penser, d'après le nom de *marte des palmiers* qu'on a aussi donné à cet animal, qu'il aime à grimper sur les végétaux pour y atteindre les petits oiseaux ou les œufs dont il doit être friand. Il habite la presqu'île de Malaca, l'île de Java, et très probablement une partie de la côte de Coromandel et du Malabar; peut-être aussi la plupart des îles de la Sonde. M. Leschenault l'a envoyé de Pondichéry.

La deuxième espèce qui doit être admise dans le genre *paradoxure*, quoique avec doute, est le *musang-bulan*, décrit par sir Raffles dans son Catalogue descriptif de la Collection faite à Sumatra (Trans. Soc. linn. de Lond., t. XIII, p. 252).

LA VIVERRE MUSANGA.

Viverra musangua. RAFFLES[1].

Le *musang* a été figuré par Marsden dans l'édition originale de son Histoire de Sumatra. La traduction françoise ne le nomme qu'une fois. C'est un animal de la grosseur d'un chat ordinaire, à pelage d'un fauve-foncé mélangé de noir; la queue est de cette couleur, mais excepté à deux pouces de son extrémité, où elle est d'un blanc pur; sa longueur est à-peu-près celle du corps: l'espace qui existe entre les oreilles et les yeux est blanc; quelques longues soies occupent le devant et le dessous de chaque œil; le nez est proéminent, et profondément sillonné entre les narines; le museau est long et pointu; les pieds sont pentadactyles. Tels sont les détails fournis par sir Raffles sur cet animal qui habite Sumatra, et qui a, comme on peut le voir, la plus grande partie des traits caractéristiques du *pougouné.* N'en seroit-ce qu'une variété? nous serions fort tenté de le croire; cependant l'extrémité de la queue est noire dans le pougouné, et blanche dans le *musang-buian.* Nous ne savons rien de plus sur ce dernier animal.

Tout porte à croire qu'on doit joindre aux *pa-*

[1] Le *musang-buian* des Malais, Horsfield, *Resear. in Java*, fasc. 1.

radoxures une espèce de civette qu'Hardwicke ne place qu'avec doute dans le genre *viverra*, et que M. Horsfield range parmi les chats.

LA CIVETTE GRÊLE.

Viverra gracilis[1].

M. Horsfield plaça cette civette dans le genre chat, et en forma une section sous le nom de *prionodonte*. La figure qu'en a publiée le général Hardwicke ne représente nullement les formes d'un chat, et la description qu'il en a tracée l'en éloigne encore plus. Voici textuellement ce qu'il en dit : La tête est petite, ovale, très pointue, légèrement conique ; la mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure ; les moustaches sont fournies, sétacées, plus longues que la tête, dirigées obliquement en arrière ; les yeux petits, arrondis ; les oreilles ovales, médiocres ; queue presque aussi longue que le corps, cylindrique ; pieds analogues à ceux des chats (M. Hardwicke entend ici des ongles digitigrades), pentadactyles ; ongles petits, rétractiles, et cachés dans le poil ; pelage de couleur blanc-jaunâtre, avec des bandes longitudinales

[1] Horsfield, *Resear. in Java*, fasc. 1 ; Desmarest, ep. 834 ? : *viverra linsang*, Hardw., *Trans. Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 236, fig. : *viverra prehensilis*, Blainville, Desmarest, sp. 35 : le *delundung* des Javanois.

noires et des taches confluentes et alongées de la même couleur ; les taches des cuisses et des jambes plus nettement circonscrites ; queue offrant six anneaux blanc-jaunâtre et six noirs ; les parties inférieures du ventre, du cou, d'un blanc-jaunâtre ; le nez noir ; un trait noir partant de l'angle externe de l'œil, et se rendant sur les côtés du cou. Cet animal habite Java.

Le linsang nous paroît être identique avec la *civette préhensile* (*viverra prehensilis* de Blainv.) que M. Desmarest a décrite (sp. 315 de sa Mammalogie) d'après un dessin fait dans le Bengale, et qui nous paroît être celui qu'a fait graver le général Hardwicke, et communiqué par le major Farquhar qui le premier lut un Mémoire sur cet animal à la Société asiatique de Calcutta. La description de la *viverra prehensilis*, telle qu'elle est tracée, offre la plus grande analogie avec celle de la *viverra gracilis*, Horsfield, ou *viverra linsang*, Hardwicke, et doit faire retrancher des catalogues cette première espèce qui est purement nominale. La *viverra linsang* pourra ainsi rentrer provisoirement dans le genre *paradoxure*, en conservant le nom spécifique qui la distingue.

LE PARADOXURE A PIEDS BLANCS.

Paradoxurus leucopus. OGILBY[1].

Cette espèce de paradoxure ne nous est connue que par la description qu'en a publiée M. Ogilby dans le quinzième numéro du *Zoological Journal*. Cet animal vivoit à Londres dans l'année 1827; et bien que ses formes ne différassent point de celles de toutes les autres espèces du genre, le corps étoit cependant plus arrondi et plus épais.

Les oreilles du paradoxure aux pieds blancs sont nues, demi-circulaires, d'une couleur foncée, et très découpées; sa queue est parfaitement cylindrique, épaisse à la base, et diminue de grosseur à son extrémité : un petit muffle noir termine le museau, au-dessous duquel s'ouvrent des narines de même forme que celles des civettes ou des chiens; les extrémités des membres sont accommodées pour une locomotion semi-plantigrade, aussi la plante des pieds est-elle blanche et dénudée jusqu'à six lignes du talon : ce dernier est recouvert de poils, et ne porte pas sur le sol pendant la marche. Chaque extrémité est terminée par cinq doigts de

[1] *Paradoxurus nigro-bruneus; pedibus, cingulo lumborum lato, ventre, membris internè, caudæque apice, albis; cruribus facieque nigris; hâc circa interque oculos cinereâ.* Ogilby, *Zool. Journ.*, n° xv, p. 300 et suiv.; *planches supplémentaires*, n° 35.

même longueur, réunis comme ceux du chat, presque jusqu'aux ongles, qui sont blancs et très rétractiles.

Son pelage se compose de poils longs et très fournis sur le corps, qui se raccourcissent et deviennent durs sur la tête et sur les membres; les moustaches sont composées de soies longues, roides, et noires, et cette dernière teinte est encore répandue sur les joues, le nez et la figure, excepté autour des yeux, où se dessine un cercle cendré; la fourrure du cou, des épaules, du croupion, et de la queue, est d'un brun clair sur lequel apparoissent des poils d'une autre sorte, imitant des soies roides et longues, de couleur grise, et terminés de noir: ces soies sont plus abondantes sur les épaules que par-tout ailleurs, et leur teinte grisâtre contribue à donner à cette partie une coloration beaucoup plus claire: une écharpe d'un blanc pur forme un large chevron sur les reins, et c'est encore cette dernière couleur qui règne sur le ventre, en dedans des membres, et qui teint l'extrémité de la queue; les pattes sont d'un noir de jais, que relève le blanc de neige du dessous des pieds.

Comme les espèces du même genre, ce paradoxure enroule sa queue; comme elles aussi il recherche le pain, les fruits, et autres substances végétales. L'individu que M. Ogilby eut occasion d'étudier n'avoit environ que seize pouces de lon-

gueur, du bout du nez à la naissance de la queue, tandis que la queue pouvoit en avoir environ quatorze et cinq ou six lignes. Il étoit bas sur ses jambes, mais très vif et très agile dans ses mouvements. Ce paradoxure, d'un naturel méchant, dormoit assez ordinairement le jour, en formant autour du corps un cercle avec sa queue. Le soir au contraire il perdoit de sa torpeur diurne, et paroissoit se ranimer : lorsqu'on le tourmentoit, il poussoit un petit sifflement sourd, assez analogue au grognement des chats lorsqu'ils sont en colère. On rapporta à M. Ogilby que sous la queue existoit une rainure d'où suintoit, en petite quantité toutefois, une humeur sébacée de la nature du musc ; mais il ne put vérifier ce fait.

On ignore la patrie de cet animal, bien qu'on le suppose des Indes orientales.

LES MACROSCÉLIDES.

Macroscelides[1].

Les macroscélides, dont on ne connoît qu'une espèce figurée par Petiver, mais que les naturalistes regardèrent jusqu'à ce jour comme le produit d'un caprice du dessinateur, ont été découverts au cap de Bonne-Espérance par M. Andrew Smith, et décrits presque en même temps, d'abord par ce naturaliste, et puis par M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire. Après avoir offert littéralement à nos lecteurs la traduction du texte anglois, nous reproduirons celui de M. Is. Geoffroy, qui ne laissera rien à desirer pour la connoissance complète de l'intéressant et fantasque petit animal qui forme le type de ce nouveau genre.

Les macroscélides, dit M. Smith[2], ont les dents incisives, au nombre de deux en haut et deux en bas, un peu éloignées : les supérieures verticales, comprimées, et aiguës ; les inférieures couchées, et taillées en biseau à leur sommet : les canines

[1] Smith, *Zoolog. Journ.*, n° XVI, p. 436 ; Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Annal. des Sc. natur.*, octobre 1829 ; Lesson, *Cent. Zoolog.*, pl. 12.

[2] *Contributions to the Natural History of south Africa*, etc. Zool. Journ., n° XVI, p. 433.

sont au nombre de seize[1] !... plus courtes que les incisives en haut, comprimées sur les côtés, et plus ou moins aiguës à leur sommet, et distantes; les inférieures sont rapprochées; la plus antérieure est terminée par trois pointes, tandis que les deuxième, troisième et quatrième n'en ont que deux : les molaires, au nombre de vingt, c'est-à-dire dix à chaque mâchoire et cinq de chaque côté, présentent quelques différences dans la manière dont leur couronne se hérisse de pointes; ainsi la mâchelière antérieure d'en haut est quinque-cuspidée; la troisième et la quatrième ont quatre pointes, la cinquième n'en a que trois; les molaires inférieures sont, les deux premières comprimées sur les côtés, et à trois pointes; les quatrième et cinquième, à quatre pointes : ce qui porte à quarante le nombre total de l'appareil dentaire, dont vingt à chaque os maxillaire. Leur museau est étroit et se termine en une sorte de trompe longue et cylindrique, à l'extrémité de laquelle s'ouvrent les narines; les yeux sont médiocres, les oreilles grandes et arrondies; le corps est abondamment recouvert de poils; la queue, qui le termine, est longue, recouverte de squamelles annelées d'où sortent quelques poils rares; les pieds, plantigrades, pentadactyles, et terminés par des ongles falciformes : les membres postérieurs

[1] Dans ce nombre M. Smith compte les fausses molaires, petites dents anomales que montrent plusieurs carnassiers. (L.)

sont beaucoup plus longs que ceux de devant (d'où découle le nom générique de *macro-scelides*).

C'est près des musaraignes que notre nouveau genre doit prendre place, dit M. Smith. Il nomme *macroscelides typus* une espèce découverte par lui dans les plaines de l'intérieur du Cap, en lui appliquant, pour phrase spécifique, ces mots : *suprà fuscus nitore fulvo, infrà subalbus*. Cet animal est en effet d'un brun rougeâtre en dessus, ce qui est dû au mélange des teintes tannée et brune ; le dessous du corps est blanchâtre, et l'extrémité des membres est garnie de petits poils blanchâtres extrêmement courts ; les oreilles sont à-peu-près nues, ou du moins très légèrement garnies de quelques poils blanchâtres ; quelques poils noirs et roides apparoissent çà et là sur la queue ; les moustaches sont noires et blanches, et se trouvent placées près de la naissance du museau alongé ; les ongles sont courts, noirs, comprimés, et aigus à leur pointe.

Le macroscélide, mesuré des narines jusqu'à la base de la queue, est de quatre pouces neuf lignes, mesure angloise, et la queue a environ trois pouces neuf lignes. Il sort dans le jour, et se tient de préférence au bas des buissons ou des petites fourrées, d'où, aussitôt qu'il se croit découvert, il s'élance dans les terriers qu'il se creuse.

Tels sont les détails publiés par M. Andrew Smith dans le tome IV du *Zoological Journal*. Cet ouvrage n'étoit point encore parvenu en France,

que M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire établissoit de son côté le genre *eumère* pour le même animal, nom qu'il dut supprimer dans le Mémoire qu'il publia, en octobre 1829, dans les Annales des Sciences naturelles, pour adopter celui de M. Smith, ayant la priorité sur le sien. Voici textuellement la description complète de cet animal, telle que l'a rédigée M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire[1].

« Lorsqu'on lit les ouvrages des anciens auteurs, on est frappé de la confiance aveugle avec laquelle ils s'empressoient d'adopter sans examen et de mettre au rang des faits positifs toutes les fables de leur époque; ils semblent ne pas même s'être doutés qu'un voyageur pût ajouter quelques ornements à ses récits, ou demander à son imagination ce qu'il ne trouve plus dans sa mémoire. C'est là une source d'erreurs graves, contre lesquelles les naturalistes ont dès long-temps senti la nécessité de se tenir en garde; mais peut-être, en voulant éviter un écueil, sont-ils tombés dans un autre, à la vérité beaucoup moins dangereux. On semble croire que, parce-que nous savons beaucoup plus que les auteurs des siècles précédents, nous ne devons rien ignorer de ce qu'ils ont su : on veut retrouver, parmi les animaux que nous connoissons, tous ceux qu'ils ont décrits; et lorsque leur description contredit le rapprochement que l'on veut établir, on n'hé-

[1] *Annal. des Sc. natur.*, octobre 1829.

site pas à la déclarer mal faite et erronée. Je puis citer comme exemple le genre remarquable qui fait l'objet de cette description.

« Petiver, dans ses *Opera Historiam naturalem spectantia*[1], avoit figuré, sous le nom de *Sorex araneus, maximus, capensis,* un mammifère très remarquable par la bizarrerie de ses formes. Des jambes postérieures beaucoup plus longues que les antérieures, des oreilles très amples, une queue aussi longue que le corps; et avec ces caractères, qui auroient pu le faire prendre pour une gerbille, des dents d'insectivore, et une trompe aussi longue que celle d'un desman; tels sont les traits qui le signalent, au premier aspect, comme un être tout-à-fait singulier, et véritablement *sui generis.* Cependant tous les auteurs modernes se sont accordés à ne voir dans la figure, à la vérité assez imparfaite, de Petiver qu'une sorte de caricature grossière d'une musaraigne du Cap; et c'est en effet ce qu'on trouve, non pas indiqué avec doute, mais établi comme incontestable dans tous les ouvrages récents.

« Cette synonymie est cependant fausse, et l'espèce qui a véritablement servi de type à la figure de Petiver vient de nous arriver avec ces formes et ces proportions que l'on avoit prises pour un produit bizarre de l'imagination du dessinateur.

[1] Planche XXIII, fig. 9.

Décrite avec soin par M. Smith, elle vient aussi d'être retrouvée, au cap de Bonne-Espérance, par M. Jules Verreaux, auquel la science est déja redevable d'un grand nombre d'acquisitions importantes, et qui marche avec distinction dans une carrière où s'est déja illustré son oncle, le célèbre Delalande.

« M. Smith a donné au singulier genre d'insectivores qu'il vient de rendre à la science le nom de macroscélide, *macroscelides,* qui rappelle l'extrême développement des membres postérieurs. Ce caractère, tout nouveau dans la famille des insectivores, et par conséquent très remarquable, suffit, avec l'excessive longueur du nez, pour distinguer les macroscélides de tous les autres mammifères. Ces insectivores ont d'ailleurs en propre un grand nombre d'autres caractères, comme le montrera la description suivante, faite d'après deux individus.

« Le système dentaire des macroscélides les place dans cette famille d'insectivores dont les genres *scalops, mygale, sorex,* et *cladobates* ou *tupaia,* sont les types principaux; mais, malgré quelques rapports remarquables, il suffiroit seul pour motiver leur séparation générique. Les macroscélides ont dix dents de chaque côté et à chaque mâchoire, et ces dents présentent dans leur forme et leur disposition, aussi bien que dans leur nombre, des caractères importants.

« En procédant d'arrière en avant, on trouve de chaque côté, à la mâchoire supérieure, cinq mâchelières, dont la pénultième et l'antépénultième sont les plus grosses, et la dernière la plus petite; la dernière est de forme triangulaire, et n'a que trois pointes, dont deux sont antérieures, et une postérieure : les quatre autres sont de forme quadrangulaire, et ont quatre pointes. En avant de ces cinq mâchelières se trouvent quatre fausses molaires, très comprimées, dont la postérieure a deux pointes, placées l'une à la suite de l'autre; et les trois antérieures, une pointe un peu recourbée en arrière, et un petit tubercule obtus. La troisième fausse molaire, la plus grande de toutes, est séparée des deux antérieures par un espace à-peu-près égal à la longueur d'une dent. Enfin, tout en avant, se trouve une dent plus longue que les fausses molaires, conique, arrondie à son extrémité, séparée de celle du côté opposé par un intervalle vide, assez étendu, et qui, d'après l'analogie, doit être considérée comme une canine. A la mâchoire inférieure on trouve de chaque côté, d'arrière en avant, deux mâchelières de forme quadrangulaire, et à quatre pointes, très semblables à la pénultième et à l'antépénultième supérieures; puis une très longue dent, séparée, par un sillon profond, en deux portions, l'une postérieure, triangulaire, à deux pointes, l'autre antérieure, triangulaire, à trois pointes. Viennent ensuite deux

autres mâchelières de forme comprimée, ayant trois pointes placées à la suite l'une de l'autre, et dont l'intermédiaire est la plus grande; puis quatre autres dents très comprimées, paroissant être des fausses molaires; enfin une dent plus longue, moins large que les précédentes, tournée en avant, se trouvant en contact avec celle du côté opposé, et qui paroît être une canine.

« Les macroscélides auroient donc à chaque mâchoire, et de chaque côté, cinq mâchelières, quatre fausses molaires, une canine, et point d'incisive. Il me suffit de donner ce résultat, et d'avoir décrit les dents des macroscélides, sans traiter avec détail du problème très compliqué de leur détermination. En effet je me suis occupé ailleurs[1], avec le développement nécessaire, de la solution de cette question, en ce qui concerne les musaraignes, et presque tout ce que j'ai dit de ce genre peut être appliqué aux macroscélides.

« Les tanrecs sont, avec les macroscélides, les seuls insectivores chez lesquels on trouve vingt dents à chaque mâchoire; leur système dentaire est d'ailleurs très différent, puisqu'ils ont, comme chacun sait, des canines et des incisives disposées à-peu-près comme chez les carnivores.

« Les membres antérieurs des macroscélides sont assez longs, et terminés par cinq doigts, dont l'in-

[1] « Voyez les articles MUSARAIGNE et RONGEUR du *Dictionnaire d'Histoire naturelle*. »

terne et l'externe sont beaucoup plus courts que les trois intermédiaires ; le médius est le plus long de tous. Les membres postérieurs sont presque doubles en longueur des antérieurs, la jambe étant beaucoup plus longue que l'avant-bras, et le pied étant plus que double de la main. De même que les antérieurs, ils sont pentadactyles ; mais leurs doigts sont combinés d'une manière bien différente. Le pouce est, comme chez les chiens, peu libre, et beaucoup plus court que les quatre doigts externes, son ongle étant placé à l'union du tiers antérieur du pied avec les deux tiers postérieurs. La paume des mains et la plante des pieds sont entièrement nues ; les ongles sont comprimés, crochus, acérés : ceux des pieds sont un peu plus longs que ceux des mains ; la queue, à-peu-près de même longueur que le corps, est couverte de poils rudes, très couchés et assez longs, sur-tout à l'extrémité, où ils forment un petit pinceau.

« Il est à ajouter que les doigts sont séparés sur toute leur longueur, soit antérieurement, soit postérieurement. On ne voit entre eux aucune trace de palmature, différence très importante entre les macroscélides et les desmans.

« Une autre différence non moins remarquable entre ces deux genres, d'ailleurs semblables à plusieurs égards, c'est que les yeux des macroscélides sont d'une grosseur moyenne, et que leurs oreilles, presque entièrement nues, membraneuses, et ar-

rondies comme chez les musaraignes, sont très développées. Néanmoins, et malgré ces différences remarquables, nul autre animal ne se rapproche plus des desmans par sa physionomie que les macroscélides, à cause de l'extrême développement de leur nez, prolongé en une trompe grêle, de forme cylindrique, et d'une longueur considérable. Cette trompe est terminée par un petit muffle, divisé, par un sillon médian, en deux parties, qui entourent les deux narines. Dans le reste de son étendue la trompe est couverte de poils très courts et peu abondants, sur-tout à sa face inférieure; les jambes, les pieds, les avant-bras et les mains sont également couverts de poils ras, peu abondants, et de plus assez rudes : ceux du reste du corps sont au contraire fins, longs, moelleux, très doux au toucher; les moustaches sont très longues, et disposées comme chez les musaraignes.

« Le squelette de ce genre remarquable d'insectivores ne m'est pas connu; je n'ai eu sous les yeux qu'un crâne incomplet, et j'ai seulement pu constater que sa forme générale le rapproche beaucoup plus de celui des cladobates que de celui des musaraignes. Son caractère le plus remarquable consiste dans la rectitude de la ligne du chanfrein.

« En résumé, le genre macroscélide peut être caractérisé de la manière suivante : vingt dents à chaque mâchoire; membres pentadactyles, non palmés, les inférieurs étant beaucoup plus longs

que les supérieurs; pouce postérieur très court, queue longue, oreilles très amples, yeux de grandeur ordinaire; nez extrêmement alongé, et formant une petite trompe grêle, cylindrique, que termine un petit mufle; pelage composé de poils longs et doux au toucher.

LE MACROSCÉLIDE TYPE.

Macroscelides typus. SMITH.

« L'espèce d'après laquelle je viens de tracer les caractères du genre paroît être celle qu'a décrite M. Smith, et à laquelle il a donné le nom spécifique de *typus.* La partie supérieure du corps est revêtue de poils d'un gris noirâtre dans la plus grande portion de leur longueur, puis noirs, et enfin fauves à leur pointe, et paroît, dans son ensemble, d'un fauve-roussâtre varié de brun, couleur qui diffère peu de celle du lièvre commun; les poils de la face concave des oreilles sont blanchâtres; ceux, moins nombreux encore, de la face convexe sont d'un fauve roussâtre; le dessous du corps, dont les poils sont noirs à la racine, blancs à la pointe, la face interne des avant-bras et des jambes, enfin les mains et les pieds, sont blancs; la queue, variée de roux brunâtre et de blanchâtre à son origine, est noire dans le reste de son étendue.

« Voici les dimensions des principales parties:

elles sont prises sur le plus grand des individus que j'ai examinés.

	pouc.	lign.
Longueur totale	9	»
——— du corps	5	»
——— de la queue	4	»
——— de la tête, y compris la trompe	2	2
——— des membres antérieurs	1	6
——— des membres postérieurs	2	3
——— de la main	»	6
——— du pied	1	3
——— des oreilles	»	8

« Le genre macroscélide devra être placé près des desmans et des musaraignes ; il formera pour la science une acquisition précieuse, non seulement à cause de ses proportions singulières et de l'erreur à laquelle il avoit donné lieu, mais aussi à cause des rapports nouveaux qu'il établit entre les carnassiers insectivores et deux autres groupes, les marsupiaux insectivores et les rongeurs. En effet les macroscélides répètent presque à tous égards, en petit, les péramèles, et ils se rapprochent d'une manière évidente, par leurs organes du mouvement, des gerboises, des gerbilles, et des hélamys. Ces derniers rapports me semblent sur-tout intéressants, et méritent d'être exposés avec quelque détail.

« Sous le point de vue de leurs organes du mouvement, les rongeurs peuvent être rapportés à cinq types, 1° les marcheurs, comme les rats, les campagnols; 2° les fouisseurs, comme les rats-

taupes, les porcs-épics; 3° les nageurs, comme les castors, les ondatras; 4° les grimpeurs, comme les écureuils, les loirs; 5° les sauteurs, comme les gerboises, les hélamys[1].

« L'établissement du genre macroscélide prouve que ces cinq combinaisons des organes du mouvement peuvent se présenter avec le système dentaire des insectivores comme avec celui des rongeurs. Ainsi les marcheurs se trouvent dès long-temps représentés, parmi les premiers, par les musaraignes, les fouisseurs par les taupes et les hérissons, les nageurs par les desmans. Le genre tupaia ou cladobate[2], établi depuis quelques années, représente parmi eux le type des grimpeurs; et le genre macroscélide vient compléter cet ensemble, en représentant celui des sauteurs. »

[1] « Ces cinq groupes se trouvent également représentés parmi les marsupiaux; savoir, les marcheurs par les dasyures et le thylacine, les fouisseurs par le phascolome, les nageurs par le chironecte, les grimpeurs par les phalangers et les didelphes, enfin les sauteurs par les kanguroos, les potoroos, et les péramèles. »

[2] « La découverte de ce genre remarquable a été attribuée tantôt à M. Diard, tantôt à sir Raffles. Le fait est qu'elle n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces voyageurs, mais à Leschenault de La Tour, qui avoit envoyé dès 1807, au Muséum royal de Paris, un individu de l'espèce que l'on a depuis appelée *tupaia javanica*. »

LES SCALOPES.

Scalops. Cuv.

M. Cuvier a le premier proposé le genre scalope pour recevoir de petits mammifères carnassiers insectivores de l'Amérique, confondus par les anciens auteurs avec les taupes et les musaraignes, et que l'on peut caractériser génériquement de la manière suivante: deux incisives à la mâchoire supérieure, quatre à l'inférieure; les intermédiaires fort petites; un boutoir; une queue courte; pieds pentadactyles, à doigts des pattes antérieures réunis jusqu'aux ongles seulement; ongles longs, plats, dirigés un peu en arrière; corps couvert de poils: les membres postérieurs sont foibles, débiles, tandis que les antérieurs sont robustes et puissants, pour permettre à l'animal de creuser le sol et de se tracer des canaux tortueux à l'aide de ses ongles vigoureux et taillés en biseau.

Les scalopes ont la plus grande analogie de formes extérieure et corporelle avec les taupes, et les seules différences qu'on puisse remarquer entre eux gisent dans le système dentaire et dans certaines modifications des organes des sens. Les dents sont au nombre de trente-six (F. Cuvier, *Dents*,

p. 54); deux incisives et dix-huit mâchelières en haut, et quatre incisives et douze mâchelières en bas: les canines sont nulles.

A la mâchoire supérieure on trouve une incisive tranchante, à biseau arrondi, à face antérieure convexe, la postérieure aplatie. Cette dent a beaucoup d'analogie avec celles des rongeurs, et ce qui augmente encore cette ressemblance est la manière dont elle est placée à côté de celle qui lui est contiguë. Derrière cette incisive sont rangées six fausses molaires; d'abord deux petites, d'une extrême ténuité et ressemblant à des fils; puis une troisième plus grande, cylindrique et pointue; la quatrième est plus petite, et de même forme; la cinquième est tronquée obliquement à son sommet d'avant en arrière, et présente dans sa coupe la figure d'un fer de lance dont la pointe est tournée en arrière. Enfin la sixième est parfaitement semblable à la précédente, mais elle est seulement de moitié plus grande. Les trois mâchelières sont assez analogues à celles des chauve-souris et des desmans; la seule dissemblance qu'on y remarque c'est que le prisme antérieur de la première est imparfait, sa moitié en devant n'étant pas développée, et cette circonstance se reproduit à la dernière; ensuite le talon intérieur de chacune de ces trois dents est simple, et ne consiste qu'en un tubercule à la base du prisme antérieur.

A la mâchoire inférieure sont deux incisives; la

première très petite et tranchante ; la seconde pointue, un peu crochue, couchée en avant, et dépourvue de racines proprement dites, comme les défenses de certains animaux où la capsule dentaire reste toujours libre. F. Cuvier ne lui donne le nom d'incisive que parcequ'elle agit dans la mastication contre l'incisive supérieure. Les trois fausses molaires qui suivent ont une seule pointe avec une petite dentelure postérieurement, et sont un peu couchées en avant et semblables l'une à l'autre, si ce n'est par la grandeur, la première étant plus petite et la troisième plus grande. Les trois molaires sont absolument analogues à celles des chauve-souris, c'est-à-dire composées de deux prismes parallèles terminés chacun par trois pointes et présentant un de leurs angles au côté externe, et une de leurs faces au côté interne. Les deux premières sont de même grandeur et la dernière est un peu plus petite qu'elles.

Dans leur position réciproque ces dents sont disposées de manière à ce que les incisives inférieures et supérieures se correspondent; les fausses molaires sont alternes, et les mâchelières sont arrangées de façon que le prisme antérieur de celles d'en bas remplit le vide qui se trouve entre deux dents, et le prisme postérieur celui que les deux prismes d'une même dent laissent entre eux; et les molaires inférieures sont de l'épaisseur d'un prisme en avant des supérieures. Tels sont les détails dont

nous sommes redevable à F. Cuvier sur l'organisation des dents de ces petits carnassiers insectivores.

Les scalopes sont des animaux de l'Amérique septentrionale, aveugles en apparence, et dont les yeux cachés par les poils ne communiquent à l'extérieur que par un trou presque imperceptible. Plusieurs rangées de pores sont disposées sur le museau, que termine un muffle alongé. Ils se nourrissent de vers et habitent des galeries souterraines creusées près des rivières.

M. Geoffroy Saint-Hilaire avoit placé à côté de la seule espèce de scalope primitivement connue la taupe du Canada, type du genre moderne condylure, sous le nom de *scalopus cristatus;* mais tous les auteurs n'admettent que le scalope du Canada, auquel on doit ajouter l'espèce décrite par Harlan dans la Faune américaine.

LE SCALOPE DU CANADA.

Scalops canadensis [1].

Ce scalope a le corps long de six pouces, et la queue a neuf lignes: son pelage est d'un gris-fauve uniforme; la queue est presque dénuée de poils.

[1] Cuvier, Geoffroy, Desmarest, sp. 245: *talpa virginianus niger*, Séba, pl. 32, fig. 3: *sorex aquaticus*, Linnæus, sp. 3: musaraigne-taupe, Cuvier, *Tab. élém.*: *scalopus virginianus*, Geoffroy, *Cat.*: *brown-mole*, Pennant; *Encyclopédie*, pl. 30, fig. 2.

On le trouve aux États-Unis, depuis le Canada jusqu'en Virginie. Il vit sur le bord des ruisseaux et des rivières. Les Américains le connoissent sous le nom d'*american white-mole*.

Le docteur Harlan a décrit une espéce de scalope qui diffère de la précédente par des particularités dans la forme des dents ; il la nomme :

LE SCALOPE DE PENSYLVANIE.

Scalops pennsylvatica[1].

Les dents sont au nombre, en haut, de deux incisives, douze canines? quatre fausses molaires et deux vraies ; en bas, quatre incisives, six canines? et six molaires. Les incisives ne diffèrent point de celles du scalope du Canada ; mais les molaires se ressemblent assez, et ont, celles de la mâchoire supérieure, les couronnes fortement marquées de dentelures avec un sillon qui se continue tout le long du bord interne, et sur le côté externe pour les molaires inférieures.

L'animal a le corps long de quatre pouces six dixièmes, et la queue offre un pouce trois dixièmes. Il ressemble à la précédente espèce par tous les autres caractères. Il est des États-Unis.

[1] *Faune améric.*, Harlan, p. 33.

LES SURIKATES.

Ryzæna. ILLIG.

Buffon nommoit surikate un animal que la plupart des auteurs, à l'exemple de Linnæus, ne distinguoient point des viverres, *viverra.* Illiger le premier l'en sépara, en proposant le nom de *ryzæna.* Le genre surikate n'a qu'une espèce, qui appartient à la classe des animaux carnivores et à l'ordre des digitigrades, et que M. Geoffroy Saint-Hilaire a placée, dans son Catalogue imprimé, parmi les mangoustes (*ichneumon*). Les caractères génériques du surikate, d'après Illiger, sont les suivants : six incisives, la deuxième externe de la mâchoire inférieure plus épaisse à la base; canines coniques et aiguës; les molaires comme chez les viverres; museau aigu, terminé par un nez alongé et obtus; langue terminée en pointe; oreilles petites, arrondies; corps assez vêtu de poils alongés; queue longue; deux mamelles; deux follicules glanduleux à l'anus; pieds digitigrades, tétradactyles, à plante velue; ongles recourbés, très aigus, plus longs aux extrémités antérieures.

A ces caractères on peut ajouter que les dents sont au nombre de trente-six, c'est-à-dire dix-huit à

chaque maxillaire; savoir, six incisives, deux canines, et dix molaires. M. F. Cuvier les décrit ainsi (Dents, p. 105): à la mâchoire supérieure, les incisives et les canines présentent le nombre et les formes de celles des civettes. Il n'y a que deux fausses molaires, toutes deux avec les formes normales, et la première un peu plus petite que la seconde. La carnassière ne diffère point de celle des mangoustes. A la mâchoire inférieure, la troisième fausse molaire, la carnassière et la tuberculeuse ont cela de remarquable qu'elles ont évidemment été faites sur le même plan, quoiqu'elles présentent quelques différences; la fausse molaire est identique avec celle du paradoxure, ayant une pointe principale en avant et un talon divisé en plus petits tubercules. La carnassière antérieure a un gros tubercule divisé en trois petits mamelons, un moyen, le plus petit de tous en avant, un à la face externe, l'autre à la face interne de la dent; elle a en arrière un talon séparé en trois ou quatre petits tubercules. Enfin la tuberculeuse a la plus grande ressemblance avec la carnassière pour les formes et les dimensions; seulement son tubercule antérieur n'est divisé qu'en deux mamelons.

Desmarest dans sa Mammalogie remplace le nom d'Illiger, *ryzæna*, par celui de *suricata*. Les caractères qu'il adopte sont les suivants: museau pointu, oreilles petites et arrondies, langue couverte de papilles cornées; pieds antérieurs et postérieurs, à

quatre doigts armés d'ongles arqués et robustes; une poche semblable à celle des mangoustes près de l'anus; queue assez longue et pointue; pelage composé de poils annelés de différentes teintes.

Le genre surikate ne renferme qu'une espèce du cap de Bonne-Espérance, que Linnæus a surnommée *viverra tetradactyla* et Buffon *surikate*. Sonnerat en publiant sa figure sous le nom de *zenick* (Voy. aux Indes, pl. 92) donna lieu à Gmelin de créer nominalement dans la douzième édition du *Systema Naturæ* son *viverra zenick*, qui est le surikate ordinaire, habitué à se creuser des terriers et à vivre de petits animaux, d'œufs, et de tout ce qu'il peut attraper. Son urine exhale une odeur fétide.

LE SURIKATE DU CAP.

Ryzæna capensis[1].

Cet animal, que Buffon avoit indiqué à tort comme de l'Amérique méridionale, a le museau alongé en forme de boutoir mobile; son pelage est mêlé de brun, de blanc, de jaunâtre, et de noir; le corps en dessous et les quatre membres sont jaunâtres; la queue est moins longue que le corps, et noire à son extrémité; le nez, le tour des yeux et des oreilles, ainsi que le chanfrein, sont de cou-

[1] *Suricata capensis*, Desmarest, sp. 330 : *ichneumon tetradactylus*, Geoffroy, *Cat.*; Miller, pl. 20; Screb., pl. 117.

leur brune. Le surikate a de longueur totale, y compris la queue, trois pieds dix pouces. On le trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance.

LES PROTÈLES.

Proteles. Is. Geoff. Saint-Hil. [1].

M. Delalande envoya au Muséum un mammifère carnassier digitigrade du cap de Bonne-Espérance, que M. Cuvier nomma *civette* ou *genette hyénoïde*. Cet animal, comme ce nom l'indique, a de grands rapports avec les civettes et les hyénes, et ressemble aussi, sous plusieurs points de vue, aux renards; il frappe d'abord par sa grande ressemblance extérieure avec les hyénes, et sur-tout avec la hyéne d'Orient: c'est le même fond de coloration, le même système de rayures transversales; enfin une semblable crinière et une grande brièveté apparente des membres postérieurs viennent encore ajouter à cette similitude vraiment remarquable.

Cette circonstance organique de la brièveté des membres postérieurs est d'une importance très grande par l'aspect particulier qu'elle donne à l'animal, la gêne qu'elle lui impose dans sa démarche, et par suite la grande influence qu'elle a sur

[1] Ce Mémoire, rédigé avec le plus grand soin, est le seul travail complet que nous possédions sur les protèles: M. Isidore Geoffroy, son auteur, a bien voulu nous permettre d'en enrichir notre Supplément. Il est extrait des *Mémoires du Muséum*.

ses habitudes. Sans doute beaucoup des fables accréditées dans l'antiquité au sujet de la hyène ont eu leur source dans cette disproportion des parties, d'où résultent un aspect, une allure, qui la signalent à l'œil le moins observateur comme un être anomal et extraordinaire.

Un animal qui reproduit un caractère si bizarre, si dominant, est bien digne d'attention; aussi, quoique arrivé en France depuis peu de temps, a-t-il déja occupé plusieurs zoologistes. MM. G. et Fr. Cuvier, et M. Desmarest, dans leurs ouvrages [1], mon père, dans ses cours, en ont déja donné les principaux caractères. M. Cuvier a reconnu que, malgré tous ses rapports de ressemblance avec la hyène, l'animal découvert par M. Delalande n'est point une hyène, mais qu'il doit former un genre nouveau.

Je me propose, dans ce travail, d'établir le nouveau genre que je désignerai sous le nom de *proteles* [2] (protèle); ce nom rappellera que les pieds antérieurs du nouvel animal sont complets, quant au nombre des doigts, par opposition avec ceux de la hyène, qui ne sont que tétradactyles. Tiré, il est vrai, d'un caractère qui est loin d'avoir

[1] Voyez G. Cuvier, *Ossements fossiles*, t. IV; Fr. Cuvier, *Dictionn. des Sc. natur.* (de Levrault) t. XXII, au mot HYÈNE; et Desmarest, *Mammalogie de l'Encyclopédie*, Supplément.

[2] De προ, devant, et de τελήεις, parfait, complet. Je prends ici ce dernier mot comme équivalent de *pentadactyle*. Mon père l'a déja employé dans le même sens. (Isid. Geoff. Saint-Hilaire.)

une importance majeure, il a du moins l'avantage d'indiquer une distinction extérieure très nette et très facile entre deux animaux qui se ressemblent autant à l'extérieur.

Je vais donner les rapports principaux du protèle avec les genres les plus voisins, ceux des civettes, des hyènes, et des chiens. Malheureusement les individus que possède le Muséum sont tous jeunes, ce qui me privera sans doute de quelques considérations intéressantes : j'aurai soin, à cause de cette circonstance, de comparer le protèle, autant que possible, non seulement aux adultes, mais aussi aux jeunes des genres voisins.

Les grandes ressemblances extérieures que je viens d'indiquer entre la hyène et le protèle portent sur le tronc et spécialement sur les extrémités, qui diffèrent beaucoup de celles de la hyène, surtout par leurs dimensions proportionnelles ; néanmoins, malgré tous ces rapports de ressemblance extérieure, un coup d'œil suffit pour distinguer les deux animaux. En effet un museau obtus et comme tronqué, terminant une tête ramassée, caractérise les hyènes ; un museau assez fin et alongé, terminant une tête à proportions élégantes, caractérise au contraire le protèle : de sorte que sa tête se rapproche davantage de celle de la civette ou du renard, par sa forme générale. Ce rapport, donné par l'inspection immédiate des parties extérieures, l'est pareillement par l'étude du crâne.

En général, le système osseux de la tête présente bien toutes les conditions du jeune âge; les os, peu denses, peu épais, sont séparés par des sutures très prononcées par-tout, si ce n'est à l'occiput où déja se remarquent d'assez fortes crêtes. Une tête de jeune hyéne, d'un quart moins longue que celle de l'adulte, a les sutures et les crêtes à-peu-près dans le même état; mais l'épaisseur et la densité de ses os sont même, proportion gardée, beaucoup plus considérables.

L'arcade zygomatique diffère beaucoup de celle de la hyéne, en ce qu'elle offre de plus important; mais par ses détails secondaires elle lui ressemble d'une manière remarquable, s'éloignant au contraire beaucoup de celle de la civette. Chez ce carnassier elle est longue, mince, et parallèle à l'axe de la tête; le jugal est étroit et grêle; son apophyse orbitaire ainsi que celle du frontal n'existent pas [1]: au contraire chez le protéle, comme chez la hyéne, les arcades zygomatiques sont fortes, épaisses, plus écartées vers le temporal que vers l'orbite; le jugal est très large, et les apophyses orbitaires sont très prononcées. La différence consiste en ce que, chez le protéle, l'arcade est moins rejetée en arrière, et sur-tout beaucoup moins écartée, l'apo-

[1] Cette remarque est applicable à la civette proprement dite, et à plusieurs autres animaux du même genre, mais non à tous: chez quelques uns même les apophyses orbitaires existent si prononcées, que l'œil est entouré d'un cercle osseux complet. (Isid. Geoff. Saint-Hilaire.)

physe zygomatique du temporal étant beaucoup plus courte, et le jugal ne pouvant plus s'articuler avec elle qu'en se rapprochant beaucoup du crâne. Ces conditions organiques font que le protèle passe de la forme élargie de la tête des hyènes à la forme alongée de celle des renards; que la boîte cérébrale est plus étendue, la masse encéphalique plus considérable, la totalité des muscles moteurs de la mâchoire inférieure diminuant au contraire.

Les ouvertures des arrière-narines sont larges, et très rejetées en arrière; le palais a aussi beaucoup de largeur. Les deux rangées de molaires sont sensiblement parallèles, ce qui se voit aussi chez les ours, tandis que le parallélisme n'a lieu que pour les deux ou trois dernières molaires chez les hyènes, les chiens, les civettes, et les autres carnassiers. Cette disposition fait que le museau, d'ailleurs beaucoup plus court que celui du renard, est beaucoup plus large à son extrémité. Les os propres du nez, s'alongeant avec le museau, et diminuant avec lui, sont aussi beaucoup plus courts que chez le renard; mais ils sont plus longs que chez la hyène. La largeur du museau donne aux cavités olfactives une assez grande capacité. On ne remarque point de gouttière le long de la suture des os propres du nez, comme cela se voit chez les renards, la civette, et les hyènes.

Le jeune protèle ayant, comme la jeune hyène, les crêtes de l'occiput déja très prononcées, il est à

croire qu'elles sont très saillantes chez le protèle adulte comme chez la hyène adulte.

La mâchoire inférieure, courte et assez semblable à celle de la hyène, présente néanmoins quelques modifications remarquables. Les deux branches du maxillaire sont à peine obliques l'une sur l'autre dans toute l'étendue où doivent s'implanter les molaires; puis les deux bords dentaires se rapprochent en se contournant, d'où résulte une sorte d'échancrure qui répond aux canines supérieures, et sépare les molaires inférieures des canines et des incisives inférieures. Cette disposition fait que, malgré le parallélisme des deux rangées de molaires de la mâchoire supérieure, les molaires inférieures sont, comme chez tous les carnassiers, reçues entre les supérieures, et sont alternes à leur égard, tandis que les incisives supérieures et inférieures sont opposées. Cette disposition se retrouve chez les ours, qui ont aussi, comme je l'ai remarqué, les bords du maxillaire supérieur parallèles.

Le maxillaire inférieur du protèle est d'ailleurs beaucoup moins fort que celui de la hyène; son condyle, et sur-tout son apophyse coronoïde, sont peu développés.

C'est ici sur-tout que la connoissance de l'adulte est à regretter, tous les individus que j'ai examinés n'ayant encore que de très petites dents de lait. M. Fr. Cuvier, celui de tous nos zoologistes qui a porté le plus d'attention sur les dents considérées

comme caractères zoologiques, ayant examiné les dents du protéle, je ne puis mieux faire que de renvoyer à son travail. Je dirai seulement qu'il y a de chaque côté, à la mâchoire supérieure, trois incisives, une canine, quatre molaires; et à l'inférieure, une molaire de moins. Les molaires de la mâchoire inférieure sont séparées des autres dents par un vide assez considérable; celles de la mâchoire supérieure sont écartées les unes des autres. Toutes ces dents sont très petites; les incisives supérieures sont en biseau : chez l'un des deux individus que j'ai examinés elles sont larges et divisées par un sillon longitudinal, visible particulièrement sur la face antérieure, de sorte qu'elles présentent deux petits sommets; chez un autre individu elles sont beaucoup plus étroites, et le sillon est à peine sensible; dans un troisième elles sont larges, et le sillon est encore moins marqué. Les incisives inférieures ont deux sommets plus distincts; les canines supérieures et inférieures sont peu saillantes.

Les dents du protéle sont dans un état complet d'anomalie. C'est, dit M. G. Cuvier, que les dents persistantes ont été retardées, comme il arrive assez souvent aux genettes. Il pense d'ailleurs que, dans leur état normal, elles doivent ressembler à celles des civettes et des genettes; et c'est ce qui l'avoit déterminé à donner au nouveau quadrupéde le nom de civette hyénoïde, que, du reste, il ne regardoit lui-même que comme une désignation

provisoire. Cependant les mâchoires du protéle sont courtes : la portion de la mâchoire inférieure, où doivent s'implanter les molaires, est, proportion gardée, d'un quart au moins plus petite chez le protéle que chez la civette.

C'est avec la hyéne que le protéle a le plus de rapports, quant aux os du tronc. Par le nombre des côtes, il tient le milieu entre la hyéne et la civette; il en a quatorze; elles sont aplaties et assez longues : les huit premières sont les seules qui s'articulent avec le sternum. Cet os ne présente rien de bien remarquable, et ne fait en avant des côtes qu'une saillie peu considérable. Les vertèbres cervicales sont très fortes; toutes leurs apophyses sont très élargies. Les vertèbres lombaires sont au nombre de six, les sacrées au nombre de deux : ce qui fait vingt-neuf vertèbres, sans compter les caudales qui sont au nombre de vingt et une ou vingt-deux. La série des apophyses épineuses présente une disposition remarquable : l'atlas et l'axis sont comme chez les autres carnivores; dans les cinq dernières cervicales, les apophyses épineuses sont élargies, mais peu saillantes : à la région dorsale, elles deviennent tout-à-coup des tiges très alongées. Cette disposition est particulière au protéle et aux hyénes, sur-tout à la hyéne tachetée; car chez les civettes, les chats, et les autres carnivores, les apophyses épineuses des dernières cervicales ont déja pris la forme alongée de celles des dor-

sales. Vers la fin du dos, et dans la région lombaire, ces apophyses deviennent plus larges et moins saillantes; enfin, à la région sacrée, elles sont minces et alongées comme à la région dorsale, mais plus petites.

Les quatorze ou quinze dernières vertèbres caudales ne sont plus que des cycléaux grêles et alongés: les autres ont des apophyses dont quelques unes sont même très saillantes.

Le bassin est, comme chez la hyéne, moins oblique sur la colonne vertébrale qu'il ne l'est ordinairement: l'iléum est plus étroit et plus alongé que chez ce carnassier; la cavité cotyloïde a peu de largeur: elle résulte de l'union de l'iléum, de l'ischium, du pubis, et d'un quatrième os découvert, il y a quelques années, dans l'homme et les mammifères, par notre célèbre anatomiste M. Serres, qui le regarde comme l'analogue de l'os marsupial des animaux à bourse (voyez Analyse des travaux de l'Académie royale des Sciences pour 1819, page 40). L'os pénial des chiens n'est aussi, suivant mon père, que le même os soudé à son congénère, et ne formant avec lui qu'une seule pièce placée sur la ligne médiane (voyez tome IX des Mémoires du Muséum, page 399). Ainsi ce quatrième os existeroit dans la cavité cotyloïde chez tous les mammifères, excepté ceux qui ont ou l'os pénial ou l'os marsupial: il est, chez le protéle comme chez la hyéne, placé entre l'ischium, le pubis, et

l'iléum. Le protéle, de même que la hyéne, n'a donc pas d'os pénial.

On saisit, à la simple inspection des membres du protéle, quelques uns de ses rapports avec la hyéne et la civette. Le membre antérieur du protéle, par ses proportions, ressemble à celui de la hyène, et diffère de celui de la civette; par le nombre des doigts, au contraire, il ressemble à celui de la civette, et diffère de celui de la hyéne, qui manque de pouce, ou du moins qui n'a qu'un pouce rudimentaire. Quant au membre postérieur, sous ces deux rapports également, il ressemble à celui de la hyéne, et diffère de celui de la civette. Ainsi, à la simple inspection, les membres du protéle paroissent avoir plus de rapports de ressemblance avec ceux de la hyéne qu'avec ceux de la civette. Un examen détaillé des parties nous donnera ce même résultat. L'extrémité antérieure même ressemble plus à celle de la hyéne qu'à celle de la civette.

L'omoplate a peu de largeur, mais il est très alongé; cet os est remarquable par cette forme alongée, et sur-tout par son épine très peu oblique sur les bords de l'os. Cette même disposition, qui n'existe ni chez le renard ni chez la civette, se retrouve chez la hyéne. Je n'ai point vu la clavicule; elle manquoit au squelette que j'ai examiné: il est probable qu'elle est petite, et suspendue dans les chairs.

L'humérus est arqué, très fort, sur-tout vers l'extrémité scapulaire; la tête, les tubérosités, tout le tiers supérieur de l'os, remarquable par sa largeur: déprimé dans une partie de sa longueur, comprimé dans l'autre, il est arrondi vers sa moitié; les os de l'avant-bras sont, dans toute leur longueur, appliqués l'un contre l'autre, et même si intimement qu'ils se reçoivent dans de légères facettes dont ils sont creusés à leur partie supérieure; tous deux, et le radius sur-tout, sont larges et aplatis. Le cubitus, moins large, a plus d'épaisseur; sa portion carpienne, arrondie et assez semblable à une phalange, n'est pas encore réunie au corps de l'os. La portion inférieure du radius est au contraire soudée à la supérieure; mais on voit une suture très prononcée, indice de la séparation primitive des deux parties de l'os.

La première rangée du carpe est formée de trois os, dont l'interne, plus grand, est reçu dans la facette articulaire du radius; l'externe, plus petit, dans celle du cubitus; le troisième os est placé au-dessous, et forme une sorte de talon extrêmement saillant: il y a de plus un petit osselet lenticulaire placé dans la ligne du pouce; la seconde rangée est formée de quatre os: à la partie inférieure de l'interne est placé un petit osselet, suivi de trois autres osselets plus ou moins alongés; c'est le pouce. Le même os et le suivant soutiennent le métacarpien du second doigt; le suivant porte celui du troi-

sième; enfin sur l'externe s'appuient les deux derniers métacarpiens.

Tel est le carpe du protéle, remarquable par une grande analogie de composition avec le tarse. Il est très différent de celui de la civette, moins de celui de la hyéne. Ainsi, par le nombre des doigts semblable à la civette, et différent de la hyéne, le protéle est cependant, par son carpe, plus semblable à cette dernière.

Le pied offre encore une considération plus importante, qui le rapproche pareillement de celle-ci. Les carnassiers ont ordinairement le pied de devant plus court que celui de derrière; et particulièrement, car c'est sur eux que porte la différence[1], les métacarpiens plus courts que les métatarsiens. La hyéne fait exception : chez elle le métacarpe ne le cède en rien pour la longueur au métatarse. Il en est de même chez le protéle, qui se rapproche ainsi de la hyéne jusque dans ses anomalies.

Le pouce est formé de trois os : le premier est aussi long que les phalanges métacarpiennes des

[1] Je pourrois dire presque tous les mammifères. Les chauve-souris, plusieurs édentés, etc., font cependant exception. Dans les marsupiaux, qui manquent de pouce au pied de derrière, l'alongement de ce pied ne vient pas uniquement de l'alongement des métatarsiens, il porte en grande partie sur les phalanges digitales. C'est qu'il y a ici un excès de développement dû à des conditions organiques propres aux marsupiaux. Mon père a donné l'explication de ce fait dans l'article Marsupiaux du *Dictionn. des Sc. natur.* (de Levrault), t. XXIX. (Isid. Geoff. Saint-Hilaire.)

autres doigts; le second est court; le dernier, qui est la phalange unguéale, est encore beaucoup plus court : cette petite phalange porte un ongle pointu, placé vers le bas du métacarpe. Les quatre grands doigts ne présentent rien de remarquable; les deux métacarpiens externes sont beaucoup plus courts que les internes : aussi les doigts auxquels ceux-ci appartiennent sont-ils plus alongés que les autres, et les ongles du deuxième et du cinquième doigt placés beaucoup plus en arrière que ceux du troisième et du quatrième. Aux pieds de derrière les métatarsiens internes sont les plus alongés, comme le sont les métacarpiens internes aux pieds de devant : par suite, aux pieds de derrière comme aux pieds de devant, les ongles externes sont rejetés en arrière.

On remarque, à la partie postérieure de chaque articulation métacarpo-phalangienne, deux os entre lesquels glisse, dans la flexion, l'extrémité supérieure de la phalange correspondante. Ces deux os se retrouvent dans les chats, les hyènes, etc., où ils finissent par se souder ensemble. Cette soudure a sans doute pareillement lieu chez le protèle. Enfin il y a en devant, dans les ligaments de la même articulation, de petits osselets qui ressemblent tout-à-fait à la rotule par leur position et par leur forme. Tous ces os, placés derrière les articulations métacarpo-phalangiennes, et ces osselets sésamoïdes, placés au-devant, se retrouvent aux

parties correspondantes du membre postérieur, à l'examen duquel je vais maintenant passer.

Le fémur et la rotule du protéle ressemblent beaucoup à ceux de la civette et de la hyéne; la tête du fémur est cependant plus saillante que chez la hyéne. Le péroné n'est encore qu'une tige aplatie, un peu renflée, et arrondie à ses extrémités: contigu au tibia dans sa moitié inférieure, il s'en écarte dans la supérieure. Cette disposition produit une courbure dont la concavité est tournée vers l'extérieur. Sans doute dans les vieux individus les deux os de la jambe sont soudés dans une grande partie de leur longueur. Dans les civettes comme dans les chats, au contraire, les deux os ne se réunissent qu'à leurs extrémités, et sont toujours écartés l'un de l'autre dans le reste de leur longueur. Au-dessous du péroné est une épiphyse qui se soude plus tard avec le péroné, dont elle doit faire partie, et avec le tibia; à l'extrémité supérieure du péroné sont deux autres épiphyses, dont l'inférieure sert aussi de point de réunion pour les os de la jambe: il y a de plus un petit osselet placé au côté externe. Le péroné de la hyéne ressemble à celui du protéle; il est même encore plus étroit chez elle, proportion gardée. Les chiens ont aussi les os de la jambe disposés de la même manière, et soudés pareillement dans leur moitié inférieure; ils se réunissent même quelquefois dans la portion de leur longueur où ils sont écartés, au moyen

d'une lame osseuse qui va d'un os à l'autre comme feroit un ligament inter-osseux. Je parle de cette disposition, que je n'ai observée que chez les chiens, parcequ'elle doit se rencontrer pareillement chez les vieux protéles.

Le tarse ne diffère que très peu de celui des autres carnassiers, et particulièrement de la civette : analogie remarquable entre les pieds de deux animaux dont l'un est pentadactyle, et l'autre privé de pouce. Au reste, comme on sait, un élément organique de plus ou de moins dans une série de parties analogues n'est pas un caractère d'une importance majeure : c'est ainsi que varie fréquemment dans le même genre, quelquefois dans la même espèce, le nombre des doigts, des côtes, des vertèbres, des dents, etc.

Il y a toutefois une légère modification chez la civette : les cunéiformes portent les trois métatarsiens internes ; le cuboïde soutient le suivant, et ne s'articule à l'externe que dans une très petite portion. Telle est aussi, à-peu-près, la disposition de ces os chez l'homme. Dans le protéle le tarse est aussi large ; mais l'absence d'un métatarsien rend le métatarse plus étroit, ce qui fait que les quatre métatarsiens qui restent sont moins gênés, et s'articulent avec le tarse d'une manière plus pleine et plus entière. Il est à remarquer au reste que le pouce joue chez la civette un rôle très peu important ; en effet le métatarsien de ce doigt est

placé hors de rang, s'articule avec son cunéiforme presque tout entier au-dessous du métatarsien du second doigt, et reste caché sous lui dans une grande partie de sa longueur : il est d'ailleurs extrêmement grêle.

Les phalanges métatarsiennes et digitales du protéle sont très semblables à celles de la civette, sur-tout quant aux trois doigts externes; car l'interne, grêle chez la civette, est très fort chez le protéle. C'est à l'absence du pouce qu'il faut attribuer le volume remarquable de cet os, nourri chez le protéle de tout le sang qui, dans le cas normal, se seroit porté au pouce.

Telles sont les principales particularités que nous présente le squelette du protéle. J'ai montré que cet animal est très voisin des hyénes; qu'il l'est plus même que ne semblent l'avoir pensé les naturalistes qui se sont occupés de lui avant moi. En effet si nous omettons les caractères extérieurs, qui ne sont pas eux-mêmes sans importance, pour nous baser uniquement sur les considérations que présente le squelette, que trouvons-nous? L'ensemble de la colonne vertébrale, le bassin, le membre postérieur tout entier, l'épaule, les os de la jambe, du carpe, les quatre doigts externes, qui sont les plus importants dans ces familles, nous rappellent entièrement et presque uniquement la hyéne. Les côtes, le sternum, ressemblent autant aux os correspondants de la hyéne qu'à ceux de tout autre

animal. Le protèle a un doigt de plus; mais ce n'est pas là une différence bien importante: ce doigt est petit, grêle, sans usage, comme surnuméraire; et d'ailleurs on trouve des rudiments de pouce chez la hyène.

La forme de la tête est différente; l'arcade zygomatique est beaucoup plus écartée chez la hyène: l'arcade zygomatique qui, étant pour le naturaliste comme l'indice du volume de la masse encéphalique et de la force des muscles moteurs de la mâchoire, renferme en elle un caractère d'importance majeure. Nous sommes enfin ici sur une différence fondamentale, et qui ne permet pas de laisser le nouvel animal parmi les hyènes; mais n'est-il pas remarquable de trouver encore, jusque dans les points où la dissemblance est la plus grande, des rapports de ressemblance dans les détails secondaires?

Que conclure de tout ceci? C'est que le nouveau mammifère doit être regardé comme le type d'un genre nouveau, selon l'opinion de M. Cuvier; et que ce genre, qui se rapproche, à certains égards, des civettes et des renards, a des rapports très nombreux avec les hyènes.

J'achèverai de faire connoître l'animal qui fait le type du nouveau genre, en disant quelques mots des couleurs de son pelage et de ses parties extérieures.

L'aspect général est, comme je l'ai dit, celui des hyènes. Ses jambes de derrière sont en apparence

très courtes, ce qui vient de la flexion continuelle où il en tient les diverses parties, et non de leur brièveté réelle ; car, malgré l'alongement du carpe dont j'ai fait mention, les membres postérieurs sont aussi longs que les antérieurs.

Les oreilles sont alongées et couvertes d'un poil très court et peu abondant : elles rappellent celles de la hyène d'Orient. Les narines font une saillie prononcée au-delà du museau, qui est noir et peu fourni de poils ; on y remarque de longues moustaches. Les poils de la crinière et ceux de toute la queue sont de longs poils rudes au toucher et annelés de noir et de blanchâtre ; ce qui fait que la crinière et la queue sont aussi dans leur ensemble annelées des mêmes couleurs. La crinière s'étend de la nuque à l'origine de la queue ; les poils qui la composent sont plus rares, et plus courts vers le haut du cou et vers la queue. Le reste du corps est presque en entier couvert d'un poil laineux, entremêlé de quelques poils plus longs et plus rudes. Le fond du pelage est blanc-roussâtre ; mais il est varié sur les côtés et la poitrine de lignes noires transversales, inégalement prononcées et espacées. Les tarses sont noirs ; le reste de la jambe, de même couleur que le corps, est varié aussi de bandes noires transversales dont les supérieures se continuent avec celles du tronc.

Il paroît qu'il y avoit un sillon sous l'anus, comme l'a remarqué M. Cuvier.

Ici se termine tout ce que pouvoit apprendre l'inspection du nouvel animal. M. Jules Verreaux, neveu de M. Delalande, et qui l'a accompagné dans son mémorable voyage au Cap, a bien voulu compléter mon travail en me communiquant ce qu'il a pu savoir des habitudes du nouvel animal.

Les protèles sont nocturnes : ils ont une grande facilité pour fouiller la terre, et se creusent des terriers à la manière des renards. Ils ont toujours soin de se ménager plusieurs issues. Lorsqu'ils sont excités, leur crinière se dresse, et leurs poils sont hérissés depuis la nuque jusqu'à la queue. Ces animaux paroissent assez prompts à la course[1].

Les trois individus que M. Delalande a tués habitoient ensemble ; ils sont sortis de leur terrier par diverses issues, pour éviter un chien qui s'y étoit introduit. Ils fuyoient avec une grande vitesse, les crinières hérissées, le corps très oblique sur le sol, les oreilles et la queue baissées. L'un d'eux se voyant en danger se mit à fouille le sol, comme pour se creuser un nouveau terrier[2].

[1] Je ne puis m'empêcher de remarquer que les habitudes du protèle ressemblent sous plusieurs rapports à celles des hyènes : ainsi les hyènes sont nocturnes comme le protèle ; comme lui, elles ont pour fouiller la terre une facilité dont elles font usage non pas, il est vrai, pour se creuser des terriers, mais seulement pour exhumer les cadavres dont elles veulent se repaître. Cette ressemblance entre les habitudes des deux animaux est à-la-fois et la suite nécessaire et la preuve de celle qui existe entre leurs organes. (Isid. Geoff. Saint-Hilaire.)

[2] Voyez notre pl. n° 18.— « La découverte du protèle étoit, aux yeux de M. Delalande, d'un grand intérêt : aussi, à peine de retour du

C'est au fond de la Cafrerie que M. Delalande a tué les protéles. J'ai consulté les relations des principaux voyages faits dans ces contrées encore presque inconnues, et dans toute l'Afrique méridionale. Je n'ai trouvé ces animaux indiqués dans aucun : ce qu'expliqueroient au besoin très facilement le petit nombre de voyageurs qui ont pénétré dans ces contrées, et l'habitude qu'ont ces carnassiers de ne sortir que la nuit. Mais il est une circonstance qui l'explique encore mieux : c'est leur très grande rareté. Les protéles sont en effet si rares qu'ils étoient inconnus même aux naturels du pays. C'est une raison de plus pour nous d'attacher un grand prix à la découverte de M. Delalande, puisque sans lui le protéle nous seroit sans doute inconnu pour long-temps encore.

Je proposerai d'appeler le nouvel animal du nom du voyageur auquel nous en devons la connoissance, *proteles Lalandii* (protèle Delalande). Qu'il me soit ainsi permis de rattacher son nom à sa découverte, et de ramener l'attention et le souvenir

Cap, s'est-il empressé de le faire peindre sous ses yeux par l'habile peintre M. de Wailly. Une pelleterie préparée ne pouvoit donner qu'une idée insuffisante et peu exacte du nouvel animal : cependant M. Delalande, doué d'un grand talent d'observation, et suppléant à ce qui manquoit par les nombreux souvenirs de son voyage, a fait ce que lui seul pouvoit faire, il a obtenu une bonne figure. Il a fait représenter l'animal tel qu'il l'a vu, c'est-à-dire sortant de son terrier. C'est ce précieux dessin que j'ai fait graver, et qui accompagne mon Mémoire. L'original fait partie de la riche collection des vélins du Muséum. » (Isid. Geoff. Saint-Hilaire.)

reconnoissant des naturalistes sur le plus infatigable et le plus intrépide de nos voyageurs : foible hommage, bien dû sans doute à l'un des hommes qui ont rendu le plus de services à la zoologie ; qui a vécu pour elle, et qui même a péri à la fleur de l'âge, au retour du plus glorieux et du plus beau de ses voyages, victime de son ardeur, de son zèle et de son dévouement pour les sciences.

LES PHOQUES.

Phoca.

Sous ce nom générique Linnæus, Erxleben, Illiger, MM. Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, de Blainville, et la plupart des auteurs qui les ont suivis, comprennent une grande famille naturelle de mammifères carnivores et amphibies dont les pieds sont enveloppés dans la peau et disposés en forme de nageoires. Cette organisation gêne leur marche sur la terre, où ils ne font guère que ramper sur les rivages, tandis que dans l'eau ils nagent avec facilité. Les carnivores amphibies ne comprennent que les deux genres anciens *phoca* et *trichechus,* et forment ainsi un groupe très naturel que l'on a nommé *phocacés.* M. Cuvier le place avant les marsupiaux et après les carnassiers digitigrades; M. Duméril au contraire le rejette à la fin de sa classe des mammifères, dans son avant-dernière famille, qui précède seulement les cétacés. M. Latreille dans ses familles naturelles du règne animal a établi un cinquième ordre, celui des amphibies, et sa première famille est celle des cynomorphes, et comprend les genres *phoque* et *otarie,* ce dernier n'étant qu'un démembrement du premier. M. Temminck a suivi

à-peu-près la même régle de classification que M. Cuvier. Les phoques ont dans ces derniers temps été l'objet de travaux estimables dont nous présenterons une analyse détaillée ; mais nous devons avouer cependant qu'il n'est pas d'êtres dont l'histoire soit plus incomplète, plus fautive, plus surchargée d'erreur : aussi leur étude est-elle encore dans l'enfance. Comment en effet pouvoir grouper les renseignements épars, souvent incohérents, des voyageurs, les seuls qui nous en aient fourni de nombreux, mais dont l'abondance ne compense pas la bonté, et qui sont on ne peut plus embarrassants à mettre en ordre et à consulter avec fruit? Ces animaux d'ailleurs varient suivant les âges, les sexes, les saisons, et les climats. La plupart n'existent point dans nos Musées, et ne sont établis que sur des descriptions souvent incomplètes ou sur des figures dessinées avec plus ou moins d'exactitude. Les moyens de comparaison manquent donc pour établir leurs caractères, et par conséquent la majeure partie des espèces se trouve reposer sur des êtres équivoques. Il n'en est pas de même de celles étudiées par les naturalistes modernes ; leurs descriptions les isolent nettement de toutes les autres, et ce sont ces espèces-là que nous citerons de préférence. D'un autre côté, l'intérêt que présente l'histoire des phoques sous le rapport de l'organisation, des mœurs, de l'habitation ; les ressources qu'ils fournissent à l'économie politique ; les arme-

ments que nécessite leur chasse; les traits divers qui se rapportent à chacun d'eux, nous forceront à nous étendre un peu sur ces divers points, à outre-passer les bornes habituelles de nos descriptions.

Les phoques ont été connus des anciens, qui souvent les mentionnent dans leurs écrits sous le nom de *phoca* adopté par les modernes; les poëtes les nommoient les troupeaux du vieux Protée. Tous les auteurs de l'époque de la régénération des lettres les décrivent également sous une foule de noms qu'il seroit sans utilité de reproduire; quelques uns, tels que Celsius, Olaus Worm, Aldrovandi, Gessner, en donnèrent des figures plus ou moins grossières. Mais nous ne remonterons pas plus haut que les écrits de Linnæus, et même que la douzième édition du *Systema Naturæ* donnée par Gmelin. Les phoques, *phoca*, commencent la troisième classe, les *mammalia feræ* de Linnæus, et le nombre des espèces est borné à dix; cependant ces êtres venoient d'être mieux étudiés. Steller avoit fait connoître ceux du pôle boréal; Eggède et Crantz y ajoutèrent quelques espèces, et Molina les phoques porc, urigne, et éléphant, de la mer du Sud. Erxleben (*Syst.*, 1777) n'a décrit que neuf espèces et paroit avoir donné tous ses soins à la synonymie, qui n'en est pas moins souvent erronée. Buffon et les naturalistes qui le suivirent n'ajoutèrent que des faits partiels à ce que l'on savoit sur ces

animaux; mais déja la multiplication des espèces ne permettoit guère de les présenter avec ordre et netteté. Péron le premier, guidé par Buffon, eut l'idée heureuse de diviser le genre phoque en deux, suivant que ces animaux ont une conque extérieure apparente ou nulle. Les premiers reçurent le nom d'otarie, *otaria*, et les seconds conservèrent le nom de phoque proprement dit, *phoca*. Cette division fut généralement admise, et elle est d'autant plus commode pour la pratique qu'elle est fondée sur un caractère facile à saisir et à distinguer. Tout récemment M. F. Cuvier, portant un examen attentif sur des crânes qui existent dans le Cabinet d'anatomie, fut autorisé à former sept genres fondés sur la forme des dents; et enfin Nylsson en ajouta un neuvième, également établi sur ces organes. Mais M. de Blainville avoit déja cherché à séparer en coupes plus nombreuses, et en se servant de caractères tirés des dents incisives, des phoques dont il put étudier les dépouilles, mais sans leur donner de noms distinctifs.

Linnæus caractérisa les phoques ainsi qu'il suit: incisives supérieures aiguës, parallèles, au nombre de six; les extérieures plus grandes que les intérieures; les inférieures au nombre de quatre, égales, régulières, obtuses: canines plus longues que les incisives du double, aiguës, robustes; molaires, cinq ou six de chaque côté, tricuspides; auricules nulles; pieds postérieurs réunis. Erxle-

ben adopta l'exposition des caractères donnés par Linnæus, et en modifia seulement quelques points. C'est ainsi qu'après la phrase erronée d'auricules nulles, il ajouta *chez la plupart,* et qu'après celle de pieds postérieurs réunis, il plaça le mot *pentadactyles.* Nous passons sous silence les caractères génériques présentés par divers auteurs moins connus, et intermédiaires à Linnæus et à M. Cuvier. Ce dernier, dont le nom est d'un si grand poids en zoologie, définit ainsi les phoques: « Ce sont des animaux qui ont quatre ou six incisives en haut, quatre en bas; des canines pointues, et des molaires au nombre de vingt, vingt-deux, ou vingt-quatre, toutes tranchantes ou coniques, sans aucune partie tuberculeuse; à tous les pieds cinq doigts, dont ceux de devant vont en décroissant du pouce au petit doigt, tandis qu'aux pieds de derrière le pouce et le petit doigt sont les plus longs, et les intermédiaires les plus courts; les pieds de devant sont enveloppés dans la peau du corps jusqu'au poignet; ceux de derrière presque jusqu'au talon; entre ceux-ci est une très courte queue. »

M. F. Cuvier, dans un travail fort remarquable, basé sur une connoissance rigoureuse des espèces, divisa les phoques existant dans les collections en sept genres qu'il nomma: *calocéphale*, *sténorhynque*, *pélage*, *stemmatope*, *macrorhin*, *arctocéphale*, et *platyrhynque*. Dans ces sept genres M. F. Cuvier ne décrivit qu'un petit nombre d'espèces:

il fut forcé de rejeter, sous les anciens noms de phoque et d'otarie, la plupart des individus vaguement connus. Nous pensons devoir passer successivement en revue ces nouveaux genres et les caractères qui leur sont assignés.

1° CALOCÉPHALE, *calocephalus*. F. CUV. Machelières formées principalement d'une grande pointe placée au milieu, d'une plus petite située antérieurement, et de deux, également plus petites, placées postérieurement; boîte cérébrale bombée sur les côtés, aplatie au sommet; de légères rugosités pour crêtes occipitales; trente-quatre dents, six incisives, deux canines, dix molaires en haut; quatre incisives, deux canines, dix molaires en bas.

Les espèces que M. F. Cuvier admet dans ce genre sont les phoques veau-marin, lièvre, marbré, lagure, groënlandois, hérissé, et barbu. Tel qu'il est composé, le groupe des calocéphales comprend des animaux qui vivent dans nos mers, et qui se distinguent par la membrane interdigitale, qui ne dépasse pas les doigts et qui n'enveloppe pas entièrement ceux de devant; en ce que les doigts vont en diminuant de longueur graduellement de l'interne à l'externe, et que les deux doigts externes des pieds postérieurs sont plus longs que les autres; par leur pupille verticale, par les narines qui sont obliques, par la langue qui est échancrée à son sommet; par leurs mamelles qui sont au nombre de quatre, et abdominales.

Les calocéphales sont remarquables par une grande intelligence, ce qu'ils doivent en partie à leur organe cérébral largement développé. Ils sont doux, faciles à apprivoiser, susceptibles d'attachement, et reconnoissent les soins qu'on leur porte; ils nagent avec la plus grande aisance, mais se traînent avec difficulté et avec effort sur le rivage où ils se rendent pendant certain temps de l'année.

2° Sténorhynque, *stenorhynchus*. F. Cuv. Le museau est très proéminent et effilé; les dents sont composées à leur partie moyenne d'un long tubercule arrondi, cylindrique, recourbé en arrière, et séparé de deux autres tubercules un peu plus petits, l'un antérieur et l'autre postérieur, par une profonde échancrure: leurs pieds n'ont que des ongles très petits.

Dans ce genre M. F. Cuvier ne place que le phoque leptonyx de M. de Blainville, dont le phoque de Weddell n'est pas très distinct. On ne connoît point ses habitudes ni ses mœurs.

3° Pélage, *pelagius*. F. Cuv. Il a le museau alongé, très élargi à son extrémité, à chanfrein très arqué; incisives supérieures échancrées tranversalement à leur extrémité; les inférieures simples; molaires épaisses et coniques, n'ayant en avant et en arrière que de petites pointes rudimentaires.

Une seule espèce appartient au genre pélage; c'est le phoque moine de la mer Adriatique, dont les pieds de derrière sont quelquefois privés d'on-

gles, les narines parallèles, la pupille verticale, l'oreille sans conque externe: quatre mamelles placées autour du nombril.

4° STEMMATOPE, *stemmatopus*. F. CUV. Une seule espèce appartient à ce genre, que caractérisent un organe érectile surmontant la tête; trente dents, dont les molaires, courtes, élargies, ont une simple racine; leur couronne, striée plutôt que dentelée, sort très peu des gencives; le museau est étroit, obtus, et le cerveau assez développé. Tout ce qu'on sait de son organisation se borne au manque d'oreille externe, à la langue qui est douce et échancrée, aux doigts qui sont onguiculés et débordés par la membrane natatoire. Le phoque mitré de Camper, *phoca cristata*, Gm., est encore le seul amphibie de cette tribu que l'on connoisse.

5° MACRORHIN, *macrorhinus*. F. CUV. Ce genre, comme le stemmatope, s'éloigne beaucoup des phoques proprement dits par ses formes et surtout par son système dentaire. Les dents sont au nombre de trente; les incisives sont crochues comme les canines, mais seulement un peu plus petites; les racines des molaires sont simples, plus larges que les couronnes, qui imitent un mamelon pédonculé. Le type de ce genre est fourni par l'éléphant de mer de Péron.

6° ARCTOCÉPHALE, *arctocephalus*. F. CUV. Il a trente-six dents, la tête surbaissée, le museau rétréci; les quatre incisives moyennes sont partagées

transversalement dans leur milieu par une échancrure profonde; les inférieures sont entaillées d'avant en arrière; les molaires n'ont qu'une racine, moins épaisse que la couronne, qui consiste en un tubercule moyen, ayant à sa base, en avant et en arrière, un tubercule beaucoup plus petit.

Dans les arctocéphales les membres antérieurs sont placés très en arrière, ce qui contribue à donner au cou une extension démesurée; les postérieurs ont leur membrane lobée dépassant les doigts et à cinq festons; la conque externe des oreilles est rudimentaire. On n'en connoît qu'une espèce, qui est l'ours de mer de Steller et de Forster.

7° PLATYRHYNQUE, *platyrhynchus*. F. CUV. Sa région cérébrale est très élevée, le museau élargi; le même système dentaire, numériquement, que les arctocéphales, mais les incisives sont aiguës et les molaires n'ont pas de pointe secondaire postérieurement. Le type de cette division est le lion marin de Steller.

Tels sont les sept genres adoptés par M. F. Cuvier, et dans lesquels, faute de détails précis, on ne peut classer la plupart des espèces mentionnées si vaguement sous les noms mille fois erronés de veau marin, lion marin, loup marin, etc. Un autre genre fut admis par Nylsson et fondé sur le *phoca hispida* de Fabricius, et adopté par Horn-

schuch dans un Mémoire sur une espèce de phoque de Poméranie (Isis, t. VIII, p. 810; 1824) sous le nom d'*halychœrus*. Les caractères principaux de ce genre seroient, suivant Hornschuch, dans la quantité et la forme des dents; celles-ci sont au nombre de trente-quatre. Toutes sont coniques, recourbées; les inférieures égales, courtes, séparées également par un intervalle vide; les deux incisives externes d'en haut simulant des canines, et marquées d'un canal étroit à leur partie postérieure; les quatre intermédiaires plus longues et d'égale longueur; canines inférieures rapprochées, sillonnées en arrière et en dedans, s'engageant dans un intervalle des canines supérieures qui sont semblables; molaires triquêtres, les supérieures convexes sur leur face externe, recourbées, les troisième et quatrième les plus grandes; les inférieures pyramidales, les deuxième et troisième plus fortes: les ongles sont plus longs et plus recourbés que chez les autres phoques. Une seule espèce est le phoque gris ou *phoca annellata* de Nylsson des mers du Nord.

Telles sont les divisions admises en ce jour; mais comme la plupart des espèces ne sauroient y être placées, et que ces genres seront un jour l'objet d'un nouveau travail et sans doute d'une nouvelle révision, nous suivrons dans la description des espèces l'ordre plus communément admis des genres phoque et otarie.

Destinés à vivre dans un liquide dense[1] tel que l'eau, susceptibles de séjourner long-temps sur terre, quoique ce ne soit pas cette dernière habitation qui leur fournisse leur nourriture, les phoques doivent jouir d'une organisation en rapport avec ces deux genres d'existence. Par les formes extérieures de leur enveloppe corporelle, ils ne diffèrent point des quadrupèdes carnassiers terrestres, tandis que par leurs membres conformés pour la natation ils s'en éloignent au contraire beaucoup. Les phoques et les loutres ont aussi plus d'un point d'analogie. Nous sommes redevable à Daubenton des premiers détails positifs sur l'anatomie de ce genre. Selon lui, les phoques sont plus particulièrement remarquables par les circonstances suivantes: le bras et l'avant-bras sont courts, et cachés sous la peau de la poitrine; les doigts sont empatés dans une membrane qui sert de nageoire, et sont au nombre de cinq; les poils sont généralement durs, secs et cassants: dans quelques espèces ils sont de deux sortes, et il y en a de doux et de soyeux: les soies des moustaches sont généralement plates, et même noueuses à la manière des antennes de certains insectes coléoptères. Les viscères offrent entre autres particularités un épiploon court et fort mince, le foie plus étendu à

[1] Buffon attribuoit à l'ouverture du trou de Botal cette faculté; mais les observations modernes ont prouvé que cette prétendue ouverture constante étoit oblitérée comme chez les autres animaux.

droite qu'à gauche, l'estomac occupant le milieu de la région épigastrique, courbé en arc de cercle, dont la convexité se trouve en arrière et les deux extrémités en avant, et sans grand cul-de-sac; le canal intestinal fait de nombreuses circonvolutions; le cœcum est fort court, et arrondi par le bout; le foie est très grand, mais il est moins épais que long et large; ses lobes, au nombre de quatre, sont fort longs et pointus; et c'est à tort que Perrault en indique six, car il aura pris pour autant de lobes distincts les trois portions du lobe moyen; la rate est placée transversalement de droite à gauche sur l'estomac; le pancréas est assez grand, très épais, très compacte, de forme oblongue irrégulière, plus large à son extrémité droite qu'à la gauche; les reins sont fort grands, tuberculeux en dehors; le cœur est ovoïde, placé dans le milieu de la poitrine plus à droite qu'à gauche; les poumons ont un seul lobe volumineux, le gauche un peu plus grand que le droit; la langue est échancrée à l'extrémité, comme fourchue, très étroite, très mince au sommet, large, épaisse et courte à la base, garnie de papilles : cerveau développé, et cervelet beaucoup plus grand à proportion.

La vulve chez la femelle touche à l'anus; les lèvres sont minces, le clitoris gros et long; vagin étranglé au milieu de sa longueur; col de la matrice formant un bourrelet aplati; vessie de forme oblongue et presque conique. Le squelette des

phoques ne diffère que peu de la forme dévolue aux autres mammifères, et les différences principales s'observent seulement dans les organes locomoteurs; cependant les os offrent des différences saillantes, dont voici les principales : les apophyses épineuses des vertèbres sont très courtes; les côtes sont au nombre de quinze de chaque côté, dix vraies et cinq fausses; le sternum est composé de dix os fort étroits, et le dernier est le plus long de tous. Il y a cinq vertèbres lombaires, dont les apophyses épineuses ont peu de hauteur; la queue a douze vertèbres et le sacrum quatre; le bassin est très long et fort étroit; les os pubis sont alongés, et articulés comme chez l'homme. Il n'y a point de clavicules; les os de l'avant-bras sont très courts; la tubérosité humérale est très développée; les fémurs sont moins longs que les humérus; le tarse et le carpe sont composés de sept os.

Mais ce qu'il importe le plus de connoître sont les appareils des sens des phoques, puisque par eux la vie de relation et de reproduction en est le résultat; et, sous ce rapport, nous ne pouvons mieux faire que de nous servir d'un très bon travail exécuté par M. de Rosenthal : il est intitulé *des Organes des sens chez les chiens de mer,* et il est inséré dans le tome XII, page 675, des Mémoires de la Société de Bonne. Ce mémoire, écrit en allemand, a été traduit par M. le docteur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, jeune savant qui marche

dignement sur les traces de son célèbre père, et qui a bien voulu nous le communiquer. De Rosenthal entreprit son travail de concert avec le professeur Hornschuch, et chercha dans les dissemblances de l'organisation intérieure à retrouver si ces différences coïncidoient avec les caractères différentiels extérieurs. Son but étoit de trouver le moyen de mieux préciser les caractères spécifiques, quoique plusieurs des organes internes soient peu propres à cet usage. Il s'occupa donc des appareils des sens et les étudia les uns après les autres. Nous allons le suivre dans le résultat de ses recherches.

Si le tact est dans toute sa perfection chez l'homme, s'il conserve ses plus précieux attributs chez plusieurs animaux, il perd la plupart de ses avantages chez les phoques. Leurs enveloppes extérieures, leurs membres ne sont pas disposés favorablement pour en être le siège. De Rosenthal regarde comme organes essentiels du toucher les longues soies, d'une nature particulière, qui revêtent les lèvres sous forme de moustaches roides. Ces *soies-palpes* sont implantées au milieu des fibres d'un muscle épais qui sert à l'occlusion des cavités nasales. Leur sensibilité exquise est mise en jeu au contact des corps; mais elle est plus avivée encore lorsqu'elle coïncide avec l'ouverture des narines, parceque le sens de l'odorat ajoute un moyen de plus à la perception de la sensation. Ces poils des moustaches sont roides, annelés le plus souvent

arrondis à leur extrémité inférieure où ils sont traversés d'un canal central dans l'étendue d'une ligne et demie. Ils sont, dans toute la portion enfoncée dans les interstices du muscle *clausteur* des narines, entourés d'une capsule cornée cylindrique, ou bulbe producteur, ouverte à ses deux extrémités et nue en dehors, tandis que son intérieur est tapissé par une légère pellicule ou membrane vasculaire. Cette membrane forme une véritable gaîne à la soie, s'unit à la capsule cornée par son extrémité ouverte inférieure, et va joindre le bout du canal de la soie et s'y attache circulairement en y laissant pénétrer quelques légers petits vaisseaux. Cette membrane agit ainsi autour de la base du poil comme l'anneau membraneux qu'on observe sur le pourtour de l'ouverture inférieure des plumes (*voyez* F. Cuvier, *Recherches sur l'organisation des plumes, Mém. du Muséum*, t. XIII, p. 327). Cette membrane mince, dont l'existence est annoncée par les recherches de de Rosenthal, peut aisément être brisée, et c'est ce qui explique le silence que Rudolphi garde à son égard, car elle paroît lui avoir échappé (Mém. de l'Acad. de Berlin, 1814.—15). Cette membrane, en entrant dans le bulbe pour en tapisser les parois internes, y laisse pénétrer des vaisseaux et des nerfs. Ces derniers appartiennent à la deuxième branche principale de la cinquième paire, qui prend sur la face un développement considérable. Ils envoient de nom-

breux filets aux extrémités du bulbe, dont les poils ou soie des moustaches sont les prolongements, et qui ont sans doute pour but de transmettre au bulbe, véritable siége de la sensation du toucher, les impressions qu'ils reçoivent par le contact des corps extérieurs. On conçoit alors que les sensations de relation par le toucher doivent être très obtuses chez les phoques.

La langue est longue de trois pouces, et est large à sa partie postérieure d'un pouce trois quarts environ (ces proportions appartiennent seulement aux espèces de la taille du veau marin du nord de l'Europe sans doute). Le muscle lingual reçoit, comme chez les autres animaux, les hyo-glosse, génio-glosse, et les autres muscles de l'appareil hyoïdien. La membrane muqueuse qui le tapisse est douce, et se replie en plusieurs rides à la partie postérieure; elle recouvre une membrane fibreuse beaucoup plus épaisse, et qu'on ne peut comparer qu'au réseau de Malpighi de certains animaux herbivores. Les papilles nerveuses, siége du goût, sont de grandeur très inégale; elles ne sont pas roides et leurs pointes sont dirigées en arrière: de très petits rameaux nerveux se rendent à chacune d'elles. L'os hyoïde, par la manière dont il est placé, et aussi par sa forme, a beaucoup de rapport avec celui de l'homme. Son corps est aplati, large d'à-peu-près trois lignes, et disposé obliquement; de sorte que le bord tranchant est dirigé en

haut et en devant, et que le bord épais est tourné en arrière et en bas. Les cornes thyroïdiennes sont plus larges et plus robustes proportionnellement que celles de l'os hyoïde de l'homme, et elles s'unissent immédiatement avec le cartilage thyroïde : leurs extrémités sont terminées par une membrane qui affecte la forme d'une membrane capsulaire ; les cornes antérieures se composent de trois portions osseuses arrondies, réunies par des cartilages. Ces pièces osseuses accessoires ont été retrouvées chez le Nègre, et plus rarement chez les Européens, par Sœmmering. Les muscles de la région hyoïdienne ne présentent rien de particulier.

Ce sens est bien moins développé, suivant de Rosenthal, chez les phoques que chez les autres carnassiers. Il est de fait que la plupart d'entre eux paroissent ne point avoir la conscience des odeurs, même à une foible distance. On doit penser que chez les phoques l'appareil olfactif est disposé, comme chez les poissons, à recevoir les particules des aromes apportées par un fluide beaucoup plus dense que l'air, tel que l'eau. Leur respiration à terre est toujours gênée, et ne s'exécute que par des inspirations fortes et aidées de tous les muscles, et notamment des divers plans de fibres intercostales.

La cavité nasale est inégalement large, et très comprimée à sa partie supérieure par le développement des fosses orbitaires. Le corps de l'ethmoïde

est très petit, et de Rosenthal compta dans le *phoca fœtida*, à la partie externe des cornets supérieurs, sept apophyses aplaties et enroulées à leur bord; le cornet inférieur est au contraire très grand, et remplit en grande partie tout l'espace des fosses nasales antérieures et postérieures, et se trouve formé de feuillets enroulés très minces; la portion de la pituitaire qui le tapisse est mince, et reçoit comme à l'ordinaire les nerfs des première et cinquième paires : le nerf olfactif offre des différences que déja Thiedemann avait entrevues. Ainsi, naissant d'un prolongement remarquable du lobe moyen du cerveau et d'un mince filet médullaire venant des parois latérales des cavités cérébrales, il prend la forme d'un cordon assez large, s'unit à la substance grise, sous le lobe antérieur, et s'y loge dans une gouttière profonde, jusqu'à la lame criblée où il se renfle sous forme d'un petit bulbe séparable en deux portions qui ont de la ressemblance avec les feuillets du *septum lucidum*. La portion membraneuse du cornet inférieur reçoit quelques petits filets provenant de la cinquième paire. Les observations de Treviranus semblent prouver qu'aucune branche de la première paire ne vient s'y adjoindre. Le rebord des narines est formé d'une membrane épaisse, remplie de graisse, et qui s'attache à la portion cartilagineuse du vomer. Il en résulte que les ailes du nez jouissent d'une grande mobilité, et peuvent éprouver un de-

gré de contraction assez puissant pour les fermer complétement. Ce mouvement est opéré par deux muscles, faisant l'office de constricteurs, et dont les fibres s'entre-croisent dans la lèvre supérieure et dans la membrane musculo-fibreuse du pourtour des narines. Le plus large de ces muscles, l'élévateur des ailes du nez, prend naissance sur les côtés du maxillaire supérieur et des os nasaux, se dirige obliquement en bas, et va s'épanouir dans le labial supérieur et au pourtour entier de la narine qui est placée de son côté. Ses fibres, en se contractant, tirent ainsi les ailes du nez en dehors et par conséquent les ouvrent de toute la capacité de leur diamètre transversal. Le deuxième muscle, plus épais, le constricteur des ailes du nez, naît de la partie postérieure du maxillaire supérieur, sur le rebord des alvéoles, se rend dans les téguments de la lèvre supérieure, où il forme un faisceau musculaire, où sont logés les bulbes producteurs des soies des moustaches, et se rend à la partie antérieure de la cloison nasale après avoir contourné le bord des buccinateurs; ses fibres, en se contractant sur leur point fixe en dedans, serrent les ailes du nez contre la cloison, et opèrent en même temps un mouvement d'érection à chacun des poils ou soies des moustaches.

Les yeux sont notablement grands, et plus rapprochés que dans beaucoup d'autres animaux. L'œil est presque sphérique, et a un pouce six li-

gnes de hauteur sur un pouce quatre lignes de diamètre transversal. La membrane sclérotique se compose d'un tissu épais et presque fibro-cartilagineux, mou et mince dans son milieu, mais épais en avant aussi bien qu'à la partie postérieure. L'usage ou le but de cette organisation n'est pas encore connu, bien que Blumembach le premier ait mis en avant l'opinion que cette disposition pouvoit servir au phoque aux divers mouvements de l'œil pour voir sur terre comme dans l'eau. De Rosenthal regarde la connoissance de l'épaississement de la sclérotique comme importante à approfondir, et comme propre aux êtres destinés à vivre dans un liquide dense tel que l'eau; et il remarque qu'on retrouve cette épaisseur notable chez tous les animaux dont l'orbite est incomplétement osseuse; que certains poissons entre autres ont leur sclérotique comme cartilagineuse, et que chez les baleines elle est d'une force considérable. La cornée est aplatie, ayant environ neuf lignes de diamètre; elle est épaisse à ses bords, mince dans son milieu, et peut s'isoler aisément en plusieurs feuillets; une membrane brunâtre tapisse la surface interne de la sclérotique; son tissu est cellulaire et lâche, et paroît destiné à servir de moyen d'union entre les divers plans membraneux; au-dessous existe une autre membrane aisément séparable en deux feuillets; la vasculaire, ou tunique choroïdienne, est entièrement formée par un tissu cellu-

laire qui unit le réseau vasculaire qui la parcourt et qui est généralement occupé par un *pigmentum* noir : les vaisseaux s'unissent irrégulièrement, et d'une manière serrée, à sa partie postérieure; mais ils affectent la forme entortillée, et sont rangés symétriquement les uns à côté des autres, à la partie antérieure. La ruyschienne, ou membrane colorée, consiste en un tissu homogène, mince, serré, qui ne reçoit aucun vaisseau, et elle se sépare très aisément de la membrane vasculaire : les vaisseaux de la choroïde rampent sur sa face externe sans pénétrer dans son tissu; elle est teinte en dehors comme en dedans, et la matière colorante où pigmentum lui adhère de la même manière que le fait le tissu muqueux de Malpighi à l'épiderme; en l'enlevant, la ruyschienne devient transparente, et comme un fragment d'épiderme; deux portions de pigmentum, l'une blanche, l'autre noire, assez denses et assez épaisses, pouvant se diviser en lamelles, occupent la surface intérieure de la partie postérieure de l'œil; la noire est la plus lâche, et on peut la débarrasser de sa couleur en la lavant avec de l'eau; au-devant de cette membrane se trouve le corps ciliaire, composé de plis qui sont d'abord petits, puis plus larges à mesure qu'ils avoisinent le cristallin; la cloison qui isole les chambres de l'œil consiste en deux feuillets qui paroissent être les prolongements des membranes vasculaire et ruyschienne; l'iris a, par la nature de son tissu,

de grands rapports avec la choroïde, mais, de plus qu'elle, il est parcouru par un plus grand nombre de vaisseaux unis par un tissu cellulaire plus épais et plus lâche; on y distingue très aisément les diverses artères ciliaires, et le trajet que leurs canaux affectent : la membrane uvée est un simple prolongement de la ruyschienne; elle offre des plis qui se dirigent vers la pupille, et qui partent de sa partie postérieure, et ses deux surfaces sont enduites d'un pigment noir; la rétine prend naissance à une lamelle excavée de la terminaison du nerf optique, et est très mince par comparaison avec les membranes précédentes; son tissu est formé par un réseau dont les mailles sont remplies d'une substance médullaire assez épaisse, qui se détache aisément par la macération : le tissu réticulé alors reste à nu. La surface interne de la rétine est parsemée de vaisseaux qu'on y découvre aisément, et qui laissent de profondes impressions sur l'humeur vitrée; quelques fibres un peu plus grosses paroissent, sous le pouvoir d'un verre grossissant, avoir quelque analogie avec des vaisseaux; cependant leur ténuité est telle, qu'elles ne paroissent guère susceptibles de recevoir même du sérum : cette membrane sert à contenir une masse visqueuse, jaunâtre, qui est sans doute déposée par les petits vaisseaux, et analogue à ce que l'on observe chez beaucoup de poissons; le cristallin est grand, sphérique, et a environ six li-

gnes de diamètre; l'humeur aqueuse est en quantité considérable; six muscles servent à mouvoir en divers sens le globe de l'œil; un bourrelet presque immobile et circulaire, privé de cils, forme les paupières; le voile palpébral est grand, et, comme chez les autres animaux, il consiste en un repli lâche et mobile de tégument renforcé par un demi-cartilage mince, convexe, suivant la forme de l'œil; quatre muscles nés de la partie postérieure de l'orbite, et dirigés en avant où ils s'unissent à la base des muscles droits, ont pour fonctions de mouvoir un peu les paupières; séparés des muscles propres de l'œil dans la partie antérieure de l'orbite, ils se perdent dans les fibres du palpébral, ou muscle orbiculaire.

La glande lacrymale est extrêmement petite; on ne trouve aucun organe destiné à absorber ou à servir d'émonctoire à la sécrétion des larmes; la glande d'Harderius est minime, et toutefois existe avec ses canaux.

Le conduit auditif, formé par l'union d'os et de cartilages, aboutit à une ouverture extérieure longue de deux lignes. La portion mobile consiste en quatre larges demi-anneaux cartilagineux unis l'un à l'autre par une membrane épaisse et forte; il en résulte un tuyau élastique, étroit, long de quinze lignes, un peu tordu, courbé, et susceptible d'être rétréci et raccourci suivant les mouvements de l'animal. L'anneau cartilagineux externe

diffère, par sa forme, de ceux qui le suivent; sa portion antérieure est légèrement convexe, et est munie, en dessus, d'un petit prolongement faisant saillie sur l'ouverture auriculaire extérieure, et assez comparable au tragus de quelques animaux terrestres. Ce conduit reçoit non seulement quelques fibres du peaussier, mais encore quelques muscles propres, qui naissent de l'aponévrose du crotaphyte, et se rendent à la partie postérieure du tube cartilagineux, en le tirant en arrière lorsqu'ils agissent; un petit faisceau musculaire plus épais naît de la base de l'apophyse zygomatique, à la cavité glénoïde, monte au cartilage annulaire externe, et s'attache au devant; son action tend à fermer ce conduit en le tirant en avant et lui faisant exécuter un coude. Enfin des fibres musculaires disposées en faisceaux grêles s'avancent même jusqu'au troisième anneau, en partant du premier, et, le tirant en haut, exercent par ce moyen une fermeture complète. Le conduit auditif osseux a six lignes de longueur; son ouverture est elliptique, et a, dans son plus grand diamètre, jusqu'à trois lignes: la membrane du tympan est grande, inégalement arrondie, ayant un diamètre de six lignes sur une largeur de trois huitièmes de pouce; sa position est oblique: la cavité du tympan est très développée et présente la forme d'une pyramide dont le sommet est dirigé en haut et en arrière; le côté externe de cette pyramide supporte la membrane du

tympan; l'intérieur est adossé à la base du crâne, et le postérieur correspond au labyrinthe. Les petits os de l'oreille n'ont rien de remarquable, si ce n'est leur position qui est un peu plus oblique que dans les autres mammifères: l'oreille interne n'a aussi rien de particulier; le vestibule est très large, et a plus de trois lignes dans son plus grand diamétre: une lame criblée sert pour le passage du nerf acoustique, qui est très épais.

Habitants naturels des mers, les phoques ne sont nulle part plus abondants, nulle part réunis en troupeaux aussi nombreux que sur les rivages des terres frappées de mort et enveloppées des glaces du pôle. C'est là en effet que leurs sauvages tribus se plaisent de préférence depuis des siécles, et qu'elles y sont sans cesse et de plus en plus refoulées par le génie destructeur de l'homme qui les harcelle et les y poursuit. Toutes les mers de l'Océan Atlantique comme la Méditerranée et la Caspienne, l'Océan Indien comme la mer Rouge, la mer Équatoriale comme les Océans arctique et antarctique, nourrissent des phocacés; mais cependant on peut hardiment poser en principe que les phoques qui vivent sous l'équateur et entre les deux tropiques ne sont jamais que des espéces isolées ou solitaires, rarement réunies en petit nombre, et que les phoques qui habitent autour du pôle boréal ou sur les limites du pôle austral se réunissent au contraire en compagnies et forment

d'innombrables légions. Des voyageurs ont aussi prétendu que les phoques se trouvoient dans les eaux douces du lac Baïkal (Krakenninikow, *Voyage en Sibérie et au Kamtschatka*, t. II, p. 421). On conçoit qu'un tel fait mérite un examen bien réfléchi, avant d'être consacré. Des naturalistes estimables, et Péron entre autres, ont écrit qu'on pouvoit fort bien avoir pris des loutres pour des phoques; et, en effet, cette supposition est extrêmement vraisemblable. On a long-temps cru, et cette erreur-ci a été plus grave en ce qu'elle a contribué à embrouiller la synonymie, que certaines espèces de phoques vivoient indifféremment dans l'un ou l'autre hémisphère; et, partant de cette idée, on a cherché à faire cadrer les descriptions de Steller et de Fabricius avec celles de Forster, de Pagès, de Dampier, et autres. Péron le premier s'est prononcé fortement contre cette opinion, et nous partageons sincèrement son avis. Les grands animaux en effet ont des limites qu'ils ne franchissent guère, et les phoques sur-tout paroissent être dans ce cas. On n'a jamais trouvé dans l'hémisphère nord l'éléphant marin, par exemple, pas plus qu'on n'a observé dans le Sud un seul des phoques du Nord; et si le lion marin, l'ours marin, le chat marin de Krakenninikow et de Steller sont regardés comme synonymes des animaux ainsi nommés par Pernetty, par Forster; le nom qui les réunit mal-à-propos, et qui est donné sans réflexion à tous ces amphibies

par les navigateurs, y a eu plus de part que la ressemblance ou l'analogie de formes. Nous dirons cependant que nous avons eu occasion d'observer une espéce de phoque très commune dans la rade de la Conception au Chili, et que nous croyons avoir rencontré la même espéce au Pérou à Payta, presque sous la ligne; de sorte qu'il n'y auroit rien d'étonnant qu'elle se rencontrât aussi sur les côtes de la Californie; mais cependant nous n'affirmerons pas que ces deux espéces, que nous n'avons fait qu'entrevoir, soient identiques, et, en attendant des observations directes et positives, nous regardons comme réelle la ligne de démarcation qui isole pour nous les phoques du Nord de ceux qu'on rencontre au Sud.

Ainsi donc, adoptant la manière de voir de Péron (et aucun exemple n'est là pour en infirmer la justesse, et toutes les observations au contraire semblent la valider), nous verrons que les phoques peuvent être distribués géographiquement en trois groupes : 1° phoques atlantiques du pôle boréal; 2° phoques arctiques de l'Océan Pacifique, et 3° phoques antarctiques*.

* NOTICE SUR L'HABITATION DES PHOQUES, PAR PÉRON[1].

D'après les recherches que nous avons déja faites, nous nous sommes assuré que, sous le nom d'*ours marin* (*phoca ursina*), il

[1] Le nombre des auteurs qui ont écrit sur les animaux de cette famille est très considérable, et ce n'est pourtant qu'en réunissant tous les matériaux qui

Lorsque la navigation étoit dans l'enfance, les grands cétacés devoient pulluler dans les zones froides où ils se plaisent. Il en étoit de même des phocacés. Les terres stériles, nues, désertes, semées dans les mers antarctiques, ou formant un rempart aux glaces du pôle boréal, en étoient cou-

existe réellement plus de vingt phoques décrits, figurés ou indiqués dans les divers auteurs, et qui diffèrent entre eux, non seulement par l'habitation, la couleur, la forme, la grandeur, la position respective des nageoires antérieures, etc., mais encore par le nombre des dents, la présence des auricules ou leur absence, etc.

La confusion n'est pas moins grande à l'égard des veaux marins (*phoca vitulina*): non seulement en effet cette prétendue espèce habiteroit à-la-fois les régions glacées des deux pôles, mais encore elle vivroit au milieu des flots de la zone torride; elle se reproduiroit au sein de la mer Caspienne, et, par un privilège inouï jusqu'à ce jour,

se trouvent disséminés dans leurs écrits qu'il est possible de faire un travail complet sur les phoques; la plupart de ces auteurs, et ceux-là même qui offrent le plus d'intérêt sous ce rapport, paroissant être peu connus des naturalistes, qui ne les citent jamais, nous croyons faire une chose agréable autant qu'utile à ces derniers en leur indiquant les sources principales où nous avons puisé nous-même. Quelque considérable que cette liste puisse paroître, il s'en faut beaucoup qu'elle soit complète; nous ne pensons même pas qu'il soit possible de terminer avant plusieurs années la compilation difficile que nous avons entreprise sur les animaux dont il s'agit.

Liste des auteurs.

Albini, Aldrovande, Alessandro, Anderson, Anson, Argensole, Aristote.

Banks, Barrow, Battell, Beauchêne, Bell, Belon, Billings, Bomare, Bory, Bougainville, Brisson, Buffon, Byron.

Candish, Cardan, Carteret, Charleton, Charlevoix, Clayton, Cook, Coreal, Cox, Crantz, Cuvier.

Dampier, de Gennes, de Lussan, d'Entrecasteaux, de Noort, Denys, Dereste, Desbrosses, Desmarest, Dodart, Dracke, Duclos-Guyot, du Petit-Thouars.

Égède, Ellis, Erxleben.

Fabricius, Flacourt, Fleurieu, Forster, Frézier, Furneaux.

Gessner, Gmelin, Grandpré, Grew, Gronovius.

vertes; mais l'homme en apprécia bientôt la valeur commerciale, et le nombre de ces animaux diminua rapidement à mesure que les armements augmentoient. Deux nations sont en possession presque exclusive du commerce des phoques, et les bénéfices qu'elles ont faits dans ce genre de chasse

elle occuperoit de ses tribus essentiellement marines les eaux douces du lac Baïkal, celles du Ladoga, de l'Onéga, etc.

Pour justifier de tels rapprochements on a supposé que les phoques dont il s'agit ont pu passer de la mer Noire dans la mer Caspienne, à la faveur des conduits souterrains que quelques géographes pensent devoir exister entre l'une et l'autre de ces deux mers [1] : mais comment concevoir, dans cette hypothèse, que des animaux qui ont besoin de venir à chaque instant respirer l'air à la surface des flots aient pu, sans étouffer, faire une route de plusieurs centaines de

Hackluyt, Hagenaar, Hallenius, Hawkins, Hearne, Heidenreich, Hermann, Houttmann, Huddart.

Isbrandt, Jonston.

Knorr, Kolbe, Krakenninikow.

Labbe, La Billardière, Lacépède, Laët, Langius, La Hontan, La Pérouse, Leclercq, Lemaire, Lépéchin, Lescarbot, Linnæus.

Macartney, Mainziez, Marchand, Marion, Martens, Mathews, Meares, Merrett, Misson, Molina, Mortimer, Muller.

Narborough, Nassau, Noël.

OEdmann, Olafsen, Olaüs Magnus.

Pagès, Pallas, Parsons, Pennant, Penrose, Perestrello, Pernetty, Pigafetta, Pline, Polvesen, Pontoppidan, Pretty, Prévost, Purchass, Pyrard.

Quirogoa.

Ray, Rochon, Rogers, Rondelet.

Sauer, Screber, Schouten, Sparmann, Spilberg, Stavorinus, Steller, Strahlenberg, Surville.

Valentyn, Vancouver.

Wallis, Watther, White.

Ulloa.

Zimmermann, Zorgdrager.

[1] Kircker., *Mund. Subter.*; Luloff., *Geograph.*; Zimmerm., *Zool. Geogr.*, p. 248; *African. Reich.*, t. VIII, p. 5.

sont énormes. Les Anglois et les Américains de l'Union entretiennent chaque année plus de soixante navires de deux cent cinquante à trois cents tonneaux au moins, et ayant chacun dix à quinze hommes d'équipage. On conçoit que des moyens de destruction si actifs ont en quelques années sin-

lieues à travers ces espèces de siphons souterrains, où il paroît impossible d'admettre l'existence d'aucune portion d'air atmosphérique?

Effrayé sans doute d'une telle objection, Pallas établit une autre hypothèse à cet égard; il veut que la Méditerranée, la mer Noire, et la Caspienne, n'aient formé jadis qu'une seule et même mer, peuplée des mêmes animaux, et qui s'étendoit jusqu'au pays des Calmoucks et des Cubans [1].

D'autres naturalistes au contraire, et Tournefort à leur tête, pensent que la Méditerranée, dont le niveau étoit anciennement plus élevé que nous ne le voyons de nos jours, a rompu les montagnes du Bosphore, et formé la Caspienne en se précipitant sur l'Asie comme un épouvantable torrent [2]. Ainsi l'Océan renversa jadis ses barrières entre Calpé et Abyla pour former la Méditerranée elle-même.

Toutes ces explications, toutes ces grandes hypothèses, ne paroissant pas encore à Zimmermann susceptibles de rendre raison du phénomène singulier dont il s'agit, il suppose lui-même qu'il n'a pu être produit que par une grande révolution et un bouleversement général du globe [3].

A l'égard des prétendus veaux marins d'*eau douce*, rien n'a paru plus simple que de les faire arriver de l'Océan par divers fleuves jusqu'aux lacs où ils se trouvent établis maintenant. Ainsi ceux du lac Baïkal par exemple y seroient venus de la mer Glaciale, les uns en remontant le Jenissey, le Tunguska, et l'Angora; les autres en suivant le cours de la Léna, du Witim, du Sélingué [4], etc. Quelques portions de route à faire par terre n'étoient sans doute pas capables

[1] Pallas, *Reis Durch Russl.*, t. III, p. 569.

[2] Tournefort, *Voyage du Levant*, t. I, p. 80, et t. II, p. 63.

[3] Zimmermann, *Zool. Geograph.*, p, 251.

[4] Il convient de faire observer ici qu'on ne trouve aucune trace de phoque dans ces divers fleuves.

gulièrement diminué le nombre de ces amphibies, et c'est ce qui les force à émigrer en quelque sorte et à se réfugier sur les îlots déserts du Sud. Aussi, lorsqu'on vient à découvrir quelques unes de ces terres avancées dans les hautes latitudes, les trouve-t-on couvertes sur leurs plages de toutes

d'arrêter des voyageurs aguerris par une traversée de sept à huit cents lieues; car on suppose qu'ils ont pu faire cette dernière partie de leur route en se traînant sur le sol....

Et ce sont des naturalistes estimables sous tant d'autres rapports qui ont pu créer de pareilles hypothèses!... L'identité des animaux dont il s'agit[1] avec les véritables veaux marins de la Méditerranée, de la mer Noire, de la Baltique, et de l'Océan Glacial, se trouvât-elle appuyée du témoignage des plus illustres naturalistes, il sembleroit encore impossible de pouvoir y croire; et c'est sur la simple assertion d'un Langius, d'un Isbrandt, d'un Heidenreich que de telles erreurs se trouvent consacrées dans les annales de la science!...

L'histoire du lion marin (*phoca leonina*) est entachée de méprises plus graves encore, s'il est possible.

1° Trois grandes espèces de phocacés des mers du Sud ont été faussement réunies sous ce nom, et confondues ensuite avec le lion marin du Sud.

2° Cette dernière espèce se compose elle-même de plusieurs animaux essentiellement différents; il suffit de comparer, pour s'en convaincre, les deux descriptions que Fabricius[2] et Steller[3] nous ont laissées du lion marin antarctique. Placés l'un et l'autre sur un théâtre également favorable aux observations de ce genre, ayant vécu plusieurs années l'un et l'autre au milieu des animaux qu'ils ont décrits, ces deux naturalistes célèbres nous offrent des termes de comparaison également précieux, également irrécusables.

[1] Il paroît assez probable que les prétendus phoques des divers lacs de la Russie appartiennent au genre loutre; cette présomption est d'autant plus naturelle que plusieurs animaux de ce dernier genre ont été à diverses reprises confondus avec les phoques.

[2] Fabricius, *Faun. groënl.*, p. 7 (1780).

[3] Steller, *Nov. Com. Petropol.*, vol. II, p. 360-366 (1751).

sortes de phoques. On dit même à ce sujet que les îles Shetland étoient connues de quelques pêcheurs américains, qui y firent des chasses immensément lucratives, bien avant que leur découverte ait été publiée par un capitaine anglois. Ces expéditions sont même confiées à des marins dis-

Or il résulte de cette comparaison que le *phoca leonina* de Fabricius diffère du *phoca leonina* de Steller,

1° Par les proportions. Le lion marin de Fabricius n'a que sept à huit pieds de longueur[1], et Steller dit positivement du sien qu'il est deux fois plus grand que les ours de mer: *Magnitudine bis, vel maximos et senio confectos, ursos marinos superat*[2]. Mais, d'après le même Steller, les ours marins ont sept à huit pieds de longueur[3]; l'espèce de Fabricius est donc une fois plus petite que celle de Steller.

2° Par la forme de la tête. L'espèce de Fabricius porte sur le front une sorte de gros tubercule susceptible de se gonfler comme une vessie, et caréné dans sa partie moyenne[4]; Steller ne dit rien d'une conformation si extraordinaire.

3° Par la proportion des narines. Indépendamment des véritables narines, dit Fabricius, le lion marin en a de fausses dans le même tubercule dont il vient d'être fait mention, et le nombre de ces fausses narines varie d'une à deux, suivant l'âge[5]: or l'animal de Steller ne présente rien de semblable à tout cela.

4° Par la couleur des yeux. L'iris, dans le phoque de Fabricius, est brun[6]; dans celui de Steller il est d'un blanc d'ivoire poli[7].

5° Par la forme des nageoires. Celles de devant, dans l'animal de Fabricius, ont la forme d'un pied humain, et le pouce en est le plus long doigt[8]; cette configuration remarquable est étrangère au lion marin de Steller[9].

6° Par le mode d'accouplement. Ceux de Fabricius s'accouplent debout[10]; ceux de Steller étendus sur le sable, la femelle dessus, le mâle dessous[11].

[1] *Op. cit.*, p. 7. — [2] *Op. cit.*, p. 360. — [3] *Op. cit.*, p. 331.
[4] *Op. cit.*, p. 7. — [5] *Op. cit.*, p. 7. — [6] *Op. cit.*, p. 8.
[7] *Op. cit.*, p. 361. — [8] *Op. cit.*, p. 8. — [9] *Op. cit.*, p. 335, et 360.
[10] *Op. cit.*, p. 8. — [11] *Op. cit.*, p. 360, 362, et 384.

tingués ; et James Weddell, par exemple, tout en chassant les phocacés des îles Shetland, a fait des découvertes importantes dans cet archipel naguère complétement ignoré. Les phoques sont recherchés pour leur graisse huileuse, qui est usitée dans les arts ; mais certaines espèces le sont principalement

7° Par l'époque de la mise bas. Ceux de Fabricius en avril[1], ceux de Steller en juillet[2].

8° Par le lieu de la mise bas. Ceux de Fabricius sur la glace[3], ceux de Steller sur le continent[4].

9° Par la nature des poils. Dans l'animal de Fabricius ils sont doux et longs, avec un fond laineux et profond[5]; dans celui de Steller ils sont courts, roides, et sans aucune fourrure[6].

10° Par la couleur, *même à toutes les époques de la vie.* Les lions marins de Fabricius, à l'âge de douze mois, sont blancs, avec le sommet du dos d'un gris livide; à la deuxième année ils sont d'un blanc de neige, avec une raie étroite et brunâtre sur le dos : dans les plus vieux la tête et les pieds sont noirs; le reste du corps, également noir, est parsemé de taches grises, le dos restant toujours plus obscur[7].

Dans les lions marins de Steller les poils sont de couleur marron, parfois brunâtres ; les individus adultes affectent une teinte rousse assez semblable, dit Steller, à celle des vaches, et cette teinte est plus forte dans les jeunes, plus pâle dans les vieux, plus vive et comme ocracée dans les femelles[8].

11° Par la crinière. Les lions marins *mâles* de Steller ont le dessus de la tête et le cou garnis de poils longs et soyeux qui forment une espèce de crinière très remarquable[9], et dont on ne trouve aucune trace dans les lions groënlandois de Fabricius.

12° Ces animaux diffèrent encore par le nombre des dents. Ceux de Fabricius n'en ont que trente-deux[10], et ceux de Steller en ont trente-six[11].

13° Ils diffèrent enfin par les oreilles. Le lion marin de Fabricius

[1] *Op. cit.*, p. 8. — [2] *Op. cit.*, p. 363. — [3] *Op. cit.*, p. 8.
[4] *Op. cit.*, p. 363. — [5] *Op. cit.*, p. 8. — [6] *Op. cit.*, p. 360.
[7] *Op. cit.*, p. 8. — [8] *Op. cit.*, p. 360. — [9] *Op. cit.*, p. 8.
[10] *Op. cit.*, p. 7. — [11] *Op. cit.*, p. 333, 334, et 360.

pour leur fourrure douce et soyeuse. Quant aux autres secours que l'homme peut en retirer, ils sont bornés à certaines localités. La chasse des phoques par les Européens nécessite des mesures et des dépenses qui méritent d'être connues. Nous en emprunterons les détails à M. Dubaut, cité dans la Zoologie de MM. Quoy et Gaimard (page 73), et nous les ferons suivre d'observations qui nous sont propres. Les navires destinés pour cet armement sont du port de deux cents à trois cents tonneaux environ, et solidement construits. Tout y est installé avec la plus grande économie. Par cette raison les fonds du navire sont

n'a point d'*auricule*[1]; celui de Steller en a[2], et appartient conséquemment au nouveau genre que nous avons cru devoir établir dans la famille des PHOCACÉS sous le nom d'*otarie*[3].

Maintenant, nous osons le demander, si pour les plus grands phoques de notre hémisphère il règne une telle confusion même dans les écrits de nos plus célèbres naturalistes, de quelles erreurs plus graves ne doit pas se trouver surchargée l'histoire de ces innombrables amphibies marins qui peuplent toutes les parties de l'Océan antarctique? Comment admettre ces réunions téméraires, ces identités invraisemblables dont on les a rendus l'objet, et qui se trouvent consacrées dans un si grand nombre d'ouvrages? Presque exclusivement observés jusqu'à ce jour par des hommes étrangers à tous les principes de la science, à toutes les distinctions qu'elle exige, à toutes les comparaisons qu'elle réclame, *la plupart de ces animaux sont spécifiquement indéterminables;* et de tous ceux que nous avons pu voir nous-même, ou à l'égard desquels il nous a paru possible de pouvoir prononcer avec certitude, *il n'en est pas un seul qui ne se distingue essentiellement des espèces boréales analogues.*

[1] *Op. cit.*, p. 8. — [2] *Op. cit.*, p. 361.

[3] *Voyage aux Terres-Australes*, t. II, p. 37, édit. in-4°.

doublés en bois. L'armement se compose, outre le gréement simple et très solide, de barriques pour mettre l'huile, de six yoles armées comme pour la pêche de la baleine, et d'un petit bâtiment de quarante tonneaux, mis en botte à bord et monté aux îles destinées à servir de théâtre à la chasse lors de l'arrivée. L'équipage d'un navire est d'environ vingt-quatre hommes, et on estime à 25,000 piastres la mise dehors d'une expédition ordinaire. Les marins qui font cette chasse ont généralement pour habitude d'explorer divers lieux successivement, ou de se fixer sur un point d'une terre et de faire des battues nombreuses aux environs. Ainsi il est très ordinaire qu'un navire soit mouillé dans une anse sûre d'une île, que ses agrès soient débarqués et abrités, et que les fourneaux destinés à la fonte de la graisse soient placés sur la grève. Pendant que le navire est ainsi dégréé, le petit bâtiment très fin et très léger est armé de la moitié environ de l'équipage, fait le tour des terres environnantes, en expédiant ses embarcations lorsqu'il voit des phoques sur les rivages, ou laissant çà et là des hommes destinés à épier ceux qui sortent de la mer. La cargaison totale du petit navire se compose d'environ deux cents phoques coupés par gros morceaux, et qui peuvent fournir quatre-vingts à cent barils d'huile, chaque baril contenant environ cent vingt litres et valant à-peu-près 80 fr. Arrivé au port où est mouillé le navire principal,

les chairs des phoques coupées en morceaux sont transportées sur la grève où sont établies les chaudières, et sont fondues. Les fibres musculaires qui servent de résidu sont destinées à alimenter le feu. Les équipages des vaisseaux destinés à ces chasses sont à la part; chacun se trouve ainsi intéressé au succès de l'entreprise. La campagne dure quelquefois trois années, et au milieu des privations et des dangers les plus inouïs. Il arrive souvent que des navires destinés à ce genre de commerce jettent des hommes sur une île pour y faire la chasse, et vont deux mille lieues plus loin en déposer quelques autres; et c'est ainsi que très souvent des marins ont été laissés pendant de longues années sur des terres désertes, parceque leur bâtiment avoit fait naufrage, et par conséquent n'avoit pu les reprendre aux époques fixées. L'huile est importée en Europe ou aux États-Unis; les fourrures se vendent en Chine.

Les chasseurs de phoques de la mer du Sud reconnoissent trois espèces principales et commerciales : la première recherchée pour l'huile est le lion marin, éléphant de mer (*phoca proboscidea* des naturalistes); la seconde, les phoques à crin (*otaria molossina* et *jubata*), et les phoques à fourrure (*otaria ursina*) : mais il paroît que sous ce nom de phoques à fourrure les Anglo-Américains confondent plusieurs espèces inconnues des naturalistes, et bien distinctes. Ainsi, suivant eux, le phoque à four-

rure de la Patagonie a une bosse derrière la tête ; celui de la Californie a une très grande taille ; le *upland seal*, ou *phoque du haut de la terre*, est petit et habite exclusivement les îles Macquarie et penantipodes ; enfin celui du sud de la Nouvelle-Zélande paroît avoir des caractères distincts. C'est en mai, juin, juillet, et une partie d'août, que les phoques à fourrure fréquentent la terre. Ils y reviennent encore en novembre, décembre et janvier, époque à laquelle les femelles mettent bas. Les petits tettent pendant cinq ou six mois, et peut-être davantage. Un fait notoire est l'usage constant qu'ont ces amphibies de se lester en quelque sorte avec des cailloux dont ils se chargent l'estomac pour aller à l'eau, et qu'ils vomissent en revenant au rivage.

Les phoques des mers du Kamtschatka et des îles Kouriles sont assez nombreux en espèces. Suivant Krakenninikow (*Voyage en Sibérie*, de Chappe, t. II, p. 420), ils remontent jusque dans les rivières pour atteindre les poissons ; mais ce naturaliste leur attribue des mœurs féroces qui sont exagérées. Il dit aussi que jamais les phoques ne s'éloignent des côtes de plus de trente milles, et que leur présence est le signe le plus certain du voisinage de la terre. Ils s'accouplent sur la glace pendant le printemps, dans le mois d'avril, et quelquefois aussi sur la terre, ou sur la mer quand elle est calme, et de la même manière que nous. Les femelles ne font qu'un petit à-la-fois. Les Tunguses se servent de

leur lait comme médicament pour leurs enfants. Les Kamtschadales emploient divers moyens pour les chasser, et en tirent un grand parti pour une foule d'usages. Avec leur peau on construit des baïdars, sorte de pirogues, et des vêtements; leur graisse sert à fabriquer de la chandelle, qui en même temps est une friandise pour ces peuples. La chair desséchée au soleil ou fumée constitue la provision d'hiver; et la chair de phoque fraîche est l'aliment ordinaire des Russes et des Kamtschadales, qui pratiquent à ce sujet des cérémonies bizarres racontées avec détail par Krakenninikow.

Les phoques ne fréquentent la terre que pendant un certain temps de l'année. Ceux des mers antarctiques habitent sur-tout les côtes les plus désertes des îles Malouines, de la Terre de Feu, des îles Shetland, Campbel, Macquarie, Orcades, des côtes sud de la terre de Diémen, et de la Nouvelle-Hollande. Leur manière de cheminer sur le sol ne s'exécute que difficilement; ce n'est qu'avec des efforts pénibles, des ondulations embarrassées qu'ils se traînent sur la partie postérieure du corps: leur odorat est subtil, et leur intelligence extrêmement développée. Certaines espèces fréquentent les plages sablonneuses abritées, d'autres les rocs battus par la mer, d'autres enfin les touffes d'herbes épaisses des rivages. A chaque blessure que ces animaux reçoivent, le sang jaillit avec une extrême abondance: les mailles du tissu cellulaire

graisseux sont en effet très fournies de vaisseaux: mais cependant ces blessures, qui paroissent si dangereuses, attaquent rarement la vie de l'animal, qui ne meurt qu'à la longue, d'épuisement, et dans le cas où elles sont très profondes. Pour tuer les phoques il faut donc atteindre un viscère principal, ou les frapper sur la face avec un bâton pesant. Ces amphibies se nourrissent de poissons, et notamment de poulpes, et aussi d'oiseaux marins, tels que sternes et mouettes. Nous avons vu un phoque attraper avec dextérité un de ces oiseaux occupé à recueillir les débris qui s'échappoient de son repas un instant auparavant. Pendant leur séjour à terre, ils ne mangent point; aussi dit-on qu'ils maigrissent à cette époque, et qu'ils se gonflent l'estomac en avalant des pierres. Steller et Péron, ainsi que divers autres observateurs, leur accordent la faculté de pleurer. Les cris qu'ils poussent ont été comparés, suivant les espèces, à ceux des animaux terrestres dont on leur a donné les noms.

Les phoques de l'Océan Pacifique du nord ont absolument les mêmes mœurs générales et les mêmes habitudes que ceux des mers antarctiques. Il paroît qu'ils sont aussi soumis à des migrations périodiques. Nous nous arrêterons ici pour une foule de détails spéciaux, que nous placerons à la suite des espèces qu'ils concernent exclusivement.

Les caractères de la famille des phoques, ou *pho-*

cacés, sont les suivants : pieds enveloppés dans des nageoires; les antérieurs courts, les postérieurs dans le sens du corps ; les dents incisives variant en nombre de quatre à six, ou même de deux, à une seule mâchoire.

Les PHOQUES (*phoca*, PÉRON) n'ont point d'oreilles externes; les incisives sont à tranchant simple; les molaires multicuspides ; les doigts des pieds de derrière sont terminés par des ongles pointus, placés sur le rebord des membranes qui les unissent.

A. *Phoques de l'Océan Atlantique boréal.*

LE PHOQUE A CAPUCHON.

Phoca cristata[1].

Le mâle est le *nesaursalik* des Groënlandois, et le jeune de deux ans le *kakortak*. Sa taille est d'environ sept ou huit pieds; il a trente-deux dents : la tête est remarquable par un organe singulier, sacciforme, dilatable, caréné en dessus, et susceptible de recouvrir le museau en raison d'une mobilité qui lui est propre. Les femelles et les jeunes n'en ont point. Les moustaches sont grêles, annelées, aplaties et obtuses au sommet; l'iris est fauve; le corps

[1] Gmel., Desm., 371 ; Harlan, *Faun. amer.*, p. 106 : *phoca mitrata*, Camper, Dekai : *phoca leonina*, Fabricius, p. 7 : *stemmatopus cristatus*, Fr. Cuvier, *Dictionn.*, t. XXXIX. p. 551 : *phoca cucullata*, Bodd.

est alongé, à-peu-près conique, revêtu de poils longs, droits, au milieu d'une bourre laineuse; la couleur du pelage varie suivant les âges: elle est communément d'un gris brun supérieurement, et d'un blanc d'argent inférieurement. L'individu décrit par M. Dekai (*Ann. of Lycæum of New-York*, vol. I, p. 384) étoit parsemé de taches grises. Les jeunes sont entièrement blancs; les vieux ont la tête et les pied noirs. Cette espèce se présente sur les côtes du Groënland dans les mois d'avril, de mai et de juin, époque à laquelle, suivant Fabricius, il se rend à terre. Suivant Crantzius (*Hist. gén. des Voy.*, t. XIX), il fait deux voyages par an au détroit de Davis, et il y séjourne de septembre en mars; en mai et juin il est très maigre: il vit sur les côtes septentrionales de l'Amérique, si le *phoca mitrata* est bien le *phoca leonina* de Fabricius; car ce dernier donne quatre incisives inférieures à son phoque, tandis que dans celui des États-Unis on n'en a trouvé que deux. Mais M. Cuvier pense que ces deux espèces doivent être réunies, et qu'il est très probable que Fabricius se sera trompé en comptant le nombre des dents. Le phoque à capuchon vit de poissons; il est poligame, et exerce le coït dans une position verticale: la femelle parture un seul fœtus, sur la glace et dans le mois d'avril. Ses chairs, son lard et ses tendons sont utilisés. Les Groënlandois s'habillent avec sa peau. Ses membranes et ses intestins servent à fabriquer des vitres, et des cordages

pour les pirogues. On le harponne aussi pour son lard.

LE PHOQUE DE MULLER.

Phoca Müllerii. Less.[1].

Les principaux caractères de ce phoque sont tirés des mâchelières, qui sont petites et écartées, et qui n'ont à la mâchoire supérieure qu'un seul tubercule en avant ou en arrière du tubercule moyen. La capacité cérébrale est moins étendue que dans le veau marin, *phoca vitullina;* l'os lacrymal manque, et n'est point remplacé par une membrane. Le phoque de Müller a trente-huit dents, une taille de six à sept pieds, un pelage d'un gris blanc, excepté la tête, qui est d'un noir assez intense; une bande oblique en croissant naît aux épaules, se courbe sur les flancs, et se rend aux parties postérieures. Les jeunes sont tout blancs en naissant; puis leur pelage prend une teinte cendrée, avec de nombreuses taches sur les parties inférieures du corps. Ces taches s'affoiblissent, et le pelage dans l'adulte revêt une seule couleur uni-

[1] *Phoca groenlandica,* Müller; Fabricius, *Faun.*, p. 11; Thien., *Voy.*, pl. 14, 15, et 16; Harlan, *Faun. amer.*, p. 109; Desmarest, 376: *calocephalus groenlandicus,* Fr. Cuvier: *phoca oceanica,* Lepéchin; Desmarest, 373: *phoca semi-lunaris,* Bodd.: *svartside,* Eggède: *attarsoak,* Crantz.: *atak* des Groënlandois: *harpseal,* Shaw, pl. 71, *Gen. Zool.?*

forme. Une variété nommée *kenalit* par les Groënlandois a le front brun, suivant Fabricius; les adultes, tout bruns, sont nommés *kernektæt*. Le *phoque* océanique de Lepéchin ne diffère en rien, quant aux caractères extérieurs, du phoque groënlandois ou de Müller. Le premier a quatre incisives en haut et quatre en bas, tandis que le second en a quatre en haut et six en bas. Cette espèce habite pendant l'hiver la mer Blanche, et toute l'année les rivages de la Nouvelle-Zemble : elle est commune, suivant Fabricius, dans les golfes profonds des côtes du Groënland. Elle émigre deux fois par an, en mars pour revenir en mai, et en juin pour reparoître en septembre; elle se nourrit de poissons et de crustacés. La copulation a lieu en juin, et les petits naissent à la fin de mars ou au commencement d'avril; rarement compte-t-on deux jumeaux. Ce phoque est chassé pour sa graisse et sa fourrure, qui sont très employées.

LE PHOQUE DE SCREBER.

Phoca Screberi. LESS. [1].

Ce phoque est le plus petit des espèces polaires boréales : il n'a que quatre pieds et demi de lon-

[1] *Phoca hispida*, Screber. 86 : *phoca annellata*, Nylss. Tied., pl. 9, 10, 11, et 12, *Voy. en Isl.* : *phoca fœtida*, Müller; Fabricius, sp. 8; Desmarest, 377 : *neitsek*, Crantz., 164 : *calocephalus hispidus*, Fr. Cu-

gueur totale, sur dix pouces d'épaisseur. La tête est courte, arrondie, à museau à peine long du tiers de la tête; soies des moustaches blanchâtres, quelques unes noires, aiguës, comprimées, et leurs bords complétement ondulés; yeux très petits, à pupille blanchâtre, à iris brun; corps de forme elliptique, robuste, dos renflé, pelage à poils très épais, droits, mous, très longs, grêles, de couleur fauve, sillonné de flammettes blanches sur le corps, et blanc parsemé de taches fauves rares sur le ventre. Les jeunes n'ont point de taches; le dos est d'un cendré livide, et le ventre blanc: les vieux sont très remarquables par le grand nombre des taches, le museau presque nu, et la peau à-peu-près complétement dégarnie de poils. Les vieux mâles exhalent une horrible puanteur. Fabricius indique une variété toute blanche, ayant une ligne obscure sur le dos, que les Groënlandois nomment *ukalleriak*. Cette espèce vit de poissons et de crustacés dans les golfes les plus isolés du Groënland. L'accouplement a lieu en juin, et la parturition en février. On recherche de cette espèce son lard et sa peau; mais on rejette ses chairs, dont la mauvaise odeur est extrême.

vier, 547: *phoque neitsoak*, Buffon, *Supplément*, t. VI: le *neitsek* des Groënlandois, qui lui donnent encore plusieurs noms suivant ses variétés d'âges.

LE PHOQUE DE PARSONS.

Phoca Parsonsii. Less.[1].

Ce phoque a communément dix pieds de longueur, et les jeunes âgés de deux ans n'ont pas moins de six pieds et plusieurs pouces; il a trente-quatre dents, six incisives supérieures et quatre inférieures; sa tête est longue, le museau très élargi, et les lèvres lâches; les soies des moustaches sont longues, nombreuses, cornées, flexibles, subulées et comprimées, glabres et pellucides; les oreilles sont plus ouvertes que dans les autres espèces, mais sans auricule extérieure; yeux grands, à pupille arrondie et noire (les deux espèces précédentes ont la pupille verticale); le doigt du milieu des membres antérieurs très long; corps robuste, alongé; dos élevé, peau épaisse; pelage des jeunes fourni de poils mous, peu laineux en dessous, plus rares et caduques chez les adultes, et tombant presque complétement chez les vieux, qui ont la peau presque nue. Sa couleur varie suivant l'âge: de grisâtre sale et blanc en dessous chez les jeunes,

[1] *Phoca major,* Parsons; *Tr. phil.*, t. XLVII, p. 121: *phoca barbata*, Müller, p. 8; Fabricius, sp. 9; Desmarest, 378; Thien., *Voy.*, pl. 1 à 4: *grand phoque,* Buffon, *Supplément*, t. VI, fig. 45: *urksuk*, Crantz., 165: *gramselur,* Olafs., 532: *calocephalus barbatus,* Fr. Cuvier: l'*urksuk takkamugak* des Groënlandois, qui nomment *terkigluk* le jeune âge.

il passe à une teinte noire foncée dans un âge plus avancé. Ce phoque habite la haute mer du pôle boréal; il se rend à terre au printemps, et les femelles mettent bas un seul fœtus vers le mois de mars, et sur les glaces flottantes: il est timide et sans prévoyance. Les Groënlandois estiment comme un aliment délicat sa chair, sa graisse, ses intestins, et font avec sa peau des ajustements et divers ustensiles.

Thienemann, qui a récemment donné de très bons détails sur cette espèce, remarque qu'elle a quatre mamelles, tandis que les précédentes n'en ont que deux.

LE PHOQUE DE THIENEMANN.

Phoca Thienemannii. Less. [1].

Nous ne connoissons les espèces de phoques décrites, à ce qu'il paroît, avec soin, et très bien figurées, par Thienemann, autrement que par de courtes indications. Il est noir sur le dos, vert sous le ventre; les flancs sont de cette dernière couleur, marbrée de noir près du dos, et de gris près du ventre. L'animal adulte a six pieds de longueur, et vit sur les côtes d'Islande.

[1] *Phoca scopulicola,* Thienemann, *Voy. en Isl.*, 1824, pl. v (mâle adulte).

LE PHOQUE LEUCOPLE.

Phoca leucopla[1].

Cette espèce est entièrement verdâtre, teinté de grisâtre sur le dos. Des mers de l'Islande.

LE PHOQUE DE LINNÆUS.

Phoca Linnæi. LESS.[2].

Ce phoque, commun sur nos côtes, a environ trois pieds de longueur. Sa couleur est d'un gris jaunâtre, couvert de taches irrégulières noirâtres. Suivant F. Cuvier, dont nous empruntons la description parcequ'elle le distingue de plusieurs espèces voisines, son pelage change de teinte suivant qu'il est sec ou mouillé. Lorsque le phoque commun sort de l'eau, tout le corps en dessus est d'un gris d'ardoise et couvert sur les côtés de nombreuses petites taches rondes sur un fond un peu plus pâle ou jaunâtre; les parties inférieures sont de cette dernière teinte. Lorsque le pelage est sec, le gris ne paroît que sur la ligne moyenne, et tout

[1] Thienemann, *Voy. en Isl.*, pl. 13.

[2] Linnæus, *Syst. Natur.*, t. I, p. 56; Müller, pr. 3; Fabricius, sp. 8; Desmarest, sp. 375 : *phoque*, Buffon, t. VII, pl. 45 : *kassigiak* des Groënlandois : *phoque commun*, Fr. Cuvier, 41e livrais. : *calocephalus vitulinus*, ejusd. *Dictionn.*, t. XXXIX, p. 544.

le reste du corps paroît jaunâtre. En vieillissant, les poils blanchissent. Il habite les mers du Nord et les côtes de l'Europe. On peut regarder provisoirement comme une variété de cette espèce le *kassigiak* (*phoca maculata*, Boddaert; *phoca vitulina*, Fabr.), dont le pelage est noir en dessus et blanc en dessous chez les jeunes, puis d'un gris livide parsemé de taches, et enfin, dans l'âge adulte, varié de noir, ou de blanc ou tigré: la chair rouge. Le phoque de Linnæus s'apparie en septembre dans le nord, et met bas un seul fœtus en juin. Il est très défiant, soupçonneux, et très timide.

LE PHOQUE DE LEPÉCHIN.

Phoca Lepechenii. LESS.[1].

Ce phoque a six pieds et six pouces environ, quatre incisives à chaque mâchoire. Il ressemble par les formes de la tête au phoque de Linnæus. Les poils des moustaches sont épais et forts, placés sur quinze rangs. Les bras sont assez foibles, les mains petites, serrées, comme coupées; la membrane des doigts est égale, la queue courte et épaisse. Son pelage est composé de poils longs, peu serrés, non couchés sur le corps, d'un jaune pâle assez

[1] *Phoca leporina*, Lepéchin, *Act.*, *Acad. Pétersb.*, t. I, pl. 8 et 9; Desmarest, sp. 374; Bodd., Shaw: *calocephalus leporinus*, Fr. Cuvier, t. XIX, p. 545: phoque commun, *ejusd. Mammif.*, 9ᵉ livraison.

uniforme, excepté sur le cou, où règne une bande transversale noire. Les jeunes sont gris-noirâtre, couverts sur le dos de petites taches noirâtres. F. Cuvier a observé vivant un phoque de cette espèce qui mangeoit sous l'eau, souffloit comme les chats lorsqu'on l'inquiétoit, et cherchoit, non à mordre, mais à égratigner avec ses ongles. Les mers boréales, la Baltique, les côtes d'Europe, sont les lieux qu'habite le phoque-liévre. Sa peau est employée dans l'art du sellier.

LE PHOQUE DE FRÉDÉRIC.

Phoca Frederici. LESS.[1].

Cette espèce nouvelle a été observée vivante par F. Cuvier. Sa taille est celle du phoque commun. Le fond de son pelage est d'un gris très foncé, veiné de lignes blanchâtres, irrégulières, qui forment, principalement sur le dos et les flancs, une sorte de marbrure. Des côtes de France. Son nom spécifique est celui de F. Cuvier. C'est peut-être le phoque littoral de Thienemann?

[1] *Calocephalus discolor,* Fr. Cuvier, *Dictionn.,* t. XXIX, p. 545: phoque commun, *ejusd. Mammif.,* 9[e] livraison.

LE PHOQUE DE LA PILAYE.

Phoca Pilayana. LESS.[1].

Cette espèce a trois pieds trois pouces de longueur totale; du moins telles étoient les dimensions d'un individu apporté au Muséum par M. de La Pilaye, qui se l'est procuré à Terre-Neuve. Le corps est d'un cendré-argenté en dessus avec quelques taches éparses d'un brun noirâtre ; les flancs et le dessous sont d'un cendré presque blanc. Les ongles sont forts et noirs; les moustaches médiocres, en partie noirâtres et en partie blanchâtres, et gaufrées à-peu-près comme celles du phoque commun.

LE PHOQUE DE DESMAREST.

Phoca Desmarestii. LESS.[2].

Suivant M. Desmarest, cette espèce a les formes du phoque commun, le pelage gris de fer, s'éclaircissant sur les côtés, et blanchâtre sous le ventre. Quelques petites taches noirâtres, irrégulières, occupent le dos et les flancs. Le museau est blanc en dessus ; les moustaches sont médiocres et noi-

[1] *Phoca lagurus,* Cuvier, *Oss. foss.,* t. V, p. 206 : *calocephalus lagurus,* Fr. Cuvier, *Dictionn.,* t. XXIX, p. 206.

[2] *Phoca albicauda,* Desmarest, *Mammalogie, Supplém.,* sp. 839.

res ; la queue est assez longue, mince, d'un beau blanc ; les ongles des pieds de devant sont longs, robustes, comprimés, peu arqués, et noirs. Sa longueur totale est de trois pieds et demi environ. Sa patrie est inconnue, et l'espèce dont ce phoque se rapproche le plus est le Lepéchin (*phoca leporina*). Il seroit fort possible que cette espèce fût la même que le phoque La Pilaye, le *phoca lagurus* de M. G. Cuvier.

LE PHOQUE D'HERMANN.

Phoca Hermannii. Less.[1].

Il a de sept à huit pieds et même dix de longueur. Il est entièrement noir en dessus, et d'un blanc-gris jaunâtre en dessous. Il a trente-deux dents, quatre incisives en haut et en bas. Les poils sont ras, longs de quatre lignes, très serrés, et comme collés sur le corps. La femelle a quatre mamelles. Ce phoque est très intelligent et très docile : il apprend aisément à obéir à l'homme. Il séjourne long-temps au fond de l'eau sans avoir besoin de respirer. Sa voix est une sorte d'aboiement sourd et

[1] *Phoca monachus,* Hermann, *Mémoires de Berlin*, t. IV, fig. 12 et 13 ; Desmarest, sp. 372 : *phoque moine*, Fr. Cuvier, *Mémoires du Muséum*, t. XX, p. 387 : *pelagius monachus,* Fr. Cuvier, *Dictionn.*, t. XXXIX, p. 550 : *phoque à ventre blanc,* Buffon, *Supplém.*, t. VI, fig. 44 : *phoca bicolor,* Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 70 : *phoca albiventer,* Bodd. : *phoca leucogaster,* Péron ; Ranzani, 102.

précipité. On ne l'a, jusqu'à ce jour, rencontré communément que dans la mer Adriatique. Cependant de La Marmora (*Voyage en Sardaigne*, p. 173) le mentionne comme habitant les côtes de Sardaigne. C'est très probablement le *phoca* d'Aristote et de Pline. La figure qu'en a donnée Buffon est excellente.

B. *Phoques de l'Océan Pacifique boréal.*

LE PHOQUE DE CHORIS.

Phoca Chorisii. Less.[1].

Ce phoque du détroit de Behring est blanc, couvert de petites taches noires nombreuses ; une variété des îles Aléoutiennes est d'un blanc-sale sans taches ; une variété des Kouriles est noire-maculée de blanc. Sa taille est de quatre pieds et demi ; le museau est conique, le corps gros, le pelage ras et régulier, les moustaches très fournies : les ongles des membres antérieurs sont robustes ; ceux des pieds de derrière, également au nombre de cinq, sont placés, les trois du milieu au bord de la membrane interdigitale ; et les deux plus extérieurs, l'interne et l'externe, un peu en dedans. La queue est courte ; le ventre est jaunâtre. Nous sup-

[1] *Chien de mer du détroit de Behring*, Choris, *Voyage pittoresque autour du monde*, pl. 8.

posons que cette espèce est la même qu'a décrite Krakenninikow, et qu'il dit grosse comme un bœuf d'un an, variable dans ses couleurs, mais marquée de taches rondes sur le dos, et le ventre d'un blanc jaunâtre; ses petits sont blancs comme la neige. Elle habite les côtes du Kamtschatka.

LE PHOQUE DE BYRON.

Phoca Byronii. BLAINV.[1].

Cette espèce ne repose que sur un crâne examiné à Londres par M. de Blainville, dans la collection d'Hunter, et étiqueté *sea lion from the Island of Tinian by commodore Byron.* Elle présente six incisives supérieures, dont la seconde est plus grosse que les autres, et ressemble à une canine; les crêtes occipitale et sagittale sont très saillantes, ainsi que l'apophyse mastoïde. Des côtes des îles Mariannes.

[1] Desmarest, sp. 370.

C. *Phoques de l'hémisphère austral.*

LE PHOQUE DE HOME.

Phoca Homei. LESS.[1].

Cette espèce est remarquable par de très petits ongles, sur-tout aux pieds de derrière; et c'est de cette particularité que lui vient le nom de *leptonyx*. Le seul individu qu'on en connoisse a sept pieds de longueur. Tout le dessus du corps est gris-noirâtre, et les côtés deviennent jaunâtres par degrés, à cause des petites taches de cette couleur qui s'y mêlent; les flancs, le dessous du corps, les pieds, et le dessus des yeux, sont entièrement d'un jaune-gris pâle. Ses moustaches sont simples et courtes. Ce phoque habite, dit-on, les côtes des îles Malouines et de la Géorgie du sud. Nous avons plus d'un motif de rapporter à cette espèce la suivante: cependant M. Jamieson, ayant examiné le crâne du phoque de Weddell, a trouvé des différences qui doivent, suivant lui, l'en distinguer. Il est très probable aussi que les *phoca leptonyx* et *Weddellii* soient des otaries à conques rudimentaires, conques qui ne sont pas visibles sur des peaux raccornies.

[1] *Phoca leptonyx*, Blainville, *Journal de Physique;* Desmarest, sp. 379: *stenorhyncus leptonyx*, Fr. Cuvier, t. XXXIX, p. 549; Éverard Home, *Trans.*, *Soc. de Lond.*, part. I (1822), pl. 29.

LE PHOQUE DE WEDDELL.

Phoca Weddellii. LESS.[1].

Ce phoque a beaucoup de ressemblance avec l'espèce précédente, que sir Éverard Home a figurée pl. 29 des Transactions philosophiques de 1822. Toutefois il en diffère suivant le docteur Jamieson, qui en a examiné des dépouilles et le système dentaire. La description de Weddell est trop incomplète pour être satisfaisante, et le dessin lui-même laisse beaucoup à desirer. Les auricules ne sont point apparentes, et ont été peut-être oubliées; car les formes du corps sont entièrement celles des otaries. Cette espèce est arrondie, à corps épais, à cou très long s'amincissant jusqu'à la tête. Celle-ci est très petite et à museau proéminent. Les membres antérieurs sont courts et éloignés de la tête; les postérieurs très rapprochés l'un de l'autre, et terminés par cinq lobes membraneux peu amples. Le pelage est ras, lustré, d'un gris pâle, parsemé d'un grand nombre de taches arrondies blanchâtres en dessus et jaunâtres en dessous. Ce phoque n'habite que les hautes latitudes des Orcades australes,

[1] *Otaria Weddellii*, Bulletin des Sciences naturelles : *stenorhyncus Weddellii*, Lesson, *Manuel, Mamm.*, sp. 541 : *sea leopard of south Orkneys*, Weddell, *Voy. to south pole*, p. 22, avec figure médiocre : phoque à long cou, *long necked seal*, Parsons, *Transact. philosoph.*, t. XLVII, pl. 6?; *phoca longicollis*, Shaw, *Gen. Zool.*?

par 60 degrés. Il vit sur la glace : on ne sait rien de ses mœurs.

M. Lesquin de Roscoff, dans la relation du naufrage de la goelette *l'Aventure* (*Lycée armoricain*, X^e vol., 55e liv., p. 35), s'exprime ainsi en parlant d'un phoque qui paroît être celui qui nous occupe :

Page 36. — « Le léopard marin est plus long que l'éléphant, mais il est bien plus agile. Il a une gueule énorme, garnie de dents aiguës, et de très longues nageoires. Sa peau est bigarrée comme celle du léopard terrestre. Cet amphibie ne paroît aux îles Crozet que dans les mois d'août et de septembre, et semble être le mortel ennemi de l'éléphant, qu'il n'attaque cependant jamais à terre ; mais il enlève très souvent ses petits, lorsqu'ils se trouvent près du bord de la mer. »

Page 46. — « La variété de sa peau nous fit lui donner le nom de léopard marin. Il a huit pieds de long, sa tête est longue et plate ; les mâchoires sont garnies de deux rangées de dents très aiguës, et il se remuoit comme l'éléphant marin ; mais il avoit ses nageoires infiniment plus longues. Le goût de sa chair est détestable. »

LE PHOQUE A TROMPE.

Phoca proboscidea[1].

Ce phoque est long de vingt, vingt-cinq ou trente pieds, sur quinze à dix-huit de circonférence : il est grisâtre ou d'un gris bleuâtre, plus rarement d'un brun noirâtre; les canines inférieures sont longues, fortes, arquées, et saillantes; les soies des moustaches sont dures, rudes, très longues, tordues comme une espèce de vis; les yeux sont très volumineux et proéminents; les membres antérieurs sont robustes, et présentent à leur extrémité, tout près du bord postérieur, cinq petits ongles noirâtres; la queue est très courte, peu apparente entre les membres postérieurs, qui sont horizontalement aplatis. Ce qui caractérise l'éléphant marin est, à l'époque des amours, le prolongement du nez, formant, dans l'état d'érection, une trompe molle et élastique,

[1] Péron, *Voyage aux Terres-Australes*, t. III, p. 55, et Atlas, pl. 62 : lion marin, Dampier, *Voyages*, t. I, p. 118 : lion marin, Anson, *Voyage*, p. 101 : loup marin, Pernetty, *Mal.*, t. I, p. 38 : *phoca leonina*, Linnæus : phoque à museau ridé, Forster; Buffon, t. VI : *phoca elephantina*, lame, Molina, *Chili*, p. 260 : *phoca proboscidea*, Desmarest, sp. 368 : *phoca Ansonii*, Desmarest, 369 : *macrorhinus proboscideus*, Fr. Cuvier, *Dictionnaire*, t. XXIX, p. 552 : *miourong* des Nègres australiens du port Jackson, Péron, t. III, p. 61; Forster, t. III; *second Voyage de Cook*, t. IV, p. 85; Dampier, *Voyage*, 1715, t. I, p. 118.

longue quelquefois d'un pied; cette trompe érectile manque à la femelle, et paroît s'effacer peu à peu lorsque la saison du rut est passée: c'est le tissu cellulaire du nez, qui semble ainsi se gorger de sang et s'alonger à l'instar des panicules charnus de quelques oiseaux gallinacés lors de la reproduction; le pelage des deux sexes est ras et très grossier. L'éléphant marin paroît habiter toutes les îles désertes de l'hémisphère austral; Péron dit qu'il n'existe pas sur les côtes de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Diémen, ce qui est peu probable. On le trouve en nombreuses tribus sur la Terre de Kerguelin, la Nouvelle-Géorgie, la Terre-des-États, les îles Malouines et Shetland, l'île de Juan-Fernandez, l'archipel de Chiloé, les côtes du Chili. Péron dit qu'il émigre chaque année, suivant les saisons, et que, redoutant les trop grandes chaleurs comme les froids trop vifs, il va dans l'hiver du sud un peu plus au nord, et dans l'été il quitte les côtes-nord, ses limites, pour retourner au sud. Le système musculaire est enveloppé d'une couche huileuse, qui a jusqu'à neuf pouces d'épaisseur; sa nourriture principale consiste en céphalopodes; et ce sont les plages sablonneuses qu'il fréquente de préférence, et les lits épais de *laminaria gigantea* sur lesquels il aime à se reposer. Dans les quatre premiers mois de l'année il se tient à la mer, dans les autres il vient alternativement à terre; il est d'humeur douce, paisible,

indolente, et se laisse approcher par l'homme : ce qui permet aux chasseurs de le frapper au cœur avec une longue lance. Un mâle a toujours plusieurs femelles : il se bat à outrance avec ses rivaux, pour leur possession ; le vainqueur choisit en octobre, et compose à son gré son sérail : la jouissance émoussant ses sens, il abandonne ensuite à ceux qu'il a vaincus la possession des femelles qu'il ne peut plus féconder. Chacune d'elles a deux petits, quelques auteurs disent un seul, qui tettent deux ou trois mois, et qui naissent en juillet et août. L'éléphant marin se réunit par troupes de cent cinquante à deux cents individus, et chacun peut fournir environ deux mille livres en poids de chair : tel étoit celui qui servit à l'équipage de la corvette *l'Uranie*, naufragée sur les Malouines, et qui venoit probablement expirer sur le rivage, près du camp qu'avoit établi le capitaine de vaisseau de Freycinet. Ce qui fait rechercher cette espèce est l'abondance d'huile qu'elle fournit. « L'éléphant de mer, dit M. Lesquin de Roscoff, a quinze ou seize pieds de longueur sur quatre pieds de tour ; il se sert, pour se traîner à terre, de ses nageoires, armées de fortes griffes. Depuis septembre jusqu'en mars les grèves et les vallées des îles Crozet sont couvertes de ces phoques : ils ne sont pas dangereux, parcequ'ils se meuvent lentement. Les femelles ne quittent jamais leurs petits tant qu'elles sont à terre, etc. »

L'éléphant marin est parfaitement décrit par Anson (*Voyage autour du monde,* page 101), mais assez mal figuré quant aux membres antérieurs et postérieurs. Ce qu'il en dit est exact, et analogue à ce que nous avons présenté dans ce qui précède. Molina, sous le nom chilien de lame, et puis sous celui de *phoca elephantina,* ne s'éloigne pas trop des détails admis; cependant il dit que la femelle a un rudiment de trompe, ce qui n'est pas: mais on voit qu'il a mis à profit la description d'Anson. Pernetty (*Voyage aux îles Malouines,* tome II, page 38 et suiv., pl. IX) a simplement copié la mauvaise figure d'Anson, et n'a pas manqué de reproduire sa queue élégamment retroussée en chapiteau corinthien, garni de ses feuilles d'acanthe: les détails qu'il en donne, sous le nom de loup marin, sont assez exacts pour la manière d'écrire l'histoire naturelle de cet abbé. M. Desmarest a décrit, sous le nom de phoque d'Anson, *phoca Ansonii,* sp. 369, une espèce qui n'est autre que l'éléphant marin; mais la tête osseuse, qu'il caractérise d'après M. de Blainville, appartient évidemment à une autre espèce, dont les formes corporelles sont encore inconnues: celle-ci resteroit alors, dans nos *species,* sous le nom de phoque d'Anson. Cette tête osseuse appartient à la collection de Hunter; elle y étoit étiquetée sous le nom de *sea lion* des îles Malouines, et elle présente de notables différences avec les

crânes de l'éléphant marin (voyez Desmarest, *Encycl. mamm.*, p. 240).

Peut-être est-ce encore à l'éléphant marin qu'il faut rapporter cette grande espèce sans trompe érectile, vue par Mortimer et Cox (*Obs. et rem. made during a voy. to the isl. of Amsterdam*, etc., 1791, p. 11) sur les îles d'Amsterdam et Saint-Paul, et que M. Desmarest a décrite sous le nom de *phoca Coxii* (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, deuxième édition): c'est peut-être l'éléphant de mer avant l'époque du rut. Péron l'avoit nommé *phoca resima* (*It.*, t. III, p. 113, deuxième édition), et c'est indubitablement le phoque urigne, *phoca lupina* de Molina (*Histoire naturelle du Chili*, p. 255), et très probablement celui mentionné par Aubert du Petit-Thouars (p. 12) dans sa description de l'île de Tristan d'A-cugna.

LES OTARIES[1].

Otaria. PÉRON, LICHST.

Une conque auditive extérieure enroulée, et recouvrant l'orifice de l'oreille; les pieds postérieurs rapprochés, garnis d'ongles très étroits, dépassés de beaucoup par une membrane natatoire lobée; les pieds antérieurs en nageoires, sans aucune trace d'ongles, et placés au milieu de la longueur du corps; incisives supérieures à deux tranchants, les molaires espacées et coniques.

A. *Otaries de l'Océan Atlantique boréal.*

L'OTARIE DE FABRICIUS.

Otaria Fabricii. LESS.[2].

Sous ce nom Fabricius a décrit une espèce qui ne peut être l'ours de mer de Steller ni celui de Forster : il lui donne pour unique caractère d'avoir

[1] Quelques auteurs font d'*otarie* un nom substantif féminin : nous préférons le faire masculin malgré l'étymologie radicale ; car *phoque* et *otarie* formeroient par leur orthographe ou masculine ou féminine une disparate qui établiroit une ligne de démarcation immense entre les animaux des deux genres, démarcation qui est bien loin d'exister essentiellement.

[2] *Phoca ursina*, Fabricius, *Fauna groenlandica*, p. 6.

des oreilles. Les Groënlandois le nomment *auvekœjak*, et emploient ses dents en amulettes contre les ulcères; il paroît rare dans le sud du Groënland. Le *phoca ursina* du *Sytema Naturæ*, auquel Fabricius rapporte son espèce, ne peut être identique avec cet otarie. Cette espèce est donc à revoir, et nous avouerons que nous sommes assez porté à penser que les otaries ne se trouvent que dans l'Océan Pacifique, soit au nord, soit au sud.

B. *Otaries de l'Océan Pacifique boréal.*

L'OTARIE DE STELLER.

Otaria Stellerii. Less.[1].

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déja dit, que cette espèce doit avoir été confondue par tous les auteurs avec le lion marin des mers australes. On donne au lion marin des côtes du Kamtschatka et aussi des îles Kuriles le nom de cheval marin. Son cou est nu, mais garni d'une petite crinière dont le poil est rude et frisé (expression de la description originale); le pelage est brun; la tête est de médiocre grosseur; les oreilles sont courtes; le museau conique et relevé comme celui d'un doguin; les nageoires peu longues: il se tient

[1] *Leo marinus*, Steller, *de Bestiis marinis*, Mém. acad. de Pétersbourg; Krachenninikow, *Description du Kamtschatka*, p. 428.

sur les rochers des rivages, grimpe à une grande hauteur; ses mugissements sont affreux, mais ses mœurs sont timides; sa chair passe pour délicate aux yeux des Aléoutes et des Kamtschadales: les mâles ont deux ou trois femelles, et s'accouplent en août et septembre; la femelle porte neuf mois. Il exhale une forte odeur, moins désagréable que celle de l'ours marin. Cette espèce est commune dans le détroit de Behring, mais paroît ne pas dépasser le cinquante-sixième degré de latitude sud. Peut-être l'otarie de Steller est-il identique avec l'otarie de Choris?

L'OTARIE DE LA CALIFORNIE.

Otaria californiana. Less. [1].

Cette espèce, d'après la figure de Choris, a le pelage ras, uniformément fauve-brunâtre, les moustaches peu fournies; le museau est assez pointu; les membres antérieurs sont réguliers, plus grands que les postérieurs. Cinq rudiments d'ongles occupent l'extrémité des phalanges, et sont débordés par une large bande de la membrane. Les pieds postérieurs sont minces, ayant trois ongles au milieu et deux rudiments d'ongles interne et externe; cinq festons lancéolés et étroits dépas-

[1] Jeune lion marin de la Californie, Choris, *Voyage pittoresque*, pl. XI.

sent de cinq à six pouces les ongles; la queue est très courte. Des côtes de la Californie.

L'OTARIE DE KRACHENNINIKOW.

Otaria Krachenninikowii. LESS.[1].

La taille de cet otarie est plus petite que celle de l'espéce précédente, et d'environ huit à neuf pieds chez les plus grands individus; le museau est plus long et les dents plus fortes; pelage noirâtre, tâché de gris, court et cassant; celui des jeunes est d'un noir bleuâtre; dans la vieillesse la pointe des poils, devenant grise, donne une teinte brunâtre à la masse du pelage; les pieds nus et noirs. Cet otarie est de passage dans les diverses îles qui forment une ceinture à l'Océan Pacifique du nord, entre l'Asie et l'Amérique, et paroît changer de côtes suivant le temps; il aime à fréquenter l'embouchure des rivières: les pêcheurs en détruisent beaucoup, et recherchent sur-tout les fœtus, jusque dans la matrice, parceque leur fourrure est d'un beau noir, et est très recherchée: les femelles, qui n'ont que deux mamelles abdominales, allaitent leurs petits pendant deux mois; il est rare quelles en aient plus d'un à chaque portée: ils naissent les yeux ouverts et avec trente-deux dents, et leur pelage est d'un

[1] *Ursus marinus*, Steller, *loc. cit.*: chat marin, Krachenninikow.

bleu noirâtre fort beau. Les femelles deviennent grises en vieillissant, et sont beaucoup plus petites que les mâles : elles portent à leurs enfants le plus vif attachement. Chaque mâle a de huit à quinze femelles, et quelquefois plus, et témoigne la plus grande jalousie pour son sérail; les vieux seuls vivent solitaires, et repoussés des grandes communautés où leurs infirmités ne leur permettroient plus de lutter avec les jeunes. Cette espèce de phoque exhale une odeur extrêmement fétide : ils sont belliqueux et acharnés dans le combat; rien ne peut leur faire lâcher prise. Pour plus de détails, on doit consulter Krachenninikow, qui a transcrit les observations nombreuses de Steller sur les habitudes de cette espèce.

C. *Otaries de l'hémisphère austral.*

L'OTARIE DE PERNETTY.

Otaria Pernettyii. Less.[1].

Ce phoque acquiert une taille considérable suivant Pernetty, puisqu'il dit que des individus ont jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur, et dix-neuf à

[1] *Otaria jubata*, Desmarest, sp. 380, non Linnæus, non Erxleben: *platyrhyncus leoninus*, Fr. Cuvier, *Dictionnaire*, t. XXIX, p. 555 : *otaria leonina*, Péron, *It.*, t. III, p. 113, in-8° : lion marin, Pernetty, *It.*, t. II, p. 47, pl. x; Forster, *second Voyage de Cook*, t. IV, p. 71; Buffon, *Supplément*, t. VI, pl. 48.

vingt pieds de circonférence; ce qui le caractérise est le poil de la partie supérieure du corps, notamment celui qui revêt la tête, le cou, et les épaules, et qui est aussi long que celui d'une chèvre. Mais Forster, plus croyable en cela, ne donne au lion marin du Sud qu'une douzaine de pieds au plus, et sept à huit pour les femelles. Voici la description qu'en trace cet habile compagnon de Cook (*second Voyage*, t. IV, p. 71, in-4°) : « Le corps est gros, cylindrique, très gras; la tête assez petite, assez semblable à celle d'un gros dogue; le nez un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde l'inférieure, et est garnie de cinq rangs de soies rigides en forme de moustaches : ces soies sont longues, dures et noires, et blanches dans la vieillesse : les oreilles sont coniques, longues de six à sept lignes seulement; leur cartilage est ferme et roide; les yeux sont grands et proéminents, l'iris vert; trente-six dents; les pieds antérieurs noirs, formant une large bande plate, nue, offrant sur les doigts des vestiges d'ongles seulement, les pieds postérieurs ayant les doigts terminés par cinq très petits ongles que dépassent notablement cinq festons membraneux minces : queue conique et courte. Le mâle seul a sur la partie supérieure du corps son pelage composé de poils rudes, grossiers, et longs de deux à trois pouces, de couleur tannée, tandis que sur toutes les parties postérieures le poil est court, serré, et d'égale lon-

gueur; les poils de la femelle sont uniformément ras par-tout et de couleur fauve. »

Pernetty (*It.*, t. II, p. 49) décrit ainsi les mœurs de son lion marin : « Il n'est point méchant, et fuit plutôt que de chercher à attaquer; il vit de poissons, d'oiseaux d'eau qu'il attrape par surprise, et d'herbe : les femelles font leurs petits et les allaitent dans les glaïeuls (herbes littorales du genre *festuca*), où elles se rendent chaque soir. La chair de cet animal peut se manger sans dégoût, et son huile est d'une grande ressource; sa peau est très propre aux ouvrages de sellerie. »

L'OTARIE DE FORSTER.

Otaria Forsteri. Less.[1].

Ce phoque est long de quatre à six pieds; le corps est mince, la tête ronde, la bouche peu fendue, les moustaches très longues, les yeux proéminents, les oreilles pointues et coniques; les pieds antérieurs sont dégagés, à membrane des doigts nue, lisse supérieurement, ridée inférieurement; le pouce est le plus long des doigts, qui diminuent de longueur successivement; le pelage se compose

[1] *Otaria ursina,* Desmarest, sp. 381 : *arctocephalus ursinus,* Fr. Cuvier, *Dictionnaire,* t. XXIX, p. 554 : *phoca ursina,* Linnæus et Erxleben : ours marin, Forster; *second Voyage de* Cook, t. I, p. 174; Buffon, t. VI, p. 336, pl. 47.

de deux sortes de poils, l'un ras la peau, et analogue à un feutre court, très doux, satiné brun-roux, et analogue à celui d'une loutre; l'autre se compose de poils plus longs, assez fournis, brunâtres, et tachetés de gris foncé.

Forster rapporta cet otarie à l'ours marin de Steller; mais Forster, quoique doué d'un vaste savoir, avoit un coup d'œil trop peu sûr en zoologie pour affirmer de prime abord, d'après la courte et plus qu'incompléte description de Steller, que ces deux animaux étoient identiques. On pourroit à peine prononcer sur deux figures exactes, à plus forte raison ne peut-on pas le faire d'après des caractères peu précis, tracés à une époque où les espéces étoient volontiers confondues quand elles n'offroient pas de trop grandes dissemblances.

L'otarie de Forster, ou l'ours marin, est le phoque à fourrure des pêcheurs européens ou américains. Il habite les hautes latitudes, fréquente toutes les côtes morcelées de l'extrémité australe de l'Amérique, le cap Horn, la Terre-des-États, les îles Malouines, l'Archipel de Pierre-le-Grand, et aussi les îles Macquarie, pénantipodes, les parties méridionales de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande, et de la Terre de Diémen. Du Petit-Thouars le mentionne à l'île de Tristan d'Acugna (p. 13).

Ce phoque est très recherché dans le commerce, et sa fourrure est très estimée. La couleur la plus

ordinaire de cette fourrure est le brun; mais lorsque l'animal est parvenu à toute sa croissance, elle tire sur le rouge. Sa qualité ne diffère de celle des castors que parceque les poils ou le feutre soyeux qui la composent sont plus courts; mais cependant cette fourrure est grossière sur le dos et sur le cou; et ce n'est que sous le corps, et notamment sur le ventre, qu'elle prend cette finesse et ce moelleux qui la font rechercher. Les crins qui couvrent le corps et qui dépassent le feutre sont toujours arrachés : pour ce, on chauffe doucement la peau, et on la ratisse fortement avec un large couteau de bois façonné à cet effet; débarrassée des longs poils, la fourrure acquiert alors toute sa beauté, et se vend en Chine deux dollars (12 francs), et jusqu'à cinq ou six en Angleterre, en y comprenant la prime. On en fait des chapeaux superfins, des garnitures de robes, des manteaux, etc. Des chasseurs nous ont dit que cette espèce d'otarie, si précieuse à leurs yeux, ne se trouvoit jamais que sur les côtes les plus battues par les vagues, dans les lieux les plus âpres des rivages de fer qui enveloppent beaucoup des îles de la mer du Sud, et que jamais on ne les voyoit se reposer dans les criques bordées de longues plages sablonneuses déclives où la mer roule paisiblement ses eaux pendant la marée montante. Ses mœurs sont, dit-on, très sauvages, et son odorat très subtil; de loin il a la conscience, par son moyen, des approches de l'homme, et il

s'empresse de gagner la mer, et de fuir un ennemi qu'il a appris à redouter. Au reste, si nous en croyons des renseignements qu'on nous a donnés comme positifs, on devra trouver un jour dans l'otarie de Forster, ou ours de mer, plus d'une espèce à distinguer.

L'OTARIE MOLOSSE.

Otaria molossina[1].

Ce phoque a les formes élancées, régulières, la tête petite, arrondie, comme tronquée en avant, et présentant assez exactement le museau d'un chien-dogue. Le nez est peu proéminent, et séparé par une rainure; la lèvre supérieure déborde l'inférieure, et toutes les deux sont garnies sur leur rebord de poils courts et serrés: les moustaches qui couvrent la face sont disposées sur quatre à six rangs; elles se composent de poils d'autant plus alongés qu'ils sont plus extérieurs, et dont la plus grande longueur est de quatre pouces: ces poils sont lisses, très rudes, aplatis transversalement, et de couleur fauve-clair. L'œil, à iris verdâtre, est placé à deux pouces de la commissure de la bouche; les oreilles sont très petites, épaisses, poin-

[1] Lesson et Garnot, *Zoologie de la Coquille*, pl. 3, p. 140: otarie Guérin, Quoy et Gaimard, *Zoologie de l'Uranie*, note de la page 71? lion marin de la petite espèce, Pernetty, *It.*, t. II, p. 48?

tues, et roulées sur elles-mêmes : elles sont revêtues d'un poil ras et serré; leur face inférieure est nue. Les paupières sont longues d'un pouce, entourées de poils roux et courts ; les membres antérieurs sont aplatis en nageoires que termine une membrane épaisse, sinueuse en son bord, d'un noir vif et complètement lisse. Les phalanges sont empatées dans cette portion membraneuse, et sont indiquées par trois stries principales et profondes; sur leurs parties moyennes, on observe quatre rudiments d'ongles. Les membres postérieurs sont rapprochés, aplatis, terminés par des phalanges d'égale longueur. Les trois doigts du milieu sont munis chacun d'un ongle fort, noir, long d'un pouce, arrondi, convexe supérieurement, aplati inférieurement, et terminé par un rebord taillé obliquement à la partie externe de la phalange externe et au bord interne des deux phalanges internes. On remarque seulement deux rudiments d'ongles aux doigts externe et interne; la membrane qui unit les doigts est large, et les engage jusqu'à un pouce au-delà des ongles en formant un rebord. Cette portion, garnie de nervures tendineuses qui partent de la dernière phalange, se divise en cinq festons étroits, arrondis à leur sommet, où ils sont plus larges qu'à la base, et d'autant plus développés qu'ils sont plus extérieurs. La surface externe des membres est couverte, comme toutes les autres parties du corps, d'un poil abondant, court et serré, tandis que les

aisselles, les aînes, et le dessous des membres, sont complétement nus. Les membranes n'ont aucune trace de poils, et sont d'un noir vif; la queue est courte, aplatie, et pointue à son extrémité. La longueur des poils ne dépasse pas quatre lignes, et leur couleur est d'un roux brun, comme satiné, lorsque l'animal est en vie. Cet otarie a trente-six dents : les incisives supérieures, aplaties transversalement, sont séparées en deux lobes par un sillon profond. Nous en tuâmes un individu au fond du Port-Louis, dans la baie françoise des îles Malouines. Ces amphibies étoient peu communs dans les premiers temps de notre séjour sur ces îles australes, en novembre; mais à l'époque de notre départ, vers la fin de décembre, ils s'approchoient chaque jour du rivage. Notre otarie molosse est sans doute identique avec l'otarie-Guérin, décrit brièvement par MM. Quoy et Gaimard, page 71 du texte de leur Zoologie, et qu'ils trouvèrent également aux îles Malouines.

C'est très probablement de ce phoque que parle M. Lesquin de Roscoff aux pages 36 et 37 de la relation de son naufrage:

« Le loup marin est très agile, et saute de roche en roche avec une souplesse sans égale. Il est quelquefois terrible, quand on l'attaque; mais le moindre coup sur le nez l'étourdit sur-le-champ. Il monte à terre en novembre, et se retire vers avril. La femelle vient ordinairement allaiter son petit

à la nuit, et le laisse le jour à la garde du mâle.

« Les loups marins aux îles Crozet sont couverts d'un poil gris, sous lequel se trouve un superbe duvet très ressemblant à celui de la loutre. Les peaux servent à la chapélerie. Ils se nourrissent de poissons et d'insectes marins, mais ne mangent rien à terre. Ils remplissent la panse de sable, sans doute pour mieux nager. »

L'OTARIE DE PAGÈS.

Otaria Pagesii. LESS.[1].

Cette espèce, dans ses plus fortes dimensions, a, suivant Pagès, quatre pieds de longueur sur deux de circonférence; mais la taille du plus grand nombre n'est que de deux pieds et demi ou trois, sur un et demi de circonférence. La tête est ronde, un peu déprimée; le museau fort court. Elle a six incisives supérieures, dont les deux externes en forme de canines, et les quatre intermédiaires sillonnées transversalement, et quatre incisives inférieures. Les moustaches sont assez longues; les oreilles étroites, et longues de dix-huit lignes. Le cou est gros, ainsi que la poitrine; le doigt interne

[1] *Otaria Peronii*, Desmarest, p. 382 : *phoca pusilla*, Linnæus : *phoca parva*, Bodd. : petit phoque, Buffon, t. XIII, pl. 53 : *otaria Delalande*, Fr. Cuvier, *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXIX, p. 558 : loup marin, Pagès, *It.*, t. II, p. 32 et suiv.

des membres antérieurs est le plus long ; les ongles sont presque imperceptibles, et cachés sous le poil, et si petits qu'à peine, suivant l'expression de Pagès, méritent-ils le nom d'ongles. Les pieds de devant sont velus en dessus et nus en dessous : ceux de derrière ont trois ongles très marqués aux phalanges du milieu, et les phalanges interne et externe ont des rudiments d'ongles à peine visibles. La membrane qui unit les cinq doigts dépasse ceux-ci, et forme en se découpant cinq festons d'autant plus longs qu'ils sont plus internes. Le pelage est doux et luisant, et d'un brun tirant sur le gris de fer, avec la tête plus foncée et le dessous beaucoup plus clair, sur-tout sur la poitrine, suivant M. Desmarest ; chaque poil est d'un fauve très clair dans la plus grande partie de son étendue, puis d'un brun minime plus abondant en dessus qu'en dessous, et terminé, sur le dos, de gris clair, et sur le ventre de blanchâtre ; la queue est longue de deux pouces. Le pelage des jeunes individus, suivant Pagès, est noirâtre. Cet otarie a été décrit par Daubenton et par Buffon, mais sur-tout longuement par Pagès dans son Voyage autour du monde. Il paroît qu'il est très commun dans les environs du cap de Bonne-Espérance, et notamment dans *Symon's Bay*, où il se réunit par grandes troupes. Son intelligence est très perfectionnée, ses habitudes timides et douces. Il se tient sur les rochers. Nul doute que l'espèce décrite sous le nom d'otarie de Delalande (*Oss.*

foss., t. V, p. 220) ne soit l'espèce que nous venons de décrire. M. Cuvier spécifie ainsi l'otarie de Delalande, rapporté du Cap par le voyageur-naturaliste de ce nom : « Cet animal a trois pieds six pouces de longueur ; son pelage est fourré, doux, laineux à sa base ; sa pointe, annelée de gris et de noirâtre, donne une teinte généralement d'un gris-brun roussâtre ; le ventre est plus pâle, et les pattes sont noirâtres. Les moustaches sont noires, fortes, et simples. Peut-être faudra-t-il adjoindre à l'otarie de Pagès l'otarie de Milbert, qui est, dit-on, du Sud, et dont la taille est de trois pieds huit pouces et les couleurs du pelage beaucoup plus blanches que celles des otaries blanchâtres et de Delalande ? »

L'OTARIE DE BLAINVILLE.

Otaria Blainvillii[1].

Cette espèce a été observée par M. de Blainville dans la collection de Bullok en Angleterre. Voici la description qu'en donne, d'après lui, M. Desmarest dans sa Mammalogie : « Longueur totale, environ un pied six pouces ; pelage généralement d'un noir luisant, parsemé de taches irrégulières jaunes ; tête également noire, mais avec une bande d'un jaune

[1] *Otaria coronata*, Desmarest, sp. 383 : *phoca coronata*, Blainville.

doré sur le crâne, et une autre de la même couleur et assez alongée sur le museau; bouche très fendue; membres antérieurs assez avancés, courts, et terminés par de larges mains dont les cinq doigts sont presque égaux, palmés, et armés d'ongles très forts, arqués, et aigus; les pieds postérieurs tout-à-fait en éventail, et sensiblement plus grands que les mains, dirigés en arrière, aussi à cinq doigts onguiculés, mais dépassés par des pointes membraneuses: queue longue d'un pouce environ. On ignore sa patrie. »

L'OTARIE CENDRÉ.

Otaria cinerea[1].

Cette espèce est loin d'être connue; on lui donne neuf à dix pieds de longueur, et un pelage dur, grossier, de couleur grise-cendrée. Péron en rencontra des individus sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande, à l'île Decrès. Son cuir est très épais, et l'huile qu'on en retire est aussi bonne qu'abondante.

Il faut rapporter très probablement à l'otarie cendré une belle espèce envoyée au Muséum par MM. Quoy et Gaimard, et qui provient du port du Roi-Georges sur la côte S.O. de la Nouvelle-Hollande.

[1] Péron et Lesueur, *Voyage aux Terres-Australes*, t. III, p. 133; Desmarest, *Mammalogie*, sp. 384.

Son pelage, rude et grossier, est un peu plus long et un peu plus touffu sur le cou et sur les épaules, quoique dépassant de peu celui des parties inférieures. Cela peut tenir à l'âge ou à l'époque de la vie de l'animal, qui peut avoir dix pieds de longueur. Sa couleur est d'un brun-fauve sale, et les nageoires sont noires. MM. Quoy et Gaimard ont aussi envoyé plusieurs phocacés de la même relâche qui tous appartiennent au genre otarie; et par eux nous posséderons enfin des détails précis sur les espèces qui vivent dans les mers antarctiques, et parmi lesquelles ils nous en signaleront indubitablement de nouvelles.

L'OTARIE ALBICOL.

Otaria albicollis[1].

Cette espèce est encore mal connue. Péron ne donne sur elle que fort peu de détails. Sa longueur totale seroit de huit à neuf pieds; son pelage est marqué d'une grande tache blanche à la partie moyenne et supérieure du cou. Les membres antérieurs sont situés très en arrière. Elle abonde sur les plages de l'île Eugène dans le sud de la Nouvelle-Hollande.

[1] Péron et Lesueur, *It.;* Desmarest, 385.

L'OTARIE JAUNATRE.

Otaria flavescens[1].

M. Desmarest a donné la description suivante de cette espèce : « Longueur totale, un pied dix pouces; tête petite; nez un peu aigu; les oreilles très étroites, pointues, en forme de feuille, longues d'un pouce; moustaches longues et blanches; pieds de devant sans aucun ongle apparent; ceux de derrière fortement palmés, avec de véritables ongles longs et distincts, les trois intermédiaires plus larges que les autres; pelage jaune-pâle uniforme, ou de couleur de crème foncée sans mélange. On le dit du détroit de Magellan, et il en existe un individu à Londres. »

L'OTARIE DE SHAW.

Otaria Shawii. Less.[2].

Espèce encore peu connue, décrite ainsi par Desmarest : « Longueur totale, environ quatre pieds; nez court; lèvre supérieure munie de moustaches noires; oreilles courtes, velues, et pointues; inci-

[1] Desmarest, sp. 386 : *phoca flavescens*, Shaw, t. I, p. 260, pl. 73.

[2] *Otaria falklandica*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 387 : *phoca falklandica*, Shaw, *Gen. Zool.*, t. I, p. 256; Pennant, p. 275.

sives supérieures marquées d'un sillon transversal; les inférieures ayant aussi un sillon, mais dans un sens opposé; molaires très fortes, avec un petit appendice de chaque côté, près de leur base; pieds de devant sans ongles, avec le bout de la nageoire terminé en palmures, qui s'étendent au-delà des extrémités des doigts; pieds de derrière n'ayant que quatre doigts, pourvus d'ongles longs et aigus, enveloppés par la membrane; pelage gris-cendré, nuancé de blanc terne: habite les îles Malouines, nommées îles Falkland par les Anglois; espéce certainement en double emploi, mais trop incomplétement décrite pour qu'on puisse l'isoler ou la rapporter à telle ou telle espéce. »

L'OTARIE D'HAUVILLE.

Otaria Hauvillii[1].

Longueur, quatre pieds deux pouces; pelage d'un cendré foncé en dessus, blanchâtre aux flancs et sous la poitrine; une bande d'un brun roux régne longitudinalement sous le ventre. Une bande noirâtre va transversalement d'une nageoire à l'autre. Des îles Malouines.

[1] G. Cuvier, *Ossem. foss.*, t. V, p. 220: otarie de Péron, de Blainville, *Journal de Physique*, t. XCI, p. 295.

L'OTARIE DE MOLINA.

Otaria Molinaii. Less.[1].

Cette espèce n'est connue que par la description très incomplète de Molina, qui s'exprime en ces termes : « Le cochon marin ressemble à l'*urigne*, pour la figure, le poil, et la manière de vivre. Il en diffère cependant par le museau, qui est plus alongé, et qui ressemble au groin du cochon : il a encore les oreilles plus relevées ; les pattes de devant divisées en cinq doigts bien distincts, quoique couverts par une membrane. Il ne se rencontre que rarement sur la côte du Chili. »

Telles sont les espèces de phoques les plus authentiques et les mieux caractérisées. Les auteurs systématiques en ajoutent plusieurs autres dont la détermination est si peu précise, que nous ne balançons pas à les omettre. Ainsi se rangent dans cette catégorie les PHOCA *Coxii*, Desm. ; *lupina*, Molina ; *longicollis*, Shaw ; *testudinea*, Shaw ; *fasciata*, Shaw ; *punctata*, Encycl. angl. ; *maculata*, Encycl. angl. des Kouriles, comme l'espèce précédente ; *nigra*, Encycl. angl. ; *lakhtak* de Krachenninikow ; tigré, du même ; et *grum-selur* des Islandois et d'Olafsen. Nous supprimerons aussi une foule de

[1] *Phoca porcina*, Molina, *Histoire naturelle*, p. 260.

détails que nous avions extraits des anciens auteurs, et sur-tout des navigateurs, parcequ'ils eussent alongé, sans profit pour le lecteur, un article déja très long, et où, au lieu des faits les plus avérés dans l'état actuel des choses, auroient pu se glisser, au milieu d'un vain étalage d'érudition, un grand nombre d'erreurs. On pourra d'ailleurs se faire une idée du dédale dans lequel s'engagent les compilateurs non naturalistes, en prenant connoissance des observations du savant Fleurieu, tome III du Voyage autour du monde de Marchand. On y verra que ces noms de veau, de loup, de lion, de renard, de chat, de bœuf, et d'ours, en y ajoutant l'adjectif marin, ont plus contribué à embrouiller l'histoire des phoques que toutes les descriptions plus ou moins erronées qu'on en a données. Aussi avons-nous cherché à faire disparoître en partie cet inconvénient, en leur appliquant les noms de ceux qui les premiers les firent connoître.

LES GYMNURES.

Gymnura.

Les premières notions que les naturalistes aient eues des gymnures sont dues à sir Raffles, et consignées à la fin du Catalogue des collections faites par cet Anglois zélé et instruit, inséré dans le tome XIII des Transactions de la Société linnéenne de Londres. Sir Raffles, toutefois, confondit l'animal-type avec les viverres, et lui appliqua avec doute, il est vrai, le nom de *viverra gymnura*. Mais sa description est si précise, qu'elle nous porta, en mai 1827, à créer dans notre Manuel de Mammalogie, page 171, le genre gymnure, *gymnura,* en donnant à l'espéce le nom même de sir Raffles. Dans le dixième cahier du *Zoological Journal* d'avril à septembre 1827 inclus, et qui n'a pu paroître que dans le mois d'octobre suivant, MM. Vigors et Horsfield fournissent une nouvelle description du gymnure, en l'appelant également comme nous *gymnura Rafflesii.* La figure qu'ils en ont publiée paroît exacte, et nous l'avons reproduite pl. 22 de notre Atlas. Telles sont les données historiques que nous possédons sur ces mammifères; on voit qu'elles ne sont ni anciennes ni nombreuses.

Sir Raffles s'est exprimé, relativement à ces animaux, en ces termes : « Depuis que j'ai rédigé mon Catalogue, on m'a apporté un animal nouveau et singulier; il appartient aux viverres par le nombre de dents, mais il s'en distingue par leurs formes et par leurs proportions : sa queue est dénudée comme celle d'un rat; et si on lui conserve le nom de *viverra*, on devra lui adjoindre comme désignation spécifique le mot de *gymnura* (queue nue). Cet animal a plus d'un pied de longueur du nez à l'origine de la queue, qui a elle-même plus de dix pouces. Le corps, les jambes, et la première moitié de la queue, sont d'un noir intense, tandis que la tête, le cou jusqu'aux épaules, sont blancs; les yeux sont surmontés par un demi-cercle brun, et des poils blancs se trouvent mélangés aux noirs sur l'occiput; la queue, que revêtent des écailles nues, est noire dans sa première moitié, et blanche dans le reste de son étendue; le pelage se compose de deux sortes de poils, l'un épais, très fourni, très soyeux, formant une bourre dense autour du corps, que traversent de longues soies; le museau très alongé se termine par un mufle qui dépasse d'environ un pouce la mâchoire inférieure; les narines sont en saillie, et leurs bords se trouvent être roulés; la langue est ample, et douce sur sa surface; les yeux sont petits; les oreilles arrondies, dressées, et dénudées; des moustaches composées de longs poils noirs et blancs sont implantées sur le

museau; des poils ras et courts couvrent les jambes et les pieds, que terminent cinq doigts armés d'ongles aigus, comprimés et recourbés; une forte odeur de musc s'exhaloit de son corps. » Sir Raffles ajoute à ces détails quelques particularités sur les dents: ainsi il compta six incisives à la mâchoire supérieure; les deux moyennes grandes et espacées, les deux externes très petites; deux canines de la taille des incisives, et six molaires de chaque côté; la première des mâchelières est petite, et a deux pointes sur sa couronne; la seconde, plus ample, n'en a qu'une; la quatrième et la cinquième, les plus grandes, ont quatre tubercules, et la sixième seulement trois. A la mâchoire inférieure on a trouvé six incisives à-peu-près semblables à celles d'en haut, les deux canines et les molaires ne différant point par leur nombre et par leur forme de celles du maxillaire supérieur. Enfin sir Raffles pensoit que l'animal envoyé au major Farquhar de l'intérieur de Malaca, sous le nom de *tikus ambang bulan*, n'étoit autre que le gymnure.

MM. Horsfield et Vigors ont pu examiner dans la collection de la Société de zoologie deux individus intacts du gymnure de Raffles: l'un étoit évidemment encore jeune, et l'autre conservé dans des liqueurs spiritueuses étoit adulte et dans un état parfait de conservation. Dans leur Mémoire ils penchent à placer ces animaux à côté des *tupaïa*, bien qu'ils leur assignent de grands rapports avec

quelques espèces de didelphes de la grande famille des marsupiaux ou mammifères à bourse[1].

Les mœurs des gymnures sont inconnues, et la seule espèce authentique est des îles indiennes de l'Est.

Ces mammifères sont évidemment les représen-

[1] D'après ces naturalistes, le genre *gymnura* a les caractères suivants (*Zool. Journ.*, n° x, p. 247 et 248) : « *Incisores* suprà 2, remoti, « maximi, subcylindrici, apice rotundato; infrà 6, quatuor interme- « dii approximati, breviusculi, proclives, compressi, paginâ anteriori « convexâ, interiori planâ, scalpro rotundato, duo laterales abbre- « viati, acuti. *Laniarii* suprà utrinsecus 2, ab incisoribus remoti illis- « que breviores, conici, antici majores; infrà utrinsecus 1, maximus, « conicus, subarcuatus introrsum spectans. *Molares* suprà utrinsecus 8, « a laniariis remoti, tres antici unicuspides, primus elongatus secto- « rius, secundus et tertius abbreviati, quartus cuspide conicâ elon- « gatâ, ad basim gradu postico et exteriori abbreviato, quintus cus- « pide exteriori longissimâ interiori abbreviatâ; sextus et septimus « maximi, multicuspides, cuspidibus subabbreviatis rotundatis, octa- « vus minor subtritorius, cuspidibus obtusioribus; infrà 7, tres antici « unicuspides, compressi, primus et secundus breviores, tertius sub- « elongatus, quartus cuspide elongatâ, gradu anteriori alteroque « posteriori abbreviatis, quintus, sextus et septimus maximi, multi- « cuspides cuspidibus elatioribus, acutioribus. *Caput* elongatum acu- « minatum, angustatum, lateribus compressum, suprà planiusculum. « *Rostrum* obtusum, elongatum, protensum, maxillam inferiorem « longitudine magnoperè superans; *nares* laterales, prominentes, « marginibus convolutis. *Lingua* glabriuscula, grandis. *Auriculæ* ro- « tundatæ, prominulæ, nudæ; *oculi* parvi. *Vibrissæ* elongatæ. *Corpus* « subrobustum; *cordario* molli pilis raris erectis, subelongatis, asperis. « *Cauda* longiuscula, teres, attenuata, nuda, squamosa, pilis rarissi- « mis in juventute obsita. *Pedes* mediocres, plantigradi, pentadactyli, « anteriores pollice breviusculo, digitis tribus intermediis longioribus « subæqualibus, exteriori abbreviato; posteriores pollice brevissimo, « digitis tribus intermediis valdè elongatis, exteriori mediocri. *Ungues* « mediocres, angusti, arcuati, compressi, acutissimi, retractiles. »

tants en Asie des sarigues de l'Amérique et des péramèles de l'Australie. C'est peut-être parmi les marsupiaux qu'on devra les classer, lorsque leur organisation interne aura été soigneusement étudiée.

LE GYMNURE DE RAFFLES.

Gymnura Rafflesii[1].

Cet animal, qui rappelle aux amis des sciences naturelles le nom recommandable de sir Stamford Raffles, est remarquable par ses caractères génériques, et par les particularités d'organisation que nous avons signalées dans les considérations générales qui précèdent. Nous nous bornerons à dire que son pelage sur le corps, les pieds, la moitié de la queue, est d'un noir mat, et qu'une ligne de cette nuance surmonte l'œil; la tête, le cou, et l'extrémité de la queue, sont au contraire de couleur blanche, et les poils sont moins fournis sur la région dorsale.

Les dimensions de l'adulte sont les suivantes :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps et de la tête, du museau à l'extrémité de la queue	1	2	3

[1] Lesson, *Manuel de Mammalogie* (mai 1827), p. 171; Vigors et Horsfield, *Zool. Journ.*, n° 10 (septembre 1827), p. 248, et pl. 8 : *viverra gymnura*, sir Raffles, *Cat. Trans. Soc. linn.*, t. XIII (1823).

	pieds.	pouc.	lign.
——— de la queue	»	10	6
——— de la tête	»	4	3
——— du museau	»	»	8
Largeur entre les oreilles	»	1	6
Intervalle entre les yeux	»	1	»
Élévation aux épaules	»	5	»
——— au bassin	»	4	6
Longueur des tarses de devant, y compris les doigts	»	1	9
——— des membres postérieurs	»	2	»

Le gymnure de Raffles n'a point encore été envoyé au Muséum d'histoire naturelle de Paris. C'est une découverte tout angloise, et c'est d'après les naturalistes de cette nation que nous en avons tracé la description et reproduit la figure.

LES PÉTAURISTES.

Petaurus.

Les pétauristes furent d'abord rangés par Shaw parmi les didelphes ; ils reçurent ensuite le nom de phalangers volants, et furent distingués des vrais phalangers par le nom générique de *petaurus*, adopté par M. Cuvier. Illiger, dans son Prodrome, proposa le nom de *phalangista*, et M. Desmarest, dans sa Mammalogie, celui de *petaurista;* le genre phalanger rapprochoit donc ainsi des animaux distincts les uns des autres, et dont le principal caractère étoit celui de la double génération ou de la marsupialité. Mais des limites géographiques précises et une ressemblance fondamentale dans chaque groupe permettent, pour éviter toute confusion, de former de ce genre trois tribus bien distinctes, qui seroient celles des couscous, phalangers nocturnes à queue nue, essentiellement propres aux Moluques; *balantia*, ou phalangers diurnes à queue poilue; et *petaurus*, ou phalangers volants : ces deux derniers genres sont exclusivement de la Tasmanie et de l'Australie ou Nouvelle-Hollande. Les pétauristes appartiennent à la famille des marsupiaux ou animaux à bourse, quatrième division

de l'ordre des carnivores du règne animal; M. Duméril les confond avec les phalangers dans sa sixième famille ou celle des pédimanes. M. Latreille (*Règne animal*, p. 53), dont les marsupiaux forment le sixième ordre de sa méthode, place le genre *petaurus* dans sa troisième famille ou celle des phyllophages. M. Temminck observe à-peu-près la même classification, et les pétauristes composent le huitième genre de son cinquième ordre. M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'est beaucoup occupé de la classe des animaux marsupiaux, a laissé les pétauristes dans le genre phalanger; et M. Fr. Cuvier, dans son article *Phalanger* (tome XXXIX du *Dictionnaire des Sciences naturelles*), n'a point débrouillé l'histoire de ces animaux, et a peut-être accru encore l'irrésolution qu'on doit éprouver à les isoler les uns des autres. C'est ainsi qu'il sépare le genre phalanger en deux sections: la Ire, *phalanger;* la IIe, *petaurus;* puis les phalangers sont divisés suivant qu'ils ont la queue prenante, ou qu'ils ont la peau des flancs étendue entre les membres; enfin il y a aussi des petaurus à queue prenante et des petaurus volants. De sorte que le genre pétauriste, tel que nous allons le considérer, renferme des animaux des deux sections de M. Fr. Cuvier, c'est-à-dire ses phalangers volants et ses petaurus volants. A l'article *Phalanger*, pages 126 et suivantes de son Traité des Dents, cet auteur regarde le caractère de la peau des flancs étendue entre les membres comme trop peu im-

portant pour séparer les pétauristes des phalangers. Cependant c'est à-peu-près la seule nuance qui isole les écureuils des polatouches; et les dents elles-mêmes sont trop souvent variables de leur nature, pour fournir, dans tous les cas, des distinctions rigoureusement exactes. Les pétauristes, vivant dans les arbres de la Nouvelle-Hollande, doivent différer, par leurs mœurs, des phalangers à queue poilue, qui habitent dans les broussailles sablonneuses des parties maritimes de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Diémen, et des couscous ou phalangers à queue nue, qui sont nocturnes, et qui recherchent les fruits dans les Moluques. Au reste nous nous efforcerons d'éclaircir cette question lorsque nous décrirons les phalangers.

Le genre pétauriste a été divisé lui-même par M. Desmarest en deux sous-genres : le premier, dont le principal caractère est d'avoir la queue ronde, est le pétauriste proprement dit; et le second, caractérisé par une queue dont les poils sont distiques comme dans certains écureuils, est celui nommé voltigeur, *acrobata* (Desmarest), et qui ne renferme qu'une espèce, le phalanger pygmée.

Les caractères des *petaurus* sont donc les suivants; formule dentaire : mâchoire supérieure, six incisives; canines nulles; seize molaires, y compris les fausses molaires qui sont au nombre de huit : mâchoire inférieure, deux incisives; canines nulles, quatorze molaires : au total, trente huit.

« Les os incisifs (Fr. Cuvier, *Dents*, p. 128) de la mâchoire supérieure forment entre eux un angle plus ou moins aigu, et les incisives sont elles-mêmes disposées de la sorte : la première est forte et tranchante; la seconde, également coupante, a sa couronne plus large que sa racine; la troisième, plus petite, est obtuse. Entre les incisives et les fausses molaires existe un espace vide : la première fausse molaire est rudimentaire, la seconde est encore plus petite que la première, la troisième plus grande approche de la forme des vraies molaires; la quatrième a plus de grandeur et d'épaisseur, elle touche la troisième, tandis que toutes les autres dents sont isolées; les trois premières molaires ne diffèrent point entre elles; elles sont quadrilatères, munies à chacun de leurs angles d'une pointe triangulaire, et sur les côtés d'une pointe plus petite; deux petits tubercules anguleux occupent aussi leur face externe; la dernière molaire n'a que trois pointes principales : deux en avant et une en arrière. Ces tubercules et ces pointes donnent aux dents des petaurus une forme compliquée et difficile à caractériser.

« A la mâchoire inférieure les deux incisives sont longues, presque horizontales, arrondies en avant, aplaties à leur face interne, minces et pointues à leur sommet; les deux premières fausses molaires ne sont que deux points rudimentaires, et c'est aussi ce qu'on observe fréquemment chez les couscous; la troisième fausse molaire se rapproche de la forme

de la première vraie molaire, mais elle est plus épaisse à sa moitié postérieure qu'à sa moitié antérieure. Les quatre vraies molaires se ressemblent entièrement et se composent de quatre pointes triangulaires, disposées deux par deux en avant et en arrière. » Tels sont les principaux faits dont nous sommes redevables à M. F. Cuvier, et qui lui ont été fournis par l'étude des petaurus taguanoïde, didelphoïde, et macroure. Il est remarquable que le phalanger de Cook a aussi présenté les mêmes particularités dans sa dentition.

Les caractères extérieurs ou zoologiques sont : une tête médiocrement alongée, des oreilles moyennes dressées; des pieds pentadactyles, à ongles comprimés, recourbés, robustes, excepté au pouce qui est sans ongle et opposable; les deux premiers doigts sont beaucoup plus courts que les autres; la peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et postérieurs peut servir de parachute (disposition qui se retrouve chez les galéopithèques et les sciuroptères ou polatouches); une poche sur l'abdomen; la queue très longue, garnie de poils, tantôt épars, tantôt distiques.

Les habitudes des pétauristes ne sont point connues; ce sont des animaux probablement nocturnes, qui vivent dans les eucalyptus de la Nouvelle-Hollande, où ils sautent de branche en branche en s'aidant de leurs parachutes pour soutenir leur élan; leur genre de nourriture doit principalement

consister en insectes ou en feuilles, car on sait que la Nouvelle-Hollande ne produit aucun fruit édule. Ils sont très communs, et les naturels de cette partie du monde en font un grand dégât, car ils recherchent leur chair en même temps qu'ils se font avec leur peau de petits manteaux employés par les femmes pour voiler leurs parties naturelles, ou pour couvrir les épaules. Leur fourrure est tellement belle, qu'elle pourroit être utilisée dans les arts, et former une branche avantageuse de commerce.

Les pétauristes n'ont été jusqu'à ce jour rencontrés que dans les grandes forêts des montagnes Bleues, et dans la petite île de Norfolk, placée non loin des côtes du port Jackson. On en connoît cinq espéces.

LE PÉTAURISTE TAGUANOIDE.

Petaurus taguanoïdes[1].

Le taguanoïde est la plus grande des espéces de ce genre : la longueur du corps est communément de dix-huit pouces, et la queue a elle seule près de vingt pouces ; la tête est petite, le museau triangulaire et très aigu ; les oreilles sont assez grandes et

[5] Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 112 : *petaurista taguanoïdes*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 416 : *Hepoona roo*, White, *It.*, édit. orig., p. 288 : *black flying opossum*, Phillipp, *It.*, édit. orig., p. 279, fig. 5.

élevées; les doigts des pieds sont entièrement garnis de poils; la queue est arrondie, très touffue : le pelage du taguanoïde est d'une finesse et d'une douceur extrêmes; il est très épais, très long, principalement sur le dos.

VAR. α. Pelage d'un brun-chocolat foncé et luisant en dessus, et d'un blanc sale en dessous; la queue complétement brune.

VAR. β. Pelage nuancé de fauve clair, mélangé de brun, ayant une raie plus foncée sur le dos; les flancs d'un gris cendré; deux tâches oblongues et fauves sur les flancs, le dessous blanchâtre.

VAR. κ. Pelage entièrement blanc; d'un blanc pur en dessous, d'un blanc jaunâtre sur le dos.

Le taguanoïde est l'espèce la plus commune aux alentours de Sydney et dans les montagnes Bleues.

LE PÉTAURISTE A GRANDE QUEUE.

Petaurus macrourus[1].

Cette espèce est, dit-on, de la taille du surmulot; son pelage est d'un gris brunâtre en dessus, et blanchâtre en dessous; une bande brunâtre-foncée s'étend du vertex au bout du museau; les oreilles sont assez larges, arrondies, et blanchâtres; la queue est ronde et touffue, d'un marron uniforme, qui se

[1] Desmarest, *Dictionn. d'Hist. natur.*, t. XXV : *didelphis macroura*, Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 113.

dégrade légèrement ; les pattes antérieures sont blanches à leur extrémité. Cet animal habite la Nouvelle-Galle du Sud.

Sans doute on ne peut considérer que comme une variété le pétauriste à ventre jaune, *petaurista flaviventer* (Geoffroy, Desmarest, 418), qui a la taille du pétauriste à grande queue, mais dont le pelage est gris teinté de fauve en dessus, ayant une ligne dorsale brun-marron, et le bord des flancs et des membres de cette couleur, et tout le dessous du corps d'un fauve blanchâtre; la queue est aussi d'un brun-marron uniforme. Il est du même pays.

LE PÉTAURISTE DE PÉRON.

Petaurus Peronii[1].

Cette espèce, que M. Desmarest a le premier fait connoître, a pour principal caractère d'avoir sa membrane des flancs terminée au coude, tandis qu'elle va jusqu'au poignet dans le taguanoïde, et jusqu'au doigt extérieur dans le sciurien.

Sa taille est celle de l'écureuil d'Europe. Son pelage est généralement brun en dessus, et blanc en dessous; la queue est plus longue que le corps, mais terminée à son extrémité par un demi-pouce de blanc-jaunâtre bien tranché; la membrane des

[1] Desmarest, *Mammalogie*, sp. 420.

flancs est d'un brun varié de gris; le dehors des cuisses et les pattes de derrière sont d'un brun foncé. Il paroît avoir été rapporté de la Nouvelle-Hollande par Péron.

LE PÉTAURISTE SCIURIEN.

Petaurus sciureus[1].

Ce pétauriste a près de neuf pouces de longueur, sans y comprendre la queue qui en a à-peu-près dix; les oreilles sont très courtes; sa taille est celle de l'écureuil commun; son pelage est gris en dessus, blanc en dessous; une raie noire-foncée s'étend du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue; deux traits noirs partant des narines règnent sur les yeux; la membrane des flancs est noire, bordée de blanc; la queue est cendrée, plus pâle que le reste du corps, ronde, et garnie de poils très fournis par-tout. Il habite la Nouvelle-Hollande et l'île déserte de Norfolk. Cet animal est sur-tout très commun au pied des montagnes Bleues, dans les arbres d'Emiou-plains; il niche dans les trous d'arbres, et fait huit petits à chaque portée.

[1] Desmarest, *Mammalogie*, sp. 419: *didelphis sciurea*, Shaw, pl. 11, *Zool. New.-Holl. : Norfolk island flying squirel*, Phillipp, édit. orig., p. 151 et 193, trad. franç.; Pennant, *Histoire des Quadrupèdes*.

LE PÉTAURISTE-PYGMÉE.

Petaurus pygmæus[1].

M. Desmarest a fait de cette espèce un sous-genre, qu'il a nommé *acrobata;* elle se distingue de prime abord de la précédente par les poils de sa queue, qui sont parfaitement distiques; sa taille est celle de la souris; le corps a trois pouces deux lignes de longueur, et la queue a deux pouces six lignes. Son pelage est en dessus d'un gris fauve, et blanc-pur en dessous; les poils de la queue sont gris-roussâtres, et rangés avec la plus grande symétrie de chaque côté de la queue; la membrane des flancs est très dilatée, et se termine au coude comme dans le pétauriste de Péron. Le pygmée habite la Nouvelle-Hollande; et ses habitudes, comme celles des autres espèces, sont entièrement inconnues.

[1] Desmarest, *Dictionnaire d'Hist. natur.*, 2[e] édit. : *didelphis pygmæa*, Shaw, pl. 114, *Gen. Zool. : petaurista pygmæa*, Geoffroy, *Cat.*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 421.

LES PHALANGERS.

Phalangista.

Les mammifères connus des naturalistes par le nom de phalangers appartiennent à l'ordre des carnassiers, et à la famille des marsupiaux qu'ont établie MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier. Illiger nomme *phalangista* les pétauristes ou phalangers volants, et *balantia* les phalangers qui nous occupent. Ce nom de *balantia,* du grec *bourse,* n'est guère heureux; car il est applicable à tous les marsupiaux, sans aucune distinction. Les plus grandes erreurs ont long-temps obscurci l'histoire de ces mammifères. La principale découloit de la fausse idée que l'Amérique seule produisoit des didelphes, et qu'il étoit très douteux qu'il en vînt des Indes orientales. Aussi l'animal le plus anciennement décrit par Daubenton, et auquel il imposa le nom de phalanger, adopté par Buffon, fut long-temps connu sous le nom erroné de *rat de Surinam.* Ce phalanger, le *didelphis orientalis* de Linnæus, resta en effet, jusqu'à ce jour, la seule espèce du genre phalanger qu'on mentionnât. Si cet animal ne fut pas plus tôt reconnu appartenir à une famille distincte, on doit l'attribuer à l'esprit de sys-

tème qui obscurcit souvent les idées les plus claires. Clusius en effet avoit cité assez longuement, en 1605, sous le nom de *cusa*, le phalanger d'Amboine. Valentyn (*Hist. des Moluques*, t. III, p. 272, F. D. 1726) vint ensuite, et le décrivit de nouveau sous le nom malais de *cocscoës;* mais comme il entremêla les traits de son histoire avec ceux de son philander, qui est le kangourou des anciens, Less., *Kangurus brunii*, L., Séba, qui figuroit et décrivoit sans soin tout ce qui lui tomboit sous la main, s'empara de ce nom de philander, qui désignoit un animal marsupial, et le donna à des sarigues du Brésil. De là est découlé un amas inextricable d'erreurs de synonymie, que les modernes seuls ont pu débrouiller : car Buffon a dit formellement qu'il ne voyoit aucune différence entre le philandre d'Amboine et son sarigue; et dans le tome XIII (*Suppl.*) de son Histoire naturelle il regarde comme les deux sexes de son phalanger de Surinam les phalangers tachetés de blanc, que des différences majeures d'organisation auroient dû lui faire distinguer dès la première vue. Séba avoit cependant donné sous le nom de *mus* ou *sorex americanus major* une figure reconnoissable de phalanger (th. I, p. 50, tab. 31, f. 8); mais il est vrai qu'il lui donna, comme Buffon, l'Amérique pour patrie. Linnæus n'a connu que le *didelphis orientalis*, ou sarigue oriental. Il en est de même de Pallas, qui le laisse parmi les sarigues, dans ses Miscellanea, p. 59, ainsi qu'Erxleben, p. 79.

Muller le nommoit *didelphis indica*. Les Voyages de Cook, de Péron, de Quoy et Gaimard, et le nôtre, ont multiplié les espèces dans les collections, et aujourd'hui ces mammifères sont beaucoup mieux connus, quoiqu'ils soient en général très difficiles à caractériser par les variétés nombreuses qu'ils présentent, soit par leur taille, soit par les couleurs du pelage.

Les phalangers sont des animaux essentiellement propres aux îles d'Asie, à la Nouvelle-Hollande, à la Tasmanie. Daubenton leur a donné le nom qu'ils portent d'après les caractères que lui a offerts le *didelphis orientalis*, d'avoir le premier et le second doigt des pieds de derrière soudés jusqu'à la dernière phalange. Mais ce caractère s'est reproduit chez plusieurs animaux de l'Australie qu'on avoit rangés d'abord parmi eux, et qu'on en a séparés ensuite, et à juste raison, tels que les pétauristes. Les phalangers des auteurs modernes devroient encore être séparés en deux tribus; quelques traits d'organisation, les habitudes, les mœurs, et sur-tout les limites géographiques, l'exigent impérieusement. Ainsi les *sarigues* seroient les représentants dans les deux Amériques des *phalangers* ou des *couscous* des îles des Indes orientales que nous avons nommées Malaisie, et des phalangers ou des *trichosure* (que nous nommons ainsi, queue velue, par opposition avec la queue nue des couscous) de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Diémen. Lacépède

avoit d'ailleurs, en 1799, adopté le genre couscous, qu'il nomma tel que Valentyn l'avoit écrit en hollandois, coëscoës, mais dont le nom malais et euphonique est *couscous*, mot plus doux à prononcer et plus en rapport avec notre nomenclature. Temminck (*Monog.*, p. 10, *en note*) dit qu'il avoit eu l'idée de faire des couscous un genre sous le nom de *ceonyx*, mais que ces coupes nombreuses lui paroissent fort inutiles, souvent à charge à la mémoire, lorsqu'elles ne reposent pas sur des caractères faciles à saisir. Nous sommes de cet avis en un sens; mais nous dirons que le nom de *ceonyx* auroit été inutile, puisque déja on avoit appliqué un terme de pays suffisamment connu et de prononciation facile, et qu'ensuite, lorsqu'on isole par des caractères précis des êtres de pays différents, de mœurs non analogues, de formes légèrement dissemblables, on rend service à la science, on avance la géographie zoologique, dont les circonscriptions deviennent plus faciles, sans embarrasser sa marche. N'est-il pas avantageux et naturel de séparer les pétauristes et les trichosures de l'Australie, et les couscous de la Polynésie occidentale? Cependant, pour satisfaire à l'exigence la plus difficile, nous regarderons dans cet article le genre phalanger comme seulement sectionné en deux sous-genres; et c'est après avoir présenté les caractères de ces derniers, que nous ajouterons les détails généraux qui se rapportent à chacun d'eux.

Le système dentaire du genre phalanger, étudié par M. F. Cuvier dans plusieurs espèces, telles que les phalangers roux, tacheté, renard, et sciurien (ce dernier appartient au genre pétauriste actuel), a présenté la même quantité de dents et les mêmes formes. Celles-ci sont au nombre de quarante, vingt-deux supérieures et dix-huit inférieures; six incisives à chaque mâchoire, point de canines; douze molaires en haut, huit vraies et quatre fausses; seize en bas, huit vraies et huit fausses. Le phalanger tacheté, *cuscus maculatus*, complétement adulte, nous a offert le même nombre de dents: six incisives supérieures, deux canines ou incisives de chaque côté, dix molaires, et deux fausses molaires; en bas nous avons trouvé deux incisives seulement, point de canines, douze molaires, et six fausses molaires. Mais voici quelques particularités qui ne s'accordent point avec ce que dit M. F. Cuvier. La mâchoire supérieure présente les deux incisives antérieures beaucoup plus longues que les latérales, qui sont très courtes et tronquées au sommet. La première pseudo-canine de chaque côté est logée dans une alvéole à moitié creusée dans l'os incisif, et séparée par un espace libre de la seconde pseudo-canine, qui est plus petite. Elles sont toutes les deux recourbées, à pointe mousse, et aplaties transversalement. Entre la première et la dernière molaire existe un étroit espace libre où se fait remar-

quer une très petite dent placée à la base de la première molaire, et dont la couronne est aiguë et bifasciée. Les quatre dernières molaires sont égales, à couronne quadricuspide. La mâchoire inférieure n'a que deux incisives très longues, très fortes, taillées en biseau; trois fausses molaires rudimentaires de chaque côté, à couronne arrondie: la première molaire et les quatre suivantes ne diffèrent point de celles de la mâchoire supérieure. M. Temminck dit que cette espèce, le phalanger tacheté, a seulement deux dents minimes, obtuses à la mâchoire inférieure dans l'adulte, et que les jeunes ont encore une très petite dent à chaque mâchoire, entre la canine et la première molaire, à la mâchoire supérieure, entre la seconde dent anomale et la première molaire inférieure, et que ces petites dents tombent, et que les alvéoles se ferment dans un âge plus avancé; propositions évidemment erronées, puisque l'individu que nous avons étudié est d'une taille bien supérieure à tous les phalangers décrits et aux dimensions assignées par M. Temminck. Mais si le système dentaire ne peut toujours fournir des caractères rigoureux, c'est bien certainement dans ce genre. On peut en juger par la séparation purement artificielle que M. F. Cuvier a été conduit à faire dans son article *phalanger* du Dictionnaire des Sciences naturelles. Cet auteur admet en effet deux divisions, 1° des *phalangers*, 2° des *petaurus*. La première division comprend α des phalangers à queue pre-

nante, β des phalangers volants. La seconde a aussi deux sections; κ des petaurus à queue prenante, et δ des petaurus volants. Mais il est aisé de voir que les formes extérieures, les mœurs et les habitudes, en un mot les distinctions qui frappent nos sens, ne sont pas conservées dans une division qui est entièrement anatomique, et qui ne repose que sur des parties non toujours identiques en nombre et en forme, etc. M. Temminck, dans sa première Monographie, consacrée à l'histoire du genre *phalangista*, qu'il a enrichi de bons détails et d'espèces nouvelles, a trouvé dans son *phalangista cavifrons* le même nombre et la même disposition dans les dents que nous; et ce nombre, différent de celui qui s'observe dans les autres espèces, d'après les auteurs modernes qui s'en sont occupés, varie assez pour qu'on ne lui donne qu'une attention secondaire dans l'établissement d'un genre.

Les caractères zoologiques des phalangers sont: une tête arrondie, à museau obtus, à chanfrein légèrement arqué; des oreilles variables, un peu longues dans les trichosures, courtes et souvent peu apparentes dans les couscous; les pieds sont pentadactyles, isolés; les antérieurs munis d'ongles forts et crochus; les doigts internes des pieds postérieurs égaux, beaucoup plus courts que les quatrième et cinquième, et réunis par la peau jusqu'à la base des ongles; un pouce opposable, distinct, à ongle aplati et mince; queue nue au bout ou couverte de

poils, enroulante, robuste, très longue; une poche abdominale ample chez les femelles, un scrotum pendant et velu chez les mâles.

Daubenton nous a laissé la description anatomique des parties et des viscères du phalanger de Buffon, dans le t. XIII, p. 94, de l'édition royale. M. Garnot ayant disséqué le couscous tacheté, et en ayant mis le résultat à la suite de notre description de cet animal dans la Zoologie de *la Coquille*, t. I, p. 155, nous nous servirons de ce travail pour résumer les traits les plus saillants de l'organisation de ce genre.

Le squelette a treize vertèbres dorsales; treize côtes, sept vraies et six fausses; le sternum est composé de sept pièces, six vertèbres lombaires et vingt-neuf dans la queue; les os marsupiaux ont neuf lignes de longueur; la langue est charnue, légèrement rugueuse sur sa face supérieure, ayant un espace quadrilatère noir à la base, long de sept lignes; le thorax est étroit en avant, s'élargissant inférieurement, de la forme d'un cône tronqué, ayant cinq pouces et demi dans sa plus grande dimension; sa longueur, y compris l'appendice xiphoïde, est de trois pouces quatre lignes; le sternum est étroit; l'abdomen ample, plus large à sa partie moyenne qu'à ses deux extrémités: l'inférieure sur-tout est très rétrécie: l'estomac occupe toute la région épigastrique, et s'étend un peu dans l'hypochondre gauche. Le foie est divisé en cinq lobes

inégaux, dont deux sont beaucoup plus grands et échancrés; la vésicule du fiel est ample, très distendue, sacciforme, logée entre le grand lobe droit et le troisième, et cachée par eux; la rate est petite, alongée, rétrécie à une de ses extrémités; les intestins forment de nombreuses circonvolutions; le cœcum est long de dix-huit pouces, ample, et terminé par un appendice vermiforme; les intestins grêles ont de cent douze à cent quinze pouces de longueur; les reins sont peu volumineux, ils ont de quinze à seize lignes de dimension; les uretères en ont cinq : la vessie est alongée, piriforme; la verge est placée derrière le scrotum, et le gland est surmonté d'un prépuce pointu.

LES COUSCOUS.

Cuscus. Less.[1].

Queue entièrement nue, et papilleuse à son tiers inférieur; oreilles toujours courtes, et souvent non apparentes; tête arrondie, museau pointu, pupille verticale; animaux nocturnes, nourriture frugivore; patrie, les îles des Moluques et Papoues : dans les arbres.

Les couscous sont des animaux à tête arrondie, à museau conique, à oreilles très courtes ou cachées

[1] *Coèscoès,* Lacépède : *ceonyx,* Temminck, p. 10.

dans les poils; leurs yeux sont grands, très saillants, et à fleur de tête; leur pupille verticale annonce des habitudes nocturnes, et leur donne dans le jour un air de profonde stupidité. Leur pelage se compose en entier d'un feutre très serré, très épais, lanugineux, d'où sortent, en plus ou moins grande abondance, des poils soyeux plus longs que le pelage laineux. Leurs mouvements décèlent une grande paresse, et ils ne s'animent que lorsqu'ils sont contrariés; ils grognent en sifflant alors à la manière des chats, et cherchent à mordre. En général, même en captivité, ils sont très doux; ils préfèrent les recoins les plus obscurs, et le grand jour paroît les affecter péniblement: ils se nourrissent de fruits, de moelle de sagou, boivent en lapant, se frottent sans cesse la face et les mains, et aiment à enrouler leur queue et se tenir sur le bassin et sur les deux pieds de derrière. En domesticité, deux couscous que nous cherchâmes à apporter en France mangeoient du pain et même de la viande. Mais on ne peut rien conclure de ce dernier fait; car un kangourou que nous avions préféroit aussi, à toute autre substance, les chairs cuites qu'on lui présentoit. Les couscous laissent exhaler une odeur fragrante, très expansible, que secrète un appareil glanduleux placé sur le pourtour de l'anus. Souvent dans les immenses forêts des Moluques et de la Nouvelle-Guinée nous avons été saisis par cette odeur fétide, qui nous

avertissoit de la présence d'un de ces animaux, que nous déroboit à la vue un feuillage pressé et très touffu. Les naturels de ces terres en détruisent beaucoup; et M. Cuvier a imprimé qu'on faisoit tomber les couscous des branches où ils se tiennent par leur queue enroulée, en les regardant long-temps. Ce fait est très probable; car les Nègres du Port-Praslin, à la Nouvelle-Irlande, en apportoient un si grand nombre à bord de la corvette *la Coquille*, qu'ils ne devoient pas avoir beaucoup de peine pour s'en emparer. Ils leur passoient toutefois un morceau de bois dans la bouche, afin sans doute de les empêcher de mordre. Ces peuples aiment singulièrement la chair grasse des couscous; ils la font rôtir sur des charbons avec les poils, et ne rejettent que les intestins. Avec les dents ils forment des ceintures et autres ornements; et leur abondance est telle, que j'ai vu beaucoup d'habitants avoir des cordons de plusieurs brasses de longueur, qui attestent la destruction qu'on en fait.

La patrie des couscous est sous l'équateur, dans les profondes forêts humides des îles Moluques, Tidoriennes, et Papoues. C'est sur-tout aux Célèbes, à Céram, à Waigiou, à la Nouvelle-Guinée, et à la Nouvelle-Irlande, que ces animaux sont très communs. Il est probable qu'ils existent sur le système entier des archipels de la Polynésie occidentale, jusqu'aux îles de Santa-Cruz et de la Louisiade.

A. *Couscous à oreilles très courtes, velues en dedans et en dehors.*

LE PHALANGER TACHETÉ.

Phalangista maculata. GEOFF.[1].

Cette espèce a fort embarrassé les naturalistes qui ont essayé de présenter son histoire, tant sont variables les couleurs de son pelage aux époques diverses de la vie. Il n'y a pas jusqu'au système dentaire qui ne présente des modifications dans le nombre des fausses mâchelières, et qui par conséquent ne peut qu'apporter des causes d'erreur dans la description de ce phalanger. Certes, les différences qu'on remarque dans les histoires données par Buffon (jeune âge), Quoy et Gaymard (âge moyen), Temminck (jeune adulte), et nous (adulte complet), sont assez frappantes pour laisser du doute sur le degré de certitude que présentent ces individus comme variétés d'une même espèce. Le couscous tacheté est très alongé, et de la taille d'un gros chat; la tête est arrondie, à chanfrein légèrement concave et à museau conique et court;

[1] Desmarest, 411; Temminck, *Mon.*, p. 14; Quoy et Gaimard, *Atl.*, pl. 7: *didelphis orientalis*, Linnæus; Gmelin, 9: phalanger mâle, Buffon, t. XIII, pl. XI, p. 92 et 94: *cuscus amboinensis*, Lacépède: *cuscus maculatus*, Lesson et Garnot, *Zoologie*, pl. 5.

les oreilles sont peu apparentes, très brèves, revêtues de poils en dehors comme en dedans; les paupières sont épaisses, rougeâtres, et forment un bourrelet autour de l'œil qui est très saillant et carné; la queue, nue dans plus de la moitié de sa longueur, est chargée de verrues rugueuses, d'un rouge-carmin assez vif; les ongles sont robustes, aplatis transversalement, recourbés, terminés en pointe mousse; le pelage est lanugineux, très épais, traversé par quelques soies rares, d'un blanc légèrement jaunâtre sur lequel se dessinent nettement dans l'âge complétement adulte des taches arrondies, séparées, d'un noir foncé; des taches plus confuses, d'un roux brun, recouvrent les parties externes des membres; le scrotum est long de dix-huit lignes et très velu; la face et la partie antérieure du crâne sont d'un jaune assez vif; les parties nues des mains et des pieds sont rougeâtres, ainsi que les narines et les lèvres. L'espèce que nous décrivons, et dont nous avons donné dans l'Atlas zoologique de *la Coquille* une figure qui ne nous satisfait pas entièrement (tant il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de diriger les peintres comme on le desire), a plus de vingt-cinq pouces de longueur, et la queue vingt pouces, et vit sur l'île de Waigiou, où les naturels la nomment *scham-scham*. L'individu décrit par MM. Quoy et Gaimard a le dessus du cou et l'occiput d'un gris roussâtre, et le dos et les flancs recouverts de taches irrégulières

dont la couleur varie du gris brun au gris roussâtre; la surface externe des membres offre des taches d'un fauve plus ou moins clair; le dessous du corps est d'un blanc tirant sur le roux; la longueur du tronc, du bout du museau à l'origine de la queue, est de quatorze pouces, et celle de cette dernière est de douze pouces. Sa patrie est l'île de Waigiou. La description du couscous tacheté faite par M. Temminck repose sur plusieurs individus rapportés de Banda et d'Amboine. Le pelage qu'il indique est court, *cotonneux*, et rude; les poils soyeux sont très clair-semés, et des taches irrégulières blanches et brunes se dessinent sur le corps; les poils de la face sont ras, jaunâtres ou blanchâtres; les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur; l'extrémité des membres est d'un roussâtre très clair; la longueur du corps est de deux pieds neuf ou dix pouces, et celle de la queue d'un pied trois à quatre pouces. Cette description est applicable à l'espèce primitivement décrite, et n'en diffère que peu.

LE PHALANGER QUOY.

Phalangista Quoyii[1].

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, dont elle ne seroit qu'une variété suivant M. Temminck, qui a très probablement raison en cette circonstance, mais qui a tort dans sa manière dure et tranchante de l'établir; car ce qu'il dit à la fin de son article, relativement à MM. Quoy et Gaimard, pourroit fort bien lui être rétorqué pour cent articles, mais sur-tout pour son genre *aulacode*. Quoi qu'il en soit, le phalanger Quoy seroit entièrement gris-brunâtre, plus spécialement sur le dos où régne une ligne longitudinale de teinte plus foncée; des taches de même couleur, et aussi plus foncées, occupent les flancs; le museau et le dessus de la tête sont d'un fauve vif; la gorge et la poitrine sont blanches, et la partie interne des membres a une teinte grisâtre; les poignets sont traversés par une bandelette roux-foncé, et les doigts sont recouverts de poils noirâtres. La longueur du corps est d'un pied deux pouces, celle de la queue est d'un pied. Il est aussi de l'île de Waigiou.

[1] *Phalangista Quoy*, Quoy et Gaimard, *Zoologie*, pl. 6, p. 58: *phalangista papuensis*, Desmarest, *Supplém.*, *Mamm.*, sp. 840.

LE PHALANGER OURSIN.

Phalangista ursina [1].

On est redevable de la connoissance de cette espèce à M. Temminck, qui l'a reçue du voyageur néerlandois Reinwardt. Ce phalanger est très remarquable et très distinct, et nous extrairons tout ce que nous en rapporterons de la Monographie du savant ornithologiste hollandois. Sa taille est à-peu-près celle de la civette; ses oreilles sont très courtes, cachées, poilues en dedans comme en dehors; la queue de la longueur du corps, noirâtre dans sa partie nue; la tête et le chanfrein à-peu-près d'une venue; le pelage est plus fourni et plus serré que dans les autres couscous, il est plus rude et plus grossier sur le corps, ras sur la tête, long et frisé sur les oreilles; sa couleur est noirâtre ou noir-fauve; les poils soyeux sont noirs, ceux de la tête et du dessus du corps sont de cette dernière teinte; la face, le cou, la poitrine, et les parties inférieures, sans distinction, sont d'un fauve roussâtre; la touffe qui revêt les oreilles est d'un roux jaunâtre; les parties nues de la face, de la queue, sont noires. Le pelage des jeunes sujets est plus clair; celui des adultes âgés est d'un noir parfait, sans tache ni

[1] Temminck, *Monog.*, p. 10.

raie. La longueur du corps est de trois pieds quatre à six pouces, celle de la queue est de dix-neuf à vingt pouces. Sa patrie est l'île de Célèbes, où les habitants mangent sa chair.

LE PHALANGER A CROUPION DORÉ.

Phalangista chrysorrhos[1].

Cette espèce est encore due à M. Temminck, et comme la précédente elle a été découverte par M. Reinwardt dans les Moluques. Sa taille est celle du chat sauvage; son museau est camus; le front tout d'une venue; les oreilles très courtes et poilues; le pelage ras, serré, cotonneux, et un peu frisé, est traversé par des poils soyeux, d'un gris-cendré clair sur la tête, blanchâtre sur les oreilles; d'un gris-cendré plus ou moins noirâtre sur tout le corps en dessus, et sur les flancs et les membres; d'un jaune doré sur la croupe, et sur le dessus de la queue; d'un blanc pur sur la face interne des membres et à la partie inférieure du cou; une bande noire longitudinale sépare le gris du dos du blanc de l'abdomen sur les flancs des adultes; la région de la poche, qui est ample, est de couleur rousse; la partie dénudée de la queue est d'un jaune terne (sur les peaux desséchées sans doute, mais pas sur le vi-

[1] Temminck, *Monog.*, p. 12.

vant). Les plus grands individus ont à-peu-près trois pieds, et la queue a treize pouces.

LE PHALANGER A GROSSE QUEUE.

Phalangista macroura[1].

Ce couscous n'a que douze pouces huit lignes du bout du museau à l'origine de la queue, et celle-ci a dix-sept pouces; il est recouvert d'un feutre épais et grossier, d'où sortent abondamment des poils soyeux et noirs; les dents ne diffèrent point de celles du phalanger tacheté, dont elles ont la forme, seulement les deux incisives supérieures sont plus rapprochées; celles d'en bas, plus élargies, sont plus obliques en avant; au lieu de trois fausses molaires à la mâchoire inférieure, il n'y en a que deux; les oreilles sont un peu plus saillantes que dans le couscous tacheté; le front, le chanfrein, sont tout d'une venue; le museau est pointu et effilé, et a quelque chose de celui des makis; le pourtour des yeux est brun; les poils des oreilles sont blancs ainsi que la gorge et le dessous du cou; le corps est, en général, d'un gris-cendré ondé de brunâtre; les poils de la queue sont cendrés, roussâtres, noirs à l'endroit où ils cessent; le ventre et le dedans des cuisses sont blanchâtres; les poils qui revêtent les doigts sont

[1] *Cuscus macrourus*, Lesson et Garnot, *Zoologie*, pl. 6, p. 156.

noirs; les ongles sont jaunes. Nous n'avons trouvé qu'un seul individu de cette espèce, sur les bords de la baie d'Offack, dans la grande île de Waigiou.

B. *Couscous à oreilles un peu saillantes, complètement nues en dedans.*

LE PHALANGER BLANC.

Phalangista alba. GEOFF.[1].

La figure que Buffon a donnée de cette espèce est mauvaise, et nous n'en connoissions pas de bonne avant celle dont nous sommes redevables au pinceau de M. Prêtre. Le couscous blanc, car celui que M. Geoffroy a nommé phalanger roux n'en est que la femelle, a le corps long de vingt pouces six lignes, et la queue de treize pouces six lignes. Son pelage est épais, cotonneux, garni de soies fines, longues, et nombreuses. Le pelage (dans le mâle) est d'un blanc légèrement gris, teinté de fauve, et marqué d'une raie longitudinale plus foncée sur le dos; les doigts sont légèrement velus, les ongles sont noirs; la femelle est d'un roux assez vif, ayant aussi une raie rousse sur le dos: mais les oreilles de ce cous-

[1] *Phalangista rufa,* Desmarest, 412 : *didelphis orientalis,* Linnæus : *phalanger femelle,* Buffon, pl. 10 : *coëscoës,* Valentin? : *phalangista cavifrons,* Temminck, p. 17 : *cuscus albus,* Lesson et Garnot, *Atl.*, pl. 7, p. 158.

cous ont cela de remarquable, quelles sont assez apparentes, pointues, et nues en dedans. Le phalanger blanc, nommé *kapoune* par les Nègres de la Nouvelle-Irlande, est commun au port Praslin, et sa chair est très estimée des naturels. M. Temminck indique comme sa patrie les îles de Banda et d'Amboine.

LES TRICHOSURES.

Trichosurus. Less.[1].

Queue garnie de poils, ou n'ayant point de peau entièrement nue; oreilles assez longues, et droites; face alongée, pupille ronde; animaux diurnes, nourriture animale? dans des terriers? patrie, les Terres-Australes.

Les phalangers de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Diémen ou Tasmanie (ainsi nommée avec raison pour la distinguer de la Terre de Diémen du nord de l'Australie, qui touche la Nouvelle-Guinée et qui doit en avoir quelques unes des productions), sont encore aujourd'hui très peu connus. Leurs habitudes, leurs mœurs, n'ont point été observées, et il est vraiment étonnant que les Anglois, qui possèdent à Sydney une colonie florissante, n'aient encore rien éclairci sous ce rapport, et qu'ils n'aient

[1] *Phalangista*, 1re sect., Temminck, p. 5.

pas présenté d'une manière précise les mœurs d'animaux qui sont abondants autour d'eux. Le peu qu'on en sait est dû à Rollin, chirurgien des transports de *Convicts* au port Jackson, qui rapporte que le phalanger-renard habite des terriers, se nourrit de gibier, et chasse aux oiseaux. La connoissance des lieux légitime très positivement ces données. On sait en effet que la Nouvelle-Hollande ne possède que des fruits secs et coriaces, et qu'aucun n'est bon à manger, à part la baie, maigre et rare, du *leptomeria Billardieri*. Le sol d'ailleurs, meuble et arénacé, est très propre à se creuser en terriers. Enfin si les phalangers se tiennent dans les arbres, c'est sans doute pour y chasser plus commodément les petits oiseaux. C'est à tort que Cook a supposé (p. 139, *Troisième Voyage*) qu'ils y vivoient de baies; on ne connoît pas un végétal qui en produise, même pour les oiseaux.

Les espèces de cette tribu paroissent être des animaux diurnes, ayant dans leurs formes générales quelque chose du *facies* du renard; leur tête est plus alongée, plus grosse, à museau moins déprimé; leurs oreilles sont saillantes, nues en dedans, et très apparentes; leur queue est velue partout, et n'est nue que dans un étroit sillon inférieur. Dans deux espèces, les poils de l'extrémité sont plus courts et plus rares que dans le reste de la queue. Comme les couscous, il paroît qu'ils aiment à s'accroupir sur le bassin, prendre leurs aliments

avec les membres antérieurs. On dit même qu'ils sont omnivores : leur pelage est aussi très lanugineux.

Ces phalangers habitent les côtes de la Nouvelle-Galle du Sud et de la Terre de Diémen. On ne sait pas s'ils répandent comme les couscous une odeur fétide diffusible. Ils vivent sous des latitudes refroidies et tempêtueuses, tandis que les couscous habitent les contrées les plus chaudes de la terre.

LE PHALANGER NAIN.

Phalangista nana. GEOFF.[1].

On ne connoît qu'un individu de cette espèce, qui a été découverte par Péron sur l'île Maria, îlot dépendant de la Terre de Diémen. Ce célèbre voyageur l'a mentionné sous le nom de *dasyure* (t. II, p. 162, *Voyage aux Terres-Australes*, édition in-8°), et l'obtint vivant d'un naturel qui se disposoit à s'en régaler.

Ce phalanger est de la grosseur d'une souris ; il a de longueur totale cinq pouces, en y comprenant la queue qui a deux pouces six lignes. Son pelage est en dessus d'un gris légèrement teint de roussâtre ; la lèvre supérieure est garnie de poils blancs ; un cercle brun entoure les yeux ; les oreilles sont courtes, arrondies, couvertes de poils ; les parties

[1] Desmarest, 415 ; Temminck, *Monog.*, p. 9.

inférieures et le dedans des membres sont blancs; la queue est grêle, à poils plus longs à sa base qu'à l'extrémité où ils sont ras. Le système dentaire est à-peu-près le même que dans les phalangers blanc et tacheté. On ne possède aucun renseignement sur ses mœurs. Il paroît que les naturels s'en nourrissent, comme le font les Nègres du port Praslin et des îles environnantes pour les couscous.

LE PHALANGER GLIRIFORME.

Phalangista gliriformis[1].

Ce petit animal, décrit tout récemment par M. Thomas Bell, ressemble beaucoup au phalanger nain, dont il diffère toutefois par quelques caractères, tels que ceux entre autres d'avoir les oreilles complètement nues, et les parties inférieures du corps d'un blanc pur.

La description de M. Bell a été faite sur deux individus femelles, apportés vivants a Londres. Leurs mamelles, occupant l'abdomen, étoient au nombre de quatre, et l'ouverture du rectum se trouvoit placée au tiers de la distance de la racine de la queue à la poche marsupiale. La description de ce gracieux animal est donc empruntée en entier au naturaliste anglois.

[1] Thomas Bell, *Trans., Soc. linn. Lond.*, t. XVI, pl. 1, p. 121, et pl. XIII et XIV.

Le phalanger gliriforme est de la taille du loir d'Europe, bien qu'il soit cependant un peu plus ample, plus large sur les côtés, et plus déprimé dans l'ensemble du corps. La tête est élargie près des oreilles, et diminue successivement jusqu'à l'extrémité du museau qui affecte une forme pointue.

Les narines sont étroites et à demi circulaires; la mâchoire supérieure, plus longue que l'inférieure, la déborde aussi sur les côtés; des poils courts et doux, blanchâtres et duveteux, revêtent les lèvres; les moustaches, entièrement noires ou teintées de brun clair à la pointe des plus extérieures, sont disposées sur quatre rangs; larges et proéminents, les yeux brillent d'un vif éclat, et l'iris est d'un noir intense : les oreilles sont proportionnellement beaucoup plus développées que dans les autres espèces; elles se redressent sur le sommet de la tête, et leur surface est complétement dénudée. Le système dentaire ne fut que très imparfaitement examiné sur ces animaux, pleins de vigueur et de vie; toutefois les incisives ne parurent point différer de celles des autres phalangers, et les molaires, très petites, étoient peu apparentes sous les gencives qui les cachoient.

Le corps du phalanger gliriforme est assez massif et assez épais dans ses diverses proportions; il est recouvert d'une abondante fourrure, dont les poils sont serrés et d'une extrême douceur. la couleur de chacun d'eux est un gris terminé de brun rou-

geâtre, ce qui donne au pelage une teinte générale grise-fauve. Les poils qui revêtent les parties inférieures sont moins épais; leur teinte est le gris-jaunâtre affoibli, se fonçant en jaune sur les flancs, sur les côtés, et sur la gorge; la face est jaunâtre, et les parties supérieures et postérieures de la tête affectent les nuances grises-roussâtres du dos; un cercle noirâtre encadre les yeux, et de pareils cercles aussi noirâtres se trouvent circonscrire à demi la base des oreilles.

Lorsque ce petit animal est dans un état complet de repos, les extrémités des membres disparoissent dans son épaisse fourrure. Sa queue est de la longueur du corps; et sa racine acquiert une assez grande largeur, qui diminue graduellement jusqu'à l'extrémité; elle est abondamment recouverte de poils, sur-tout à la base, et principalement en dessus; en dessous se dessine une étroite bandelette longue d'environ six lignes et entièrement nue: cet espace dénudé contribue principalement à assurer la faculté préhensible dont jouit cette partie à son extrémité.

Les doigts peuvent saisir les corps avec une grande facilité: le pouce, comme chez les autres phalangers, n'a point d'ongle, ni aux mains ni aux pieds; les ongles des autres doigts, au contraire, sont très étroits et très fortement recourbés: les doigts sont très poilus en dessus, et complétement nus en dessous.

Le genre de vie de ce petit phalanger est assez analogue à celui du loir, aimant les noix et les aliments de même nature qu'il saisit avec les mains. Ses habitudes sont nocturnes; il restoit plongé dans un état de torpeur pendant le jour, tandis qu'aux approches du soir sa vivacité se réveilloit pour faire place alors à des mouvements pleins de brusquerie. Parfois, en grimpant sur des branches d'arbre, sa queue s'enrouloit autour; parfois aussi il la rouloit soigneusement entre ses jambes pour se préserver du froid. Les individus captifs étudiés par M. Bell étoient devenus assez familiers pour se laisser caresser sans éprouver de frayeur; mais ils ne parurent jamais susceptibles du moindre attachement, soit envers les personnes qui les soignoient, soit même entre eux.

Les dimensions que présentèrent leurs diverses parties sont les suivantes :

	pouc.	lign.
Longueur totale (mesure angloise)	7	6
——— de la tête	1	2
——— du corps	2	8
——— de la queue	3	6
Largeur de la tête entre les yeux	»	9
——— des oreilles complètement développées	»	5
Longueur des oreilles	»	5
Hauteur du corps	1	6
Sa largeur	2	1
——— de la queue à son origine	»	6
De la même à un pouce de sa base	»	3
Épaisseur de la queue à son origine	»	3
Largeur de la main	»	6
——— du pied	»	7

	pouc.	lign.
Longueur des doigts de devant	»	2 1/2
——— des deux doigts externes de la main	»	3
——— des deux doigts soudés de la main	»	2
——— des pouces	»	2

LE PHALANGER DE COOK.

Trichosurus Cookii. Less.[1].

Le phalanger de Cook est une des espèces les plus gracieuses du genre *phalangista* des auteurs; et quoique ce petit animal, de l'ordre des marsupiaux, ait été soigneusement décrit par MM. Cuvier, Desmarest, Temminck, dans des ouvrages récents de mammalogie, nous avons cru devoir en publier une figure qui diffère notablement de celle qu'on trouve dans la quarante-cinquième livraison des Mammifères de M. F. Cuvier, et bien préférable à la gravure de Cook (pl. 8 de son *Troisième Voyage*) qui est peu susceptible, ainsi que la fig. 3 de la pl. 8 de l'Atlas supplémentaire de l'Encyclopédie, de donner une idée satisfaisante de ce mammifère.

La première mention qui soit faite du phalanger de Cook est consignée dans le Voyage de ce célèbre

[1] *Annales des Sciences naturelles* (mars 1829), avec planche étiquetée par erreur *pétauriste de Péron* : Desmarest, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, t. XXV, p. 476; *Mammalogie*, nº 268, pl. 8 (Supplém.); Fr. Cuvier, *Dents, Mammifères*, 54ᵉ livrais. : *petaurus Cookii*, Fr. Cuvier, *Dictionnaire des Scienc. natur.*, t. XXXIX, p. 417; Temminck, *Monog.*, t. I, p. 8; Lesson, *Dictionnaire classiq.*, t. XIII, p. 334.

navigateur (*Troisième Voyage*, t. I, p. 139), en ces termes : « Le seul quadrupède que nous ayons pris est un *opossum*, à-peu-près aussi gros qu'un rat; c'est vraisemblablement le mâle de l'espèce rencontrée sur les bords de la rivière Endeavour, dont parle Banks dans le *Premier Voyage*. Il est noirâtre dans la partie supérieure du corps, avec des teintes brunes ou couleur de rouille, et il est blanc dans la partie inférieure; le tiers de la queue, du côté de la pointe, est blanc, et dégarni de poils en dessous : il grimpe ou s'accroche sur les branches d'arbres parcequ'il vit de baies, et il est probable que cette nudité d'une partie de la queue est une suite de ses habitudes. »

Le phalanger de Cook a de longueur totale deux pieds deux à six pouces, et la queue entre pour moitié dans ces dimensions; mais sa taille varie beaucoup, car la figure que nous publions a été faite en proportion naturelle sur un jeune individu parfaitement conformé et de la taille à peine d'un écureuil : la tête de cette espèce est très déprimée et très pointue. Le système dentaire présente la plus grande analogie avec celui des *petaurus;* aussi M. F. Cuvier a-t-il distrait ce petit animal du genre phalangiste pour le placer dans celui des pétauristes. Il se compose de trente-huit dents réparties de la manière suivante : en haut, quatre incisives, deux canines, huit fausses molaires, et huit molaires; en bas, deux incisives, point de canines,

six fausses molaires, et huit vraies mâchelières. Les incisives supérieures et externes sont cannelées ainsi que les dents canines, ou plutôt les dents anomales et fausses qui en tiennent lieu. La couronne des mâchelières est hérissée de tubercules aigus disposés sur deux rangées; les incisives inférieures sont longues, minces, et dirigées en avant. Les dents anomales qui existent entre elles et les vraies molaires ont été appelées diversement par les auteurs, et sont remarquables par leur petitesse.

Le phalanger de Cook est par-tout abondamment recouvert d'un pelage épais, serré, composé de deux sortes de poils, les uns soyeux plus longs, les autres lanugineux, formant sur le corps une bourre épaisse et dense; le dessus du corps est gris-brun, passant au roux vif sur les flancs, tandis que toutes les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins teint de jaunâtre; un cercle roux entoure les yeux; le front est brun, les mains sont grises, la queue est brune en dessus, terminée à son extrémité par du blanc pur. Le nu ne forme qu'un étroit et léger ruban en dessous. Les individus complétement adultes diffèrent par leurs couleurs : c'est ainsi que le gris cendré domine chez quelques uns, tandis que chez d'autres c'est le roux plus ou moins vif. Deux petits faisceaux de moustaches rigides, noires, partent des côtés du museau dont l'extrémité est couleur de chair. Les ongles sont foibles et cornés; les oreilles sont nues

en dedans, marquées à leur base par une touffe de poils très blancs.

Le phalanger de Cook, comme ses congénères, est doué de mœurs douces et paisibles; il vit de racines, et en captivité il se contente de pain, de lait, de fruits, et d'œufs; il se roule en boule pour dormir, et se défend avec courage lorsqu'il est attaqué : alors il souffle avec force, à la manière des chats. Ses habitudes doivent être crépusculaires, ainsi que le semble prouver l'ensemble de son organisation.

La femelle ne diffère presque point du mâle, et l'ouverture de sa poche abdominale est abondamment recouverte de poils parfois teints de roux.

Le Muséum possède deux de ces animaux adultes rapportés de la Terre de Diémen et de la Nouvelle-Galle du Sud par les expéditions d'Entrecasteaux et Baudin, et recueillis par MM. La Billardière et Péron. L'individu que nous avons figuré, et qui est un très jeune individu, a été conservé vivant à bord de *l'Uranie* par M. Gaimard.

Cet animal est donc un *pétauriste* pour M. F. Cuvier, et un phalanger, *phalangista,* pour MM. G. Cuvier, Desmarest, et Temminck. Nous l'avons considéré comme un sous-genre très distinct des *phalangista* qui comprennent, suivant nous, les *couscous,* ou phalangers des Moluques, et les *trichosures,* ou phalangers des Terres-Australes : ce seroit donc pour nous le *trichosurus Cookii.*

LE PHALANGER-RENARD.

Phalangista Vulpina. CUV.[1].

Phillipp et White sont les premiers qui nous aient fait connoître le phalanger-renard, et on en doit à ce dernier une excellente figure. Les formes qui le caractérisent sont beaucoup plus dégagées que dans les autres espèces. Ses oreilles sont plus longues, et sa queue plus grosse et plus touffue. La couleur générale du corps est le gris-brun ardoisé; une sorte de collier fauve-vif entoure le cou; le ventre est fauve-roux-clair-cannelle; les oreilles sont triangulaires, pointues, nues en dedans, et recouvertes de poils ras en dehors, de la couleur du dos; un trait noir contourne le bout du museau; deux cercles bruns entourent les yeux. La queue est longue d'un pied cinq pouces, forte, très touffue, garnie de longs poils d'un gris-brun ardoisé à son origine, et d'un noir profond dans tout le reste de son étendue. Le corps d'un adulte a deux pieds de longueur sur dix de hauteur, et la taille et le port sont à-peu-près, au dire de White, ceux d'un raton; une bandelette nue occupe le dessous de la

[1] Desmarest, *Mammalogie,* 413: *didelphis vulpina* et *lemurina,* Shaw: *wha-tapoua-roo,* White, *It.,* p. 278 (figure très bonne): le *bruno,* Vicq-d'Azyr, *Anat.: vulpine opossum,* Phillipp, *It.,* fig. 4, p. 150; Temminck, *Monog.,* p. 5.

queue dans le sens de sa longueur, et est granuleuse. L'individu décrit par Phillipp n'avoit que vingt-six pouces de dimension depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui avoit quinze pouces; mais il n'est pas rare de rencontrer des individus de taille variable. Les femelles ne diffèrent point des mâles; leur pelage est de nature cotonneuse, parsemé de soies plus longues et plus déliées, mais rares. Les jeunes ne présentent à la mâchoire supérieure que deux petites fausses molaires, et trois à celle d'en bas. Leur pelage offre aussi des nuances différentes; les teintes sont plus claires que dans les adultes, elles passent du cendré gris au brun clair, et quelquefois au gris clair. Les adultes n'ont que trente-huit dents.

Le phalanger-renard est commun à la Nouvelle-Hollande, d'où l'a rapporté Péron. C'est bien gratuitement que M. Temminck dit qu'on le trouve à Sumatra. Deux localités aussi opposées, aussi distantes, aussi disparates, dérouteroient quiconque voudroit tenter une distribution géographique des animaux : cette indication demande donc une confirmation authentique. N'avons-nous pas vu le même auteur faire venir le phalanger de Cook de Rawack dans les Moluques?

En dernière analyse, six espèces de couscous sont connues aujourd'hui, ou du moins cinq, et toutes ont seulement été rencontrées dans les Moluques. D'autres phalangers à queue velue occu-

pent notre deuxième section, et sont propres à ce que les géographes nomment Australie. Que d'espéces viendront encore enrichir ce genre, et que de détails nous devons desirer pour compléter leur histoire!

LES PÉRAMÈLES.

Perameles.

Ce sont des mammifères carnassiers de la grande famille des marsupiaux, ou animaux à bourse, établie par M. Geoffroy Saint-Hilaire, et dont l'étymologie dérive de *meles*, blaireau, et de *pera*, poche ou bourse. Illiger, qui aimoit, souvent sans nécessité, à changer les noms déja donnés, appliqua à ce genre la dénomination de *thylacis*, du grec, bourse, qu'il ne faut pas confondre avec le nouveau genre thylacine, *thylacynus*, proposé tout récemment par M. Temminck aux dépens des dasyures. Les péramèles sont rangés par M. Duméril dans sa sixième famille des pédimanes ou marsupiaux, et par M. Latreille (*Fam. du Règ. anim.*, p. 53) dans son sixième ordre, et dans sa première famille, des entomophages, avec les sarigues, les chironectes, et les dasyures. M. F. Cuvier (*des Dents*) a placé les péramèles dans un ordre différent de celui adopté par ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'il les rapproche des hérissons, des tenrecs, des dasyures, et des sarigues, au milieu desquels il les range dans ses quadrumanes insectivores, tandis qu'il restreint les marsupiaux aux phalangers, aux pétauristes,

au koala, au wombat, et aux kangourous. M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'est beaucoup occupé des animaux de cette grande famille (et on remarquera comme un fait très intéressant que la Nouvelle-Hollande, à trois espèces près, n'a jusqu'à ce jour offert aux voyageurs que des mammifères marsupiaux), créa d'abord deux genres pour les deux péraméles alors connus. Le premier avoit pour type le *perameles nasuta,* Geoffroy; et le second, nommé *isoodon,* renfermoit l'espèce nommée par Shaw *didelphis obesula*, et qui est le *perameles obesula* de Geoffroy. Le genre *isoodon*, qui n'est point demeuré dans la science, avoit pour principal caractère des différences dans son système de dentition. En effet, il présente cinquante dents; dix incisives, deux canines, et seize molaires, dont huit fausses molaires et huit molaires à la mâchoire supérieure; et huit incisives, deux canines, et douze molaires, dont six fausses et six vraies à la mâchoire inférieure. Récemment M. Say, naturaliste américain, a appliqué ce nom d'*isodoon* au genre que presque immédiatement M. Desmarest décrivoit sous le nom de *capromys*.

Les caractères des péramèles, tirés premièrement du système dentaire, sont: quarante-huit dents; dix incisives, deux canines, six fausses molaires, huit vraies molaires, à la mâchoire supérieure; six incisives, deux canines, six fausses molaires, huit vraies molaires, à la mâchoire inférieure.

Les incisives d'en haut, d'après M. F. Cuvier, sont disposées à l'extrémité d'une ellipse très alongée, dont la convexité est en dehors : elles sont au nombre de cinq de chaque côté; la première est petite, tranchante, et couchée en dedans; les trois suivantes, semblables l'une à l'autre, et un peu plus grandes que la première, sont aussi coupantes, mais leur tranchant est un peu oblique d'arrière en avant; ces quatre dents se touchent, et après elles existe un espace vide qui les sépare de la cinquième incisive qui est petite, pointue, comprimée de dedans en dehors, et un peu crochue; un espace vide sépare cette dernière de la canine, dont la forme est très pointue, très crochue, comprimée de dedans en dehors, mais à bords arrondis. Les deux premières fausses molaires se ressemblent, et ne diffèrent point de la forme des vraies molaires; celles-ci ont l'aspect de celles des desmans, et sont composées de deux prismes posés sur une base qui s'étend en portion de cercle dans l'intérieur de la mâchoire; la dernière des molaires est tronquée obliquement à sa partie postérieure; les dents de la mâchoire inférieure, en suivant toujours les idées de M. F. Cuvier, présentent les modifications suivantes : les trois incisives de chaque côté sont couchées, disposées sur une ligne oblique par rapport à celles du côté opposé; les deux premières sont simples, petites, et tranchantes; la troisième, un peu plus grande, est bilobée; la canine est déjetée en

dehors, plus épaisse et plus courte, quoique de même forme que celle d'en haut; les molaires inférieures ressemblent aux supérieures. Dans les vieux individus, les prismes des molaires s'usent en grande partie. Les autres caractères du genre, tirés de l'ensemble des formes extérieures ou zoologiques et anatomiques, sont : une tête longue, un museau pointu, des oreilles médiocres; des membres à cinq doigts robustes, garnis d'ongles grands, presque droits, bien séparés aux pieds de devant; le pouce et le petit doigt rudimentaires, ou sous forme de simples tubercules; les pieds de derrière sont une fois plus longs que ceux de devant, à quatre doigts seulement, dont les deux plus internes sont très petits, réunis et enveloppés par la peau jusqu'aux ongles; le troisième est robuste, et le quatrième externe est très petit. La queue est non prenante, mais velue et lâche, peu épaisse à sa base, médiocrement longue, pointue, et un peu dégarnie de poils en dessous. Les femelles ont une poche abdominale. Le pelage est composé de deux sortes de poils.

Suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire (*Annales du Muséum*, t. IV, p. 59 et suiv.), les péraméles sont des mammifères voisins des sarigues par leurs formes extérieures, mais dont ils diffèrent par leurs mœurs. Leur nez alongé indique que le sens de l'odorat est très développé, et qu'ils doivent habiter des galeries souterraines qu'ils se creusent avec

leurs ongles robustes, et qu'ils y vivent de chairs mortes, de reptiles, ou plutôt d'insectes. Ils poussent un petit cri aigu, analogue à celui du rat, quand ils sont inquiétés. MM. Quoy et Gaimard observèrent dans les dunes de l'île Dirck-Hatichs des trous qu'ils sont disposés à regarder comme faits par les péramèles, ce qui légitimeroit l'idée de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Nous devons dire aussi que les colons anglois, qui les nomment *bandicoot,* nous assurèrent qu'ils habitoient des terriers. C'est surtout près de Liverpool, dans la Nouvelle-Galle du Sud, qu'ils sont le plus communs. La forme des pieds rapproche évidemment les péramèles des kangourous, cependant ces derniers n'offrent point l'espèce de pouce qu'ont les premiers. Cette disposition doit donner quelque analogie à leur manière de marcher, et MM. Quoy et Gaimard rapportent qu'ils courent en sautillant. Les jambes postérieures, plus longues que les antérieures, doivent aussi leur permettre de s'élancer facilement par bonds, ou de se tenir sur leur derrière. Leur queue, d'un autre côté, ne peut guère leur être d'une grande utilité dans cette circonstance, tandis qu'on sait que les kangourous s'en servent comme d'un appui avantageux. Les appareils générateurs et des sens n'ont point encore été étudiés : leurs habitudes sont aussi entièrement inconnues. Ils paroissent habiter de préférence le littoral de la Nouvelle-Hollande et les cantons sablonneux et plats. On les a

observés à la Terre d'Endracht et à la Nouvelle-Galle du Sud seulement.

LE PÉRAMÈLE NEZ-POINTU.

Perameles nasuta[1].

Cette espèce a pour diagnose les caractères spécifiques suivants : une tête très longue, un museau effilé ; un nez prolongé au-delà de la mâchoire, et six incisives inférieures. Le corps a de longueur un pied quatre pouces, et la queue environ six pouces. Ses oreilles, suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire, sont courtes et oblongues, ses yeux très petits. Son poil est médiocrement fourni, plus abondant et plus roide sur le garrot, mélangé d'un peu de feutre et de beaucoup de soie, cendré à son origine, et fauve ou noir à la pointe ; la teinte générale est en dessus d'un brun clair, tout le dessous du corps est blanc, et les ongles sont jaunâtres. La queue est d'une teinte plus décidée, brune, tirant sur le marron en dessus, et châtain en dessous. Le péramèle nez-pointu a été rapporté de la Nouvelle-Hollande par Péron, mais on ne sait pas au juste de quelle partie.

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. IV, p. 62, pl. 44 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 177 ; Desmarest, *Mammalogie*, sp. 409 ; Fr. Cuvier, *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVIII, p. 416.

LE PÉRAMÈLE DE BOUGAINVILLE.

Perameles Bougainvillii[1].

L'individu décrit par les naturalistes de l'expédition autour du monde du capitaine de Freycinet est un jeune non adulte. M. Temminck, dans son Analyse de Mammalogie, le regarde comme le premier âge du péramèle nez-pointu ; mais il suffit de l'examen de ses caractères les plus apparents, pour s'assurer positivement du contraire. Le *bougainville*, plus élancé dans ses formes, est aussi beaucoup plus petit que le *nasuta*, mais ses oreilles sont considérablement plus développées proportionnellement. Le péramèle-Bougainville est remarquable, suivant MM. Quoy et Gaimard, par son corps alongé, plus large en arrière qu'en avant; par son nez effilé dépassant les mâchoires; ses moustaches longues et bien fournies, ses yeux médiocres, ses oreilles de forme oblongue et longues d'un pouce.

Son poil, médiocrement dru, plus abondant sur le garrot, mêlé d'un peu de feutre, est cendré à l'origine, et roux ou brun à la pointe. Le pelage, dans toutes les parties supérieures, a une teinte rousse assez vive; un cendré légèrement mélangé de roux se remarque en dedans des membres et au-dessous

[1] Quoy et Gaimard, *Zoologie de l'Uranie*, p. 56, pl. v.

du corps; la queue est d'un roux brun en dessus et roux-cendré en dessous; les ongles sont jaunâtres; quelques poils isolés très longs se font remarquer sur les membres antérieurs, près des articulations. La longueur du corps est de six pouces, celle de la queue de deux pouces et demi; des membres antérieurs, un pouce quatre lignes; des membres postérieurs, deux pouces et demi. Les dents canines sont petites, peu fortes, et ne dépassent pas le niveau des premières molaires, tandis que dans le péramèle museau-pointu elles ont une longueur au moins double. De plus, l'espace interdentaire, qui sépare la dernière incisive de la canine supérieure, est plus grand dans le *bougainville* que dans le *nasuta*, d'où il résulte une longueur encore plus considérable du museau. La troisième incisive inférieure est bilobée; les molaires tranchantes sont un peu écartées les unes des autres: la dernière de ces dents est très petite, et comme rudimentaire sur l'une et l'autre mâchoire. Les dents du fond de la bouche ne paroissent offrir aucune trace d'usure: elles sont à base large et à couronne hérissée de plusieurs petites pointes, dont le nombre varie de cinq à huit. De cette disposition, disent MM. Quoy et Gaimard, jointe à des pieds fouisseurs et au prolongement du nez, on doit admettre comme très probable que c'est un animal principalement insectivore. Ce péramèle, dédié à la mémoire du navigateur de Bougainville, a été tué sous des touffes

de *mimosa*, au bas des dunes de la presqu'île Péron, à la baie des Chiens-Marins.

MM. Quoy et Gaimard mentionnent sous le nom de PÉRAMÈLE-LAWSON (*Zoologie*, p. 57 et 711) une grande espèce, récemment découverte, et qui leur fut donnée à Bathurst, au-delà des montagnes Bleues. Elle pouvoit avoir deux pieds, de l'extrémité de la tête à la queue. Son pelage étoit roux-brun en dessus, et comme fauve en dessous. Ils la perdirent dans le naufrage de *l'Uranie*, aux îles Malouines.

Nous serions fort tenté de regarder comme un péramèle un animal que nous avions découvert dans l'île de Waigiou, et que notre collègue Garnot perdit dans son naufrage au cap de Bonne-Espérance. La seule note que nous ayons sur ce petit mammifère, nommé *kalubu* par les naturels de l'île de Waigiou, est celle-ci : le *kalubu* est de la famille des marsupiaux. Son pelage est d'un gris fauve; la queue est presque nue, longue de dix-huit lignes; le corps est de la grosseur d'un mulot (*arvicola*). Il a cinq doigts aux pieds antérieurs, dont les deux externes sont très courts, tandis que les autres sont très alongés et munis d'ongles forts. Les pieds de derrière ont également cinq doigts, dont un pouce petit et sans ongle? Les doigts du milieu sont réunis comme dans les phalangers, et l'externe est très long; la poche marsupiale est peu apparente.

LE PÉRAMÈLE OBÉSULE.

Perameles obesula[1].

Cette espèce ne diffère des péramèles, suivant M. de Blainville, que par le système de dentition. Elle a été primitivement établie par M. Geoffroy Saint-Hilaire, d'après des renseignements obtenus des naturalistes anglois sur le *didelphis obesula* de Shaw, conservé dans la collection d'Hunter. Il en résulte que sa tête est assez courte, son chanfrein arqué; qu'il a huit incisives à la mâchoire inférieure. Sa taille est celle du surmulot; ses formes sont plus ramassées, plus courtes, que dans les deux précédentes, toutes proportions gardées. Les oreilles sont assez larges, arrondies; le pelage tirant généralement sur le jaune roussâtre, entremêlé de soies noirâtres à leur extrémité; le ventre est blanc. On ne connoît rien de ses habitudes ni de ses mœurs. La Nouvelle-Hollande est sa patrie. M. Geoffroy Saint-Hilaire rapporte avec doute à cette espèce un individu du Muséum, qui est incomplet, mais dont la taille est du double de celle de l'*obesula*, auquel il ressemble toutefois par les oreilles, le museau,

[1] Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. IV, p. 64, pl. 45; Desmarest, *Mammalogie*, sp. 410: *isoodon*, Geoffroy: *isoodon obesula*, Fr. Cuvier, *Dictionn. des Scien. natur.*, t. XXXVIII, p. 416: *didelphis obesula*, Shaw, *Misc.*, n° 96, pl. 298.

et les couleurs, quoique plus brunes, du pelage. Il y a aussi quelques modifications dans l'appareil masticatoire.

LES POTOROUS.

Hypsyprymnus.

Les potorous appartiennent à l'ordre des marsupiaux et furent décrits par Vicq-d'Azyr et Cuvier sous le nom de *kanguroo-rat*, classés parmi les kangouroos ou *macropus* par Shaw, dont Illiger a formé son genre *hypsyprymnus*, et que M. Desmarest a nommé *potorous* en latinisant le nom de *potoroo* que l'espèce primitivement connue porte chez les naturels de la Nouvelle-Galle du Sud, au rapport de White. Le mot *hypsyprymnos* signifie qui est élevé de la partie postérieure.

Les potorous ont les plus grands rapports avec les kangourous ; et, par la forme et l'organisation de leurs dents, ils font le passage des phalangers à ces derniers. Ce qui les distingue sur-tout est l'appareil dentaire. Voici ce que nous apprend à ce sujet M. F. Cuvier (*Dents*, p. 133) : trente dents ; mâchoire supérieure, six incisives, deux canines, deux fausses molaires, et huit vraies ; mâchoire inférieure, deux incisives, canines nulles, deux fausses molaires, et huit vraies.

A la mâchoire supérieure, la première incisive est forte, plus longue que les autres, à trois faces,

arrondie en avant, et droite sur ses deux autres côtés ; elle est en outre enracinée profondément, et la capsule dentaire reste libre : la seconde est une petite dent semblable à l'analogue des petaurus et des phalangers : la troisième, un peu plus grande que la précédente, est tranchante, et se rapproche de la forme normale des dents de son ordre. Après un intervalle vide vient une petite dent mince, comprimée et crochue, servant de canine, et qui, comme l'analogue des phalangers, dépend presque autant de l'os incisif que du maxillaire. Un large vide suit, et la première mâchelière est une fausse molaire remarquable par sa forme singulière, mais dans laquelle on trouve modifiée l'analogue des phalangers ; elle est longue, mince, en forme de coin, striée sur ses deux faces, et dentelée sur son bord. Les quatre molaires qui viennent immédiatement après ont de l'analogie entre elles, si ce n'est que la dernière est plus petite que les autres ; et toutes possèdent les formes des molaires des phalangers. A la mâchoire inférieure, les incisives ressemblent à celles des deux genres précédents, et les fausses molaires sont, comme les molaires, sans aucune exception, semblables à leurs analogues de la mâchoire opposée. Dans leur action réciproque, ces dents n'offrent rien de particulier, si ce n'est que la face externe de la fausse molaire inférieure correspond à la face interne de la fausse molaire supérieure. Ce système de dentition, dit

M. F. Cuvier, nous est donné par quatre têtes qui appartiennent certainement à trois ou quatre espèces : l'une est celle du kanguroo-rat (*hypsyprymnus Whitei*); les espèces auxquelles les autres appartiennent ne nous sont point connues; il est alors inutile de leur donner des noms.

Les caractères extérieurs des potorous sont principalement les suivants : leurs jambes de derrière sont beaucoup plus grandes à proportion que celles de devant, dont les pieds manquent de pouce, et ont les deux premiers doigts réunis jusqu'à l'ongle, en sorte, dit M. Cuvier, qu'on croit d'abord n'y voir que trois doigts, dont l'interne auroit deux ongles. Leur queue est longue et robuste. La poche abdominale est complète, et renferme deux mamelles. Leur estomac est grand, divisé en deux cavités munies de plusieurs boursouflures. Le cœcum est médiocre et arrondi.

Les potorous ne vivent que d'herbes qu'ils paissent avec leurs longues incisives coupantes. Ils se tiennent dans les broussailles et dans les buissons, où ils poussent de petits cris assez analogues à ceux des rats. Ils sautent avec force. Bien qu'on ne connoisse qu'une espèce de ce genre, on a acquis la certitude qu'il y en a un bien plus grand nombre; et déjà, dans un envoi de MM. Quoy et Gaimard, adressé de la baie du Roi-Georges au Muséum, nous avons reconnu une belle espèce de potorou que ces naturalistes auront à décrire. Ces animaux

sont très multipliés dans les cantons rocailleux de la Nouvelle-Galle du Sud, et notamment aux environs de Port-Jackson. Ils se sont aussi présentés aux navigateurs sur toutes les côtes occidentales et méridionales de la Nouvelle-Hollande.

LE POTOROU DE WHITE.

Hypsyprymnus Whitei[1].

Ce potorou a la tête triangulaire, large et un peu aplatie par-derrière, pointue en avant; le mufle et les narines sont placés à l'extrémité du museau, et sont séparés dans leur milieu par un sillon longitudinal; les moustaches sont d'une médiocre longueur; la bouche est petite, et la mâchoire supérieure s'avance un peu plus que l'inférieure; quelques poils noirs surmontent l'œil; les oreilles sont courtes, très larges, et velues à leur partie postérieure. La grosseur du cou donne à cette espèce quelque ressemblance avec les rats, disent MM. Quoy et Gaimard. Leurs pattes antérieures sont petites, pourvues d'ongles blanchâtres, longs, grêles, et arqués; l'ongle du milieu est plus saillant. Les membres postérieurs sont proportion-

[1] Quoy et Gaimard, *Zoologie de l'Uranie*, pl. 10: *potorous murinus* et *kangurus Gaimardi*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 422 et 842: *kanguroo-rat*, Phillipp, *It.*, pl. 47; White, *It.*, pl. 60: *kanguroo-rat*, Cuvier, *Règ. anim.*, t. I, p. 181: *macropus minor*, Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 126.

nellement plus longs et plus déliés que dans les kangourous. La queue est à-peu-près aussi longue que le corps : elle est grêle, écailleuse, presque nue, flexible, et porte à terre; son extrémité est terminée par un bouquet de poils. La couleur du pelage de cet animal est uniformément d'un gris roux; la gorge, la poitrine, le ventre, et l'intérieur des membres, sont d'un blanc sale; le dessus de la tête, le dos, une partie des flancs et des cuisses, sont d'un gris brun : le bout de la queue est brun. Les poils sont de deux sortes : les plus profonds sont courts, doux, moelleux, et un peu floconneux; ils présentent une teinte gris de souris lorsqu'on les écarte : les extérieurs sont plus longs, roides, et plus rares. Les tarses sont recouverts de poils longs, rudes et fauves, dirigés d'arrière en avant, et s'étendant jusqu'à l'extrémité des ongles : ceux des pattes antérieures, plus doux, recouvrent les doigts. Tels sont les renseignements dont nous sommes redevables à la description soignée que MM. Quoy et Gaimard ont publiée d'après un individu bien conservé, et qui avoit les dimensions suivantes : longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue, un pied cinq lignes; de la queue, un pied; de la tête, du bout du museau à l'occiput, trois pouces; des membres antérieurs, trois pouces six lignes; des membres postérieurs, huit pouces dix lignes. En général, la taille du potorou est celle d'un petit lapin.

Les potorous ont des mœurs très douces, et moins timides que celles des kangourous. Ils sont très agiles, et fuient en faisant des bonds considérables lorsqu'on les inquiète. MM. Quoy et Gaimard rapportent qu'un de ces animaux vint enlever familièrement des restes d'aliments, au milieu d'une cabane bâtie pour les abriter dans une excursion dans les montagnes Bleues, et qu'il s'enfuit par un trou à la manière des rats. Nous les avons souvent vus, au milieu des rocailles de la Werra-Gambia, courir sous les petits buissons qui couvrent cette partie de la Nouvelle-Hollande.

MM. Quoy et Gaimard ont rapporté de l'île Dirck-Hatichs plusieurs têtes de potorous, qui ont à-peu-près les mêmes dimensions que le potorou de White: elles en diffèrent toutefois par l'étendue plus considérable de la cavité tympanique, par la largeur des arcades zygomatiques, ce qui les rapproche de celle du kangourou élégant, et par la brièveté de la voûte palatine. Ces têtes appartiennent à une espèce nouvelle pour laquelle ils proposent le nom de potorou de Lesueur, *hypsyprymnus Lesueur*.

Péron a déposé au Muséum d'histoire naturelle un squelette de potorou dont la tête, longue de deux pouces onze lignes, est plus mince, plus pointue et plus alongée en cône que les précédentes; les incisives supérieures mitoyennes et les canines ont plus de longueur; la caisse du tympan est

moins développée; les arcades zygomatiques sont plus étroites et moins convexes; l'extrémité des os du nez dépasse le niveau des dents incisives supérieures. Sans doute ce squelette est celui qu'a mentionné M. F. Cuvier. MM. Quoy et Gaimard, après l'avoir comparé avec le potorou de White, proposent de le nommer potoroo de Péron, *hypsyprymnus Péron*.

LES PHASCOLOMES.

Phascolomys.

Sous ce nom, tiré du grec, et qui signifie rat muni d'une poche, M. Geoffroy Saint-Hilaire a créé un genre de la famille des marsupiaux pour recevoir un animal apporté de la Nouvelle-Hollande par Péron, et qu'il nommoit *wombat*. Bass, chirurgien de l'expédition de Flinders, décrivit aussi sous ce nom de wombat un animal qui aux formes du phascolome joignoit des différences notables dans le système dentaire, dont M. Cuvier a fait son *koala* (*Règne animal*, t. I, p. 184), et M. de Blainville son *phascolarctos*. Illiger le premier avoit toutefois, dans son Prodrome, proposé, sur la simple et incomplète indication de Bass, le nom générique d'*amblotis*. Enfin récemment M. Knox, discutant d'une manière diffuse tout ce qui avoit été fait par ses devanciers, adopta le nom générique de *wombatus*, et rangea comme deux espèces de ce genre ainsi constitué le phascolarctos ou koala et le phascolome. Cette opinion n'est pas basée assez solidement pour faire loi; et M. de Blainville s'est prononcé trop formellement pour l'exis-

tence du Koala, pour qu'on puisse douter de sa séparation du genre phascolome.

Ce dernicr possède les dents et les intestins des rongeurs, quelques caractères des carnassiers, et l'organisation marsupiale des didelphes. Il est donc un de ces nombreux exemples des lois d'exception que présente la Nouvelle-Hollande pour les animaux qu'elle produit.

La seule espèce décrite de phascolome avoit été rangée par Shaw, qui le premier la fit connoître, dans le genre didelphis, où cet auteur entassoit pêle-mêle et sans ordre tous les animaux, quels qu'ils fussent, pourvu qu'ils eussent une double poche. M. Geoffroy Saint-Hilaire établit les principaux caractères du genre dans le tome II des Annales du Muséum (1803).

Les dents du phascolome sont au nombre de vingt-quatre. Chaque maxillaire offre deux incisives, point de canines, et dix molaires. Suivant M. F. Cuvier (*Dents,* p. 139), à la mâchoire supérieure les incisives sont très fortes, et paroissent être de véritables défenses : elles sont arquées, de forme elliptique, et à couronne plate. Après un grand intervalle vide vient la première molaire, qui, comme toutes les autres, est une dent sans racines, c'est-à-dire à la base de laquelle la capsule dentaire reste libre : elle est simple, et de forme à-peu-près elliptique. Toutes les autres, de même

grandeur, sont composées de deux parties semblables à la première, réunies au bord externe; de sorte que vers leur côté interne elles sont séparées par une profonde échancrure, tandis qu'un léger sillon seulement les isole vers le côté opposé. La partie postérieure de la dernière est moins grande que l'intérieure, et à-peu-près circulaire. La surface de leur couronne est lisse, et présente dans chaque partie un milieu entouré d'émail et formant une crête relevée. A la mâchoire inférieure, les incisives et les molaires sont semblables à celles d'en haut; seulement la dernière molaire est composée de deux parties égales, et la grande échancrure de ces dents est vers leur côté externe. Toutes les dents sont opposées couronne à couronne, de sorte que, dans la mastication, elles paroissent agir toutes également.

Les caractères zoologiques du genre sont : un corps épais, raccourci, à formes lourdes; une tête grosse, aplatie; des oreilles courtes; des yeux médiocrement ouverts, très écartés; des pieds à cinq doigts, les antérieurs armés d'ongles crochus et robustes, propres à fouir ; le pouce des pieds de derrière très petit et sans ongle; les trois doigts intermédiaires à demi engagés par les téguments communs; le doigt externe tout-à-fait libre; une poche abdominale chez les femelles ; la queue très courte, à peine apparente.

Les membres antérieurs sont claviculés : le cœ-

cum, muni d'un appendice vermiforme, est très petit et très grêle, suivant M. Geoffroy; robuste et très gros, suivant M. Cuvier. Le mâle a des os marsupiaux : la verge est située derrière les testicules, et sort de la partie antérieure de la commissure de l'anus; elle n'est pas bifurquée, mais le gland est terminé par deux tubérosités. Les os de l'avant-bras et ceux de la jambe ne sont pas soudés ensemble, ce qui permet à ces membres d'exécuter avec aisance les mouvements de pronation et de supination. La marche des phascolomes est plantigrade; et leur encolure a la plus grande analogie, en petit, avec celle de l'ours.

Les wombats sont des animaux très lourds, se ramassant en boule, doués d'une grande douceur de caractère, se creusant des terriers où ils se retirent pour dormir pendant le jour, tandis qu'ils paroissent ne rechercher leurs aliments que pendant la nuit. Ils vivent exclusivement d'herbes à leur état de liberté, tandis qu'en domesticité ils ne dédaignent ni le pain, ni les fruits, les racines, les herbages, et même le lait. La femelle fait trois ou quatre petits par portée, et en a le plus grand soin. Péron rapporte que les pêcheurs de phoques vivent de la chair du phascolome, qui est fort bonne; aussi M. Cuvier a-t-il exprimé plusieurs fois le desir de voir naturaliser en France un animal aussi utile, et qui fourniroit à nos basses-cours un quadrupède d'autant plus précieux qu'il seroit peu difficile à

acclimater et à nourrir. On n'a, jusqu'à ce jour, trouvé le wombat que sur les îles du détroit de Bass et sur les côtes-sud de la Nouvelle-Hollande, où il devient de jour en jour plus rare. Encore quelques années, et le wombat, privé de tout moyen de défense, n'existera plus que sur les listes zoologiques dressées par les naturalistes. Une seule espèce appartient à ce genre.

LE PHASCOLOME-WOMBAT.

Phascolomys wombat[1].

Dans l'âge adulte cet animal atteint la taille du blaireau; son pelage est très fourni, d'un brun plus ou moins jaunâtre ou plus ou moins foncé en brunâtre, et sa nature est grossière; chaque poil est d'un brun clair à la base, ensuite marqué d'un petit anneau roussâtre, puis d'un large anneau blanc-sale, surmonté d'un cercle brun-roux étroit, et la pointe est brune. Les teintes de la poitrine sont plus foncées que celles du reste du corps.

Péron et Lesueur, en représentant dans la planche 58 de leur Atlas deux phascolomes, ont donné

[1] Péron et Lesueur, *Voyage aux Terres-Australes*, pl. 58; Desmarest, *Mammalogie*, sp. 431 : *phascolomys*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. II, p. 364 : *wombatus fossor*, Geoffroy, *Catalogue* : phascolome brun, Desmarest, *Dictionn. d'Hist. nat.*, t. XXV : *phascolomys Bassii*, Lesson, *Manuel, Mamm.*, sp. 613 : *didelphis ursina*, Shaw : wombat, Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 185.

aux quatre petits qui y sont figurés, ainsi qu'à la femelle, une teinte fauve assez claire, tandis que le mâle est d'un brun-ardoisé uniforme. La meilleure figure que nous puissions citer des animaux de ce genre est celle de Maréchal, qui fait partie des belles gravures publiées d'après les Vélins du Muséum.

Le wombat trouvé par Péron dans l'île King paroît exister sur la plupart des petites îles semées dans le détroit de Bass.

LE KANGOUROU-OUALABAT.

Kangurus ualabatus. LESS.[1].

Nous conservons à cet animal le nom qu'il porte chez les naturels de la Nouvelle-Galle du Sud. On en trouve dans les Vélins du Muséum (tom. IV, n° 18) une figure inédite, peinte d'après une peau en mauvais état, qui provient du cabinet du Stathouder. Mais nous pensons que c'est par erreur qu'on lui a donné, dans plusieurs ouvrages françois, le nom de kangourou d'Aroé, en lui appliquant à tort les courtes descriptions du *filander de Valentyn* (*Amb.*, t. III, p. 272), et *de Lebruyn* (*Voyage aux Indes*). Le *kangourou d'Aroé*, habitant des climats placés sous l'équateur, diffère notablement du *kangourou-oualabat*, qui est très commun dans le district de Cumberland, à la Nouvelle-Galle du Sud, et par des latitudes assez éloignées du tropique du Capricorne. Chaque jour on observe cette espèce en abondance au marché de Syd-

[1] *Kangurus bicolor,* Vélins du Muséum, et Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, première édition : kanguroo d'Aroé, *kangurus Brunii*, Desmarest, *Mammalogie,* sp. 429 : non le *didelphis Brunii* de Gmelin et de Valentyn ; la phrase spécifique du *Systema Naturæ* est : *Caudâ brevi, calvâ, pedibus posticis longioribus tridactylis :* oualabat des naturels des environs de Sydney.

ney, où elle est connue sous le nom de *kangourou de buisson* que lui donnent les colons anglois.

Le kangourou-oualabat est à peine de la moitié de la taille du *k. labiatus* ou *macropus major* de Shaw. Il a le même aspect et les mêmes formes que les autres kangourous de l'Australie. Cependant son mufle est moins prononcé que dans les grandes espèces : ses extrémités antérieures sont minces ; les oreilles sont alongées, le museau est plus effilé, les membres postérieurs sont robustes, et la queue est forte et longue.

Les poils du museau en dessus sont courts et noirs, ceux du front sont gris ; des poils plus fins et plus longs bordent la lèvre supérieure et le dessous de l'inférieure. Les joues sont assez velues, grises, ainsi que la gorge. Les oreilles sont ovalaires, pointues, nues en dedans, garnies extérieurement d'un poil ras, de couleur noire au sommet, et d'un roux vif à la base. Les deux dents incisives supérieures sont un peu plus longues que les latérales : celles d'en bas, courbées en avant et séparées l'une de l'autre, se terminent en pointe mousse. L'occiput est légèrement fauve. Les membres et le dessus du corps sont revêtus de poils longs, droits, mous, gris à leur racine, blancs-jaunâtres à leur pointe, et comme annelés de noir et de blanc. La teinte des flancs est claire, tandis que celle des lombes et du dessus de la queue est d'un brun foncé. Cette dernière partie est abondamment re-

couverte de poils très noirs et plus fournis en dessus et à son extrémité, où ils forment une touffe de couleur roussâtre. Deux taches d'un gris-brun uniforme occupent le dessous des épaules. Tout l'abdomen, la poitrine et la gorge sont recouverts d'un poil plus épais, plus grossier, tirant sur le jaune-roux. Le feutre est d'un gris cendré; les poils des mains et des pieds, ainsi que les ongles, sont d'un noir intense.

Les dimensions de l'individu figuré sont les suivantes :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale, du bout du museau à l'origine de la queue	2	3	6
——— totale de la queue	1	8	6
——— de la tête	»	4	6
——— des oreilles	»	2	4
——— du bout des ongles jusqu'au coude	»	7	8
——— de la cuisse jusqu'au talon	»	9	»
——— du talon à l'extrémité de l'ongle du milieu	»	7	6
——— des ongles de la main	»	»	7
——— des ongles du doigt du milieu du pied	»	1	2

Tels sont les caractères spécifiques du kangourou-oualabat, qui est parfaitement décrit dans la Mammalogie de M. Desmarest sous le nom de *kanguroo d'Aroé* (n° 429; et t. XVII, p. 42, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, 2ᵉ édition); mais comme il est extraordinairement abondant aux alentours du port Jackson, et par conséquent dans une zone assez froide de la Nouvelle-Hollande, on

conçoit qu'il ne peut être le *pélandoc*[1] ou *lapin d'Aroé*, propre au climat brûlant des Moluques et du nord de la terre des Papous. C'est très probablement ce dernier, encore inédit, que notre commis aux revues, M. Gabert, se procura, pendant notre relâche, à la Nouvelle-Guinée. Cet animal, que cet officier acheta à des Papouas, fut conservé en vie pendant quelques semaines à bord de notre navire, et disparut un jour sans que personne pût savoir ce qu'il étoit devenu; probablement il tomba à la mer. Il eût été d'un haut intérêt à faire connoître, et eût levé tous les doutes sur la véritable espèce décrite par Valentyn et par Lebruyn, comme le représentant naturel et le premier type, sous l'équateur et dans les îles Moluques, d'un genre nombreux en espèces sur les terres de la Nouvelle-Hollande.

Ainsi donc l'animal que nous nommons provisoirement kangourou d'Aroé (*kangurus veterum*, Less.) est appelé *podin* par les Papouas du havre de Doréry à la Nouvelle-Guinée. Il présente tous les caractères extérieurs des kangourous australiens, quoiqu'il en diffère par les dimensions des membres. Sa taille est celle du lièvre commun : ses

[1] Le nom de *pélandor* est une faute typographique copiée par tous les naturalistes successivement. Valentyn dit : « Le *filander* est nommé *pélandoc-Aroé* par les Malais, *chat d'Arou* par les Hollandois, et *aijir* par les naturels d'Arou. » Quant au nom de *chat d'Arou*, il est à présumer que Valentyn ici confond le phalanger avec le filander (Valentyn, *Amboine*, t. III, p. 272).

oreilles sont proportionnellement plus courtes que dans les autres espèces connues. Sa tête est arrondie, à museau plus conique et moins rétréci que dans l'oualabat. Le cou est moins grêle. Les membres antérieurs sont plus alongés, plus forts, et plus robustes; ceux de derrière sont moins longs et plus gros. La queue est d'un tiers plus courte. Son pelage est uniformément brun sur les parties supérieures du corps, passant au gris sur les parties inférieures. Le caractère de l'individu qui vécut à bord étoit très doux et très paisible. Il aimoit la viande, quoique ce genre de nourriture ne fût pas approprié à son organisation. Il flairoit les aliments qu'on lui présentoit, à la manière des autres kangourous, et, comme eux, il les saisissoit avec ses deux mains. Nous éprouvons le regret de ne pouvoir fournir de plus complets renseignements sur une espèce inconnue des zoologistes, et qu'il eût été si intéressant d'ajouter à nos collections.

Nul doute que Valentyn, en parlant d'un animal de *Banda* et des îles d'*Arou*, placées presque sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, n'ait eu en vue le kangourou dont nous parlons ici; et que c'est à tort qu'on a pris pour lui le *k. oualabat*, qui vit exclusivement dans des latitudes plus élevées.

Quant au filander décrit par Lebruyn[1] (t. I, p. 347, fig. 213), et dont ce voyageur donne une

[1] *Voyages de Corneille Le Brun* (Lebruyn), par la Moscovie, en Perse et aux Indes orientales; 1718, in-4°.

assez médiocre figure, il seroit possible que ce fût encore le pélandoc; et voici textuellement ce qu'il en dit :

« Étant à la maison de campagne de notre général (île de Bantam), je vis un certain animal, qu'on nomme *filander*, lequel a quelque chose de fort singulier. Il y en avoit plusieurs qui couroient en toute liberté avec des lapins, et qui avoient leurs tanières sous une petite colline entourée d'une balustrade. Les jambes de derrière sont beaucoup plus longues que celles de devant; et cet animal est à-peu-près de la grandeur et du poil d'un gros liévre, et a la tête approchant celle d'un renard, et la queue pointue. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il a une ouverture sous le ventre, en forme de sac, dans laquelle ses petits entrent et ressortent, même lorsqu'ils sont assez gros. On leur voit assez souvent la tête et le cou hors de ce sac; mais lorsque la mère court, ils ne paroissent pas, et se tiennent au fond, parcequ'elle s'élance fort en courant. »

LES SPERMOPHILES.

Spermophilus.

Les spermophiles sont des mammifères rongeurs séparés par M. F. Cuvier des marmottes (*arctomys*) à l'aide de caractères précis. Ces animaux font le passage des marmottes aux *tamia* ou écureuils de terre, et se distinguent des premières par des formes plus élancées et plus grêles, par des pieds plus longs et plus étroits, par leurs doigts presque entièrement libres, avec un seul tubercule à la base de chacun, et dépouillés de poils. Les dents présentent entre autres particularités d'être plus étroites que celles des marmottes, et les différences les plus fondamentales se trouvent également établies dans les modifications qu'éprouve la boîte osseuse crânienne. On peut donc caractériser ce genre ainsi qu'il suit : un hélix bordant l'oreille ; une pupille ovale, de grandes abajoues, les doigts des pieds étroits et libres ; le talon couvert de poils, tandis que les doigts des pieds de derrière sont nus : vingt-deux dents ; quatre incisives et dix molaires en haut, et huit en bas. Le type des spermophiles est un rongeur anciennement connu.

LE SOUSLICK.

Spermophilus citillus[1].

Ce spermophile est d'un gris brun en dessus, ondé ou tacheté de blanc par gouttelettes, blanc en dessous. On en connoît plusieurs variétés: l'une, tachetée (*sp. guttata*); une, ondulée (*sp. undulata*) ou le *zizel;* enfin une troisième, d'un brun-jaunâtre uniforme, ou la *marmotte de Sibérie.*

Cet animal vit isolé dans des terriers au nord de l'Europe et de l'Asie, ainsi que dans la Perse, l'Inde, et la Tartarie: il se nourrit de semences.

Lisez son histoire dans Buffon, sous les noms de *zizel* et de *souslick.* A ce genre il faut joindre, sans aucun doute, les animaux suivants:

LE SPERMOPHILE DE PARRY.

Spermophilus Parryii[2].

Cette espèce est un peu plus développée que le spermophile de Franklin, et un peu moins forte

[1] Le *zizel* et le *souslick*, Buffon, pl. 31 : *arctomys citillus,* Pallas, pl. 5 et 6: le *jevraschka*, ou la *marmotte de Sibérie*, var., Buffon.

[2] *Ground-squirrel,* Hearne, *Voy.*, p. 141 : *Quebec's marmot,* Forster, *Trans. phil.*, t. LXXII, p. 378: *arctomys alpina*, Parry, *deuxième Voyage*, p. 61 : *arctomys Parryii*, Richardson, *App. au Voyage de Franklin;* Harlan, *Faun. amer.*, p. 170.

de taille que la marmotte de Québec de Pennant. Sa longueur totale, du bout du museau à la base de la queue, varie de douze à quatorze pouces. La queue, jusqu'au bout des poils, a cinq pouces et demi. Le corps est large et aplati; les jambes épaisses; le nez tronqué et couvert de poils courts, bruns et serrés; le bord de la bouche blanc; les yeux grands et de couleur foncée; l'orifice du conduit auditif large; les oreilles très courtes, consistant simplement en une conque semi-ovalaire et plate de la longueur de deux lignes; les abajoues amples, s'ouvrant dans la bouche en avant des dents mâchelières; les incisives blanches avec les bords dentelés, usées, et souvent cannelées intérieurement; celles de la mâchoire supérieure courtes, et tant soit peu tronquées; celles du bas plus longues d'un tiers, plus étroites, et terminées au-dehors par une ligne semi-circulaire; cinq molaires en haut, quatre en bas, les postérieures les plus larges: quelques adultes n'en ont que quatre à la mâchoire supérieure; leurs couronnes sont terminées par une plaque d'émail courbée et irrégulière, traversée par deux raies transversales de hauteur inégale présentant quelques pointes obtuses. Le dos est vêtu d'une fourrure douce, consistant en un duvet d'un gris-de-fumée sombre à l'origine, d'un gris pâle et frais au milieu, et d'un gris jaune à l'extrémité: cet arrangement produit un ensemble confus de taches blanchâtres, irrégulières et nom-

breuses, bordées et séparées par du noir et du gris jaune; ces taches se trouvent placées transversalement sur la partie postérieure du dos: la gorge et tout le dessous sont rouge-brunâtre et jaune-brunâtre, ou plutôt d'une teinte intermédiaire; les couleurs du dos et du ventre tirent entre les deux. La queue est aplatie et distique: l'animal peut en étaler les poils comme sur une plume; en cet état la queue est brune le long de sa tige, terminée et bordée aux deux tiers de sa longueur par du noir. Les pieds ont des ongles courts, déprimés, larges, noirâtres, légèrement arqués, et sillonnés en dessous; sur le côté intérieur des pieds de devant, et assez haut, se trouve un petit pouce armé d'un ongle court; les paumes nues, ayant des protubérances calleuses, trois à la base des doigts, le pouce inséré dans la plus large.

Ce rongeur vit dans le nord de l'Amérique.

LE SPERMOPHILE RAYÉ.

Spermophilus tridecemlineatus[1].

Cet animal a environ sept pouces et demi de longueur, du bout du nez à l'insertion de la queue. Le

[1] *Sciurus tridecemlineatus*, Mitchill, *Med. reposit.*, t. VI (1821); Say, *Long's Exp.*, t. II, p. 174: *arctomys*, Harlan, *Faun.*, p. 164: *arctomys Hoodii*, Sabine, *Trans.*, *Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 590, pl. 29; Fr. Cuvier, *Mammifères*, 46e livraison.

sommet de la tête est large et aplati, varié obscurément de taches d'un brun foncé et d'un blanc sale. Les oreilles sont très courtes et petites ; les joues et la gorge sont revêtues de poils grisâtres ; les moustaches sont longues, rigides, et implantées dans l'intervalle qui sépare le nez et les yeux. Les incisives sont courtes et épaisses, les inférieures sont beaucoup plus longues et plus étroites. Toute la partie supérieure du corps est marquée longitudinalement de raies alternantes d'un brun foncé et d'un blanc sale : les raies brunes sont du double plus larges que celles qui sont claires, et dans leur milieu elles sont remplies de nombreuses petites taches blanchâtres-sordides. Sur le rachis se dessine une raie noire beaucoup plus étroite que les précédentes, qui sont au nombre de trois de chaque côté; mais la plus inférieure, sur les flancs, est irrégulièrement marquée, et les taches qui y apparoissent sont beaucoup moins nettes. Le ventre et l'ensemble des parties inférieures sont d'un blanc sale, légèrement teint de fauve. La queue n'a que deux pouces de longueur, et est alternativement zonée de brun foncé et de blanchâtre : cette dernière couleur la termine. Les pieds de devant sont courts et grêles, vêtus de poils clair-semés ; le doigt externe et son ongle sont petits, et placés très en arrière : les trois doigts du milieu sont les plus longs. En dedans on remarque aussi un rudiment de doigt, avec un petit ongle conique, mais beaucoup moins visible que

dans le spermophile de Richardson. Les ongles sont d'une couleur de corne brune, et petits; ceux de devant sont les plus longs.

Cette espèce habite le nord de l'Amérique septentrionale.

LE SPERMOPHILE DE RICHARDSON.

Spermophilus Richardsonii[1].

Cette espèce est à-peu-près de la taille de la précédente, mais elle est seulement plus grêle dans ses formes. Le sommet de la tête est recouvert de poils courts, foncés en couleur à leur naissance et plus clairs à leur sommet. Le museau est étroit, et se termine par un nez pointu ou finit en pointe aiguë: il est revêtu de poils qui s'unissent à ceux du sommet de la tête. Les oreilles sont ovalaires et brèves. Les joues sont velues, couvertes de poils ras d'un brun clair. Les moustaches sont peu développées, et se trouvent implantées dans les joues et au-dessous des yeux. La gorge est d'un blanc sale. Toutes les parties supérieures du corps sont couvertes de poils ras, mous, foncés à leur base, et d'un fauve uniforme à leur extrémité. Sur l'échine se dessine une rangée de poils roides, analogues à ceux qui recouvrent le sommet de la tête, mais de

[1] *Arctomys Richardsonii*, Sabine, *Trans. Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 589, pl. 28; Lesson, *Complém. Buff.*, pl. 40, fig. 1.

teinte plus claire : les poils des flancs sont plus longs, et paroissent noirs à leur base lorsqu'on les soulève; ils sont d'un blanc enfumé à leur pointe: ceux du ventre et des parties inférieures sont de la même teinte, à laquelle se mêle une couleur ferrugineuse. La queue a trois pouces et demi de longueur jusqu'au bout des poils les plus longs, qui la dépassent : elle est grêle, recouverte de poils alongés, clair-semés, de la couleur de ceux du corps à leur base, mais présentant en dessous trois nuances distinctes, qui sont, le noir, le brun, et enfin une teinte claire au sommet. Les jambes sont assez longues et grêles, proportionnellement. Les pieds sont minces. Les ongles, de couleur de corne, sont recourbés et étroits. Les pieds antérieurs ont à leur côté interne un petit doigt placé en arrière, et terminé par un ongle obtus, et diffèrent, par cette particularité, des caractères génériques de toutes les autres espèces. Les doigts des pieds de derrière ont les trois du milieu égaux, et les deux latéraux beaucoup plus courts et placés plus en arrière.

Ce spermophile fut tué à Carlston-house, dans l'Amérique du nord, et rappelle le nom du docteur Richardson, compagnon du capitaine Franklin.

LE SPERMOPHILE DE FRANKLIN.

Spermophilus Franklinii[1].

Ce spermophile a la taille d'un fort rat, et a de longueur, depuis le museau jusqu'à la racine de la queue, sept pouces environ. Son chanfrein est large, couvert de poils roides, grisâtres, c'est-à-dire noirs et blancs ; le nez est nu et obtus ; les oreilles sont larges, revêtues de poils ras ; les poils des moustaches sont noirs et courts, et çà et là sous les yeux et au-dessus il y en a quelques uns d'implantés. La gorge est d'un blanc pur. Les incisives sont inégales : les supérieures sont d'un jaune rougeâtre, et les inférieures sont beaucoup plus pâles. Les poils qui recouvrent la partie supérieure du corps sont courts, d'un brun foncé à leur base, blancs à leur milieu, annelés de noir, puis de blanc, de jaunâtre, et enfin terminés de noir, ce qui donne à l'ensemble du pelage une couleur grise-jaunâtre variée de noirâtre. Les poils des flancs ont plus de longueur que ceux du dos ; ils ont moins de noir, et n'ont aucune teinte de jaune : ceux du ventre sont noirâtres à leur naissance, et d'un blanc sale à leur pointe. La queue est longue de cinq pouces, et est

[1] *Arctomys Franklinii*, Sabine, *Trans., Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 587, pl. 27.

garnie de poils touffus, variés de blanc et de noir par zones assez larges. Les pieds sont élargis; les doigts sont minces, velus, et grisâtres : les trois du milieu égaux, les deux externes plus courts. Les ongles sont de couleur de corne, et les antérieurs sont plus longs que les postérieurs.

Ce spermophile est voisin de l'*arctomys pruinosa* des auteurs, suivant le capitaine Sabine, bien qu'il en diffère. Son nom rappelle l'intrépide chef de l'expédition angloise destinée à se rendre par terre au pôle, pour rejoindre les vaisseaux de Parry. On le trouve dans le nord de l'Amérique.

LE SPERMOPHILE POUDRÉ.

Spermophilus pruinosus[1].

Cette espèce a jusqu'à ce jour été assez mal décrite, et même elle sembleroit être l'*arctomys Franklinii* de Sabine. On la dit de la taille d'un lapin, ayant la pointe du nez noire, les oreilles courtes et ovalaires, les joues blanchâtres; les poils longs et rigides, cendrés à leur base, noirs à leur centre, et blancs à leur sommet. La queue est noire, variée de couleur de rouille. Les pieds sont noirs, et les ongles brunâtres.

[1] *Arctomys pruinosa*, Gmelin : *hoary-marmot*, Pennant; Shaw, *Gen. Zool.*, t. III, p. 121; Sabine, *Trans.*, *Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 586; Harlan, *Faun. amer.*, p. 169.

Ce spermophile a été décrit ainsi par Pennant d'après un individu conservé au Muséum-de-Lever, et que l'on supposoit du nord de l'Amérique.

LES PANGOLINS.

Manis.

Les pangolins, que tous les auteurs ont réunis, sont voisins des tatous et des fourmiliers, et appartiennent à l'ordre des édentés ordinaires du Règne animal de M. Cuvier. Klein les plaçoit parmi les tatous; et Brisson proposa pour eux le nom de *pholidotus*, que Knorr adopta. Le mot pangolin est d'origine javanaise, et se trouve employé pour la première fois par Valentyn (Amboyne) pour désigner le *manis brachyura* (Erxleben). Les pangolins sont encore nommés fourmiliers écailleux; *armadilles* par Séba; *quogelo* par le voyageur Desmarchais; *alungu* sur la côte de Coromandel; *pangulling* par les Javanais, et *tchin-chian-kiapp* par les Chinois.

Les caractères du genre pangolin, *manis*, sont d'avoir le corps, les membres et la queue entièrement revêtus d'écailles fortes, tranchantes, imbriquées, et de forme triangulaire. Le corps est alongé, très bas sur jambes; la tête mince, et le museau très prolongé; les maxillaires sont complétement édentés; les yeux sont petits; la bouche est transversale au sommet du museau; la langue est grêle, très extensible, très longue, arrondie, et

lumbrisciforme; les pieds ont tous cinq doigts; la queue est longue, et fait suite au corps sans séparation nette; les mamelles sont situées sur la poitrine, et au nombre de deux.

M. Cuvier dit que les pangolins ont l'estomac légèrement divisé dans le milieu; qu'ils n'ont point de cœcum; que les phalanges onguéales sont fourchues, et que les organes génitaux sont séparés de l'anus.

On ne connoît que trois espèces de ce genre, et leurs mœurs n'ont point encore été complètement étudiées. On sait qu'elles vivent à la manière des fourmiliers, en laissant traîner leur longue langue, et ramassant les fourmis blanches et autres insectes très communs dans les pays qu'elles habitent. Erxleben dit que les pangolins recherchent encore les petits lézards. Leur naturel est doux, leur cri très foible, leur démarche lente, et ils ne sortent guère que la nuit. Lorsqu'ils sont effrayés, ils hérissent leurs écailles et se roulent en boule de manière à être efficacement protégés par leur armure. Leur chair est très délicate, recherchée par les habitants, qui emploient aussi dans leur médecine populaire la graisse abondante et fluide qu'ils retirent de la queue. Ce genre habite seulement l'ancien monde. Il est donc le représentant du genre fourmilier, exclusivement propre à l'Amérique, et dont il ne diffère que parceque, au lieu de poils, le corps est revêtu d'écailles, quoique l'ensemble de l'orga-

nisation, et même des habitudes, soit identique. Les pangolins se retirent dans les trous qu'ils creusent à l'aide de leurs ongles robustes.

LE PANGOLIN DE L'INDE.

Manis indicus [1].

Le pangolin indien a jusqu'à deux pieds trois pouces de longueur, et la queue un pied six ou sept pouces. Cette partie, chez cet animal, est toujours plus courte que le corps, qui a, en dessus, onze ou treize rangées d'écailles, et qui est nu sur le ventre et en dedans des membres. Sa tête est petite, pointue, à museau alongé; les écailles sont de couleur blonde, obtuses, glabres, striées vers leur base, et garnies çà et là de quelques poils rudes, fauves, sortant de leurs interstices; toutes les parties inférieures du corps et internes des membres sont nues ou revêtues de poils très rares; les oreilles sont peu apparentes et à pavillon arrondi; les trois ongles du milieu des membres antérieurs sont plus longs que les deux latéraux, et leur couleur est jaunâtre.

Le pangolin indien paroîtroit être le *badjarkita*

[1] *Manis pentadactyla*, Linnæus, t. I, p. 53 : *manis brachyura*, Erxleben, 98 : le pangolin à queue courte, Cuvier, t. I, p. 224 : *manis macroura*, Desmarest, sp. 594 : pangolin, Buffon, t. X, pl. 34 : *manis crassicaudata*, Geoffroy, *Catal.* : *armadillo*, Séba, tab. LIII, fig. 5, et tab. LIV, fig. 1 : *short-tailed manis*, Pennant, 329 : *tatu mustelinus*, Klein, 47 : *phattagen*, Ælien ?

ou *reptile de pierres* de quelques relations de voyageurs. C'est sans doute un individu mutilé de cette espèce, qui a porté Pennant à faire d'un pangolin de Tranquebar son *broad tailed manis* ou *pangolin à large queue*. Il habite la côte de l'Inde, les îles de Formose et de Ceylan.

LE PANGOLIN D'AFRIQUE.

Manis africana[1].

Le corps du phatagin a un pied deux pouces de longueur, et la queue un pied sept pouces. Son principal caractère, pour le différencier de l'espèce précédente, est donc d'avoir la queue plus longue que le corps, et celui-ci couvert en dessus de onze rangées d'écailles, et garni en dessous de poils courts, roides, et bruns. La tête est petite, garnie d'écailles peu développées et s'étendant sur le museau : celles du corps n'ont aucun poil dans leurs interstices; elles sont brunâtres, carénées sur les deux rangées externes et sur celles des cuisses : l'ongle du pouce du membre antérieur est peu apparent, c'est pourquoi Linnæus ne lui donnoit que quatre doigts en

[1] Desmarest, sp. 595 : *manis tetradactyla*, Linnæus, 54 : *manis macroura*, Erxleben, 101 : pangolin à longue queue, Cuvier, 224 : *manis longicaudata*, Geoffroy Saint-Hilaire : *pholidotus longicaudatus*, Brisson : le lézard de Clusius, Perrault, t. III, p. 89 : *scaly-lizard*, Grew : *lacertus peregrinus squamosus*, Clus., 374, tab. : *the long-tailed manis*, Pennant, 328 : *phatagin*, Buffon, t. X, pl. 35.

avant. La queue est atténuée et obtuse au sommet. Les ongles sont bruns.

Le phatagin habite l'Afrique, et notamment le Sénégal et la Guinée.

LE PANGOLIN DE JAVA.

Manis javanicus[1].

Cette espèce, décrite pour la première fois par M. Desmarest, dans sa Mammalogie, a été apportée de Java par M. Leschenault de La Tour. Elle a un pied quatre pouces de longueur, sans y comprendre la queue, qui a un pied un pouce. Les écailles forment sur le dos dix-sept rangées : elles sont brunes, et d'autant plus élargies qu'elles s'éloignent davantage de la nuque; celles des cuisses sont carénées : les parties inférieures et internes du corps et des membres sont nues, ou seulement garnies de quelques poils rares, durs, et blancs; les interstices des écailles sont revêtus aussi de quelques poils : les doigts des pieds de devant ont des ongles inégaux, celui du milieu est beaucoup plus fort que ceux qui l'avoisinent; les deux plus externes sont très courts.

Ce pangolin habite l'île de Java.

Illiger a rapproché du genre *manis* un animal in-

[1] Desmarest, sp. 596.

déchiffrable nommé par Bontius *testudo squamata*, et dont il a fait le genre *panphractus*, qui appartient plutôt aux reptiles qu'aux mammifères, et qui d'ailleurs est très douteux. Il paroîtroit aussi qu'une grande espèce de pangolin existoit autrefois, à en juger par une phalange onguéale bifurquée décrite par M. Cuvier dans son grand ouvrage sur les ossements fossiles.

LE RAT-TAUPE HOTTENTOT.

Bathyergus hottentotus. LESS.

Les oryctères ou rats-taupes, dont on ne connoissoit que deux espèces (les *bathyergus maritimus*, Desmarest, 519, et *bathyergus capensis, Mammalogie,* 520), n'ont été observés, jusqu'à ce jour, qu'à l'extrémité australe de l'Afrique, où ils vivent dans les dunes des environs de la ville du Cap. C'est dans la même contrée que M. le docteur Garnot, après son naufrage, rencontra la troisième espèce que nous décrivons ici, et qui se distingue des deux précédentes par sa petite taille et par la teinte uniforme et sombre de son pelage. Elle sembleroit être une variété *minor* du *georychus* d'Illiger, ou *bathyergus capensis;* mais les dimensions plus foibles de toutes ses parties, et sa couleur, doivent autoriser à la considérer comme formant une espèce assez distincte.

L'oryctère hottentot a quatre pouces six lignes de longueur totale, depuis la naissance de la queue jusqu'au bout du museau. La tête a quatorze lignes; la queue a cinq lignes, sans y comprendre les poils qui la dépassent de six lignes. Les bras et l'avant-bras n'ont de longueur que six lignes : la main, de

la face palmaire au bout des ongles, a six lignes; les doigts du milieu en ont trois, et les ongles ont moins d'une ligne. La face plantaire a neuf lignes; les doigts du milieu, trois lignes : sa circonférence dans la partie la plus large est de quatre pouces.

Le corps est cylindrique; la tête est courte, arrondie, conique, à museau obtus et comme tronqué. Les yeux sont extrêmement petits et très peu visibles. On ne peut apercevoir aucune trace d'oreilles extérieures. Les membres sont courts et grêles. Les deux doigts du milieu sont réunis jusqu'à près de la moitié de leur longueur. Le pouce et l'index sont les plus courts, et d'égale dimension à-peu-près; les ongles sont très petits et très foibles; la queue est aplatie, brève, et comme ciliée par des poils peu fournis, alongés, qui partent des bords et de son extrémité; le bout du museau est nu, et de couleur de chair, garni de barbes fines à la mâchoire supérieure. L'oryctère hottentot est recouvert de poils très fournis, très courts, et très soyeux. Toutes les parties supérieures du corps sont d'une teinte gris-brun uniforme, et comme lustrée, se fondant sur les côtés avec la couleur grisâtre des parties inférieures et des mains et des pieds. Cette espèce n'a aucune tache blanche, ni près de l'oreille, ni près de l'œil ou sur le vertex, comme on en voit sur ces parties chez l'oryctère-cricet (*bathyergus capensis : mus capensis* de Pallas, Gmel.). Le pelage est généralement de couleur

brune à la naissance de chaque poil, et ce n'est qu'à sa pointe qu'il prend l'aspect ou gris-brun ou grisâtre que nous avons indiqué.

Ce petit rongeur, par la foiblesse de ses ongles, doit principalement se servir de son museau pour se creuser des galeries dans le sable. Celui que nous décrivons a été tué à vingt lieues de la ville du Cap, près le village de la Pearl, non loin des montagnes de *Drackenstein*. C'est indubitablement de cette espèce qu'Allamand (*Suppléments à l'Histoire des Quadrupèdes de Buffon*) veut parler lorsqu'il dit: « M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une espèce beaucoup plus petite, et de couleur d'acier; aussi lui en donne-t-on le nom au Cap. » (*Buffon*, t. XX, p. 185.)

LE LAPIN DE MAGELLANIE.

Lepus magellanicus. Less.

La nature, en créant les animaux, a donné à plusieurs d'entre eux des caractères généraux, qui nous permettent d'en former des genres, et des caractères particuliers, qui servent à isoler les espèces entre elles. Mais les nuances qui peuvent servir à distinguer ces espèces dans quelques familles sont si peu précises, et sont si évasives, qu'il est presque impossible de les rendre sensibles par une description. Soumettant ensuite à la domesticité plusieurs des animaux utiles, l'homme est venu apporter parmi eux des causes nombreuses de variations qu'on ne remarque point chez les individus sauvages; et c'est ainsi que des croisements de races, ou l'éducation, ou l'influence du climat, ont donné à la même espèce des couleurs différentes ou une livrée étrangère. Si, par exemple, des caractères zoologiques nets et précis manquent pour isoler le lièvre de nos contrées d'avec le lapin, on conçoit combien il est plus difficile encore de tracer la différence de ce dernier avec les espèces qui vivent sur divers points du globe, où elles semble-

roient, en émigrant avec l'homme, avoir subi de profondes altérations.

Quoi qu'il en soit, il se peut que le lapin des terres magellaniques, que nous décrivons, ne soit qu'une variété du *lepus cuniculus* de Linnæus, portée sur les îles Malouines par les François qui y tentèrent un établissement en février 1764, et qui y déposèrent des chevaux et des bêtes à cornes prises à Monte-Video, et qui y vivent encore. Mais cependant, après un examen attentif, et fort sur-tout de l'opinion du baron Cuvier, nous ne balançons pas à la regarder comme une espèce distincte, dont la souche provient indubitablement de la Patagonie. Les anciens navigateurs nous apprennent, d'ailleurs, que les lapins sont très abondants sur les bords du détroit de Magellan, et il n'est pas improbable que l'espèce qu'ils indiquent ne soit celle que nous décrivons [1].

Le lapin magellanique est de la taille du lapin sauvage de France, et a les mêmes formes. Son pelage est très fourni, soyeux, et entremêlé de poils bruns formant un épais duvet lanugineux en dessous. Destiné à vivre dans les hautes latitudes aus-

[1] Magellan, le premier Européen qui ait abordé dans la partie-sud de l'Amérique en 1520, en décrivant les animaux du port Saint-Julien, sur les bords du détroit qui porte son nom, dit formellement : « On y trouve des autruches (*nandou*), des renards (*chiens antarctiques*), et des *lapins plus petits que les nôtres* » (Desbrosses, t. I, p. 133). Ce même fait est consigné page 38 de la *Traduction françoise du Journal de Pigafetta* (1 vol. in-8°, Paris, an IX).

trales, la nature a pourvu à le préserver de ces climats froids et tempêtueux. Il est entièrement, sur tout le corps sans exception, de couleur noire, mêlée de violâtre, et parsemée d'un grand nombre de poils blancs. Quatre taches blanches, arrondies, qui se dessinent nettement sur le fond noir de la robe de l'animal, occupent le milieu de la poitrine, la moitié de la lèvre inférieure, l'extrémité du nez, et le sommet de la tête. Les jambes sont assez courtes et minces; les doigts sont munis d'ongles forts et robustes, cachés dans des poils abondants, grossiers, d'un noir-roussâtre foncé, garnissant les mains et la plante des pieds. La tête est un peu obtuse, arrondie, à front convexe: les oreilles sont plus courtes que la tête, caractère opposé à toutes les variétés domestiques du lapin, chez lesquelles ces parties se développent considérablement. La queue, également noire, est courte et recourbée en haut; les oreilles sont brunes-rougeâtres.

	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, du bout du museau à l'anus..	16	8
Hauteur du train de devant........................	6	6
——— du train de derrière........................	10	»
Longueur de la tête, du nez à l'occiput............	4	6
——— des oreilles...........................	3	»
——— du tronçon de la queue.................	»	18
——— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet....................................	2	6
——— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles..	»	14
——— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	2	6
——— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles....................................	2	6

Le lapin des terres magellaniques vit, par petites troupes, dans les terriers qu'il se creuse dans les vallons rétrécis ou dans les dunes des bords de la baie Françoise aux îles Malouines, près l'anse Chabot, et aux alentours du camp de l'Uranie. Il s'établit près des ruisseaux et sous les bouquets du seul et frèle arbrisseau de ces climats, le *chiliotrichum amelloides,* Cass., au milieu d'un grand nombre de lapins, dont le pelage est, au premier coup d'œil, celui de l'espèce sauvage européenne. Il ne nous a paru différer en rien, par ses habitudes, autant que nous avons pu l'observer dans nos diverses excursions, des lapins qu'on trouve en France.

LE TAPIR DE LA CHINE[1].

L'animal qu'on désigne sous le nom de tapir oriental, étoit encore si peu connu il y a quatre ou cinq ans, qu'on doutoit de son existence, et qu'on étoit disposé à croire que le genre *tapir* étoit particulier au Nouveau-Monde. Pour se convaincre que cette opinion étoit une erreur, il eût suffit de parcourir les recueils d'histoire naturelle médicale des Chinois; on y trouve une figure assez exacte, ou du moins très reconnoissable du tapir, et les explications qui y sont jointes ne laissent aucun doute sur la réalité des descriptions qu'on en a faites. Les ouvrages élémentaires, destinés à l'instruction des enfants, et les Encyclopédies chinoise et japonoise, contiennent la figure du même animal, au nombre des mammifères les plus communs; ainsi les Chinois ont connu de tout temps cette espèce qui a été récemment trouvée à Malaca et à Sumatra, et dont la découverte est due à MM. Farqhar et Duvaucel. J'ai donné un calque fidèle de la figure insérée dans une Encyclopédie élémentaire que je possède; et les notes suivantes, que je tire de quel-

[1] Article de M. Abel-Remusat, extrait de ses *Mélanges asiatiques*.

ques ouvrages chinois, feront voir qu'il n'est pas possible de supposer que le tapir de Malaca ait été apporté de Sumatra sur ce continent.

Un très ancien dictionnaire chinois, intitulé Eul-Ya, donne le nom de *me* à une panthère de couleur blanche; mais les commentaires de ce dictionnaire, qui sont aussi fort anciens, disent que le *me* est semblable à un ours, et qu'il a la tête petite, et les pieds bas; il est tacheté de blanc et de noir; il peut ronger le fer, le cuivre, et le bois de bambou; ses os sont durs, compactes, les articulations droites et fortes, et il a peu de moelle: sa peau préserve très bien de l'humidité.

Suivant le *Choue-wen*, autre dictionnaire très ancien et très estimé, le *me* est semblable à un ours, mais de couleur jaunâtre. On le tire du pays de *Chou;* c'étoit le nom que portoit la province de *Sse-tchhouan*, avant la quatrième dynastie.

D'après le *Tching-tseu-thoung*, les dents du *me* sont si dures, que, si on les frappe avec un marteau de fer, c'est le marteau qui se brise; si on les jette au feu, on ne peut les brûler: il n'y a que la corne du *ling-yang* (sorte d'antilope) qui puisse les entamer. Le même lexicographe, toujours enclin à rassembler des contes populaires, et les rédacteurs du Khang-hi Tseu-tian, qui l'ont suivi en cette occasion, ajoutent d'autres particularités fabuleuses, et un trait d'histoire qui n'offre pas plus de vraisemblance.

Le Pen-thsao-kang-mou, ou Traité général d'Histoire naturelle, va plus droit au but : Le *me*, dit-il, est semblable à un ours ; il a la tête petite, et les jambes basses ; le poil, court et luisant, est tacheté de noir et de blanc (il y en a qui disent qu'il est d'un blanc jaunâtre, d'autres d'un blanc grisâtre) ; il a une trompe d'éléphant, des yeux de rhinocéros, la queue d'un bœuf, et les pieds d'un tigre ; il est très robuste, et peut ronger le fer, le cuivre, les bambous, et dévorer les plus gros serpents ; ses articulations sont fortes, droites ; ses os épais, et presque sans moelle ; ses excréments peuvent servir à aiguiser les armes, et à tailler le jaspe ; son urine dissout le fer ; ses os et ses dents sont si durs, qu'ils résistent à l'action du fer et du feu ; et il est arrivé que des charlatans, qui s'en étoient procuré, les ont fait passer pour des reliques précieuses, comme les dents ou les os de Bouddha.

La peau du *me* sert à faire des matelas pour se coucher, et des couvertures ; elle garantit de l'humidité, du mauvais air, et des maléfices ; la représentation même de l'animal produit cet effet ; aussi, sous la dynastie de Thang, on avoit coutume de peindre sur les paravents des figures de *me* pour se préserver du mauvais air.

Suivant les géographies du midi, le *me* est de la grandeur d'un âne, semblable à un ours, etc.

A travers les extravagances dont ces descriptions sont remplies, il est impossible de méconnoître les

traits caractéristiques du tapir : sa taille, la forme de ses membres, sa croupe plus longue que celle du tapir d'Amérique, et comparable à celle de l'éléphant; la solidité de ses os, naturelle dans un gros pachyderme, y sont indiquées de manière à ne s'y pouvoir tromper. La figure confirme aussi une particularité remarquable, en ajoutant à tous ces signes un indice de plus, celui de la *livrée* que l'animal porte quand il est jeune, suivant l'observation de M. Farqhar. L'indication de sa patrie, et les usages économiques auxquels on emploie sa peau, sont aussi deux circonstances assez remarquables, parcequ'elles prouvent que le tapir habite dans les provinces occidentales de la Chine, et qu'il doit y être assez commun.

Les livres chinois sont remplis d'observations d'histoire naturelle très curieuses, et généralement assez exactes; il suffit de savoir les distinguer des fables qui y sont mêlées, et c'est ce qui n'est pas toujours fort difficile. La vue des figures que contiennent leurs traités de zoologie et de botanique permet souvent de distinguer des espèces nouvelles ou peu connues, et les descriptions qui y sont jointes aident presque toujours à lever l'incertitude que peuvent laisser les figures. C'est une mine abondante que l'on ne doit pas négliger d'exploiter, et dont rien ne pourra remplacer les produits, tant que les Européens seront exclus de la Chine, c'est-à-dire pendant long-temps encore, si le gou-

vernement de ce pays entend ses véritables intérêts, et qu'il ne mette pas en oubli le soin de sa tranquillité.

LES RHINOCÉROS.

Rhinoceros.

Les rhinocéros, pachydermes, appartiennent à la seconde division du Règne animal de M. Cuvier. Les espèces vivantes se trouvent seulement dans les contrées les plus chaudes de l'ancien monde; et les zones tempérées et glaciales n'en présentent que des débris. Ce sont des animaux de grande taille, variant entre eux par le nombre et par la forme des dents, et remarquables par une ou deux cornes solides, adhérentes à la peau, et placées sur les os nasaux. Ces cornes sont de nature fibreuse ou cornée, et semblent être une réunion de poils agglutinés. Linnæus plaçoit les rhinocéros dans sa classe des mammifères qu'il a nommée *bruta,* et il donnoit au genre les caractères suivants : corne solide, le plus souvent conique, implantée sur le nez et n'adhérant point aux os; il n'en connoissoit que deux espèces, qu'il nommoit *rhinoceros unicornis* et *bicornis.* M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans son Catalogue imprimé, mais non mis en circulation, n'admet que ces deux espèces sous les noms de *rhinocéros d'Asie* et de *rhinocéros d'Afrique,* en leur donnant pour caractères génériques d'avoir : deux ou point

d'incisives, de cinq à sept molaires; des pieds tridactyles, à sabots très grands; une ou deux cornes solides, persistantes, coniques, placées sur le nez, n'adhérant point à l'os, mais n'étant qu'une continuation de l'épiderme, et formées de poils agglutinés; les jambes courtes, les yeux petits, les oreilles peu développées, la tête assez alongée, la peau très épaisse, la queue courte; point de vésicule du fiel? un côlon considérable.

M. F. Cuvier a spécifié quelques caractères tirés des dents, bien qu'on sache que le nombre des incisives varie dans chaque espèce. Les modifications que présente le système dentaire du rhinocéros de Java, par exemple, sont donc les suivantes : à la mâchoire supérieure, l'incisive occupe presque tout l'intermaxillaire : c'est une dent large, épaisse, et obtuse. Il n'y a point de canine. La première mâchelière est très petite; la seconde, beaucoup plus grande, est un peu plus petite que la troisième, qui l'est elle-même plus que la quatrième. Celle-ci et les deux suivantes sont de même grandeur, et la dernière est plus petite qu'elles. Ces mâchelières se ressemblent par la forme, qui est encore la même que celle des tapirs et des damans; elles se composent de deux collines réunies par une crête à leur côté externe; cette crête se prolonge postérieurement, et la colline placée en arrière présente la pointe en forme de crochet qu'on observe sur les molaires des damans; la dernière paroît être moins

complète; elle a la forme générale d'un triangle, au lieu d'être à-peu-près carrée, et semble différer des autres parcequ'elle auroit été privée de leur portion antéro-externe : on y voit encore la colline postérieure avec son crochet, mais l'antérieure ne s'aperçoit plus qu'en partie. A la mâchoire inférieure, l'incisive est une dent conique, droite, pointue, et de la nature des défenses, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de racines distinctes. La canine n'existe point. Les mâchelières vont en augmentant de grandeur de la première, qui est fort petite, à la dernière, et toutes deux sont composées, comme celles des damans, de deux croissants dont la concavité est en dedans de la mâchoire, et réunis par une de leurs extrémités lorsque la dent est parvenue à un certain degré d'usure, mais séparés par une échancrure avant cette époque. La première de ces dents n'est que rudimentaire, comparativement aux autres. L'incisive supérieure est en rapport, par son côté externe, avec le côté interne de l'incisive inférieure, et les mâchelières sont alternes. Telles sont les particularités que M. F. Cuvier a remarquées sur les dents des rhinocéros, dont le nombre est réparti ainsi qu'il suit : quatre incisives, canines nulles, et vingt-huit molaires. Mais il paroît que ce naturaliste n'a pas tenu compte des petites incisives externes supérieures et mitoyennes inférieures, que le sujet soumis à son examen avoit perdues par accident.

Les caractères physiques du genre *rhinoceros* consistent en des formes lourdes et très massives; la peau est sèche, rugueuse, presque dépourvue de poils, et tellement épaisse qu'elle semble constituer sur le corps une cuirasse; la tête est courte, triangulaire, à chanfrein un peu convexe; les yeux sont latéraux, très petits; les oreilles ont la forme de cornets; la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure, et se termine en une légère pointe; une ou deux cornes (d'où est venu le nom du genre des mots grecs *nez* et *corne*) occupent la ligne médiane du museau, et trois sabots à chaque pied indiquent le nombre des doigts: la queue est médiocre et grêle.

Les rhinocéros ont deux mamelles inguinales, des intestins très longs, un estomac simple et vaste, un grand cœcum, point de vésicule du fiel; le gland de la verge du mâle fait en forme de fleur de lis. La colonne vertébrale se compose de dix-neuf vertèbres dorsales, trois lombaires, cinq sacrées, et vingt-deux coccygiennes. Les côtes sont au nombre de neuf paires, dont quatre fausses. Ce sont des animaux de grande taille, à corps ample et épais, dont les sens sont lourds et grossiers, et le caractère sauvage. Ils habitent les lieux humides et ombragés, aiment à se vautrer dans la fange, et se nourrissent uniquement d'herbes et de jeunes branches d'arbres. Leur vue paroît mauvaise et ne point s'étendre à une grande distance, mais en re-

vanche leur odorat est subtil. La force de ces animaux est extraordinaire; et lorsqu'ils sont en fureur, ils brisent tout ce qui tend à leur faire obstacle. Les espèces vivantes habitent aujourd'hui les contrées les plus méridionales du globe, et on ne les trouve qu'en Afrique et en Asie, dans les continents ou dans les grandes îles qui en dépendent. Mais il paroît que le monde antédiluvien étoit jadis peuplé d'animaux pachydermes non ruminants, dont on ne connoît maintenant que les débris, et que parmi eux se trouvoient plusieurs espèces de rhinocéros organisées pour vivre dans les climats les plus froids du globe.

Les cornes qui caractérisent les animaux du genre rhinocéros ont cela de particulier, de n'adhérer qu'au périoste ou aux téguments qui revêtent les os de la face, et d'être formées de fibres qui ne sont pas toujours très unies entre elles et qui souvent s'épluchent au sommet; comme les soies d'une brosse, dit Daubenton. Les Indiens attribuent à ces cornes des propriétés alexitères, et les recherchent comme la substance la plus utile pour s'opposer aux empoisonnements; vertus chimériques qui n'ont d'autre fondement que le caprice et la superstition.

Les rhinocéros sont estimés des habitants des pays où ils vivent par leur chair, qu'on dit être délicate, et par leur peau, qui fournit un cuir tellement dur, que le meilleur acier ne peut le couper

qu'à la suite d'efforts prolongés. Au Cap on s'en sert pour faire des soupentes de voitures. Ils sont très difficiles à tuer, et leur chasse demande beaucoup de précautions.

Long-temps on a confondu sous le nom de rhinocéros deux espéces distinctes, qui vivent, l'une en Asie, l'autre en Afrique, et qui sont d'autant plus aisées à distinguer, que la première n'a qu'une corne nasale, et que l'autre en a deux. Buffon donnoit encore, pour synonyme de son espéce, l'indication qu'on la trouvoit à Sumatra et à Java; mais des recherches récentes ont tout-à-fait prouvé que ces deux îles avoient en propres des rhinocéros qu'on n'a observés jusqu'à ce jour dans aucun autre pays. Enfin des descriptions imparfaites semblent faire présumer qu'on doit encore distinguer quelques autres espéces vivant dans l'Afrique, mais dont on ne pourra apprécier les vrais caractères que lorsque quelque voyageur intrépide les aura fait parvenir dans les collections européennes, ou en aura donné une description très détaillée.

§ I[er].

Rhinocéros vivants. Deux cornes nasales.

LE RHINOCÉROS D'AFRIQUE.

Rhinoceros africanus. G. Cuv.[1].

Le rhinocéros d'Afrique n'a que peu de plis à la peau, les mâchoires n'ont point d'incisives non plus; cet animal auroit de onze à douze pieds, et, suivant Sparmann, il a les yeux petits et enfoncés; les cornes coniques, inclinées en arrière, la première longue de deux pieds; sa peau est presque complétement nue; quelques soies noires bordent les oreilles et terminent la queue; il vit dans les bois près des grandes rivières; il broute les branches des arbrisseaux, et notamment une espèce d'acacia dont il est friand. Les auteurs conservent des doutes sur plusieurs espèces africaines, décrites par les voyageurs : c'est ainsi que le rhinocéros de Bruce différeroit de l'espèce décrite plus haut, par des replis à la peau et par l'extrême compression de sa corne extérieure; enfin, il sembleroit confiné dans l'intérieur de l'Abyssinie : la seconde est le rhinocéros de Gordon, qui a neuf pieds environ, deux

[1] *Rhinoceros bicornis,* Camper; Desmarest, 628 : le *rhinocéros d'Afrique*, Buffon, pl. 6 (Supplément); *Encyclopédie,* pl. 41, fig. 2.

cornes, vingt-quatre molaires en tout, deux incisives à chaque mâchoire, et qui pourroit bien être le rhinocéros de Burchell (*rhinoceros simus*), dont on trouve une figure publiée planche 12, fig. 5, du Supplément à l'Encyclopédie. Ce rhinocéros, encore mal connu, paroît cependant assez authentique; Burchell dit que sa taille est du double de celle du rhinocéros du Cap, que comme lui il a deux cornes, une peau sans poils et sans plis; mais qu'il en diffère par ses lèvres et son nez, qui sont très élargis et comme tronqués. Ce rhinocéros habite les vastes plaines arides de l'intérieur du Cap; il aime à se vautrer dans la boue, et ne mange que l'herbe tendre.

Il paroît que les anciens ont connu ce rhinocéros bicorne, et que c'est le *taureau d'Éthiopie* de Pausanias; on frappa, sous Domitien, des médailles romaines où l'on trouve son effigie. Quelques auteurs anciens ont aussi distingué cette espèce de celle d'Asie; mais Buffon a beaucoup embrouillé son histoire, et n'en a point eu d'idée distincte. D'après M. Gordon, les Hottentots lui donnent le nom de *nabal*.

LE RHINOCÉROS DE SUMATRA.

Rhinoceros sumatranus [1].

Ce rhinocéros, qui vit dans la grande île de Sumatra, est l'animal que Marsden mentionne sous le nom de *buddah*, nom qui dérive sans aucun doute du mot *abada*, qui dans la plupart des langues indiennes est donné au rhinocéros asiatique. Sir Raffles, dans le Catalogue de la collection qu'il a faite à Sumatra, décrit cette espèce assez longuement sous le nom malais de *badak;* il dit que les naturels nomment *tennu* un animal qui vit dans l'intérieur de l'île, et sur lequel on n'a point de détails, bien qu'il ressemble parfaitement par les formes au rhinocéros de Sumatra, excepté qu'il n'a qu'une corne comme le rhinocéros indien, tandis que celui de Sumatra en a deux. Ce nom de *tennu* est appliqué par quelques peuples malais au tapir; mais à Sumatra le tapir est nommé *gindol* ou *babi alu;* et tout porte à croire que les habitants ont une autre espèce de rhinocéros qui diffère par la taille

[1] Sir Raffles et Horsfield; Bell, *Trans. philos.*, 1793; Horsfield, *Zool. Research.;* Pennant, *Quadrumanes,* t. I, p. 152; Fr. Cuvier, *Mammif. lithograph.* (février 1825), 47e livrais. : *rhinoceros sumatrencis,* G. Cuvier, *Ossem. foss.*, t. II, pl. 94; Shaw, *Gen. Zool.*, t. I, p. 2 : *two-horned rhinoceros of Sumatra, rhinoceros sumatranus,* sir Raffles, *Trans.*, *Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 268; Desmarest, 629.

et par les cornes fibreuses de celle aujourd'hui connue des naturalistes.

Le rhinocéros de Sumatra a la peau qui le revêt beaucoup plus lisse, et moins profondément garnie de rides que les espèces précédentes. Sa couleur est d'un brun foncé. Une grande quantité de poils cache l'épiderme; la queue est aplatie, et garnie de crins en dessus et en dessous seulement: les deux mâchoires présentent quatre incisives; mais celles d'en haut ne se font remarquer que pendant le jeune âge, parceque les deux externes tombent à une certaine époque de la vie: les mâchelières ne diffèrent en rien de celles des autres espèces. La taille d'un bel individu envoyé au Muséum par Duvaucel et Diard est d'environ cinq pieds et demi de longueur totale, sur environ quatre pieds de hauteur; la queue a un pied huit pouces, longueur que présente aussi la tête: des deux cornes qui surmontent le nez, la première est médiocrement longue, et la deuxième n'est que rudimentaire. Les femelles ont des cornes encore moins prononcées, et les plis de la peau sont presque entièrement effacés.

Une seule corne nasale.

LE RHINOCÉROS DES INDES.

Rhinoceros indicus[1].

Il n'a qu'une seule corne sur le nez; la peau est marquée de sillons profonds en arrière des épaules et des cuisses; chaque mâchoire a deux fortes incisives; la tête est raccourcie et triangulaire; les poils, qui sont en petit nombre, sont roides, grossiers et lisses, et couvrent la queue et les oreilles; les yeux sont fort petits, et la peau est très épaisse et à-peu-près nue et de couleur gris-foncé violâtre; sa taille est de neuf ou dix pieds de longueur; ses formes sont massives, son caractère sauvage; sa vue est foible, mais son ouïe est très fine; la femelle ne fait qu'un petit et porte neuf mois : on est parvenu quelquefois à le conserver en domesticité.

Le rhinocéros des Indes, quoique d'un naturel grossier et sauvage, peut s'apprivoiser et devenir familier; et ceux qu'on a vus en Europe, bien qu'en petit nombre, étoient généralement doux lorsqu'on les avoit pris jeunes, mais d'une sauvagerie intraitable et sans espérance d'adoucissement lorsqu'ils y ont été amenés dans un âge un peu avancé. En cap-

[1] Cuvier, *Ménag. du Mus.*, gravure de Miger (excellente figure) : *rhinoceros unicornis*, Linnæus : *rhinoceros unicornu*, Bodd. : *rhinocéros*, Buffon, pl. 7; Desmarest, sp. 626.

tivité cet animal mange avec plaisir du sucre, du riz, du pain; tandis qu'à l'état de liberté il ne recherche guère que les herbes, les racines qu'il déterre, dit-on, avec sa trompe, et les pousses des jeunes arbrisseaux.

Dans l'érection le membre génital du rhinocéros se dirige en arrière, et n'a guère que huit pouces de longueur; de manière que la copulation ne peut véritablement s'accomplir que la croupe de la femelle approchée de celle du mâle. Ce rhinocéros ne se trouve que dans les contrées intérieures de l'Inde, au-delà du Gange. La femelle ne produit qu'un petit à-la-fois, après une gestation de neuf mois, et ce n'est qu'à mesure qu'il vieillit que les cornes se développent.

LE RHINOCÉROS DE JAVA.

Rhinoceros javanicus. G. Cuv. [1].

M. F. Cuvier est le premier qui ait publié une figure du rhinocéros de Java, d'après un dessin d'Alfred Duvaucel. La description qu'il en donne étant la plus authentique, nous nous bornerons à la rappeler. « L'espèce de Java, dit ce naturaliste, paroît être une des moins grandes : sa longueur, de la base des oreilles jusqu'à l'origine de la queue,

[1] *Rhinoceros sondaïcus*, Cuvier, Horsfield : *rhinocéros unicorne de Java*, Camper; Desmarest, sp. 627.

est de six pieds; celle de sa tête, du bout du museau à la base des oreilles, de deux pieds, et sa hauteur moyenne dépasse quatre pieds; sa queue a plus d'un pied; elle n'a qu'une seule corne qui paroît située plus près des yeux que l'antérieure des rhinocéros bicornes, mais non pas entre les yeux, comme la postérieure de ces derniers. Dans l'individu qui est au Muséum cet organe est tout-à-fait usé, arrondi par le frottement, et saillant à peine de douze à quinze lignes; les incisives supérieures sont au nombre de quatre chez les jeunes, deux dans chaque intermaxillaire très rapprochées l'une de l'autre; alors elles sont petites, et presque cylindriques; bientôt elles tombent et ne sont remplacées chez les adultes que par deux dents, longues d'arrière en avant, minces de dehors en dedans, sortant à peine des gencives, dont le tranchant est mousse et arrondi, et qui sont opposées à la partie antérieure des longues incisives inférieures; la peau est plissée sous le cou, au-dessus des jambes, en arrière des épaules, et à la cuisse; le pli des épaules embrasse tout le corps, et les plis des jambes sont de toute la largeur de celles-ci; les autres finissent insensiblement avant d'arriver à la limite du corps vers laquelle ils se dirigent; mais son caractère le plus remarquable se trouve être les tubercules, pour la plupart pentagones, dont elle est en grande partie revêtue; on la diroit couverte de sortes d'écailles, bien que ces tubercules ne soient que des

éminences épidermoïques qui laissent leur empreinte sur la couche générale de l'épiderme tégumentaire. Les seuls poils qu'on aperçoive sur le corps prennent naissance dans une dépression qui occupe le centre de ces mêmes tubercules; et ces poils, de couleur noire, sont beaucoup plus fournis en deux endroits seulement, sur le bord des oreilles et dessus et dessous la queue qui est comprimée. »

§ II.

Rhinocéros fossiles.

LE RHINOCÉROS A NARINES CLOISONNÉES.

Rhinoceros tichorhinus. G. Cuv.[1].

La taille de cet animal perdu étoit plus considérable que celle du rhinocéros d'Afrique : sa tête, très alongée, a dû supporter deux cornes très longues, à en juger par les disques, remplis d'inégalités, qui existent sur le crâne; les os du nez, rabattus en avant, forment une large voûte soutenue par une cloison verticale moyenne qu'on n'observe point chez les espèces vivantes; un pelage abondant semble indiquer que ce rhinocéros vivoit

[1] *Rhinoceros Pallasii*, Desmarest, 630.

dans les contrées les plus froides. On en a trouvé en 1771 dans les glaces de la Sibérie un cadavre presque entier, avec sa peau, ses poils, et sa chair; les ossements de cette espèce gisent en plusieurs lieux d'Europe, et notamment en France.

LE RHINOCÉROS A NARINES SIMPLES.

Rhinoceros leptorhinus. G. Cuv.[1].

Cette espèce a deux cornes comme la précédente, et en diffère parceque ses narines ne sont pas cloisonnées et que ses proportions sont plus grêles; les os du nez sont beaucoup plus minces: son port étoit élancé; ses formes moins massives, et elle devoit rappeler le rhinocéros d'Afrique.

Cet animal éteint habitoit l'Europe tempérée, car on ne trouve ses ossements que dans l'Italie.

LE RHINOCÉROS PETIT.

Rhinoceros minutus. G. Cuv.[2].

Cette espèce étoit très petite: ce qui la distingue est d'avoir des incisives de même forme que celles du rhinocéros de Java: sa taille ne dépassoit pas celle du cochon, et ses ossements ont été trouvés à

[1] *Rhinoceros Cuvierii*, Desmarest, 631.

[2] *Rhinoceros minimus*, Desmarest, 632.

soixante pieds sous terre, enfouis avec des débris de crocodiles et de tortues, à Saint-Laurent près Moissac.

LE RHINOCÉROS A INCISIVES.

Rhinoceros incisivus. G. Cuv.

Cette espèce, dont Camper a recueilli des dents incisives en Allemagne, ne ressemble point au rhinocéros à narines cloisonnées de Pallas, ni au rhinocéros leptorhin de M. Cuvier, qui n'ont l'un et l'autre point d'os intermaxillaires susceptibles de loger de telles incisives.

LE COCHON DES PAPOUS.

Sus papuensis. Less.[1].

A l'examen des formes extérieures de ce cochon adulte, on seroit tenté de le rapprocher du cochon de Siam, dont il a le port et un peu la physionomie générale. Cependant, lorsqu'on descend dans les détails, il s'en éloigne trop par les caractères qui lui sont propres, pour ne pas constituer une espèce, fondée principalement sur la disposition des dents.

La tête osseuse de cet animal est beaucoup moins longue que dans le cochon ordinaire, toutes proportions égales d'ailleurs. Les côtés du museau sont moins concaves, et sont sans enfoncement sur la mâchoire supérieure : ils sont droits ; et le rebord des alvéoles destinés à loger les défenses est légèrement élevé, mais non déjeté en dehors comme dans l'espèce commune.

La formule dentaire est celle-ci : douze incisives, quatre canines, vingt molaires ; au total, trente-six dents[2].

[1] *Zoologie de la Coquille*, pl. 8 : *bène* dans la langue des Papous de Doréry.

[2] Les parties osseuses présentent une ouverture en arrière de chaque dernière grosse molaire, des deux côtés et aux deux mâchoires ;

La longueur de la crête occipitale à l'os du boutoir est de neuf pouces et demi ; celle du frontal au rebord maxillaire inférieur est de quatre pouces trois lignes. Le maxillaire inférieur a six pouces de longueur, et trois pouces d'écartement entre ses branches, dans l'endroit le plus large : il y a, de l'arcade zygomatique aux incisives de la mâchoire supérieure, quatre pouces et demi. Les deux incisives de devant de la *mâchoire supérieure* sont rapprochées, épaisses, et tronquées au sommet; les deux extérieures sont plus courtes et dirigées obliquement en avant. A quelques lignes des quatre incisives est placée, de chaque côté, une dent étroite, logée obliquement d'avant en arrière dans un alvéole de l'os incisif; et qu'on ne peut se dispenser de regarder comme une incisive, quoiqu'elle s'éloigne de la forme des quatre antérieures, et qu'elle ressemble à la canine : celle-ci, mince, peu apparente, se dirige d'arrière en avant, et occupe un espace vide de chaque côté de la mâchoire. Les molaires antérieures sont transverses, à pointe unique, tandis que les trois dernières présentent à leur couronne quatre pointes mousses, séparées par des sillons profonds. Les dents de la *mâchoire inférieure* sont à-peu-près d'égale longueur dans les quatre incisives projetées en avant. Les deux au-

ce qui semble prouver que les germes d'une sixième molaire étoient encore renfermés dans l'avéole, et ce qui porteroit à quarante le nombre des dents de cette espèce.

tres incisives externes, plus courtes, ont leur sommet à trois pointes peu apparentes et aplaties latéralement. La canine, de chaque côté, est mince, pyramidale, très étroite et peu élevée. Un léger intervalle la sépare de la première molaire, isolée elle-même des quatre autres. Les trois premières molaires sont donc aplaties transversalement et à pointe mousse. La quatrième a six pointes parallèles, separées par deux sillons; et la dernière en a quatre régulières, et une cinquième plus petite en arrière.

Nous avons observé à bord et à la Nouvelle-Guinée un assez grand nombre de ces cochons parvenus à l'âge adulte : tous à-peu-près nous présentèrent les caractères que nous allons rapporter.

La taille moyenne de cette espèce est élevée de dix-huit à vingt pouces au plus; et ses formes sont, en général, élancées et sveltes. La tête s'alonge en un groin effilé, et la mâchoire inférieure est un peu plus courte que la supérieure. Le chanfrein est droit, et non convexe comme dans quelques espèces. L'œil est petit : les oreilles sont très courtes proportionnellement à la tête ; elles sont droites, roides et minces sur le bord externe. Le corps est arrondi dans ses formes : les membres sont courts et assez gros. Les pieds sont petits, à sabots peu prononcés et courts. La queue est grêle, terminée par une petite touffe.

Les poils de ce cochon sont médiocrement four-

nis. Les soies sont assez roides, espacées, plus nombreuses que dans le cochon de Siam et le babi-russa, mais moins que dans les espèces ordinaires. La peau est brune et rugueuse, nue et rougeâtre derrière les oreilles, sur les joues, et sur plusieurs endroits de l'abdomen. L'extrémité du museau est garnie de poils noirs, longs, plus abondants sur la mâchoire inférieure et autour des yeux. Deux bandes noires s'avancent sur les branches du maxillaire inférieur.

Les soies, plus fournies, plus denses et plus longues sur le rachis, et particulièrement sur la nuque, sont très noires. Les poils des oreilles sont ras à l'extérieur, alongés et blancs à l'intérieur : ceux des parties supérieures du corps et des flancs sont couchés, alternativement noirs et rougeâtres, et plus foncés en brun sur les membres, à leur portion externe. Les poils des joues, de la gorge, des flancs, et de dessous le ventre, sont blancs, mêlés de quelques poils noirs, ou blancs à leur naissance et terminés par du noir : ceux des côtés du cou sont courts, épais et roides ; et nulle part on n'en remarque de frisés. Le tour des yeux est brun : on compte huit mamelles abdominales.

Les marcassins, dans leur premier âge, ont une livrée comme les petits du sanglier. Leur pelage est communément d'un brun plus ou moins foncé, ayant sur le dos de deux à cinq raies longitudinales d'un fauve assez vif.

Ce cochon, nommé *bène* par les Papous du havre de Doréry, est excessivement commun dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, où nous en rencontrâmes fréquemment. Les Papous en conservent quelques uns en une sorte de domesticité, en attrapant les jeunes dans les bois, et les renfermant dans des parcs au-dessous de leurs cabanes. Mais ils ne cherchent point à apprivoiser cet animal, qui retient parmi eux la plupart de ses mœurs sauvages et farouches. Ceux que nous conservâmes à bord se faisoient remarquer par leur courage, et se disposoient souvent à résister lorsqu'on les agaçoit; et quoique bien plus petits que le cochon de Siam, ils le battoient avec un acharnement peu ordinaire. Au bout d'un certain temps, cependant, ils devinrent assez dociles. Les individus que nous observâmes étoient solitaires ; mais il paroît qu'à certaine époque ils vont par files nombreuses : c'est du moins ce qu'assure le navigateur Forrest, qui les représente ainsi dans les pl. II et III de son ouvrage, et qui rapporte que les Papous les chassent à coups de flèches. « Les cochons « sauvages, nommés *ben*, dit Forrest (*Voyage à la « Nouvelle-Guinée*), passent souvent à la nage, en « file, d'une île à une autre ; le cochon de derrière « appuyant son groin sur la croupe de celui qui le « précède. »

Les proportions des diverses parties de celui que nous représentons sont les suivantes :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale du corps, du bout du museau à l'anus	3	»	»
Hauteur du train de devant	1	6	6
——— de celui de derrière	1	8	»
Longueur de la tête	»	10	»
——— des oreilles	»	3	»
——— de la queue	»	4	»
——— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	5	6
——— du poignet jusqu'au bout des sabots	»	5	»
——— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	5	6
——— depuis le talon jusqu'au bout des sabots	»	3	6
Circonférence de la tête	»	4	»
——— de la poitrine	2	1	»
——— de l'abdomen	2	2	»
Longueur des sabots postérieurs	»	»	9
——— des sabots antérieurs	»	1	3

La chair du cochon des Papous est très délicate. Cet animal se nourrit principalement des fruits abondants qui jonchent le sol des forêts de cette contrée, tels que l'é-vy, la muscade, la moelle des vieux sagoutiers, et les racines nutritives qu'on y rencontre à chaque pas. Cette espèce, par l'ensemble de ses formes, le manque de défenses, et sa queue réduite à un état presque rudimentaire, semble former le passage du genre cochon à celui des pécaris (*Dicotyles*, Cuv.) qui vivent dans les régions chaudes et tempérées du continent d'Amérique. Les grandes îles nombreuses de la terre des Papous, si riches et si peu connues, fourniroient

ainsi la nuance qui réunit ces deux genres ; mais nul organe analogue à la glande des pécaris n'existe sur notre espèce, qui n'exhale point d'odeur alliacée ou fétide, dont la chair est savoureuse, et qui a quatre sabots à chaque pied. Le cochon ordinaire a douze mamelles, celui des Papous ne nous en a présenté que huit; nombre qui le rapproche encore, par ce caractère, du pécari, car M. F. Cuvier n'a pu en trouver que deux chez l'individu qu'il a figuré. Plusieurs de ces animaux, que nous conservâmes à bord de notre corvette, se familiarisèrent à la longue, recherchoient les caresses, et se montroient jaloux de celles que l'objet de leur amitié prodiguoit à d'autres ; et c'est principalement sur un jeune chien que se portoit toute leur sollicitude. Ils se couchoient à son approche, se laissoient agacer par lui, et chacun d'eux paroissoit mécontent lorsqu'il l'abandonnoit pour jouer avec quelque autre animal.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES

FIN DE LA TABLE.